This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

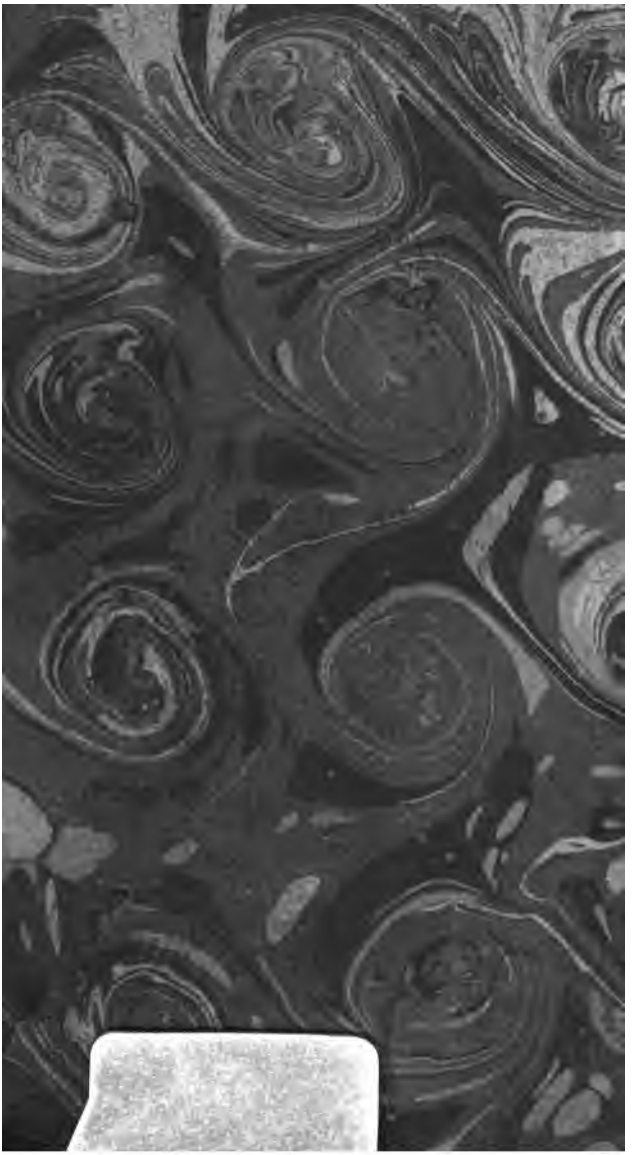

NOUVEAUX

MEMOIRES

D'HISTOIRE, DE CRITIQUE

ET DE LITTERATURE,

Pour ſervir de Supplément aux ſix premiers Volumes :

Par M. l'Abbé D'ARTIGNY.

TOME SEPTIEME.

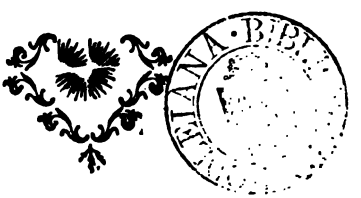

A PARIS,

Chez DEBURE l'aîné, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Paul.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

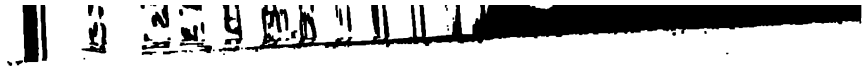

Avertiſſement du Libraire.

LEs Nouveaux Mémoires de M. l'Abbé d'Artigny ſont ſi connus en France & dans les Pays étrangers, qu'il paroît aſſez inutile de prévenir le Public ſur la ſuite de cette collection. Tout ce que je dois faire obſerver, eſt qu'indépendamment du ſoin qu'a eu l'Auteur d'éclaircir & de rectifier certains endroits, de répondre aux difficultés de quelques Sçavans, ou d'adopter leurs cenſures quand elles lui ont paru bien fondées, il m'a fourni pluſieurs Articles nouveaux, dont les titres ſeuls excitent la curioſité. Il ne me conviendroit pas d'apprécier le mérite de ce Supplément; mais d'habiles Connoiſſeurs m'autoriſent à dire, qu'il ſoutiendra l'idée avantageuſe qu'on s'eſt déja faite d'un Recueil, qui a guéri tant de perſonnes de leurs injuſtes préjugés contre l'Erudition.

Le prix des ſept volumes reliés eſt *de 21 liv.*

Les Tomes 4. 5. 6 & 7. ſe vendront ſéparément chacun 3 liv. & cela ſeulement juſqu'au premier Juin 1757. paſſé lequel terme, le Public eſt averti que ceux qui dans cet intervalle auront négligé de ſe les procurer, ne pourront les avoir, qu'en achetant le corps complet des ſept volumes.

TABLE

DES ARTICLES

Contenus dans ce Supplément.

ARTICLE PREMIER. *Additions à quelques Articles des Nouveaux Mémoires*, page 1

ART. II. *Eclairciſſemens ſur l'Article de Bayle*, 46

ART. III. *Examen des Remarques de l'Auteur des Nouveaux Mémoires ſur Jeanne d'Arc, par M. Polluche, de la Société Littéraire d'Orleans*, 57

ART. IV. *Lettre de M. l'Abbé de Valory, Prévôt de Saint Pierre de Lille, à l'Auteur de ces Mémoires*, 67

ART. V. *Réflexions ſur une Lettre de M. Rouſſet*, 78

ART. VI. *Eclairciſſemens ſur ce que l'Auteur a dit des Lettres de Chevreau, & d'une Piece intitulée* : Satyre du Tems à Theophile, 100

ART. VII. *Mémoire ſur les Sabéens modernes, vulgairement appellés les Chrétiens de Saint Jean*, 121

ART. VIII. *Poëſies Chrétiennes & Morales*, 154

ART. IX. *Hiſtoire de l'apparition de Sœur Alis de Teſieux*, 175
ART. X. *Remarques ſur la Vie & les Ouvrages de M. de Raconis, Evêque de Lavaur*, 256
ART. XI. *Recueil de Lettres Badines*, 280
ART. XII. *Sur un projet qu'avoit formé l'Auteur de ces Mémoires, de donner au Public une Hiſtoire de la Pucelle d'Orleans compoſée par Edmond Richer. Préface & commencement de cette Hiſtoire*, 323
ART. XIII. *Idée générale de quelques Ouvrages de Nicolas Mercier*, 352
ART. XIV. *Recueil de Pieces ſur la Satyre de Deſpreaux contre l'Equivoque. Particularités littéraires*, 369
ART. XV. *Fragment d'un Manuſcrit intitulé* : Relation du Parnaſſe, 399
ART. XVI. *Suite de la Relation du Parnaſſe*, 437
ART. XVII. *Suite de la Relation du Parnaſſe*, 467

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *Nouveaux Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Littérature, pour ſervir de Supplément aux ſix premiers Volumes, par M. l'Abbé d'Artigny* ; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 26 Février 1756.

MICHAULT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé JEAN DEBURE l'aîné, Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & réimprimer des Ouvrages qui ont pour titre : *Le nouveau Commentaire ſur les Ordonnances de 1667. 1669, 1670. & 1673. avec le Recueil général diſtribué par ordre chronologique de tous les Edits, Ordonnances, Déclarations & Arrêts de Réglement qui ſont cités dans les ſuſdits Commentaires. Nouveaux Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Littérature, par M. l'Abbé d'Artigny*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer & réimprimer leſdits Ouvrages autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes : Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion ou réimpreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, réimprimer ou faire réimprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Ouvrages, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la

permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & interêts: A la charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Régiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion & réimpreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de les expoſer en vente, les manuſcrits & imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion & réimpreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de Lamoignon; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde-des-Sceaux de France le Sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant ou ſes ayans-cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Sécretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le vingt-ſixieme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil ſept cent cinquante-ſix, & de notre Regne le quarante-unieme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, LE BEGUE.

Régiſtré ſur le Régiſtre XIV. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 40 *fol.* 38. *conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du* 28 *Février* 1723. *A Paris, le* 30 *Avril* 1756. DIDOT, *Syndic.*

NOUVEAUX

NOUVEAUX MEMOIRES D'HISTOIRE, DE CRITIQUE ET DE LITTERATURE;

Pour ſervir de Supplément aux ſix premiers Volumes.

ARTICLE I.

Additions à quelques Articles des Nouveaux Mémoires.

Addition à l'Article des Ana. (*a*)

SEldeniana. On pourroit intituler ainſi *les Entretiens de Table* (en Anglois) attribués au fameux Selden, imprimés pluſieurs fois, & dont il y a une nouvelle

(*a*) Tom. I. pag. 287.

édition d'Amſterdam, ſous le titre de Londres, 1716. *in*-8°. Ce recueil ne fait pas plus d'honneur à Selden, que n'en ont fait à Luther les *Sermones Menſales*, ou *Colloquia Menſalia*, qui, ſelon la remarque de l'Auteur du *Dictionnaire Hiſtorique portatif*, (au mot *Luther*) pourroient très-bien faire partie des *Ana*, en les intitulant *Lutheriana*, ou *Lutherana*. Au reſte, ce n'eſt que pour abréger, qu'on nomme ce recueil des propos de Luther, *Sermones Menſales*. Le titre entier eſt : *Colloquia, Meditationes, Conſolationes, Conſilia, Judicia, Sententiæ, Narrationes, Reſponſa, Facetiæ D. Mart. Luth. piæ & ſanctæ memoriæ, in mensâ prandii & cœnæ, & in peregrinationibus obſervata, & fideliter tranſcripta, in*-8°. 1571. Henri-Pierre Rebenſtoch, Miniſtre Luthérien, le fit imprimer à Francfort ſur le Mein, ſans ſe douter le moins du monde qu'il fourniſſoit des armes contre ſon cher Maître *de pieuſe & ſainte mémoire*, & l'immoloit à la riſée publique dans cette burleſque compilation.

Borboniana. Ce ſont des fragmens d'Hiſtoire & de Littérature de Nicolas Bourbon, de l'Académie Françoiſe, & excellent Poëte Latin, mort en 1644. âgé de 70 ans. M. l'Abbé Joly les a publiés à la ſuite des *Mémoires* de M. Bruys, Paris, 1751. deux vol. *in*-12. & y a joint

un petit recueil intitulé, *Chevaneana*, ou *fragment de Mélanges* de Jacques-Auguſte de Chevanes, Avocat au Parlement de Dijon.

Vaudœana & Patiniana. Voici ce que j'en ai dit dans mes *Remarques ſur le Dictionnaire de Bayle* à l'article de *Guy Patin*, pag. 585. col. 1. » *Naudæana & Patiniana*, &c. Paris, 1701. » *in*-12. & Amſterdam, 1703. *in*-12. » Le P. Niceron, dans le X. tome de ſes » Mémoires, partie II. pag. 214. prétend que le P. de Vitry, Jéſuite, eſt » l'*Auteur des Additions* contenues dans » cette ſeconde édition : il ſe trompe. Ces » additions ſont très-certainement de feu » M. Lancelot, de l'Académie des Belles-Lettres, comme il l'a marqué lui-» même dans le mémoire ſuivant, qu'il » m'envoya quelques années avant ſa mort, » & que je tranſcrirai mot pour mot. [Le » *Naudæana & Patiniana* parut à Paris » vers 1701. Il y avoit tant de mépriſes » ſur l'Hiſtoire des Sçavans d'Italie dont » il y étoit parlé, qu'A. Lanc.... s'aviſa » de faire des additions & corrections à » ces Ouvrages. Elles furent envoyées par » le P. de Vitry, Jéſuite, à M. Bayle, » qui les donna à Vander-Plaatz, Libraire » de Hollande. Ce Libraire réimprima le » *Naudæana*, &c. avec ces additions en » 1702. & pour rendre ſon édition plus

» long-tems nouvelle, la data de 1765.
» Il y a beaucoup d'additions à faire à
» ces additions. Le voyage que l'Addi-
» tionneur a eu occaſion de faire en Ita-
» lie, lui en a fourni de conſidérables,
M. l'Abbé Joly.

L'Eſprit de Guy Patin, tiré de ſes Converſations, de ſon Cabinet, de ſes Lettres, & de ſes autres Ouvrages, avec ſon Portrait Hiſtorique. Amſterdam, (Rouen,) 1709. *in*-12. *Item*, Amſt. 1713. *in*-12. Edition aſſez belle pour les caracteres, mais remplie de fautes groſſieres. Ce recueil eſt tout autre que ce que le titre promet, & on n'y reconnoît nullement *l'Eſprit* de Guy Patin, Auteur ſatyrique, médiſant, & quelquefois libertin.

Launoiana. C'eſt ſous ce titre, que feu M. l'Abbé Granet, Editeur des Œuvres de Jean de Launoy, (Geneve, 1731. & 1732. *in-fol.* 10 vol.) a donné la Vie & l'Hiſtoire des Ouvrages de ce fameux Docteur de Sorbonne. Voyez la ſeconde partie du quatrieme tome de cette édition, qui eſt très-eſtimée.

Panagiana Panurgica, ou le Faux Evangéliſte, la Haye, 1750. *in*-8°. Parmi les différentes critiques, tant bonnes que mauvaiſes, qu'on a faites du livre intitulé *les Mœurs*, on diſtinguera toujours celle-ci, qui eſt de M. de Prémonval, Auteur de pluſieurs Ouvrages.

Longueruana, ou Recueil de Penſées, de Diſcours & de Converſations de feu M. Louis du Four de Longuerue, Berlin, 1734. *in*-12. Je ne connois que le titre de cette collection, qui doit être bien curieuſe, ſi l'Abbé de Longuerue, l'un des plus ſçavans hommes de ſon ſiecle, y parle d'une maniere digne de lui. Apparemment qu'on n'aura pas aſſez ménagé ſa mémoire, pour ne pas mettre au jour les traits trop hardis qui lui échappoient ſouvent dans la converſation. Une perſonne de ſa connoiſſance m'a aſſuré qu'il étoit extrêmement déciſif, entêté de ſon mérite littéraire, & qu'il avoit d'ailleurs un penchant ſecret pour les Prétendus-Réformés. On le ſoupçonne même d'être l'Auteur d'une Diſſertation ſur la Tranſubſtantiation, publiée ſous le nom du Miniſtre Allix.

Arnaldiana & *Queſnelliana*. Manuſcrit que j'ai j'ai vû entre les mains de feu M. l'Abbé Tricault de Belmont, Auteur des *Eſſais de Littérature*. On l'attribue à un Ecrivain qui a beaucoup fait parler de lui, ſoit dans le monde, ſoit dans la République des Lettres. M. de Villefore, ſuffiſamment connu par ſes *Anecdotes de la Conſtitution*, & par d'autres Ouvrages, a fait, dit-on, la préface de celui-ci, & les remarques placées à la fin du livre, en forme d'éclairciſſemens. Le tout pour-

roit former un *in*-12. d'environ 400 pages. Un jour que j'étois chez M. l'Abbé Michel, Chanoine d'Enay, & grand Littérateur, M. Tricault nous lut pendant près d'une heure les plus curieux endroits de l'*Arnaldiana*. Lorſqu'il eut achevé, je lui dis en riant, qu'un recueil de cette eſpece étoit bien capable de ſoutenir l'idée avantageuſe qu'on avoit toujours eue de la douceur & de la modération de M. Arnauld & du P. Queſnel. L'Abbé Tricault me répondit d'un ton ſec, qu'il n'aimoit pas les mauvaiſes plaiſanteries. M. Michel & l'Abbé le Clerc prirent mon parti. On diſputa beaucoup. L'Abbé Tricault perdant patience, ſe leva bruſquement, & ſortit malgré tous les efforts que nous fimes pour l'arrêter. Dès-lors il me regarda comme profane, & vêcut avec moi d'un air extrêmement froid & réſervé; mais je trouvai quelque tems après le ſecret de l'adoucir, en lui faiſant un éloge pompeux de ſes *Eſſais de Littérature*, dont je feignis de ne pas connoître l'Auteur.

Piéces fugitives d'Hiſtoire & de Littérature ancienne & moderne, pour ſervir à l'Hiſtoire Anecdote des Gens de Lettres, *avec les Nouvelles Littéraires*, Paris 1704. Le Catalogue de M. de Boze (pag. 460.) attribue ce Recueil à M. Archimbaud; mais dans l'*Hiſtoire des*

Ouvrages des Sçavans, pag. 132. de l'année 1705. on le donne à un M. du Perrier, & on ajoute qu'il eſt aſſez curieux, & qu'il contient des choſes aſſez particulieres. Je ne l'ai pas vû, & j'ignore ſi l'Abbé Archimbaud s'eſt ici caché ſous le nom de du Perrier.

Bibliothéque choiſie de Colomiés. On y trouve un grand nombre de particularités ſur les Auteurs & ſur les Livres. La meilleure Edition eſt de Paris, 1731. *in*-12. avec les notes de M. de la Monnoye & de pluſieurs autres Sçavans.

Bibliothéque critique, ou Recueil de diverſes piéces critiques, &c. publiées par M. de Saint-Jore, (Richard Simon) Amſterdam (Nancy) 4. vol. *in*-12. Les deux premiers en 1708. & les deux autres en 1710. Ce Recueil contient, avec beaucoup de choſes hardies, bien des particularités Littéraires : il fut ſupprimé par Arrêt du Conſeil.

Nouvelle Bibliothéque choiſie, où l'on fait connoître les bons Livres en divers genres de Littérature, & l'uſage qu'on en doit faire. Amſterdam (Paris) 1714. *in*-12. 2. vol. C'eſt une ſuite du Recueil précédent, faite par M. Simon conjointement avec M. Barat ſon éleve. Je ne dis rien des *Lettres choiſies de M. Simon*, ne voulant pas entrer dans le détail des Recueils de Lettres critiques : matiere très

étendue & qui demanderoit un article particulier.

Mémoires Hiſtoriques & Littéraires. Genêve 1721. deux vol. *in*-12. Cette collection, qui eſt de M. Martel, Avocat au Parlement de Toulouſe, n'a preſque rien d'intéreſſant que la vie de Jean-Etienne Duranti, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, avec l'Apologie de ce Magiſtrat célébre, contre les Critiques modernes qui ont prétendu lui enlever ſon excellent ouvrage *de Ritibus Eccleſiæ Catholicæ.* M. Martel eſt extrêmement maltraité par M. Camuſat, dans ſon *Hiſtoire critique des Journaux*, tome premier pag. 196.

Mémoires Hiſtoriques, Politiques, Critiques & Littéraires, par M. Amelot de la Houſſaye. Ajoutez à ce que j'en ai dit : L'édition d'Amſterdam, 1722. fut contrefaite l'année ſuivante à Lyon, ou plûtôt à Rouen, ſelon la page 189. du *Catalogue de la Bibliothéque de Jean-Baptiſte Dodart*, publié en 1731. par Edme Martin. » Si Amelot, dit le P. Niceron dans » le XXXV. volume de ſes Mémoires pag. » 130. y a eu quelque part, il n'eſt cer» tainement pas l'Auteur de tout l'Ou» vrage : car il s'y trouve un grand nom» bre de fautes groſſieres, dans leſquelles » il n'eſt pas poſſible que ce Sçavant ſoit » tombé. « On obſerve avec raiſon, qu'il

y a aujourd'hui trois volumes des Mémoires d'Amelot. Cette Edition a été faite à Paris en 1737. *ouvrage curieux, où l'on trouve des faits ſinguliers & hardis*, dit M. l'Abbé Lenglet, (*Supplément pour le Catalogue des Hiſtoriens*, p. 474. de l'Edit. *in*-12.) Il eſt vrai au reſte, qu'on a retranché beaucoup de choſes de cet Ouvrage. Dans le manuſcrit ſur lequel a été faite l'Edition de 1737. on avoit ajouté pluſieurs faits importans; mais le Cenſeur, qui vit encore, & qui eſt de mes amis, m'a dit qu'il n'avoit donné ſon approbation, qu'à condition qu'on en ſupprimeroit beaucoup de traits, qui auroient infailliblement déplû à des perſonnes très-diſtinguées par le rang qu'elles tiennent dans l'Etat; ce qui fut exécuté. Ces Mémoires ſont fautifs, comme on le dit ici; j'y ait fait, ainſi que ſur quelques autres Livres de cette eſpéce, un aſſez grand nombre d'Obſervations, que j'eſpere donner un jour au Public.] *M. l'Abbé Joly.*

Anecdotes Hiſtoriques, Galantes & Littéraires. La Haye 1737. 2. vol. *in*-12. par le ſieur de la Hode, qui nous a donné depuis une *Hiſtoire de la vie & du regne de Louis XIV.* publiée par M. de la Martiniere, en 3. vol *in*-4°. la Haye, Vanduren, 1740. M. le Marquis d'Argens, dans ſes *Lettres Cabaliſtiques*, parle

ſouvent de ces *Anecdotes*, comme d'un très-mauvais Ouvrage ; il dit même, ſi je ne me trompe, que l'Auteur méritoit d'être pendu, pour avoir attribué calomnieuſement la mort du Duc de Vendôme au Cardinal Alberoni.

Anecdotes Littéraires, ou Hiſtoire de ce qui eſt arrivé de plus ſingulier & de plus intéreſſant aux Ecrivains François, depuis le renouvellement des Lettres ſous François premier, juſqu'à nous. Paris 1750. *in*-12. 2. vol. Ce Recueil, aſſez curieux, mais pas toujours bien exact, eſt extrait en partie des *Ana*, des Mémoires du P. Niceron, & d'autres livres ſemblables. L'Hiſtoire Anecdote des Ecrivains de notre tems auroit pû fournir un plus grand nombre de particularités, ſans donner même dans la ſatyre : quelques perſonnes l'attribuent à M. l'Abbé R.

Variétés Hiſtoriques, Phyſiques & Littéraires, ou Recherches d'un Sçavant, contenant pluſieurs piéces curieuſes & intéreſſantes. Paris 1752. *in*-12. 3. vol. reliés en 4. Ces prétendues *Recherches* n'ont pas dû couter beaucoup au *Sçavant* Anonyme ; il les a trouvées toutes faites dans les *Mercures*, dans les *Eſſais ſur l'Hiſtoire des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts*, par M. Jouvenel, & dans d'autres Livres connus. Ainſi pour éviter l'ac-

cuſation très-bien fondée de plagiat, on devoit mettre au titre, *Variétés Hiſtoriques*, &c. *recueillies par un Sçavant*, & citer les Ouvrages qu'on a copiés.

Mélanges Hiſtoriques & Philologiques par M. Michault, Avocat au Parlement de Dijon, 2. vol. *in*-12. Paris 1754. Ce recueil eſt d'un Littérateur habile, & on y trouve entr'autres des détails curieux ſur le P. Oudin, Jéſuite célébre, mort à Dijon le 28. Avril 1752. Quand verrons-nous ſa *Bibliothéque* des Ecrivains de la Société? Cet Ouvrage ne peut être qu'excellent, à en juger par l'article du P. Petau, dont le P. Oudin a enrichi le trente-ſeptiéme volume des Mémoires du P. Niceron. Que l'Editeur de la Bibliothéque du P. Oudin me permette de lui adreſſer ces mots de Pline le jeune (*a*): *Nominem te patientem, vel potius durum, ac penè crudelem, qui tam inſignes Libros tamdiu teneas? Quouſque, & tibi, & nobis invidebis, tibi maximam laudem, nobis voluptatem?*

Addition à l'Article des particularités ſur la Reine Chriſtine. (*b*)

La Comteſſe obtint effectivement une penſion de deux mille livres. *Ajoutez à*

(*a*) *Epiſt. Lib. II. Epiſt.* 34.
(*b*) Tom. I, pag. 337.

je dois avertir ici qu'il y avoit originairement dans le manuſcrit de mon premier volume, une avanture de cette prétendue Comteſſe de Roſemond ; & je la terminois par un aveu formel, que tous les incidens de cette avanture, & même pluſieurs des particularités concernant la Reine Chriſtine, étoient dans le goût de nos *Nouvelles Hiſtoriques*, où les fictions ſont entremêlées de quelques vérités. J'ajoutois, qu'on me pardonneroit ſans doute d'avoir cherché à délaſſer mes Lecteurs, rebutés peut-être par une trop longue ſuite d'articles Littéraires, parmi leſquels il s'en trouvoit qui étoient un peu de dure digeſtion. Mon manuſcrit ayant paſſé par pluſieurs mains avant d'être ſoumis à la Cenſure, quelqu'un, que je ne connois point, retrancha l'Epiſode de la Comteſſe de Roſemond, & fit en même tems diſparoître l'endroit où j'avois prévenu le Public ſur ce qu'il devoit penſer de tout l'article. Qu'en eſt-il arrivé ? Monſieur Arckenholtz (Conſeiller, Bibliothécaire du Landgrave de Heſſe-Caſſel) Auteur de deux gros volumes de *Mémoires concernant Chriſtine Reine de Suéde* (*a*), a examiné en détail les particularités dont il eſt queſtion, & a prouvé ſans peine (*b*) qu'il y en avoit

(*a*) Amſt. 1751. 2 vol. *in*-4°.

(*b*) Préface des Mémoires de Chriſtine, pag. 6. & ſuiv.

quelques-unes d'apocryphes. Il eſt réellement en colere contre l'ancien Magiſtrat que j'ai fait venir ſur la ſcène, & ſa mauvaiſe humeur lui cauſe de ſi fortes diſtractions, qu'il met *Vienne en Provence* (*a*), au lieu de le placer en Dauphiné. Je lui abandonne ſans regret l'article qu'il ſe flatte d'avoir réduit en poudre, & je me borne à quelques réfléxions ſur une remarque du Cenſeur, laquelle m'intéreſſe plus particuliérement. Après avoir donné le titre de mes *Nouveaux Mémoires*, M. Arckenholtz ajoute : [La lecture de cet Ouvrage eſt des plus amuſantes & des plus inſtructives. L'Auteur y ramaſſe une foule de choſes intéreſſantes, & il les met en œuvre avec beaucoup d'art ; mais ne l'auroit-il pas pû faire ſans tremper ſa plume dans un fiel ſi amer, en parlant des Grands Hommes qui ont travaillé à la réformation du XVI. ſiécle ? M. l'Abbé eſt homme d'eſprit, il eſt homme éclairé ; comme tel il ne diſconviendra pas que cette réformation n'ait été utile à l'Europe, en la tirant de la craſſe ignorance où elle languiſſoit depuis ſi long-tems, & en la délivrant du joug affreux des Moines ignorans & vicieux, qu'on pouvoit qualifier à juſte titre, aveugles conducteurs d'aveugles.]

(*a*) *Un ancien Magiſtrat de la ville de Vienne en Provence.* Préf. de M. Arckenholtz.

A cela je répons, que quoique mes Nouveaux Mémoires ne méritent pas à beaucoup près l'éloge qu'en fait M. Arckenholtz : ce n'eſt point du côté de la prévention, ni de l'eſprit de parti qu'ils peuvent être répréhenſibles; je tâche de rendre juſtice indifféremment à tout le monde :

Tros Rutulusve fuat, nullo diſcrimine habetur.

En conſéquence, j'ai reconnu dans Luther & dans Calvin des talens ſupérieurs, beaucoup de génie, d'éloquence & d'érudition ; mais j'ai parlé auſſi de leur humeur fougueuſe, ſatyrique, mordante, vindicative ; & ſi je les avois caractériſés d'une autre maniere, le portrait n'auroit pas été reſſemblant. On m'objecte que la réformation fut utile à l'Europe, en la tirant de l'ignorance où elle étoit plongée. N'ai-je pas dit dans une *Diſſertation Littéraire*, (*a*) que les diſputes de Religion enfanterent de Grands-Hommes ? Je ſuis néanmoins très-perſuadé, que quand même les prétendus Réformateurs du XVI. ſiécle n'auroient jamais paru, l'Europe ſeroit également ſortie des ténébres de l'ignorance, puiſque les études étoient en honneur depuis 60. ans, par les efforts ſurnaturels de

(*a*) *Relation du Parnaſſe*, Edit. de 1732.

te grand nombre de Gens de Lettres, dont l'Italie fut illuſtrée après la malheureuſe priſe de Conſtantinople. Le fameux Eraſme jouiſſoit d'une réputation éclatante & la mieux méritée, avant qu'il fût queſtion de Réformateurs (*a*). D'un autre côté, l'obligation qu'on ſuppoſe que nous devons aux premiers Sectaires, compenſera-t-elle jamais les malheurs & les diviſions qu'ils occaſionnerent par leur révolte, & qui firent de l'Europe entiere un théâtre de carnage & d'horreur ? Perſonne ne diſconviendra que la réformation des mœurs ne fût alors très-néceſſaire, & que tous les gens de bien la ſouhaitoient ardemment ; mais on doit avouer auſſi, que pour conſommer un Ouvrage de cette importance, il auroit fallu d'autres Miſſionnaires qu'un Luther & un Calvin. Et puiſque M. Arckenholtz paroît ſi enthouſiaſmé de ces deux Héros de la Réforme, il me ſuffit de lui oppoſer le témoignage non ſuſpect d'un des plus grands Hommes en tout ſens, qu'il y ait dans le monde. » Il ne faut » pas croire, *dit l'Auteur des Mémoires de* » *Brandebourg*, que Jean Hus, Luther, » ou Calvin, fuſſent des génies ſupérieurs. » Il en eſt des Chefs de Secte comme des

(*a*) Lorſque Luther leva le maſque en 1517, Eraſme étoit âgé de 50 ans.

» Ambaſſadeurs : ſouvent les eſprits mé-
» diocres y réuſſiſſent le mieux, pourvû
» que les conditions qu'ils offrent ſoient
» avantageuſes. Si donc on veut ré-
» duire les cauſes des progrès de la Ré-
» forme à des principes ſimples, on verra
» qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de
» l'intérêt ; en Angleterre, celui de l'a-
» mour ; & en France, celui de la nou-
» veauté, ou peut-être d'une chanſon. «
Du reſte, il eſt bien ſingulier que mon Cenſeur prêche la modération & le déſintéreſſement, lors même qu'il fait voir dans tout ſon Livre une partialité outrée, avec un goût décidé pour la ſatyre. On pourra facilement s'en convaincre, ſi l'on jette les yeux ſur la Table des matiéres de ſes *Mémoires*, aux mots, *Catholiques*, *François*, *Jéſuites*, *Louis XIV*. *Rome*, &c. Les ſeuls Proteſtans ſont à couvert des traits malins de ſon humeur cauſtique.

Quis tulerit Gracchos de ſeditione querentes ?

Je ne ferai plus qu'une obſervation ſur la maniére dont l'Auteur finit ſa remarque. Il cite M. de Mosheim, Chancelier de l'Univerſité de Goëttingen, qui dans un Supplément à ſon *Hiſtoire de Servet*, juge ſuivant ſes préjugés, des inductions que j'ai tirées des actes & des manuſcrits dont j'ai fait uſage à l'article de ce Médecin

Eſpagnol; & M. Arckenholtz dit enſuite: *Entr'eux le débat ; c'eſt au Public à en juger. Pour moi je ne ſerai pas fâché, ſi le zéle de notre ingénieux Abbé* (l'Auteur des Nouveaux Mémoires) *a la récompenſe qu'il mérite, un bon gros bénéfice dans cette vie, & franchiſe du Purgatoire dans l'autre.* Bien des gens m'ont voulu perſuader qu'il n'y avoit rien de plus froid ni de plus inſipide que ce diſcours de M. Arckenholtz; je penſe au contraire, que c'eſt-là une fine plaiſanterie, un élégant badinage. On doit ſeulement regretter que l'Auteur ſe ſoit montré trop avare de ces ſortes de traits ſpirituels & délicats. Pour peu qu'il les eût prodigués, on auroit moins de peine à ſoutenir la lecture de ſa très-longue & très-érudite ſuperfétation, condamnée au feu par l'agréable Auteur des *Cinq années Littéraires* (*a*), mais charitablement réduite à 80. pages dans l'extrait raiſonné qu'en a daigné faire M. d'Alembert. (*b*)

Addition à l'article des Noëls Bourguignons, par M. de la Monnoye. (*c*)

Le Conte du Préſident Boyvault a été

(*a*) Voyez les Lettres de M. Clement, Tom. II. pag. 422.

(*b*) Voyez ſes *Mélanges* de Littérature, d'Hiſtoire & de Philoſophie.

(*c*) Tom. I. pag. 448.

mis en vers François & Latins par M. de la Monnoye, qui vouloit placer les uns & les autres dans ſon *Gloſſaire*; mais il les envoya trop tard. Les François ſe trouvent à la page 115. de ſes Poëſies, imprimées à Dijon en 1743. je les mets ici en faveur de ceux qui n'ont pas le Recueil de ſes Poëſies.

CONTE.

Sire Germain, la veille de Noël,
Jouant aux Dez, avoit chance contraire,
Et s'obſtinoit contre le ſort cruel.
Il eſſayoit de ſe tirer d'affaire.
C'eſt la coutume. Ainſi le bon Germain
Maſſa, topa du ſoir au lendemain,
Juſqu'à midi. Mais quoi! toujours rebourſe,
Si rudement Fortune le traita,
Que mille écus ſortirent de ſa bourſe.
Rentrant chez ſoi, froidement il conta
De point en point ſon malheur à ſa femme.
Non ſans horreur le fait elle écouta.
Point donc n'avez, s'écria-t-elle, infame,
Entendu Meſſe à tel jour qu'aujourd'hui?
Voilà d'où vient votre déconvenue.
Las! dit Germain, non plus que moi, celui
Qui m'a gagné, ne l'a pas entendue.

Voici les vers Latins, qui n'ont pas été imprimés, & qui font partie des Poëſies de l'Auteur, dont M. l'Abbé Joly pré-

pare une Edition beaucoup plus ample & plus châtiée que celle qu'on a vû paroître juſqu'à préſent, & qui ſera accompagnée d'un grand nombre de Lettres & d'Opuſcules de cet habile Ecrivain.

LUSOR.

Magnam Galetus fortè vim pecuniæ,
Favente nuper aleâ, paraverat.
Crevit, lucro creſcente, ludendi ſitis.
Stat blandienti periclo ſe credere.
At ecce, pernox, perdius, dum luſitat,
Sibique montes pollicetur aureos,
Fortuna derepentè convertit rotam.
Jam rarior ſalire de pyrgo Venus,
Exire ſolito crebrior canicula,
Nummi avolare, nec redire denuò.
Labem Galetus ſentit, obdurat tamen,
Nec quod videt periſſe, ducit perditum,
Adeò ſuperſtes uſque ſpes damnum levat.
Evenit, ut, cùm pridie Paſchalia,
Operam fritillo nocte cœpiſſet dare,
Solemnem & ipſum jungeret nocti diem,
Non ante ludum deſerens, quàm turgidum
Exenteraſſet funditùs marſupium.
Vacuus recedit: hinc domum ſub veſperam
Intrat, ſimulque conjugi bonæ bonâ
Suum fide recenſet infortunium.
Eho! ſceleſte, clamat uxor ſanctula,
Ultoris hîc agneſce Numinis manum.
Hâc non adiſti luce Templum, non ſacrâ

Interfuiſti. Cui Galetus leniter :
Neque ille, qui me vicit, huic interfuit.

Addition à l'Article du P. d'Avrigni. (a)

J'ai dit, à l'occaſion des *Mémoires* du P. d'Avrigni, *pour ſervir à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*, qu'il faudroit, pour perfectionner cet Ouvrage, y faire des Supplémens. Dans l'état où il eſt, je le trouve néanmoins fort au-deſſus du Recueil que M. Dupin nous a donné ſous le titre *d'Hiſtoire Eccléſiaſtique du dix-ſeptiéme Siécle.* Outre que le P. d'Avrigni l'emporte infiniment pour la clarté, la préciſion & les autres agrémens du ſtyle, il peint, il caractériſe avec beaucoup d'art toutes les perſonnes qu'il introduit ſur la ſcéne ; il trouve le ſecret de rendre intéreſſantes les matieres même les plus abſtraites, en les préſentant ſous une forme agréable, & preſque toujours accompagnée d'anecdotes & de détails curieux. Dans M. Dupin, les extraits des livres Théologiques, les Brefs des Papes, les Mandemens des Evêques, les Procès-verbaux des Aſſemblées du Clergé & des Evêques de Province, les Arrêts du Conſeil abſorbent le fond de l'Hiſtoire. On n'y trouve point de par-

(a) Tom. I. pag. 464.

ticularités ſur les livres & ſur les Auteurs, point de portraits ni de caractéres de ceux qui ont joué les plus grands rôles ; & tout l'ouvrage eſt écrit ſéchement & avec une extrême ſimplicité ; d'ailleurs M. Dupin a omis la révocation de l'Edit de Nantes, la ſuppreſſion des Filles de l'Enfance, l'Hiſtoire du Faux Arnaud, & quantité d'autres faits eſſentiels.

Quoi qu'il en ſoit, je ne crains pas d'avancer que le P. d'Avrigni eſt un de nos meilleurs Ecrivains modernes, & qu'en cette qualité il méritoit une place honorable dans le Catalogue qu'on trouve à la ſuite du *Siécle de Louis XIV*. Je dis la même choſe du P. Bougeant, que ſa belle Hiſtoire des Guerres & des Négociations qui précéderent le Traité de Weſtphalie, & ſon Hiſtoire de ce Traité, auroit dû préſerver de l'oubli, préférablement à tant d'autres Ecrivains qui ne le valent pas à beaucoup près, & que l'on met cependant au nombre de ceux *qui ont illuſtré le Siécle*. Ajoutons qu'indépendamment des omiſſions, le Catalogue n'eſt pas toujours exact. On lit, par exemple, à la page 208. Edit. de 1753. *Baſnage de Beauval* (Henri) *Miniſtre en Hollande, mais Miniſtre Philoſophe, qui a écrit de la Tolérance des Religions*. M. de Beauval n'étoit point Miniſtre, mais

Docteur en Droit, qualité qu'il prend toujours à la tête de ſes Journaux, & dans le corps de ſon Ouvrage. Il dit ſouvent qu'il n'eſt qu'un ſimple Laïque ; en voici une preuve qui me tombe ſous la main. M. de Beauval (*Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans*, Janvier 1688. pag. 79.) obſerve que M. Pelliſſon avoit été réfuté durement par le Miniſtre Jurieu ; & il ajoute, (M. Pelliſſon ne doit pourtant pas s'en étonner : car c'eſt l'ordinaire de Meſſieurs les Théologiens, de prendre un air déciſif & un ton de maître *avec nous autres Laïques*, dès que nous nous aviſons de ſortir de notre reſſort & d'entreprendre ſur leur territoire.)

Cette légere inadvertance du Catalogue m'en rappelle une autre de la page 212. on y dit, à l'occaſion de l'*Hiſtoire des grands chemins de l'Empire Romain*, par Nicolas Bergier, que *ſon fils mit la derniere main à cet Ouvrage utile, & le fit imprimer ſous Louis XIV.* Il falloit dire *ſous Louis XIII.* La premiere Edition eſt ſûrement de 1622. Paris *in*-4°. 2. vol. & la ſeconde a été faite à Bruxelles, en 1728.

Addition à l'article de Chavigni, Commentateur de Noſtradamus. (*a*)

Je terminerai cet article par quelque

(*a*) Tom. III. pag. 168.

narques ſur un Livre peu connu & aſſez
e, intitulé : *Les vraies Centuries de*
. Michel Noſtradamus, expliquées ſur
affaires de ce temps. Paris, *in*-8°. 1652,
g. 120. C'eſt une ſatyre contre le Car-
ıal Mazarin, diviſée en neuf parties
Avertiſſemens, qui ſont adreſſés ſuc-
ſivement aux Pariſiens, au Prévôt des
archands & Echevins de Paris, à Meſ-
urs du Parlement, & à M. le Duc d'Or-
ns, *Généraliſſime des Armées de France*,
Auteur, auſſi viſionnaire que Chavigny,
vante d'avoir prédit tout ce qui arriva
1650. & 1651. pendant les brouille-
s de la Cour & du Parlement au ſu-
du Cardinal Mazarin ; & il prétend
ouver la juſteſſe de ſes prédictions par
; centuries de Noſtradamus, dont il fait
pplication aux évenemens de ce tems-
Comme il ſeroit inutile de le ſuivre
ns tous ces détails, remplis pour l'or-
naire de rêveries & de puérilités,
bſerverai ſeulement qu'il ſoutient que
oſtradamus a marqué d'une maniere
aire & préciſe le mariage de Henri IV.
de Marie de Médicis ; la guerre contre
mmanuel, Duc de Savoie, pour le Mar-
iſat de Saluces ; la mort du Maréchal
Biron ; la naiſſance de Louis XIII.
de Gaſton, Duc d'Orleans ; la mort
Duc de Montmorenci, celle du Car-
nal de Richelieu ; la peſte générale qu'il

y eut dans le Royaume en 1630. la priſe de la Rochelle en 1628. la priſe de Turin par le Comte d'Harcourt ; la mort de Meſſieurs de Cinq-Mars & de Thou, du Connétable de Luynes, & du Comte de Soiſſons ; le rétabliſſement de Jean de Bragance, Roi de Portugal ; la mort de Charles Premier, Roi d'Angleterre ; les deux ſéditions de Paris, à l'occaſion de l'enlevement du Conſeiller Brouſſel & de la ſortie du Roi ; la révolte des habitans de Bordeaux contre leur Gouverneur, le Duc d'Epernon ; enfin la fuite & le retour du Cardinal Mazarin.

L'Auteur cite les Quatrains qui ont annoncé tous ces évenemens, & il en conclut que puiſque Noſtradamus s'eſt montré infaillible dans la prédiction de ces mêmes faits, on ne doit pas douter de la certitude de ceux qui ſont dévoilés par le Faiſeur d'*Avertiſſemens*. Ce Recueil de Prophéties eſt accompagné d'un autre, qui a pour titre : *L'Horoſcope Impérial de Louis XIV. Dieu-Donné, prédit par l'Oracle François, & Michel Noſtradamus*, page 16. Pour donner une preuve inconteſtable que l'Aſtrologue Provençal a prédit la naiſſance miraculeuſe de Louis XIV, l'Auteur rapporte le Quatrain quatre-vingt-treizieme de la quatrieme Centurie ;

Un Serpent vû proche du lit Royal
Sera. Par nuit chiens n'abayeront.
Lors meſtr'en France un Prince tant Royal
Du Ciel venu tous les Princes verront.

[Il eſt conſtant, *dit-il*, qu'à même tems que Sa Majeſté vint au monde, il fut vû un petit ſerpenteau proche le lit de la Reine ; & comme la Reine avoit demeuré vingt-huit ans dans le mariage ſans avoir des enfans, on fit pluſieurs vœux & prieres à Dieu pour en avoir, ſi bien que par bonnes prieres Dieu nous donna par miracle Sa Majeſté, ainſi que notre Prophete a remarqué ci-deſſus, lorſqu'il dit : *Du Ciel venu tous les Princes verront.* Et pour plus grande preuve que Sa Majeſté nous a été donné comme par miracle, les hommes inſpirés de Dieu le nommerent à même tems qu'il vint au monde, Dieu-donné.]

Comme l'Auteur, dans ce petit Ouvrage prophétique, veut démontrer que Louis XIV. ſeroit un jour à la fois Roi de France & Empereur des Romains, il cite en preuve le ſixieme Quatrain de la cinquieme Centurie :

Au Roi Langur ſur le chef la main mettre,
Viendra prier pour la paix Italique,
A la main gauche viendra changer de ſceptre,
De Roi viendra Empereur pacifique.

Rien de plus facile à expliquer que cette prophétie. Le Roi, le Cardinal Mazarin & toute la Cour ayant ſéjourné quelque tems à Avignon, paſſeront en Italie, parce que le Turc doit attaquer Rome. Les Romains imploreront le ſecours du Roi, nommé auparavant à l'Empire. Il vaincra les Muſulmans, & l'Italie jouira d'une paix profonde. Que ſi l'on veut ſçavoir pourquoi Louis XIV. eſt ici nommé *Langur*, le Prophete Pariſien l'explique d'une maniere très-ſatisfaiſante. [Quiconque, *dit-il*, aura été à la Cour du Roi pendant qu'il étoit en bas âge, on auroit vû qu'il n'avoit pas demeuré tant ſoit peu de tems en quelque lieu, qu'il s'y ennuyoit. Et de fait, étant un jour à Saint Germain-en-Laye, un jour de Dimanche, le feu Roi & la Reine étant à Vêpres, & Sa Majeſté auſſi, les Vêpres ne furent pas commencées qu'il vouloit ſortir de l'Egliſe ; & pour obliger ſa mere nourrice de le ſortir hors de l'Egliſe, il diſoit : *Je me jetterai par terre.* C'eſt pour vous dire qu'en ſa jeuneſſe il ſe languiſſoit de tems en tems. C'eſt pourquoi l'Oracle le nomme *le Roi Langur.*] Ce conte & celui du *petit ſerpenteau* auroient merveilleuſement embelli les *Anecdotes du Regne de Louis XIV.* par M. de Voltaire.

Il y a néanmoins quelque choſe d'aſſez remarquable dans cet *Horoſcope Impérial*,

l'Auteur assure, pag. 8. que Louis XIV. *été donné pour renouveller la France de ouvelles constitutions, corriger les abus qui 'y commettent, & pour extirper les héré- es.* Ne sembleroit-il pas que l'Auteur a révû, & les Ordonnances que devoit faire ouis le Grand pour l'administration de a Justice, & la révocation de l'Edit de Nantes ? Ce n'est pas tout. Il prédit, pag. 4. le mariage du Roi avec Marie-Thé- ese d'Autriche, Infante d'Espagne; & qui lus est, il ajoute que ce mariage se con- luroit par l'entremise du Cardinal Ma- arin, & que la paix entre les deux Cou- onnes seroit le fruit de cette alliance. Il e fonde sur le quarante-neuvieme Sixain le l'onzieme Centurie :

'enus & Sol, Jupiter & Mercure
lugmenteront le genre de nature.
'rande alliance en France se fera,
t du Midi la sangsue de même.
e feu éteint par ce remede extrême
n terre ferme Olivier plantera.

Après avoir raisonné sur cette prophé- ie, & fait observer, que par *la sangsue lu Midi, il faut entendre les Rois d'Espa- ne, qui ont sucé de leurs voisins la plus rande partie des Terres & Principautés u'ils occupent*, l'Auteur conclut ainsi : [Nous inférons de-là, comme Sa Ma-

jeſté ſera marié avec la Fille d'Eſpagne par l'entremiſe d'un ami ; quand je dirois que ce ſera par l'entremiſe de M. le Cardinal, je crois que je ne me tromperai point. On a beau dire, le Cardinal s'en va : il eſt vrai, il s'en va ; ce n'eſt pas à dire qu'il ne gouverne toujours, & tout ainſi qu'il faiſoit l'autre fois : ſon génie étant auprès du Roi, je vous laiſſe à penſer qu'eſt-ce qu'il ne fera pas à ſon aveu.] Il faut avouer qu'il n'y a rien d'obſcur, rien d'équivoque ; & parmi le grand nombre de Viſionnaires, qui ſe ſont aviſés de percer dans l'avenir, notre Auteur eſt peut-être celui qui a le mieux rencontré, du moins dans ces deux occaſions : car par tout ailleurs, il ne paroît gueres plus clairvoyant que l'étoit le Miniſtre Jurieu. Il dit, par exemple, que le Cardinal Mazarin *parviendroit à la Monarchie Chrétienne*, & qu'il périroit enſuite comme Jules-Ceſar : que Paris devoit être bientôt ſaccagé & ruiné de fond en comble, & que Meſſieurs du Parlement, déſignés par Noſtradamus ſous le nom de *Rouges ſectes*, ſeroient preſque tous enveloppés dans cette affreuſe déſolation. Il réſulte de tout ceci, que le prétendu Prophete, en débitant beaucoup de menſonges, a dit par hazard deux ou trois fois la vérité. Au reſte, l'Auteur ſigne I. M. à la fin d'une eſpece d'Epître dédicatoire, *A*

Meſſieurs les Prévôts des Marchands & Echevins de Paris.

Addition à l'article de l'Anti-Garaſſe. (*a*)

M. l'Abbé Joly, Littérateur très-habile, a eu la bonté de me fournir des obſervations ſur l'Auteur de l'Anti-Garaſſe; & je les mets ici comme un ſupplément curieux à l'article que j'en ai donné.

[L'Auteur des *Nouveaux Mémoires* parle d'un Exemplaire de l'*Anti-Garaſſe*, qui a été tiré de la Bibliothéque de Pierre de Villars, Archevêque de Vienne, ſur le premier feuillet duquel ce ſçavant Prélat a écrit de ſa propre main : *compoſé par Nicolas Paſquier, Sieur de Minxe, Maître des Requêtes.* La note de M. de Villars eſt fauſſe. La *défenſe pour Etienne Paſquier* (ou l'Anti-Garaſſe) eſt d'*Antoine Remy*, Avocat au Parlement de Paris. Voici deux Lettres Anecdotes ſur ce ſujet; la premiere eſt de M. Froger, Curé de Saint Nicolas du Chardonnet, au P. Garaſſe; la ſeconde, de Remy, au même P. Garaſſe.

Lettre de M. Froger au P. Garaſſe.

» Monſieur & vénérable Pere *en noſtre Seigneur Jeſus, qui vous ſoit toujours Jeſus.*

(*a*) Tom. III. pag. 218.

» Il eſt arrivé qu'en ma Paroiſſe de S.
» Nicolas, eſt malade depuis long-tems
» un fort habile homme, Avocat en la
» Cour, & Précepteur des enfans de M.
» Paſquier de Buſſy, Auditeur des Comp-
» tes, & demeure encore allité de pré-
» ſent au logis du feu Sieur, qui touché
» de repentance de cœur, & intérieure-
» ment, par la grace de Dieu, & perſuadé
» par nous, ſon Curé quoiqu'indigne, de
» vous ſatisfaire, ainſi que je lui fis pro-
» teſter le jour de ſa Communion Viati-
» que, en préſence de trois de mes Eccléſ-
» ſiaſtiques, & entre nous à voix baſſe.
» Aujourd'hui qu'il ſe porte mieux, Dieu
» merci, vous écrit & proteſte, avec
» ingénue reconnoiſſance de ſon meffaict,
» de vous faire telle ſatisfaction qu'il vous
» plaira équitablement, pour avoir écrit
» contre vous & Meſſieurs de votre Com-
» pagnie outrageuſement, pour complaire
» au défunt, à qui Dieu faſſe merci, & à
» tous autres, plus que par deſſein, & par
» aucune mauvaiſe délibération de volonté
» qu'il vous portât. Je vous prie donc d'a-
» gréer cet effort généreux de Chrétien,
» qu'il vous témoigne par ſa Lettre, &
» *corripias in miſericordiâ & increpes.* Vous
» le conſolerez, & moi auſſi, en cas qu'il
» vous plaiſe de le traiter libéralement,
» *& omne debitum dimittes ei, pro quo rogo*
» *ego, conſervus tuus, & fratrum tuorum.*

» *habentium teſtimonium Jeſu.* En ce même » notre Jeſus, je ſuis & ſerai, s'il vous » plaît, votre très-bien acquis & vil » ſerviteur, *George Froger.*

Lettre d'Antoine Remy au Pere Garaſſe.

» Mon Réverend Pere,

» Encore que je n'aye jamais eu » l'honneur de vous parler, je vous prie » de ne rejetter ces lignes. Vous ſçavez ce » qui s'eſt paſſé touchant le Livre de la » *Défenſe de Meſſieurs les Paſquiers*, où je » confeſſe avoir écrit peu de choſes bon- » nes, & beaucoup de mauvaiſes; mais » je vous prie de croire que cela n'eſt » venu de mon premier ſentiment. Je con- » nois trop votre mérite, votre vertu, » & votre doctrine; j'ai été forcé & » ſollicité par ceux qui ne voulant re- » muer les mains, ſe ſont voulu ſervir des » miennes (*a*). Au reſte, je vous ſup- » plie d'étouffer tous les reſſentimens que » vous en pourriez avoir contre moi, » pour l'amour de Dieu, & de celui dont » vous portez le nom, lequel en ſa mort

(*a*) M. de la Monnoye avoit donc rencontré bien juſte, en diſant, comme je l'ai remarqué à la page 216. que les fils de Paſquier emprunterent le ſecours de quelque bonne plume, pour venger la mémoire de leur pere.

» nous a montré le chemin de pardonner
» les injures. Je vous écris ces mots étant
» au lit malade, & ayant reçu l'Extrême-
» Onction; faites-moi ſçavoir la ſatis-
» faction que vous déſirez de moi, en
» ce que je puis vous avoir offenſé par
» écrit ou par la voix. Si votre modeſtie
» religieuſe mépriſe ces choſes-là, comme
» je crois, je vous promets que la ſatisfac-
» tion que je vous dois rejaillira ſur le
» général de votre Ordre, au lieu du par-
» ticulier qui eſt offenſé, & que je ferai;
» ſi Dieu me fait la grace de relever de
» cette maladie, une Apologie pour la
» défenſe des Peres Jéſuites, où vous
» verrez quel eſt mon intérieur & ma
» créance. Je vous prie donc de me faire
» ſçavoir votre volonté, & adreſſer votre
» Lettre à M. de S. Nicolas du Chardon-
» net, lequel vous témoignera que j'aſ-
» pire au bonheur de votre amitié, & que
» je ne veux vivre qu'en qualité de votre
» très-humble ſerviteur, *Antoine Remy*.

Ces deux Lettres ſont tirées d'un manuſcrit du P. Garaſſe, dont j'ai parlé dans mes Remarques ſur le Dictionnaire de Bayle, à l'article de ce Jéſuite, pag. 584. col. 2. n°. 8. du Catalogue de ſes Ouvrages, & qui a pour titre: *Récit au vrai des perſécutions ſoulevées contre les Peres de la Compagnie de Jeſus dans la*

Ville de Paris, les années 1624. 1625. & 1626. fait par le R. P. Garaſſe, qui en ſouffrit une bonne partie. Comme ce qui ſuit immédiatement ces deux Lettres dans le manuſcrit, contient une anecdote aſſez curieuſe ſur l'Auteur de l'*Anti-Coton*, je la rapporterai dans les termes du P. Garaſſe.

» Je lui fis réponſe, *dit-il*, que pour » ce qui me touchoit, je ne me ſentois » aucunement offenſé de ſes paroles, & » qu'il n'avoit aucun ſujet de me deman- » der pardon, lequel néanmoins je lui » octroyois très-volontiers, & que je le » déchargeois, autant qu'il étoit en moi, » de toutes les peines qu'il avoit encou- » rues; mais que pour ce qui touchoit » la réputation de notre Compagnie, & » la mémoire du feu P. Coton, il étoit » obligé en conſcience de faire paroître à » tout le monde un déſaveu public, & » qu'il ſe ſouvint de l'Auteur de l'*Anti-* » *Coton*, lequel étant rentré en ſoi-même, » ſe fit Chartreux, en ſatisfaction de ſes » offenſes, où il perſévére encore aujour- » d'hui. » (en 1626.)

Il y a dans ce même manuſcrit beaucoup d'autres Anecdotes ſur l'Auteur de la *Défenſe pour Etienne Paſquier*, que je ſupprime pour ne pas trop allonger ces Obſervations.

Je prendrai cette occaſion de remercier l'Auteur des *Nouveaux Mémoires*

de l'éloge qu'il a bien voulu faire ici & ailleurs de mes Remarques ſur Bayle. J'ai beaucoup de choſes à ajouter à cet Ouvrage, & particuliérement à l'article du Pere Garaſſe. L'article des *Mémoires de Littérature* que j'examine ici, ne me ſera pas d'un médiocre ſecours.]

Addition au Recueil des particularités Hiſtoriques & Littéraires. (*a*)

Le Sonnet intitulé : *Apoſtrophe à l'Eſpagnol*, eſt de M. de la Monnoye. Comme le Sieur Mignon, quoi qu'il le connût, ne donna point la Médaille qu'il avoit promiſe, M. de la Monnoye fit cet autre Sonnet ſur les mêmes rimes :

Quoi donc ! après vous être étalé comme un *Pan*,
Mignon, vous nous payez en argent de *Guenuche*.
Ah ! plutôt que paſſer pour enfant de *Satan*,
Vous deviez mettre en gage & camail & *Peluche*.

J'ai fait rage de courre, & n'ai point pris le *Fan* ;
Je me ſuis englué, voulant piller la *Ruche*.
Pâques n'eſt plus pour moi le plus beau jour de *L'an*,
Puiſqu'on y fruſtre ainſi mon appétit d' *Autruche*.

J'ai crû de bonne foi que le Prix m'étoit *Hoc* ;
Et je vous préparois force éloges en *Troc*,
Ne pouvant pas prévoir que vous me feriez *Niche*.

(*a*) Tom. VI. pag. 348.

D'abord, pour vous flatter, j'aurois commencé *Par . . .*
Mais chut : ce beau deſſein, *Mignon*, demeure en *Friche* ;
Et l'on ſçait bien pourquoi, ſans que j'ajoute *Car*.

Ce Sonnet eſt tiré d'une Lettre de M. de la Monnoye à M. l'Abbé Nicaiſe, du 28. Mars 1682. Le ſieur Mignon connoiſſoit l'Auteur du Sonnet, comme je l'ai dit ; mais il vouloit rendre le Roi juge des piéces qui avoient concouru.

» Je me faiſois un grand plaiſir, dit » M. de la Monnoye, en cas que j'euſſe » emporté la Médaille, de la propoſer » de nouveau, ſuivant les conditions que » je vous avois marquées. »

¶ Louis XIV. étoit un jour en converſation ſérieuſe ſur le ſujet de l'Académie Françoiſe, & il adreſſoit la parole à Meſſieurs de Dangeau & à M. Roſe, Sécrétaire du cabinet, en préſence de pluſieurs perſonnes. Le Duc de Saint Aignan entra ; & le Roi ayant dit d'abord, voici encore un Académicien, lui demanda s'il n'avoit pas retenu un Sonnet dont on venoit de lui parler avec de grands éloges. Le Duc qui paſſoit pour un prodige de mémoire, répondit que non ; je ſuis étonné, reprit Louis XIV. que vous ne le ſçachiez point par cœur après l'avoir en-

tendu une fois. Sire, repartit M. de Saint Aignan, le ſujet en eſt ſi grand & ſi relevé, & l'on en a tant fait avec beaucoup de raiſon à la louange de Votre Majeſté, que l'un fait oublier l'autre. Le Roi répliqua en ſouriant, faites-m'en un, puiſque vous ne ſçavez pas celui que je vous demande. M. Roſe préſenta au Duc des bouts-rimés : il jetta ſeulement les yeux deſſus ; & ſans ſortir du cabinet de Sa Majeſté, il vint à bout du Sonnet ſuivant, preſqu'en auſſi peu de tems qu'il lui en fallut pour l'écrire.

D'un Roi cent fois plus grand que le fameux *Ceſar*,
Qui paſſe de bien loin Alexandre & *Pompée*
On va voir aujourd'hui l'eſpérance *Trompée* :
Car ſi je réuſſis, ce n'eſt que par *Hazard*

Il ſeroit le vainqueur du Tartare & du *Czar*,
Qui veut lui réſiſter, voit ſa valeur *Dupée*
Il chérit plus l'honneur, qu'un Enfant ſa *Poupée*,
Contre lui le plus brave eſt froid comme un *Puiſſant*.

Son mérite eſt encor plus grand que ſa *Couronne*,
De peur de ſes Edits nul ne ſe *Débouronne*.
Eût on toujours vêcu de Truffe & d' *Artichaud*

Son Ame de la gloire eſt avide & *Gloutonne*,
Et jamais pour gronder nul mutin ne *Bourdonne*
Eût-il plus embraſé que le feu d'un *Réchaud*

Toute la Cour ayant admiré une faci-

lité ſi extraordinaire, M. Péliſſon & M. Roſe furent du même ſentiment, que plus les rimes qu'on donnoit à remplir étoient communes & faciles, plus le ſonnet étoit mal-aiſé. On voulut en faire l'épreuve; & le lendemain, lorſque le Duc de Saint Aignan rentroit chez lui, il y trouva d'autres bouts-rimés, & compoſa un ſecond Sonnet ſur la même matiere, auſſi promptement qu'il avoit enfanté le premier.

Un Roi grand & *Magnanime*,
Qu'admire tout l' *Univers*,
Et dont l'eſprit eſt *Sublime*,
Veut que je faſſe des *Vers*.

Je vais perdre ſon *Eſtime*;
J'écrirai tout de *Travers*:
Car je ſuis bien las de *Rime*,
Et j'ai mille ſoins *Divers*.

Pourtant n'écoutons *Perſonne*;
Puiſque ce grand Roi l'*Ordonne*,
Il faut en venir à *Bout*.

Travaillons ſans *Répugnance*:
Une prompte *Obéiſſance*
Nous met à couvert de *Tout*.

¶ Pendant le ſéjour que firent à Bourdeaux Philippe V. & les Princes de France, Dom Joſeph Fernandez de Velaſco,

Connétable de Caſtille (*a*) & Ambaſſadeur Extraordinaire d'Eſpagne, arriva dans cette Ville le 1. Janvier 1701. avec un ſuperbe cortége, pluſieurs grands Seigneurs de ſes parens, & plus de vingt Gentils-hommes. Il demanda à ſaluer le Roi Catholique, comme Ambaſſadeur de la Junte; mais M. des Granges (*b*) lui fit entendre qu'on n'étoit jamais Ambaſſadeur auprès de ſon Maître. Le lendemain il eut audience du nouveau Roi, & lui dit que ſes *Sujets l'attendoient en Eſpagne, avec la même impatience qu'ont les Ames de ſortir du Purgatoire pour aller en Paradis.*

Le voyage des Princes donna lieu à cette jolie Lettre du Comte de Grammont au Duc de Berry.

» Monſeigneur, les grandes douleurs » ſont muettes : ainſi je n'ai pû vous mar» quer plutôt l'affliction que j'ai de votre » départ ; mais la Philoſophie, comme » vous ſçavez, Monſeigneur, eſt d'un » grand ſecours dans les extrémités. Elle » m'a un peu remis, & je prends la liberté » de vous écrire pour vous apprendre, car » je ne ſçai pas flatter, que tous ceux qui » ſont ici ne vous regrettent pas tant que » le Comte de Grammont. Le peu de

(*a*) Ce Seigneur étoit le quatorzieme Connétable de ſa Maiſon.

(*b*) Maître des Cérémonies.

» gibier qui reſte dans les lieux où vous
» aviez coutume de chaſſer, regarde vo-
» tre abſence comme une bénédiction,
» & ce ne ſont que feux de joie parmi les
» perdrix de la plaine. Le Roi ne ſçau-
» roit plus monter à cheval, ſans être ac-
» cablé d'une foule de liévres & de lapins,
» qui lui préſentent des Requêtes contre
» vous. Un petit lapereau eſtropié d'un
» pied de derriere ſe mit à genoux pour
» demander juſtice de toute ſa famille que
» vous aviez tuée dans un jour : je ne le ſçai
» que par un bruit commun ; mais voici ce
» que je ſçai par moi-même. Je me pro-
» menois l'autre jour dans le Parc, ſelon
» ma coutume, rêvant à toutes les quali-
» tés qui vous rendent aimable. Quoi,
» dis-je, ce jeune Prince qui a tant d'eſ-
» prit, tant de bonté pour moi, tant de
» tendreſſe pour ſes Gouverneurs, & tant
» de goût pour l'étude, ſera donc abſent
» pendant trois ou quatre mois ! c'eſt
» le moyen d'en mourir. Au contraire,
» c'eſt le moyen de vivre, me dit un phai-
» ſan blanc comme neigne, qui m'a-
» borda dans le moment. Quoi, lui dis-je,
» qui vous a s'il vous plaît appris à parler ?
» le gros perroquet de Mlle d'Heudicourt,
» me répondit-il, qui étoit de mes amis.
» Et d'où vient que vous êtes blanc, lui
» dis-je ? c'eſt que je porte le deuil d'un
» frere que le Prince dont vous parlez tua

» quelque tems avant ſon départ. Vous
» ſçavez, pourſuivit-il, que la volaille ne
» porte point d'autre deuil, & que tous
» les Cignes ont fait vœu de le porter, &
» de chanter en mourant. Voilà, lui dis-je,
» de beaux contes ; mais que ſouhaitez-
» vous de moi ? Je voudrois, me dit-il,
» que comme vous aimez à rendre juſtice,
» & que le Roi vous écoute avec bonté,
» vous euſſiez celle de le ſupplier très-hum-
» blement de donner quelques Royaumes
» à Monſeigneur le Duc de Berry, où il
» pût depuis le matin juſqu'au ſoir tuer des
» phaiſans, ſes ſujets, pour laiſſer ici en
» repos ceux de ſon grand-pere. Voilà,
» Monſeigneur, la commiſſion que m'a
» donnée ce pauvre phaiſan blanc du parc
» de Verſailles ; voyez ſi vous voulez que
» je m'en charge : attendant vos ordres, je
» ſuis avec un profond reſpect, Monſei-
» gneur, votre, &c.

§ Adrien de Montluc, Comte de Cramail, eſt Auteur d'un très-mauvais Livre, intitulé *les Jeux de l'Inconnu*, dont il y a eu pluſieurs Editions. Le III. Chapitre commence ainſi : [Le Courtiſan groteſque ſortit un jour *intercalaire* du Palais *de la bouche*, vêtu de verd *de gris* ; il avoit un chapeau *de fleurs*, un manteau *de cheminée* doublé de la friſe *d'une colomne*, un rabat *de jeu de paulme*, une chemiſe *de baſtion*, un pourpoint de treillis *de pri-*

son, les manches *de gens de pied*, les chauſſes à bande *de violon*, les canons *de batterie*, les bas *de mulet*, les ſouliers à meule *de moulin*. Tout le reſte du Chapitre eſt dans le même goût; & c'eſt apparemment ſur un ſi beau modele qu'on nous donna en 1752. la très-ridicule Brochure, qui a pour titre : *Hiſtoire de Camouflet, Souverain Potentat de l'Empire d'Equivopolis, in-12. pag. 66.* avec ce vers au frontiſpice :

L'amour & la vertu ſont les droits des Héros.
Zaïde op.

Voici le début. Le Prince Camouflet étoit un Roi *de Trefle*, dans un vaſte pays *de Cocagne*, ſous un beau Ciel *de lit baſſiné*. Il regnoit ſur d'excellens ſujets *d'Anatomie*; il les aimoit & ne ſongeoit qu'à ſoutenir ſon intérêt *au denier quatre* .... Il avoit une belle figure *de Réthorique*, & un port *de Mer* majeſtueux. Il n'étoit ni petit *Collet*, ni grand *Mogol*; ſa tête *d'épingle* étoit bien poſée ſur ſon cou *de tonnerre*: il avoit une noble face *de Théâtre*, & une jolie bouche *du Danube*..... Il étoit iſſu d'une illuſtre maiſon *de campagne* alliée aux plus riches *métaux*. Il avoit une grand' mere *Italienne*, un pere *noir*, une mere-*goute*, une tante *d'armée*, deux ſœurs *collettes*, trois freres *prêcheurs*, &

quatre couſins *piquans*, &c. C'en eſt aſſez pour donner quelque idée du ton de bonne plaiſanterie qui regne dans tout l'Ouvrage.

Au reſte, ſi j'attribue au Comte de Cramail *les Jeux de l'Inconnu*, j'ai pour garant le Cardinal de Retz, qui dans le 1. vol. de ſes *Mémoires*, pag. 45. fait dire au Comte, engagé dans une intrigue contre le Cardinal de Richelieu, & en faveur de M. le Comte de Soiſſons : » Laiſſez-moi huit jours ; je vous parlerai après » plus déciſivement, & j'eſpere que je ferai » voir au Cardinal que je ſuis bon à autre » choſe qu'à faire les Jeux de l'Inconnu. » Vous remarquerez, s'il vous plaît, *ajoute le Cardinal de Retz*, que ces Jeux » de l'Inconnu étoient un Livre, à la » vérité très-mal fait, que le Comte de » Cramail avoit mis au jour, & duquel le » Cardinal de Richelieu s'étoit fort moqué. «

Le XIV. Chapitre de ces *Jeux*, intitulé *la Blancque*, eſt rempli d'obſcénités, & ſe trouve encore à la ſuite de l'*Hiſtoire du Temps, ou Relation du Royaume de Coqueterie*, par M. l'Abbé d'Aubignac, *in*-12. Paris & Lyon 1655.

¶ Un Récollet de la Province de Lyon, qui ne s'eſt déſigné que par ces Lettres, Z. D. V. R. fit imprimer en 1659. des *Eſſais de Méditations Poëtiques ſur la*

Passion, Mort & Résurrection de N. S. J. C. in-8°. d'environ 380. pag. dédié à Camille de Neufville, Archevêque & Comte de Lyon. L'Auteur choisit des textes de l'Ecriture convenables au sujet, & il les paraphrase à sa maniere. Je vais en transcrire quelques morceaux, qui sont assez dans le goût du fameux Poëme de la Magdelaine.

(a) *Maria autem stabat ad monumentum foris, plorans.* Joan 20. ℣. 11.

A LA MAGDELAINE.

Alors que chez Simon, de ton ame de glace
Un Soleil éternel devenant le vainqueur,
Tes yeux, les beaux témoins de ta douce langueur,
Epanchoient mille pleurs sur ton aimable face.
Ces gouttes, dont la chûte arrosoit chaque place,
Marquoient assurément par leur vive liqueur,
L'Aurore qui levoit au milieu de ton cœur,
Afin d'y commencer le beau jour de la Grace.
Mais les pleurs que tu rends auprès du Monument,
N'y trouvant plus le corps de ton céleste Amant,
Qui vient d'abandonner cette demeure noire;
Sont une autre rosée, où ce divin Soleil
Fait voir à son réveil,
Qu'il commence ici-bas le grand jour de sa gloire.

(a) Essais de Méditat. pag. 371.

Sur le même ſujet.

Ce feu, qui de ton cœur eſt l'aimable ſéjour,
Pour cet objet divin t'a bien cauſé d'allarmes ;
Pénitente ſacrée ; & tes yeux pleins de charmes
Deux fois par mille pleurs l'ont fait paroître au jour.
L'une, quand par un ſaint & généreux retour,
Aux pieds de leur Vainqueur ils rendirent les armes ;
L'autre, quand il mourut ; & chaque fois ces larmes,
A le trouver ou perdre, ont montré ton amour.

Mais que cherche ton Ame ? Apprends cette maxime :
Etant mieux en Jeſus qu'en ton cœur qu'elle anime,
Que pour le rencontrer triomphant du trépas,
L'amour ſacré l'invite à te chercher toi-même.
Tu trouveras en toi le beau ſujet qu'elle aime,
Puiſque ton ame & lui ne ſe ſéparent pas.

Dum ergo fleret. Joan. 20. ℣. 11.

A LA MAGDELAINE.

Les Prés ont moins d'éclat dans leurs riches couleurs,
Les Cieux ſont moins parés des Etoiles brillantes ;
Que n'eſt ce beau viſage où tes aimables pleurs

Font cent perles roulantes :
L'ardent feu de l'amour conſommeroit ton cœur,
S'il n'étoit tempéré d'une telle liqueur.

Dicit ei : Domine, ſi tu ſuſtuliſti eum. Joan. 20. ℣. 15.

A LA MAGDELAINE.

Vous l'appellez Seigneur d'un ſurnom magnifique :
Songez-vous, Magdelaine, à votre extraction ?
Ce titre plein d'honneur & de ſoumiſſion
N'eſt pas propre à nommer un pauvre homme Ruſtique.
Seroit-ce point l'Amour, dont la fleche vous pique,
Et porte votre cœur à tant de paſſion,
Que ſans avoir égard à la condition,
Vous traitez de reſpect un chétif Méchanique ?
Mais vous avez raiſon, puiſque vous ſoupçonnez
Qu'il vous ait enlevé celui que vous tenez
Pour votre Souverain, votre Amour, votre Maître:
Car qui poſſede un Dieu, peut bien ſe contenter ;
Puiſqu'ayant avec lui tout le bien qui peut être,
Il eſt ſi grand Seigneur, qu'il ne peut augmenter.

Le mélange puérile, & même indécent, que fait ce bon Religieux des termes de dévotion & de galanterie, ne doit pas ſurprendre. La plûpart des Ecrivains myſtiques & des Prédicateurs ſe ſont bri-

tés contre cet écueil, ſurtout quand ils ont parlé de la Magdelaine, toujours confondue par eux avec la péchereſſe de l'Evangile. Les antithèſes d'Amante ſacrée & de céleſte Amant leur ont fourni une ſource intariſſable de penſées & d'expreſſions ſi peu meſurées, qu'on croit voir les plus vives peintures de l'Amour profane, qui eſt l'ame de tous les Romans. Chacun ſçait juſqu'à quel point l'Auteur de *la Chriſtiade* s'eſt oublié à cet égard. Mais n'attribuons qu'aux ſaillies & aux emportemens d'une imagination méridionale, tout ce qu'il a dit au ſujet de la Magdelaine, & ne le ſoupçonnons pas d'avoir eu des intentions ſiniſtres, que démentent ſon caractere, ſa conduite, & ſa maniere de penſer.

ARTICLE II.

Eclairciſſemens ſur l'Article de Bayle.

DEs Amateurs de la Littérature, à qui je ne pourrois témoigner aſſez ma juſte reconnoiſſance, ont bien voulu concourir à la perfection de ce Recueil ; & voici des remarques curieuſes qu'une perſonne très-diſtinguée par ſon mérite & par ſa naiſſance a eu la bonté de me communiquer.

[Dans l'article XXV. de votre premier volume, vous parlez de la diſpute de Bayle & de Jurieu, & des prétendus amours du Philoſophe avec la femme du Miniſtre de Roterdam. L'origine de la haine de Jurieu vient d'une autre cauſe. Elle eſt indiquée en deux mots dans la vie de Bayle par M. des Maizeaux; & cela eſt relatif à ce que j'ai appris de feu mon pere, qui avoit fait toute la guerre en 1700. en Hollande, & qui avoit vû Bayle pluſieurs fois. Un jour étant chez lui, le diſcours tomba ſur Jurieu; & mon pere lui ayant témoigné qu'il paroiſſoit ſingulier qu'après avoir loué Jurieu dans pluſieurs Ouvrages, tout-à-coup il ſe fût élevé entr'eux une diviſion ſi éclatante, qu'il étoit fâcheux à un homme de ſa réputation de chanter la palinodie; Bayle lui répondit qu'il n'avoit jamais été étroitement lié avec Jurieu, qu'ils vivoient honnêtement, & ſans ſe communiquer les divers objets de leurs travaux; que *l'Hiſtoire du Calviniſme* de Maimbourg ayant vû le jour, tous deux travaillerent à la réfuter. Leurs réponſes parurent. Celle de Jurieu paſſa en France, & le ſtyle furieux de cet Ecrivain fit que l'on crut au Conſeil & dans le Clergé, qu'elle ne feroit aucune impreſſion. Bayle publia ſa *Critique générale de l'Hiſtoire du Calviniſme.* L'agrément infini qui y regne fut cauſe que l'on ſévit contre le livre: ô

le fit brûler ; & M. Jurieu, diſoit Bayle, n'a jamais pû me pardonner cette diſtinction qu'on avoit faite de lui à moi. L'amour-propre fanatique ne connoît que la vengeance quand il eſt bleſſé ; & tel fut le principe des perſécutions qu'eſſuya Bayle dans la ſuite.

Une particularité de Bayle, que vous n'avez peut-être jamais oui-dire, c'eſt, Monſieur, que ce grand génie ne pouvoit réſiſter à l'envie de voir des Baladins de place. Dès qu'il y en avoit à la Haye ou à Roterdam, car je ne me ſouviens plus où il habitoit, il s'affubloit de ſon manteau, y couroit comme un enfant, & ne quittoit jamais le ſpectacle que le dernier. Tant il eſt vrai que l'humanité ne perd jamais ſes droits, & que l'homme le plus ſupérieur aux autres s'en rapproche toujours par quelque foibleſſe ou par quelque ridicule !]

M. du Verdier de la Spviniere, homme de beaucoup d'eſprit, & membre de pluſieurs Académies, m'a fait auſſi l'honneur de réfuter ce que j'ai dit d'après un célébre Académicien touchant les amours de Bayle & de Madame Jurieu. Je ſouſcris volontiers à la juſteſſe & à la ſolidité de ſes remarques, & j'avois déja ſuffiſamment inſinué ce que je penſois de cette anecdote prétendue, en formant une objection aſſez ſpécieuſe contre le récit de

M.

M. l'Abbé d'Olivet. Quoiqu'il en ſoit, M. de la Soviniere voudra bien me rendre cette juſtice de croire que je ne lui ſçai point mauvais gré *de la petite ſortie qu'il a faite ſur moi*, pour la défenſe de M. Bayle & de Madame Jurieu. Si quelque choſe a dû me faire de la peine dans ſa Lettre que je reproduis ici, parce qu'elle eſt également ſpirituelle & bien écrite, ce ſont les éloges flatteurs qu'il daigne me prodiguer, & que je reconnois ne devoir uniquement qu'à ſa politeſſe.

Lettre Apologétique (a) de M. de la Soviniere à l'Auteur des Nouveaux Mémoires, ſur ce que ce dernier a publié des amours de Bayle & de Madame Jurieu.

Monſieur, les Nouveaux Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Littérature, que vous venez de donner au Public, ſeront inconteſtablement mis dans le nombre des Livres les plus inſtructifs & les plus amuſans. Je les ai lûs avec une ſatisfaction que je ne ſçaurois trop vous exprimer. J'aime beaucoup à voir paſſer l'érudition dans les mains d'un homme du monde, qui joint à la politeſſe de l'expreſſion un certain tour aiſé de penſées, qui prend toujours agréablement ſur l'eſ-

(a) Premier Décembre 1749.

prit, en intéreſſant le cœur. Un Pédant peut nous inſtruire ; mais il nous plaît rarement. Toujours guindé, ſans eſſor & ſans facilité, il n'atteint gueres ce que demande l'élégant Horace, qui tout enſemble Poëte, Philoſophe & Courtiſan, dit avec ſes graces ordinaires :

Omne tulit punctum, qui miſcuit utile dulci,
Lectorem delectando, pariterque monendo.

Je ne ſçais s'il ne parloit point de votre Livre.

Croiriez-vous, Monſieur, qu'après des éloges ſi juſtement mérités, je duſſe vous faire un procès ſur ce que vous avez ſi complaiſamment publié des amours de Bayle & de Madame Jurieu ? Je ne ſçaurois vous paſſer ce trait-là ; & il faut que vous ayez la courtoiſie de me pardonner la petite ſortie que je vais faire ſur vous, pour les défendre.

Je ſuis fâché, Monſieur, de vous voir attaquer la réputation de deux perſonnages célebres, auxquels juſqu'à préſent on n'avoit rien reproché dans ce goût-là. Le commerce d'eſprit, quand il exigeroit des aſſiduités & des entrevûes auſſi fréquentes que l'amour, devroit avoir quelque privilege, ſurtout lorſque les yeux les plus clairvoyans n'y peuvent rien démêler qui ait le moindre rapport à celui des ſens.

Bayle n'étoit gueres fait pour l'amour. Avec plus d'une couche du mauvais vernis de l'Ecole, dont on peut dire qu'il n'étoit jamais ſorti, il eût eu peine à jouer le rôle de *galant* auprès d'une femme d'eſprit, qui n'auroit pas manqué de tourner ſes tendres ſyllogiſmes en ridicule, s'il eût voulu *démonſtrativement* lui prouver ſon amour avec toutes les forces de ſa dialectique. D'ailleurs on a toujours reſpecté la conduite de Madame Jurieu, & il ſeroit à ſouhaiter qu'on n'eût pas eu plus de reproches à lui faire du côté de l'héréſie.

Convenez de bonne foi, Monſieur, que c'eſt une opinion fort nouvelle que celle que vous accréditez aujourd'hui ſur le compte de deux perſonnes, dont les mœurs n'avoient jamais été ſuſpectées. J'ai regret que ce ſoit par vous qu'elle s'introduiſe dans le monde; elle ne manquera pas de faire fortune avec les graces dont vous l'avez parée: aux trois quarts & demi des gens, il ne faut que de légeres probabilités pour établir des certitudes.

Ce n'eſt pas, Monſieur, que je prétende épargner à M. Jurieu certaines diſgraces dont les titres de Docteur & de Miniſtre n'exemptent pas; ce n'eſt pas non plus que le regardant comme Prophete, (*a*) je ne penſe qu'il eût dû pré-

(*a*) Voyez l'Hiſtoire du Miniſtre Jurieu.

voir & prévenir un coup ſi fatal à ſon honneur ; mais enfin, c'eſt que je ne vois rien qui tende le moins du monde à prouver que celui-ci fût ce que vous inférez qu'il étoit, d'après M. de Beringhen.

Bayle, avec tout l'eſprit imaginable, & la plus vaſte érudition que mortel pût jamais acquérir, devoit être un homme fort *gauche* dans le monde poli : ce n'étoit pas ſon élément ; & je crois qu'il ſe démêloit fort mal d'avec les femmes, qui en ſont inconteſtablement la meilleure & la plus aimable partie. Il eſt ſubtil dans tout ce qu'il dit & dans tout ce qu'il écrit, j'en conviens ; mais il lui manquera toujours un certain tour galant, un certain fond d'urbanité, qui ne ſe puiſe pas dans le pays des Syllogiſmes ; & quelque délicates que ſoient les Lettres qu'il eut l'honneur d'écrire à la Reine de Suede, qui lui intenta peut-être un mauvais procès, (*a*) on n'y remarquera point ces touches gracieuſes, cette dignité, ce ton, ce vernis d'homme de Cour, que Buſſi-Rabutin n'eût pas manqué d'y répandre. Dans les Lettres du Philoſophe il y a du Sophiſme ; le Courtiſan n'y eût fait parler que la Nature & les Graces.

Hélas ! Monſieur, juſqu'à ce jour on

(*a*) Voyez la vie de ce Sçavant, par M. des Maizeaux.

avoit conſtamment regardé Bayle comme irréprochable en ſes mœurs : il y a même eu des gens qui ont pouſſé la bonne opinion qu'ils avoient de lui, juſqu'à ſe perſuader qu'il avoit conſervé ſa premiere innocence à certains égards ; & vous l'en dégradez d'un ſeul mot.

Elevé dans les cris de l'école, ſérieuſement occupé des Sciences les plus épineuſes dès ſa plus tendre jeuneſſe, relegué par état au fond d'un cabinet dont il ne ſortoit gueres ; ſi ce Sçavant acquit de grandes connoiſſances du côté de l'eſprit, il n'y en contracta vraiſemblablement pas les bonnes graces du corps, qui ſont ordinairement *des Lettres de change* pour un homme qui veut *faire le galant* : je crois en avoir aſſez dit pour prouver qu'il ne l'étoit pas.

Quant au reproche qu'on lui fait d'avoir répandu quelques obſcénités dans ſon Dictionnaire Hiſtorique & Critique, je l'abandonne ; & il eſt certain qu'il y en a qui feroient pour le moins ſoupçonner qu'il n'avoit pas l'imagination fort pure, ſi pour le fond des choſes il étoit auſſi innocent qu'on a de raiſons de le croire ; mais cela prenoit-il ſur le cœur ?

Hiſtorien trop fidéle, Compilateur trop exact, il copioit ſouvent mot pour mot ce qu'il auroit dû mettre à l'écart, ou couvrir d'un voile ; & c'eſt juſtement

ce qui prouve qu'il n'étoit ni poli, ni galant, mais qu'il étoit trop naïf. Eh ! plût à Dieu qu'on le pût auſſi facilement juſtifier ſur ſa foi.

Au ſurplus, Monſieur, quand vous auriez des preuves inconteſtables que le commerce de Bayle & de Madame Jurien n'étoit pas innocent, pourquoi vous plairiez-vous à leur enlever une gloire dont ils auroient paiſiblement joui, peut-être juſqu'à la conſommation des ſiécles ?

Je ne crois pas qu'on doive être fort obligé à des recherches cruellement curieuſes qui mettent en évidence les foibleſſes des hommes célébres, quand leur ſiécle ne leur a rien reproché. J'ai lû une longue & ſçavante Diſſertation dans des Mémoires très-eſtimés, où l'Auteur s'efforce de démontrer par tous les traits qu'il peut ramaſſer dans l'Antiquité, & par tous les ſecours que lui peut fournir la ſagacité de l'eſprit humain, (dix-huit cens ans après les événemens,) que Cicéron vivoit familierement avec *Tullie*. Eſt-ce pour nous prouver que les plus Grands-Hommes ont fait des ſottiſes ? nous en euſſions bien été perſuadés ſans ce trait-là qui nous ſcandaliſe, & nous ne ſentons pas un grand plaiſir à le voir mettre ſur le compte d'un des plus honnêtes hommes de la République Romaine.

On ne ſçauroit avoir la main trop légere quand il s'agit de l'honneur des Dames ; & nous devons tous nous piquer de la plus *fine Chevalerie* à cet égard. Je ſuis perſuadé qu'il n'y a perſonne qui ne doive lire avec une ſatisfaction infinie, les nouvelles & brillantes Apologies, que quelques doctes & zélés *Champions* ont compoſées depuis peu de la conduite de l'Impératrice Fauſtine, femme du meilleur & du plus ſage de tous les Empereurs Romains.

En effet quoi de plus douloureux, que de voir ce Maître du monde partager avec le plus vil de ſes Sujets (*a*) un cœur qui lui appartenoit par des titres ſi ſacrés, & le plus illuſtre d'entre les Stoïques cité à des Tribunaux injuſtes & ſans autorité, où la vertu d'une des plus grandes Princeſſes de la terre étoit ſi cruellement outragée !

L'Empire & la Philoſophie ne pouvoient mettre la réputation de Marc-Aurele à couvert de certains coups, on convient de cette vérité ; mais quand on abandonnera toutes les apparences qui ne prouvent rien au fond, pour ne s'attacher qu'à des réalités, on trouvera dans la conduite de Fauſtine éclairée de près, de quoi la juſtifier des plus horribles accuſa-

(*a*) Un Gladiateur.

tions, auxquelles elle a été en proie pendant ſeize cens ans, & l'on ſe perſuadera plus que jamais, qu'en tout ce qui s'appelle matieres de galanteries, on doit toujours ſe précautionner d'un eſprit de ſeptiçiſme, qui réduiſe les faits les plus lumineux en apparence à des problêmes, dont la ſolution n'appartient pas à l'eſprit humain.

Un air tranchant, un air trop déciſif, ne ſont pas compétens dans ces matieres; je le répete; & ſans pouſſer la charité au-delà de ſes bornes, je ſuis plus que convaincu qu'on peut appeller d'office des trois quarts & demi des arrêts, que la malignité du cœur de l'homme ſemble avoir homologués.

Enfin, Monſieur, pour conclure, ſi dans le dernier ſiecle un Sçavant du premier ordre (*a*) a oſé prendre la défenſe des Grands Hommes accuſés de magie, pourquoi ne me ſeroit-il pas permis dans celui-ci de faire l'apologie de ceux qui ont été accuſés ſur les mœurs? Je finis, en vous aſſûrant de la ſincere & reſpectueuſe eſtime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c. *Soviniere.*

(*a*) Gabriel Naudé.

ARTICLE III.

Examen des Remarques de l'Auteur des Nouveaux Mémoires ſur Jeanne d'Arc, par M. Polluche, de la Société Littéraire d'Orleans.

LA plûpart des Politiques ſe ſont attachés à diminuer le merveilleux qui ſe trouve dans l'Hiſtoire de la Pucelle d'Orleans. Tout ce que cette généreuſe fille a exécuté, n'a été, ſelon eux, que la ſuite d'un jeu concerté, qu'on crut propre à relever le courage des François abattus par les avantages continuels des Anglois. Mon deſſein n'eſt pas de combattre une opinion ſi injurieuſe à la mémoire de Charles VII. & ſi humiliante pour celle de la Pucelle. Je vais ſeulement examiner quelques particularités qu'on vient de publier de la vie de cette Héroïne, & qui ne ſerviroient pas peu à établir l'opinion contre laquelle nous nous déclarons, ſi elles étoient telles qu'on nous les repréſente.

Ces particularités paroiſſent dans de *Nouveaux Mémoires pour l'Hiſtoire, par M. l'Abbé d'Artigny*, Tom. II. (pag. 52.) dans leſquels cet Auteur, qui cite les Mé-

moires de *M. le Sage de Beaumanoir*, avance hardiment que la Pucelle, *a de paroître ſur la ſcene*, avoit été, ; trois de ſes compagnes, Peronne ou P ronne de Baſſe-Bretagne, Catherine la Rochelle, & une autre dont on ign le nom, ſous la direction d'un Cord lier nommé Frere Richard, & que c quatre filles ſe vantoient d'avoir des in pirations & des apparitions céleſtes : quoi il ajoute que ſi nos Hiſtoriens n'o point fait mention de cette particularité peut-être ils l'ignoroient, ou qu'ils on évité d'en parler, dans la crainte de faire tort à l'hiſtoire de la Pucelle. Cette réflexion eſt d'autant plus juſte, que Frere Richard étoit un Miſſionnaire zélé, grand Royaliſte, & ce qu'on peut ajouter, un intrigant très-propre à conduire & à faire réuſſir une fourberie, comme on le verra plus bas.

Mais en ſuppoſant (*b*) que la Pucelle a

(*a*) J'ai cité le Recueil de M. de la Barre, & j'ignore abſolument ce que c'eſt que les Mémoires de M. le Sage de Beaumanoir. *Remarque de l'Auteur des Nouveaux Mémoires.*

(*b*) Ce n'eſt point une ſuppoſition gratuite. Le Journal de Charles VII. pag. 142. dit expreſſément : *Toutes ces quatre pauvres femmes*, (la Pucelle, Peronne, avec ſa compagne, & Catherine de la Rochelle,) *Frere Richard les avoit toutes ainſi gouvernées : car il étoit leur beau-pere*, c'eſt à-dire leur Confeſſeur. *Remarque de l'Auteur des Nouveaux Mémoires.*

été ſous la direction de notre Cordelier, que deviendront les preuves qu'on peut tirer du récit de l'*Auteur des Nouveaux Mémoires*, ſi on peut démontrer qu'elle n'a pû y être qu'après avoir *paru ſur la ſcene*, & avoir exécuté les faits les plus marqués de ſa miſſion? C'eſt ce qu'il me ſera aiſé de faire.

La Pucelle partit de Vaucouleurs pour venir en France ſur la fin de Février, ou au commencement du mois de Mars 1429. puiſque, ſuivant l'hiſtoire de Charles VII. du Hérault Berry, elle arriva à Chinon pendant le Carême de cette année, où Pâques ſe trouvoit le 27 Mars, & qu'elle ne fut gueres plus de douze à quatorze jours à ſon voyage. On ſçait qu'elle n'en mit que huit à venir d'Auxerre, par où elle paſſa juſqu'à Chinon, & que d'Auxerre à Vaucouleurs le chemin eſt plus court preſque de moitié. Depuis ſon arrivée à la Cour, il ne paroît point qu'elle ait pû être ſous la direction de Frere Richard: car indépendamment de ce qu'elle ſuivit le Roi à Poitiers, & de ſes apprêts pour le voyage d'Orleans, le Journal du Roi Charles VII. nous apprend que Frere Richard, qu'on diſoit nouvellement arrivé de Jéruſalem, prêchoit au mois d'Avril dans la ville de Paris, qui étoit depuis long-tems entre les mains des Anglois, d'où ayant été obligé de ſortir,

il ſe mit avec les Armignacs, chevauchant avec eux, & faiſant tourner les Villes par ſon langage. Comment donc dans ces circonſtances la Pucelle & Frere Richard auroient-ils pû ſe rencontrer? On ajoute pour preuve de leur connoiſſance, que le jour de Noël ce Cordelier donna trois fois le corps de Notre-Seigneur à la Pucelle dans la ville de Gergeau; ce qui peut être vrai, mais ce qui n'a pû arriver, qu'*après que la Pucelle eut paru ſur la ſcene*, puiſque Gergeau ayant été pris le 2 Octobre 1428. ne fut repris ſur les Anglois que le 12 Juin 1429. plus d'un mois après la levée du ſiege d'Orleans par la Pucelle.

On peut objecter ici que Frere Richard, à ſon retour de Jéruſalem en France, avoit pû paſſer par la Lorraine, & que ce fut à Vaucouleurs, avant le départ de la Pucelle, qu'il inſtruiſit cette fille, de concert avec Baudricourt qui en étoit Gouverneur, pour lui faire jouer le perſonnage qu'elle fit. Outre que cette objection eſt tout au plus une ſimple conjecture, elle ſe trouve détruite par le témoignage même de la Pucelle, qui dans le tems de ſon Procès à Rouen, 1431. interrogée ſur le fait de Frere Richard, répondit: *Je ne l'avois oncques veu quand je vins devant Troyes.* (a) Or la Pucelle

(a) Suppoſé que la Pucelle eût connu Frere

ne vint devant Troyes qu'avec le Roi qui s'avançoit vers Rheims, où il fut sacré le 17 Juillet 1431. (a)

Il y a plus ; Frere Richard alors ne connoiſſoit pas plus la Pucelle, qu'il n'en étoit connu, puiſqu'interrogée, *Quelle chere Frere Richard lui fit*, elle répondit : *Que ceux de Troyes, comme elle penſe, l'envoyerent devers elle, & qu'en approchant il faiſoit le ſigne de la Croix, & jettoit eau bénite, (b) & qu'elle lui dit, approchez hardiment, je ne m'envollerai pas.*

Dira-t-on à cela que l'intérêt qu'avoit la Pucelle de diſſimuler la manœuvre de ſa prétendue miſſion, lui a fait déguiſer la vérité, & cacher ce qui s'étoit paſſé avec Frere Richard, qu'elle affectoit de ne pas connoître ? En parlant ainſi, on ne

Richard avant ſon arrivée en France, elle n'auroit eu garde d'en faire l'aveu. C'étoit fournir des armes contre elle-même. Ses Juges n'auroient pas manqué de dire que le Cordelier lui avoit appris à contrefaire l'inſpirée ; & elle n'ignoroit pas que Peronne, une des dévotes de Frere Richard, laquelle ſe vantoit auſſi d'avoir des révélations, avoit été brulée toute vive le 3 Septembre 1430. *Remarque de l'Auteur des Nouveaux Mémoires.*

(a) Il y a ici une faute, que je n'ai garde de mettre ſur le compte de M. Polluche. Le Roi avoit été ſacré à Rheims le 7 Juillet 1429.

(b) Ce n'étoit là qu'une eſpece de comédie de la part d'un Moine auſſi ruſé que l'étoit Frere Richard. *Remarques du même.*

fait pas réflexion que ceux qui ſont les plus contraires à la Pucelle, l'ont bien regardée comme l'inſtrument d'une fourberie que la politique faiſoit agir, mais qu'ils lui ont toujours rendu la juſtice de la croire de bonne foi, & qu'elle étoit perſuadée des maximes qu'ils prétendent qu'on lui avoit inſinuées. En tout cas, comme nous l'avons montré, on ne voit pas dans quel tems la Pucelle peut avoir connu Frere Richard avant la levée du ſiege d'Orleans, époque qui détruit tout le raiſonnement de l'*Auteur des Nouveaux Mémoires.*

Voyons maintenant le caractere de Frere Richard, que j'ai promis de donner : il eſt peint au naturel dans le même interrogatoire du 3. Mars. La Pucelle interrogée ſur ce que lui dit Catherine de la Rochelle, qu'elle avoit vûe à Gergeau & en Berry, c'eſt-à-dire, après la levée du ſiége d'Orléans, ce qu'il n'eſt pas inutile de faire remarquer, répondit, *que cette Katherine lui diſt qu'il venoit une femme, une Dame blanche, veſtue de drap d'or, qui lui diſoit qu'elle allaſt par les bonnes Villes, & que le Roy lui baillaſt des Hérault & trompettes, pour faire crier que quiconque auroit or, argent, ou tréſor mucié,* (caché) *qu'il l'apportaſt tantoſt, & que ceux qui ne le feroient ou qui en auroient de caché, qu'elle le congnoiſtroit bien &*

Jçauroit trouver leſdits tréſors, & que ce ſeroit pour payer les Gens-d'armes d'icelle Jehanne, à laquelle elle (la Pucelle) *reſpondiſt qu'elle retournaſt à ſon mari pour faire ſon ménage & nourrir ſes enfans .... Toutefois Frere Richard vouloit qu'on la miſt en œuvre, ce qu'elle* (la Pucelle) *ne voulut ſouffrir, dont le dit Frere Richart & ladite Katherine ne furent pas contens d'elle..*

Il eſt évident par cet expoſé, que Frere Richard n'étoit que trop propre à conduire une intrigue; & s'il étoit vrai, comme *l'Auteur des Nouveaux Mémoires* l'a avancé, que la Pucelle eût été ſous la direction de ce Religieux *avant de paroître ſur la ſcéne*, on en concluroit naturellement, & ſans crainte de ſe tromper, tout ce qu'on voudroit contre l'Hiſtoire de la Pucelle, dans laquelle cet *Auteur*, indépendamment de ce qu'il a dit, ne peut *s'empêcher de reconnoître quelque choſe de ſurnaturel*, qui ſe trouve en quelque maniere confirmé par le renverſement de l'objection peut-être la plus forte qu'on pourroit faire contre la miſſion de la Pucelle (*a*).

(*a*) M. Polluche peut avoir raiſon dans le fond; mais il eſt toujours fâcheux, que la Pucelle ait eu un Directeur tel que Frere Richard. Des Ecrivains eſtimés en ont conclu tout comme moi, qu'elle avoit été inſtruite par ce Cordelier, *avant de paroître ſur la ſcene.* [Jeanne étoit une

Quand j'ai dit plus haut que ceux qui combattoient davantage cette miſſion de

enthouſiaſte, *dit M. de Beaumarchais.* (*a*) Elle & trois autres femmes avoient été ſéduites par le fameux Prédicateur (*Frere Richard*,) dont je vous ai parlé ci-deſſus. Il les avoit entretenues de viſions & de révélations. Il avoit ainſi échauffé leurs cervelles déja foibles. Elles s'étoient crû des Saintes ſur ſa parole ; & dès-lors elles n'avoient point eu de fantaiſies qu'elles ne conſidéraſſent comme autant d'inſpirations. Jeanne fut préférée à ſes compagnes. Le Roi mit ſa pieuſe folie à profit, & affecta pour elle un profond reſpect, afin de ranimer ſon parti, en lui faiſant croire que Dieu lui envoyoit cette autre Debora, pour chaſſer les Etrangers.]

Les Auteurs du *Journal Littéraire de la Haye* (*b*) s'expriment encore plus fortement. » Par-là finit toute cette avanture, qui, auſſi-» bien que celle de Marthe Broſſier ſous Henri » IV. paroît avoir été non-ſeulement un coup » ou un myſtere d'Etat, comme l'ont avancé du » Haillan, Naudé, le Comte de Buſſy & plu-» ſieurs autres ; mais encore une fraude pieuſe, » entretenue & fomentée par les Eccléſiaſtiques » du parti de Charles VII. & pour l'exécution » de laquelle ils avoient diſcipliné plus d'un ſujet » propre à ce manege, comme le font aiſément » concevoir les trois autres Avanturieres, que » le Cordelier Richard prenoit ſoin de diriger » auſſi-bien que la Pucelle, & qu'il eſt très-» viſible qu'il avoit toutes rendues enthouſiaſtes & » fanatiques. » Meſſieurs les Journaliſtes auroient

(*a*) Dans ſon Journal, intitulé *Lettres ſérieuſes & badines*, T. III. 1. p. pag. 26.

(*b*) T. XV. pag. 70.

la Pucelle, ne l'ont jamais accusée de mauvaise foi, je n'ai pas crû que le sentiment du Marquis d'Argens (*a*) qui prétend que cette fille *sçavoit les desseins de ceux qui la faisoient agir, & qu'elle connoissoit le dessous des cartes*, dût faire une exception. La maniere dont cet Auteur traite l'article de la Pucelle, est trop peu sérieuse pour faire impression. On en peut juger par l'avanture de Frere Luce des Contes de la Fontaine, qu'il cite, & par la comparaison qu'il fait de Jeanne d'Arc avec une fille, qui dans ces derniers tems a fait beaucoup de bruit dans une des principales Villes du Royaume; mais quand cet Auteur parleroit sérieusement, où a-t-il trouvé, *dans la suite de la procédure*, qu'on tint contre la Pucelle à Rouen les preuves de ce qu'il avance? Il suffira de lire les réponses de cette fille aux interrogatoires qu'on lui faisoit, pour être convaincu qu'elle étoit entierement persuadée de ce qu'elle disoit, & que s'il y avoit de l'imposture dans son fait, elle ne venoit pas d'elle, & qu'elle l'ignoroit.

pû se dispenser d'attribuer cette intrigue (supposé que c'en fût une) aux Ecclésiastiques du parti de Charles VII. Il n'y en a pas la moindre preuve. C'étoit bien assez de mettre tout sur le compte de Frere Richard. *Remarque de l'Auteur des Nouveaux Mémoires.*

(*a*) Voyez la 152. de ses *Lettres Juives*.

L'aventure de Catherine de la Rochelle, que nous avons rapportée, eſt un témoignage qui marque ſa répugnance pour tout ce qui pouvoit être regardé comme une fourberie.

Ce qui ſembleroit favoriſer le ſentiment du Marquis d'Argens, c'eſt la cédule qu'on prétend que la Pucelle donna, dans laquelle elle *reconnut les las d'erreurs auxquels elle étoit détenue, & confeſſa avoir griefment péché, en feignant menſoigneuſement avoir eu des révélations de par Dieu & ſes Anges, Sainte Catherine & Sainte Marguerite, dont elle ſe dédit.* Mais examinons cette piece, qui a été regardée par un Auteur qui nous a donné ce Procès de la Pucelle ſous le regne de Louis XII. comme du tout ſuppoſée (*a*).

La cédule dont il s'agit, eſt datée du 24. Mai 1431. mais quatre jours après, le 28. la Pucelle dans un nouvel interrogatoire ſoutint fermement, comme elle avoit toujours fait dans le cours de

(*a*) Elle l'eſt effectivement ; & la véritable rétractation ne contenoit pas plus de huit lignes. Jeanne d'Arc *déclaroit en ſubſtance qu'elle promettoit de ne ſe plus habiller en homme, de ne plus faire tondre ſes chevaux en rond, de ne plus porter les armes, & autres choſes peu importantes.* Hiſtoire de la Pucelle, par M. l'Abbé Lenglet, Tom. I. pag. 194. *Remarque de l'Auteur des Nouveaux Mémoires.*

ſon procès, que véritablemeut Dieu l'avoit envoyée, & *que ce qui étoit contenu dans la cédule de l'abjuration, elle ne l'entendit jamais.* D'où il eſt aiſé de conclure que quand même cette cédule ſeroit authentique, on en doit inférer qu'on avoit fait ſigner à la Pucelle des choſes qu'on lui déguiſoit dans la lecture, & dont elle étoit fort éloignée de convenir, à moins qu'on ne veuille dire que la crainte du ſupplice dont elle étoit menacée & qu'elle vouloit éviter, l'engageoit à ſe prêter à tout ce que ſes ennemis, qui avoient beſoin d'une pareille confeſſion pour la diffamer dans le Public, avoient intérêt d'exiger d'elle; ce qui dans l'un ou l'autre cas détruit également les idées qu'une pareille piéce peut faire naître, que la Pucelle *ſçavoit les deſſeins de ceux qui la faiſoient agir, & qu'elle connoiſſoit le deſſous des cartes.*

ARTICLE IV.

Lettre de M. l'Abbé de Valory, Prévôt de Saint Pierre de Lille, à l'Auteur de ces Mémoires.

VOs Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Littérature, Monſieur, ont ſi bien reçus du Public, & méritent ſi

bien de l'être par le bon goût qui y règne, le choix des piéces & la critique ſage & modeſte qui les diſtingue, que l'on ne peut attribuer qu'à de mauvais Mémoires, que l'on vous aſſûre être exacts, les fautes qui peuvent s'y trouver.

Il y en a une, Monſieur, qui intéreſſe l'honneur d'une Egliſe conſidérable à la tête de laquelle j'ai l'honneur d'être, que je ne crois pas devoir me diſpenſer de vous faire remarquer, pour la corriger, & en faire mention dans les additions & corrections du ſeptiéme volume que l'on attend avec empreſſement. Cette faute, Monſieur, ſe trouve à la page 310. & ſuivante du tome IV. Vous parlez de la Proceſſion du Saint Sacrement de la Ville de Lille, & vous dites que l'on a vû pluſieurs années de ſuite le fou de la Ville marcher à la tête de la Proceſſion, la marotte au poing, & y faire des indécences ; que ce fou à titre d'office, eſt un Banquier de la Ville, dont le fils eſt Chanoine de l'Egliſe de Saint Pierre.

Il y a 48 ans que je ſuis dans cette Egliſe, d'abord Chanoine Théologal, élû Doyen enſuite, dignité que j'ai poſſédée 14 ans, & enfin nommé Prévôt par le Roi il y a 15 ans. Je n'ai point manqué, ou bien rarement, pendant tout ce tems d'aſſiſter à la Proceſſion du Saint Sacrement, & jamais je n'y ai vû marcher

le fou de la Ville. Elle commence par tous les Ordres Religieux, une longue suite de flambeaux, & tout le Clergé des Paroisses de la Ville suivi du Clergé de Saint Pierre qui est fort nombreux. Après le Saint Sacrement, marche le Gouverneur ou Commandant de la Ville, & ensuite le Magistrat & les autres Tribunaux. Voilà, Monsieur, l'ordre de la Procession qui est très-religieuse. Les Troupes sont rangées en double haye, présentant les armes ; l'on bat aux champs quand le Saint Sacrement approche, la Cavalerie est en bataille sur la Place. Le Saint Sacrement est salué des drapeaux tous le genouil en terre : la Cavalerie nuë tête salue de l'étendard & de l'épée, au son des trompettes & des tymbales.

Il y a une autre Procession, Monsieur, qui se fait dans l'Octave de la Fête-Dieu, le Dimanche même. Elle fut instituée en 1269. par Marguerite Comtesse de Flandre, en l'honneur de la Sainte Vierge : Procession très-pieuse & très-décente dans son origine, mais dans laquelle il s'est glissé quelques abus, par différens spectacles que le désir des Peuples & la facilité des Magistrats, peut-être le zéle peu éclairé, avoient laissé introduire.

On n'y a jamais porté le Saint Sacrement, mais bien toutes les chasses & reliques des Saints; ces chasses sont appellées Fiertes,

à Feretro. Toutes celles des Paroiſſes & des Couvents de la Ville y ſont portées; & la *bonne Fierte,* qui contient des reliques de la Sainte Vierge, y eſt portée ſous un dais. Non-ſeulement les Religieux tiennent leurs places à la Proceſſion, mais encore toutes les Confrairies, avec les images de leurs Patrons, tous les Corps de métiers, précédés de grands bâtons chargés de tous les attributs de leurs métiers ou profeſſions, ſurmontés d'un flambeau hiſtorié & orné.

Ci-devant les quatre Compagnies des Canonniers, Archers, Arbalêtriers & Tireurs d'Armes, qui ſont des Compagnies Bourgeoiſes, ouvroient la marche précédés d'inſtrumens & faiſant un feu continuel de leurs armes à feu. Chaque Compagnie avoit ſes Valets habillés groteſquement; il y en avoit en Diables, & d'autres pour faire ranger le Peuple & faiſant beaucoup de folies, ſeringuant de l'eau, jettant du ſon, & frappant avec des fléaux de crin qui ne pouvoient faire du mal, des chariots de triomphe garnis d'enfans fort parés, repréſentant le Paradis, l'Ange-Gardien, l'Enfer, &c. Juſqu'ici, Monſieur, on ne voit point le fou de la Ville, qui pouvoit auſſi de ſon côté ſe montrer. Les Religieux & le Clergé étoient à la fin, non mêlé avec tout cet attirail profane, & chantoient des pſeaumes.

Il en faut venir au fou de la Ville. C'eſt le premier Valet de Ville ; & c'eſt une charge qui a des droits. Il porte un habit ſingulier, découpé de différentes étoffes avec des grelots, & la marotte au poing : c'eſt ſon habit de cérémonie. On prétend qu'en conſidération pour Philippe le Bon Duc de Bourgogne, qui avoit à ſa ſuite un Valet de pareille eſpéce, le Magiſtrat de Lille, pour faire ſa cour au Prince, habilla de la ſorte ſon premier Valet : ſuivant cet exemple, toutes les Confrairies de Flandre ont de pareils Valets.

La Proceſſion de Lille dont je viens de parler, eſt précédée la veille d'une cavalcade, à la tête de laquelle marche le fou de la Ville, jettant des dragées au Peuple. Ceux qui compoſent la cavalcade ſont trois Chanoines chargés de certains offices dans le Chapitre, le Prevôt de la Ville, deux Echevins, le Sécretaire du Chapitre, les Greffiers de la Ville, & tous les Ouvriers ſermentés, tant de la Ville que du Chapitre, & des Sergents du Chapitre & de la Ville. Cette cavalcade part du Cloître de Saint Pierre & va viſiter toutes les rues & les ramparts, pour faire réparer ce qu'il y a à réparer, ou pour voir ſi tout eſt réparé. La viſite faite, la cavalcade revient au Cloître, & le ſoir il y a un ſouper que le Chapitre donne, & dont le Syndic du Chapitre fait les honneurs.

Tel eſt, Monſieur, l'objet de la c
cade, qui étoit autrefois plus néceſſ
parce que la Proceſſion ſe faiſoit h
la Ville, autour des fortifications;
y avoit des Ponts à faire ou à rac
moder, des ornieres à remplir, pou
un chemin commode.

Ce que vous dites, Monſieur,
perſonne du fou eſt exact. Il étoit
quier & riche, & ſe nommoit Cor
Son fils eut un Canonicat en Co
Rome, par réſignation : il eſt mo
1724. Vous ferez, Monſieur, l'
qu'il vous plaira de cette Lettre, q
touve trop longue. J'ai l'honneur d'
&c. A Paris, ce 23. Janvier 1753.

Remarque de l'Auteur des Nouvea Mémoires.

Lorſque M. l'Abbé de Valory att
à des Mémoires étrangers, qu'on
ſûre être exacts, les fautes qui pe
m'échapper, ce n'eſt de ſa part q
maniere de cenſurer polie & honnê
laquelle je ſuis très-ſenſible. Il eſt
tant vrai que le faux expoſé dont
plaint avec raiſon, ne doit pas êtr
ſur mon compte. C'eſt une additior
par un Sçavant de Paris, (*a*) &

(*a*) C'eſt lui qui eſt Auteur des Note
tées à la ſuite de la Préface de mon p
Volume.

yagé plusieurs fois en Flandre, où je
llai jamais. N'étant point sur les lieux,
and on imprime ces *Nouveaux Mémoi-*
, je ne puis connoître, qu'après qu'ils
t paru, les choses qu'on y ajoute; mais
ux qui font des supplémens, sans m'en
ertir, devroient du moins les distin-
er de mon texte par quelque note par-
uliere. L'addition dont il s'agit, est
a pag. 310. depuis ces mots : *Je suis*
nné, jusqu'à ceux-ci, *qui ne tient rien*
la piété Ecclésiastique.

Parmi le grand nombre d'additions cu-
uses dont je suis redevable à M. l'Abbé
ly, il y en a une sur la Fête des Foux,
i étant trop longue pour une note mar-
nale, sera placée ici plus commo-
ment.

[Autrefois, dans l'Eglise Abbatiale
Collégiale de Saint Etienne de Di-
n aujourd'hui érigée en Cathédrale,
jour de Saint Etienne, on chantoit
ie vie de ce Saint en vers. On assûre
'elle s'y chantoit encore sur les huit
:ures du matin par les Enfans de chœur
:rs 1700. Voici comme elle commen-
it :

Ecoutez tuit & tous à ce Sermon,
Et Clercs, & Laiz, tout environ.
Conter vous veux la passion
De Saint Etienne le Baron ;

Comment, & par quel mépriſon,
Le lapiderent les félons,
Pour Jeſus-Chriſt, & pour ſon nom,
Vous l'orrez dire en la Leçon,
Lectio Actuum Apoſtolorum, &c.

Il eſt très-probable que cette rime eſt un reſte de la Fête des Foux. Dom Martene, à la pag. 99. de ſon Traité, *De antiquâ Eccleſiæ diſciplinâ in celebrandis Officiis*, parle de cette piece, qu'il appelle, *Epiſtola Farcitata, ex ordinario Cabilon. Dicitur à duobus Diaconis in cappis*; & il ajoute ce qui ſuit : tiré d'un vieux Rituel de Soiſſons, écrit du tems de l'Evêque Nivelon, vers 1522. *Epiſtolam debent cantare tres Subdiaconi, induti ſolemnibus indumentis :*

Entendez tuit à ce Sermon.

Jean de Noſtradamus, pag. 17. de la Préface de ſes Vies des Poëtes Provençaux, dit qu'à Aix, & dans tout le Dioceſe, on chantoit le jour de Saint Etienne une Hymne en Langue Provençale :

Quand les felons ou lapidavan.

Louis de Gaya, pag. 9. de ſon *Traité des Armes*, imprimé en 1678. *in*-12. aſſûre que cette Epître ſe chantoit de ſon

tems dans la Paroiſſe de Saint Etienne à Rheims :

Or écoutez la paſſion
De Saint Etienne le Baron.

Enfin M. Petitpied, à la pag. 26. de la ſeconde partie de ſa Réponſe au premier Avertiſſement de M. de Soiſſons, 1719. *in*-12. fait mention de cette Proſe rimée, & dit qu'elle ſe chantoit à Troyes dans l'Egliſe de Saint Etienne, & à Rheims, &c.

Dans le Livre intitulé : *De l'indifférence & de la réſidence du devoir des Eccléſiaſtiques*, il eſt dit, en parlant de la Fête qu'on appelle *Feſtum Fatuorum*, chap. XII. pag. 139. qu'*il fut défendu par Arrêt ſolemnel aux Eccléſiaſtiques de Notre-Dame d'Orliac, de faire ſonner les tambourins, & danſer parmi les rues, ainſi qu'on diſoit qu'ils étoient coutumiers de faire aux premieres Meſſes.*

J'ai lû dans le *Franc Archer de la vraie Egliſe*, Ouvrage de l'Apoſtat *Antoine Fuſi*, un trait curieux qu'il eſt à propos de rapporter ici. L'Auteur, après avoir déclamé contre pluſieurs ſuperſtitions Eccléſiaſtiques, ajoute : » Un épitome de » cela ſe peut obſerver en Juillet à la » Proceſſion de Saint Jacques de l'Hôpi» tal à Paris, où ils contrefont ce Saint » ſur quelque bon tetteur de gobelet,

» qu'ils appellent Roi ; & le traveſtiſſe
» d'un chapeau, bourdon, cannebaſſe,
» d'une robe à l'Apoſtolique toute r
» coquillée, recamée par deſſus d'écai
» les & de moules de la mer. C'eſt-
» où la cannebaſſerie eſt vuidée en pe
» fection. Et Dieu ſçait ſi durant le d
» ner la bourrache de cuir bouilli eſt r
» pétée en tirelarigot ; & après dîner i
» danſent la Fête en Hymne de chair t
» bourinée, ſolemniſant leur pélerina
» en bacchante, ains ils bacchanaliſe
» la ſainteté de leur ſolemnité. Ils dar
» ſent, gimbrettent, & carollent le m
» rite ſuppoſé de leur voyage en Galic
» Cela eſt blaſphématoire de honnir ſi in
» pudiquement la mémoire des Apôtr
» & ſerviteurs de Dieu, &c. Cette c
rémonie étoit apparemment un reſte
la Fête des Foux.]

Voici un autre ſupplément, qu'une pe
ſonne d'eſprit m'a fait la grace de n
communiquer.

[Monſieur d'Artigny ſemble ſouha
ter de connoître la note de la proſe
l'Ane. La voici ;

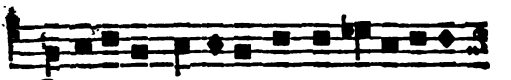

O Rientis partibus Ad ventavit a fi-

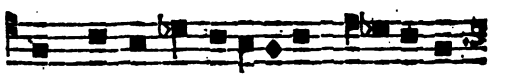

nus, Pulcher & fortiſſimus, Sarci nis ap-

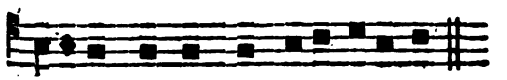

tiſſimus. He, he, he. Si re Ane. He.

Dans la ſeconde ſtrophe, je lis dans mon exemplaire : *Hic in collibus Sichem .. . . . ſaliit in Bethleem.*

Dans la troiſieme, j'ai *Damas. . . . velox Madianæos.*

La quatrieme chez moi eſt, *dum trahit vehicula* ; & j'y lis *dura terit pabula.*

La cinquieme eſt, *cum ariſtis hordeum.*

La ſixieme, *aurum de Arabiâ.*

Dans la ſeptieme, mon exemplaire porte *jam ſatis de carmine* ; ce qui me paroît plus conforme au goût du tems.

On m'a aſſuré que c'étoit une fidele copie du Livre gothique qui ſert aux Fêtes de Chantre dans l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Sales à Bourges : livre donné par M. Jean Paſtoris, Chanoine de la même Egliſe.]

ARTICLE V.

Réflexions ſur une Lettre de M. Rouſſet, adreſſée à l'Auteur de ces Mémoires.

MAlgré mon attention ſcrupuleuſe à ne dire rien qui puiſſe chagriner perſonne, il eſt très-difficile que parmi le grand nombre de faits particuliers raſſemblés dans cet Ouvrage, il ne s'en trouve quelques-uns qui peuvent déplaire aux gens intéreſſés. J'ai reçu à cette occaſion une Lettre (*a*) de M. *Rouſſet de Mouſſi*, Conſeiller de la Chancellerie Impériale de Ruſſie, & Membre de l'Académie des Sciences, ſi connu par ſes nombreux Ouvrages d'Hiſtoire & de Politique. Dans cette Lettre qui eſt extrêmement honnête & polie, il y a des plaintes contre moi, & des remarques critiques mêlées d'anecdotes curieuſes. Je réduis tout cela à trois articles, ſur leſquels on me permettra de faire quelque réflexions.

I. *Article de la Lettre de M. Rouſſet.*

» Monſieur, le ſecond tome de vo

(*a*) Amſterdam, 19 Mai 1750.

» excellens *Memoires* ne m'étant parvenu » que depuis quelques ſemaines, vous ne » trouverez pas mauvais que ma Lettre » ſoit ſi tardive ; & j'ai une ſi grande idée » de votre équité, que je ſuis perſuadé » que vous ne prendrez pas ma liberté en » mauvaiſe part. Je ſuis cité dans vos Mé- » moires page 266. comme ayant ſoute- » nu une guerre ſcandaleuſe contre M. de » la Barre de Beaumarchais, au ſujet de » *l'Etat préſent des Provinces-Unies* de M. » Janiçon. Ceux qui vous ont donné des » *Mémoires* vous ont trompé. M. de Beau- » marchais, qui m'avoit des obligations » qu'il ne me convient point de détailler, » m'a indignement attaqué dans ſes *Lettres* » *ſérieuſes & badines*, fondées exprès pour » me dénigrer, à ce qu'on m'a rapporté : » car je ne les ai jamais voulu lire, pour » n'y pas trouver les traits de la plus noire » ingratitude. Ainſi, Monſieur, il a dit » tout ce qu'il a voulu, & jamais je ne » lui ai répondu ; ainſi il n'y a pas eu de » guerre ſcandaleuſe entre nous. Si j'avois » l'honneur de vous être connu, vous » n'auriez pas donné dans le faux : per- » ſonne n'eſt plus ennemi que moi des dé- » mêlés, qui expoſent les Acteurs à la riſée » des Lecteurs. «

Réponſe. Il eſt certain que perſonne ne m'a fourni aucun Mémoire ſur le démêlé

de Meſſieurs Rouſſet & de la Barre d
Beaumarchais ; mais voici ce qui m'a dé
terminé à leur donner place dans ma *Chr*
nique ſcandaleuſe des Sçavans. Lorſque M
Janiçon publia le premier volume de ſc
Etat préſent des Provinces-Unies, M
Rouſſet l'attaqua par une *Lettre Critiqu*
à laquelle il ne mit pas ſon nom. M. (
Beaumarchais, ami de M. Janiçon, p
ſa défenſe contre M. Rouſſet. La querel
s'échauffa, & l'on en vint de part & d'aut
aux dernieres extrémités. Que dans cet
diſpute M. de Beaumarchais ſe ſoit r
pandu en injures atroces, c'eſt un fait g
néralement reconnu ; mais M. Rouſ
a-t-il uſé du droit de répréſailles ? C'
encore de quoi on ne douteroit point, s
falloit s'en tenir au témoignage de ſon a
tagoniſte. Ce dernier dans une Lettre (
adreſſée à M. Rouſſet, lui reproche ar
rement d'être l'Auteur de quantité d'
famies qu'on avoit inſérées contre lu
Beaumarchais, au Supplément de la di
huitieme *Gazette des Sçavans.* [Je ne m
muſerai pas, dit-il, à relever les épitl
tes odieuſes d'*ingrat*, de *ſerpent*, de *M*
ne défroqué, & autres que vous ajoute
mon nom..... Voici les accuſations
pitales que vous m'intentez. O Die

(*a*) Voyez *Lettres ſérieuſes & badines*, M. de Beaumarchais, tom. II. pag. 302. pr
édit.

faut-il que je les répete, & que je ſois obligé de vous couvrir de confuſion ? Vous m'accuſez d'apoſtaſie, de débauche, du péché le plus infâme & d'impiété. Vous allez juſqu'à vouloir enlever à ma femme un honneur, dont vous ſçavez mieux que perſonne combien elle eſt avare & amoureuſe. Je ne copie point les expreſſions ; c'eſt déja trop qu'elles ayent ſouillé votre *Supplément*, & vous devez ſouhaiter pour votre honneur qu'elles ſoient effacées à jamais du ſouvenir des hommes.] Je pourrois citer trente endroits ſemblables, où M. de Beaumarchais ſe plaint d'avoir été injurié, & même calomnié par ſon adverſaire. M. Rouſſet nie cependant de lui avoir jamais répondu ; mais n'étois-je pas autoriſé à penſer le contraire ? Les plus ſenſibles reproches ſont ceux qui attaquent la naiſſance & les mœurs. M. de Beaumarchais (*a*) parle d'une ſatyre que l'on préparoit contre lui, & qui fut ainſi annoncée dans la *Gazette des Sçavans: On publiera au premier jour l'origine de cet Ecrivain au Temple de l'Amour près de Tournay, ſon éducation dans la Société,.... ſon évaſion du Palais de la Victoire* (*b*), *& les cauſes, avec un commentaire ſur ſa non-*

(*a*) *Lettres ſérieuſes & badines*, tom. II. pag. 148.

(*b*) C'eſt-à-dire de l'Abbaye de Saint Victor, où M. de Beaumarchais avoit fait Profeſſion.

Religion, ſes alliances & ſes Ouvr
Je n'ai garde de ſoupçonner M. Ro
d'avoir eu la moindre part à cet artic
la Gazette ; je dois faire ſeulement ob
ver qu'il a écrit quelque choſe d'ap
chant dans une Lettre ſignée de lui
qu'il a fait inſérer au dix-huitiéme vo
de la *Bibliothéque Françoiſe* (*a*). Voic
début : [Meſſieurs (*il parle aux Jour*
tes) vous aurez lû ſans doute la Lettre
de la premiere partie du tome ſept des
res ſérieuſes & badines du ſieur de B
marchais, & ce qu'il y dit ſur mon ſi
auſſi-bien que dans ſa Lettre 14. p
211. Après l'avoir publiquement &
monſtrativement convaincu d'impoſt
comme vous avez fait & comme vien
faire l'Auteur de l'*Hiſtoire des Pape*
ſemble qu'on pouvoit eſpérer que ce Z
ſeroit plus retenu ..... *Je croyois*
l'ayant laiſſé en repos depuis quelques ann
& qu'ayant laiſſé le champ libre à ſes
vectives, à ſes ſacarſmes, à ſes fade
dineries ſur mon ſujet, il ſe ſeroit
d'inſulter un homme qui le mépriſoit
& le vil motif qui le fait agir, pou
répondre.] Ce fragment de Lettre 8
mots que j'ai marqués d'Italique, p
vent aſſez clairement, ce me ſemble,
M. Rouſſet liſoit les *Lettres ſérieuſes &*

(*a*) II. part. pag. 320.

dines, & qu'il avoit écrit contre M. de Beaumarchais. Parlant enſuite de l'*Hiſtoire de Pologne ſous le Roi Auguſte*, par l'Abbé de Parthenay, nom ſuppoſé, M. Rouſſet donne à entendre que c'étoit une production de M. de Beaumarchais ; & comme ce Journaliſte en avoit fait un éloge pompeux, il ajoute : » Le nom de » *Parthenay* convient ſi bien à l'Auteur, » qu'il ſemble ne l'avoir pris que pour ne » faire qu'un individu avec le Journaliſte, » & n'être qu'un demi-pſeudonyme.« Et pour l'explication du nom de *Parthenay*, M. Rouſſet renvoie le Lecteur au troiſiéme Livre de l'Hiſtoire de Juſtin, Chapitre 4. c'eſt dire en bon François, que M. de Beaumarchais étoit du nombre des Parthéniens, ou ce qui eſt la même choſe, qu'il étoit né dans le Temple de l'Amour. M. Rouſſet dit plus bas : [Je vous avoue ..... que je n'aurois pas renouvellé les nouvelles impertinences du Journaliſte ſérieux & badin, qui me font honneur : car il y a des gens dont il vaut mieux être blamé que loué ; & le Journaliſte eſt du nombre de ceux à qui on peut appliquer le décret des Lacédémoniens contre les jeunes débauchés d'Athenes : *Liceat illi inverecundè agere.*] Que l'on décide à préſent ſi j'ai eu tort d'écrire, qu'il s'étoit élevé une guerre ſcandaleuſe entre Meſſieurs Rouſſet & de la Barre de Beaumar-

chais. Je ne ſuis même ni le ſeul, ni le premier qui ait ainſi jugé de cette diſpute. M. le Marquis d'Argens, dans ſes *Lettres Morales & Critiques*, imprimée en 1737. dit que ces deux Ecrivains avoient publié des horreurs l'un contre l'autre; & il le prouve par des exemples.

II. *Article de la Lettre de M. Rouſſet.*

» Je dois vous avertir que vous confondez deux la Barre d'un caractere bien différent, dont vous ne faites qu'un puiſqu'à la *Table*, ſous le mot de *Beaumarchais*, vous parlez des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Bourgogne* page 52. & vous continuez : *Ja diſpute avec M. Rouſſet*, page 266. M. de Barre, de l'Académie des Inſcriptions n'eſt pas la Barre de Beaumarchais. ne ſçache pas que le premier ait le ſurnom de Beaumarchais ; du moins l'ai-je pas vû à la tête de ſes Ouvrages. Le ſecond eſt ſon frere utérin (*a*). Il eſt né à Cambrai, & a été élevé ſecrettement chez une tante. Après ſes études, il eſt entré à Saint Victor, il a fait profeſſion, & d'où il eſt ſorti. Ce n'eſt point là M. de la Barre,

(*a*) Je ſupprime ici & dans le reſte de l'article beaucoup d'anecdotes, qui ne ſont pas faites pour l'impreſſion.

» des plus habiles Grecs de l'Univerſité
» & de l'Académie des Inſcriptions. Vous
» êtes à portée, Monſieur, de ſçavoir à
» Saint Victor & de M. de la Barre (*a*),
» la vérité des faits que je vous allégue.
» Quant à moi, ſi vous avez vû *l'Hiſtoire*
» *du Stathouderat* de M. l'Abbé Ray-
» nal, que j'ai fait réimprimer ici, vous
» aurez pû vous faire une idée de ma ma-
» niere de diſputer : j'ai en horreur les
» groſſieretés. S'il y avoit en ce pays oc-
» caſion de vous rendre ſervice, faites-
» moi le plaiſir de ne me pas ménager.
» Vous éprouverez quelle vénération j'ai
» pour les perſonnes d'un véritable méri-
» te, telles que vous, Monſieur, &c. M.
» de Beaumarchais, après être ſorti de
» chez moi..... s'eſt mis en ſociété avec
» M. de la Martiniere & M. de la Hode,
» (que M. de Voltaire nous apprend être
» ex-Jéſuite, dans ſes *Menſonges impri-*
» *més.*) Ils ont barbouillé une abominable
» ſuite à la belle Hiſtoire de Rapin Thoy-
» ras; & ils ont compoſé une *Hiſtoire de*
» *Louis XIV.* qui a paru ſous le nom de la
» Martiniere (*b*), & des *Mémoires Anec-*

(*a*) Monſieur Rouſſet avoit ſans doute oublié en 1750. que M. de la Barre étoit mort depuis douze ou treize ans.

(*b*) Dans l'hiſtoire des démêlés de M. de Voltaire avec Meſſieurs de Maupertuis & de la Baumelle, on n'a pas craint d'avancer que le *Siecle*

» *dotes* que la Hode a publiés. La Martiniere eſt mort.... Beaumarchais..... eſt allé rentrer dans le ſein de l'Egliſe à Bamberg ou Wirtzbourg : on me l'a dit mort ; c'eſt ce que je ne puis aſſûrer. »

Réponſe. On me reproche deux fautes dans cet article. La premiere d'avoir confondu les deux Meſſieurs de la Barre ; l'autre, d'avoir donné à l'aîné le ſurnom de Beaumarchais. M. l'Abbé Goujet avoit déja eu la bonté de m'avertir de ces deux mépriſes, & j'en parlai dans les additions & corrections pour mon deuxiéme volume. Il eſt vrai qu'à la *Table des Matiéres* on confond les deux freres, & qu'on n'en fait qu'un ſeul & unique Ecrivain ; mais je n'ai aucune part à cette Table, me trouvant à plus de cent lieues de Paris, où s'impriment mes *Nouveaux Mémoires*. Il y a long-tems que je connois par leurs écrits les deux Meſſieurs de la Barre ; & une preuve que je ne les ai pas confondus, c'eſt que dans mon premier volume, à l'article des *Ana*, où je parle des *Amuſemens Littéraires* de M. de la Barre de Beaumarchais, j'ajoûte qu'il eſt connu par ſes *Lettres ſérieuſes & badines*, & par

de Louis XIV. de M. de Voltaire n'eſt qu'un extrait chronologique & arbitraire de l'*Hiſtoire de la Vie & du Regne de Louis XIV.* publiée par M. de la Martiniere en 3 vol. *in*-4°.

d'autres Ouvrages qui ont été bien reçus ; & dans mon ſecond volume, page 52. où il eſt queſtion de ſon frere aîné, je déſigne celui-ci par ſa qualité de Membre de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres : les voilà donc bien diſtingués. Mais pourquoi ai-je donné à M. de la Barre, Académicien, le ſurnom de Beaumarchais, qui ne convient qu'à ſon frere ? Lorſque M. l'Abbé Goujet me fit cette objection, je crus qu'effectivement je m'étois trompé. Cependant il me reſtoit toujours une idée confuſe d'avoir vû quelque part le ſurnom de *Beaumarchais* attribué à M. de la Barre l'aîné. J'ai enfin rencontré ce que je cherchois ; & difficilement pourrois-je citer un meilleur garant, puiſque c'eſt le frere de M. de la Barre, qui dans ſes *Lettres ſérieuſes & badines* donnant l'extrait des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France & de Bourgogne*, s'exprime ainſi : [Sçachez donc que vous trouverez d'abord un Journal de Paris, qui renferme une durée d'environ trente-un ans, & qui eſt l'ouvrage de deux Ecrivains, l'un Armagnac, & l'autre Bourguignon. Dumoins je crois en devoir juger ainſi avec le ſçavant & laborieux *Monſieur de la Barre de Beaumarchais*, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, qui a mis au devant de ces Mémoires une Préface auſſi

exacte que judicieuſe.] Il n'y a donc point eu de mépriſe de ma part en cette occaſion, à moins qu'on ne prouve que M. de Beaumarchais retiré en Hollande, a donné à ſon propre frere un ſurnom qui ne lui appartenoit pas.

III. *Artiele de la Lettre de M. Rouſſet.*

» Vous avez été mal informé au ſujet de » l'*Hiſtoire des Papes*, dont vous parlez » page 266. où vous l'attribuez à Bruys, » autre étourdi; je puis vous en donner » de bons Mémoires. Cette Hiſtoire étoit » excellente dans ſon origine, ayant été » compoſée par un Bénédictin qui a été » vingt ans à Rome, où il avoit fait en » bon Janſéniſte des Recueils de faits & » d'Anecdotes pour une Hiſtoire des Pa- » pes peu flattée. Ce Bénédictin a fait » préſent du manuſcrit à une ſienne pa- » rente, ou..... qui eſt venue à la Haye » pour vendre ce manuſcrit; & elle l'a » effectivement vendu à H. Scheurleer. » Monſieur Proſper Marchand & moi » avons ſigné comme témoins au Contrat. » Elle n'avoit que quelques cahiers que » nous avons lûs, & qui étoient bons; » le reſte a été envoyé ſous les auſpices de » M. *** par M..... à l'adreſſe du » Miniſtre M. Saurin, qui les a remis à » Scheurleer. Dans ce tems-là le ſieur

» Bruys me ſervoit de Sécretaire ou de
» Copiſte. Il fit connoiſſance avec
» Scheurleer, qui l'engagea à revoir
» l'*Hiſtoire des Papes*; & comme Scheur-
» leer vouloit déguiſer cet Ouvrage, pour
» ne pas payer ce qu'il en avoit accordé,
» Bruys lui prêta ſon miniſtere, & a gâté
» cette Hiſtoire. Cette Dame a envoyé à
» la Haye un ſien parent nommé Ver-
» mont, ſi je ne me trompe, dont le nom
» eſt à la tête d'une Traduction de *Palin-*
» *genius*, qu'il a faite en partie chez
» moi (*a*); il ne put rien obtenir, & de
» retour à Paris il a épouſé une veuve
» dont le mari avoit été Paveur de la Ville.
» Voilà des anecdotes que je puis vous
» certifier, ayant été témoin de tout cela. »

(*a*) Cet Ecrivain n'eſt point connu en France ſous le nom de *Vermont*, mais ſous celui de *la Monnerie*, qui eſt à la tête de ſa Traduction de Palingene. En 1740. il publia des *Odes ſacrées ſelon l'eſprit des Pſeaumes*, *in*-12. & voici le jugement que l'on en porte dans le tom. XXXI. II. part. de la *Bibliotheque Françoiſe*, pag. 361. [L'Auteur ſe nomme M. de la Monnerie. Il s'eſt fait déja connoître par une Traduction qu'il a donnée du *Zodiaque de la vie humaine* de Palingene; il n'y avoit pas le ſens commun dans la traduction, ni dans les notes, dont il l'avoit enrichie. Les Odes que nous annonçons ſont dans le même goût. M. de la Monnerie y a mêlé je ne ſçai quel jargon d'Alchymiſte, qui forme un galimathias aſſez ridicule.] La Traduction de Palingene parut à la Haye en 1731. *in*-8°.

Réponſe. Lorſque j'ai attribué l'*Hiſtoire des Papes* à M. Bruys, ce n'a pas été manque de ſçavoir que bien des gens l'ont regardé comme ſimple Editeur de cet Ouvrage. Les Auteurs de la *Bibliothéque Françoiſe*, ceux du *Journal Littéraire* s'expliquerent aſſez clairement là deſſus. Ils firent même obſerver que M. Bruys s'étoit donné la liberté d'ajouter beaucoup de choſes à l'original. M. de Beaumarchais, qui avoit eu de grands démêlés avec M. Bruys, parla ainſi de ce Ecrivain, dans une Lettre qu'on trouve au quinziéme volume (*a*) de la *Bibliothéque Françoiſe* de M. du Sauzet. » Il publia » (M. Bruys) ſous ſon nom une *Hiſtoire* » *des Papes* compoſée à Paris par un » Cordelier anti-Conſtitutionnaire ; & » moi ſecondé de trois ou quatre amis, » je m'en allai annoncer au Public & » prouver, papiers ſur table, que le fond » de cet Ouvrage étoit pris mot à mot de » l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* de Fleury, al- » térée en pluſieurs endroits, & groſſie » mal-à-propos, tantôt de citations de » Bayle & des *Lettres Perſannes*, & tan- » tôt de mauvaiſes réflexions de l'Editeur. » Je revins pluſieurs fois à la charge con- » tre lui ; & chaque fois je le ménageai

(*a*) II. part. pag. 134.

» peu. Je me ſouviens encore que je lui » intentai entr'autres une accuſation d'im- » piété, à laquelle il n'a jamais répondu. » Ces ſortes d'injures-là ne ſe pardonnent » gueres dans la République des Lettres ; » on s'en venge comme on peut, & » moyens honnêtes ou autres, tout eſt » bon : telle eſt la morale la plus en vogue » au Parnaſſe. «

Ayant lû cette Lettre de M. de Beaumarchais, & tous les extraits qu'on a donnés en Hollande de l'*Hiſtoire des Papes*, je n'aurois eu garde de penſer que M. Bruys fût l'Auteur de cette ſatyrique & ſcandaleuſe compilation ; mais depuis je changeai d'opinion, en liſant l'article de François Bruys, que M. l'Abbé Joly, Chanoine de la Chapelle-au-riche de Dijon, a fait inſérer dans le quarante-deuxiéme volume des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres dans la République des Lettres.* Ce Sçavant qui a une vaſte connoiſſance de la Littérature, dit formellement que M. Bruys eſt l'Auteur de l'*Hiſtoire des Papes* ; qu'il n'avoit que 22 ans lorſqu'il commença d'y travailler ; qu'il l'acheva à 25 ans en 1733. & que ce fut l'indigence qui lui mit la plume à la main (*a*). Je me ſuis d'autant plus

(*a*) Mémoires du P. Niceron, Tom. XLII, pag. 152.

facilement déterminé à ſuivre en cela M. l'Abbé Joly, qu'il déclare avoir eu des relations particulieres avec M. Bruys, qui ayant abjuré le Calviniſme à Paris, mourut à Dijon (*a*) en 1738. *après avoir donné toutes les marques poſſibles d'un retour* ſincere à la Religion Catholique. » Je l'ai oui, *dit M. Joly*, rétracter ſpé-» cialement ſon *Hiſtoire des Papes*, pour » laquelle il montroit autant d'horreur » qu'auroit pû faire le plus ſimple & le » plus ſoumis des fidéles; ſon zele ne s'eſt » point démenti à la mort. J'ai appris des » Paſteurs qui l'ont aſſiſté dans ces der-» niers momens, qu'il y a fait paroître » les ſentimens les plus vifs de Religion & » de Piété (*b*). «

Ce détail ne s'accorde gueres avec les anecdotes rapportées par M. Rouſſet. Quoi qu'il en ſoit, j'ai peine à croire que cette Hiſtoire des Papes en 5 vol. *in*-4°. quelque mauvaiſe qu'on la ſuppoſe, puiſſe être la production d'un Ecrivain tel que M. Bruys, qui la commence à vingt-deux ans, & la finit à vingt-cinq. Je ſuis encore plus étonné qu'un Ouvrage de ce

(*a*) Dans la trente-unieme année de ſon âge.

(*b*) Voyez encore ſur ce ſujet la *Bibliotheque des Ecrivains de Bourgogne* de M. l'Abbé Papillon, dont M. Joly eſt l'Editeur, & qui y a inſéré un article de ſa façon fort détaillé ſur M. Bruys, & ſur l'*Hiſtoire des Papes*.

taractere ait pû trouver des Approbateurs. On n'y voit ni ſtyle, ni goût, ni diſcernement ; & il fourmille de fautes groſſieres. L'Auteur ignore abſolument ce que c'eſt que bienſéance, & que pudeur ; il a inſéré dans ſa prétendue Hiſtoire une infinité de citations deshonnêtes puiſées dans Brantôme, dans Montagne, dans d'Aubigné, dans Bayle, &c. On y trouve des Satyres capables de faire rougir, & des Epigrammes infames. Les expreſſions les plus cyniques ne lui coûtent rien. Il ſe donne pour Catholique Romain ; & on le voit ſans ceſſe inſulter à ſa Religion, & adopter les penſées & le langage de ſes ennemis les plus déclarés. Il ſemble n'avoir d'autre but que de flétrir tous les Papes, de juſtifier la plûpart des Héréſies & des Héréſiarques, de ſuppoſer que preſque tous les Miniſtres de l'Egliſe ont été des hypocrites, des fourbes, des ſcélérats, qui n'avoient ni raiſon, ni Religion, ni humanité.

Quelquefois même il s'exprime comme s'il n'étoit pas Chrétien ; témoin cet endroit de la Lettre qui ſert de Préface, pag. 7. où il dit en parlant de Jeſus-Chriſt : [*Cet Homme tout extraordinaire, tout divin*, ne ſe contenta pas de gémir ſur le malheureux ſort du genre humain, ni de prier pour la converſion des pécheurs ; il prêcha, il *dogmatiſa*, &c.] Il affecte

conſtamment de refuſer à Jeſus-Chriſt la qualité de Dieu ; & l'on ne ſçauroit produire un ſeul endroit où il lui donne ce nom. Tom. I. pag. 5. il rapporte ce que le Sauveur dit à Saint Pierre, qu'il avoit prié pour lui, afin que ſa foi ne défaillît point ; il ajoute que cet Apôtre peu après renia Jeſus-Chriſt, & là-deſſus il met en note marginale : *Le don de perſévérance aſſûré à Saint Pierre, il renie Jeſus-Chriſt.* La charité Chrétienne ne permet pas de ſoupçonner cet Ecrivain d'avoir eu des intentions malicieuſes & impies ; mais il n'en eſt pas moins vrai que rien ne reſſemble plus à une impiété que ces deux notes. En général ſon Ouvrage doit être regardé comme la production de l'inexactitude, de l'impoſture & de la mauvaiſe foi, ou plutôt comme un libelle ſcandaleux, & une ſatyre violente, où l'Auteur tâche de ſapper la Religion par les fondemens, & d'en détruire tous les dogmes.

Pour juger ſainement de cette *Hiſtoire des Papes*, ceux qui ne l'ont pas lûe auroient tort de s'en rapporter à la déciſion des Auteurs de la *Bibliotheque Françoiſe* de M. du Sauzet, tom. XVII. & ſuiv. Mais on doit conſulter la ſeconde partie du ſeptieme tome des *Lettres ſérieuſes & badines*, le *Journal Littéraire* de la Haye, tom. XX. & XXI. par M. de Beaumar-

chais ; & ſurtout une Lettre inſérée dans le vingtieme volume du *Journal Littéraire* par M. du Boulay, Auteur d'une *Hiſtoire du Droit Public, Eccléſiaſtique, François*, laquelle bien des gens regardent comme un Ouvrage nouveau, quoiqu'elle ait déja paru en 1737. avec la *Vie des Papes Alexandre VI. & Leon X.* par le même M. du Boulay.

Au reſte ſi je n'ai pas retranché de la Lettre de M. Rouſſet les traits obligeans qui me concernent, c'eſt moins par amour-propre, que pour donner une idée du caractere de ce Sçavant, qui me comble de politeſſe, lors même qu'il penſe avoir ſujet de ſe plaindre de moi.

Remarque de M. l'Abbé Joly.

[Dans les *Nouveaux Mémoires*, tom. IV. pag. 448. on cite M. Rouſſet, qui prétend que l'*Hiſtoire des Papes* n'eſt pas de M. Bruys ; & pag. 454. on dit qu'on *a peine à croire que cette Hiſtoire des Papes en 5 vol.* in-4°. *quelque mauvaiſe qu'on la ſuppoſe, puiſſe être la production d'un Ecrivain tel que M. Bruys, qui la commence à vingt-deux ans, & la finit à vingt-cinq.* Il n'y a pas, ce me ſemble, beaucoup de difficulté à concevoir, qu'un Ecrivain de 22 ans compoſe dans l'eſpace de trois années 5 vol. *in*-4°. qui ne ſont qu'une

compilation indigeſte de toutes les inf
mies que l'eſprit de parti a inventées co
tre les Souverains Pontifes. Sans allégu
une infinité d'exemples, on ſçait q
l'Hiſtoire de Louis XIV. par le Sieur
Limiers a coûté beaucoup moins de tem
ſon Auteur, qui aſsûre qu'*il n'a été q*
ſept mois à faire la premiere édition de
Ouvrage (en 7 vol. *in*-12.) Sur qu
M. l'Abbé Lenglet obſerve, qu'*il en fa*
droit encore moins pour en faire un pare
Quelques Proteſtans, il eſt vrai, ont e
trepris d'enlever à M. Bruys l'Hiſtoi
des Papes ; mais je ne crois pas qu'ils
ayent réuſſi. Quoiqu'il n'y ait pas mis ſ
nom, il s'en eſt dit publiquement l'A
teur dans ſes autres Ecrits, ſans que pe
ſonne l'ait revendiquée ; ce qui, en bon
critique, doit lui en aſsûrer la poſſeſſio
juſqu'à ce qu'on produiſe des titres co
traires. Voyez ſa Vie que j'ai retouché
& que j'ai fait réimprimer à la tête de
Mémoires, que j'ai donnés au Public
1751. (*a*) » Cette Hiſtoire, *dit M. Ro*

(*a*) Le ſçavant Journaliſte, qui a pris la pe
d'en faire un extrait dans les *Mémoires de T*
voux, *Avril* 1732. 1. *vol.* me fait dire qu'il m
rut le même jour qu'il prit ſes Licences. J'ai
ſeulement qu'il fut attaqué ce même jour de
maladie qui le conduiſit au tombeau. En e
cette maladie, qui étoit une hydropiſie de p
trine, quoi qu'elle l'ait emporté aſſez rapi
ment, dura pluſieurs jours.

ſe

» *ſet, citée à la pag.* 448. étoit excellente » dans ſon origine, ayant été compoſée » par un Bénédictin, qui a été vingt ans » à Rome. Ce Bénédictin a fait préſent » du manuſcrit à une ſienne parente, ou.... » qui eſt venue à la Haye pour vendre » ce manuſcrit; & elle l'a effectivement » vendu à H. Scheurleer. M. Proſper » Marchand & moi avons ſigné comme » témoins au contrat. Elle n'avoit que » quelques cahiers que nous avons lûs, » & qui étoient bons. » M. Rouſſet ajoute que M. Bruys *a gâté cette Hiſtoire.* Mais il eſt impoſſible que ce dernier l'eût tellement défigurée, qu'il n'y fût reſté quelque morceau au moins paſſable. Or on peut aſsûrer que le tout eſt également mauvais, qu'il eſt de la même main, du même ſtyle, & qu'il n'a pû *être excellent dans ſon origine.* D'ailleurs cette Hiſtoire que M. Rouſſet attribue à un Bénédictin bon Janſéniſte, qui en avoit amaſſé les matériaux *à Rome*, à la pag. 451. on la donne à un *Cordelier* Anti-Conſtitutionnaire, qui l'avoit compoſée *à Paris.* Quoi! ce *Bénédictin*, ou ce *Cordelier* a gardé le ſilence, en voyant ſon Ouvrage ainſi maltraité, & plus défiguré que le Déiphobe de Virgile:

Atque hîc Priamiden laniatum corpore toto
Deiphobum vidit, lacerum crudeliter ora,

Ora, manuſque ambas, populataque tempora raptis
Auribus, & truncas inhoneſto vulnere nares.
Æneid. VI. 494. --- 497.

Pour moi, je ſuis tout-à-fait du ſentiment de M. de Beaumarchais, cité en ces termes à la pag. 451. « Secondé de » trois ou quatre amis, je m'en allai annoncer au Public, & prouver, papiers » ſur table, que le fond de cet Ouvrage » étoit pris mot à mot de l'*Hiſtoire Ecclésiaſtique de Fleury*, altérée en pluſieurs endroits, & groſſie mal à propos, tantôt de critiques de Bayle & » des *Lettres Perſanes*, & tantôt de mauvaiſes réflexions de l'Editeur. » M. de Beaumarchais s'eſt ſans doute ſervi du mot d'*Editeur* dans le ſens de Deſpreaux, qui décrit l'embarras d'un Orateur, lequel

Demeure enfin muet aux yeux du *ſpectateur.*]

M. l'Abbé Joly me permettra d'obſerver, que M. de Beaumarchais a pris le mot d'Editeur dans le ſens qui ſe préſente naturellement, puiſqu'il dit que M. Bruys publia ſous ſon nom une Hiſtoire des Papes, compoſée à Paris par un Cordelier Anti-Conſtitutionnaire. Il n'y a là aucune équivoque. M. de Beaumarchais s'eſt exprimé comme les autres Journaliſtes de Hollande, même les plus favorables à

M. Bruys ; ils ſe ſont tous accordés à dire qu'il n'étoit que l'Editeur de cette Hiſtoire. On objecte qu'il s'en eſt dit publiquement l'Auteur dans ſes autres Ecrits, ſans que perſonne l'ait revendiquée ; ce qui doit lui en aſsûrer la poſſeſſion, *juſqu'à ce qu'on produiſe des titres contraires.* Mais M. Rouſſet ne les produit-il pas ces titres qu'on demande ? Il ſigne comme témoin au contrat de vente paſſé entre le Libraire Scheurleer & la Dame propriétaire du manuſcrit. Elle n'avoit alors que quelques cahiers, qui furent examinés & trouvés bons par M. Proſper Marchand, & par le même M. Rouſſet. *Le reſte fut envoyé ſous les auſpices de M. l'Ambaſſadeur Hop par M. Claude à l'adreſſe du Miniſtre Saurin, qui les remit* à Scheurleer. Ce Libraire, pour ne pas payer le prix convenu, fait revoir le manuſcrit par M. Bruys, qui ſervoit alors de Sécretaire & de Copiſte à M. Rouſſet, & qui défigura l'Ouvrage. M. Rouſſet proteſte qu'il peut certifier ces anecdotes, *ayant été témoin de tout cela.* Des preuves de ce genre n'ont-elles pas quelque choſe de frappant ? Et n'en réſulte-t-il pas une eſpece de démonſtration, que M. Bruys a diſpoſé du Manuſcrit comme de ſon propre Ouvrage, & y a ajouté tout ce qu'il a voulu ? M. l'Abbé Joly objecte encore qu'il n'eſt *pas* vraiſemblable que

le Cordelier ou le Bénédictin, Auteur cette Hiſtoire, eût gardé le ſilence, la voyant ainſi défigurée. Pour moi, ſilence ne me ſurprend point. Il aur fallu être bien hardi, pour réclamer p bliquement un Ouvrage ſi ſcandaleux, ſi propre à attirer de méchantes affaire celui qui eût oſé s'en déclarer l'Aute C'eſt apparemment par ce motif, que Religieux fit préſent du manuſcrit à parente ou ſa maîtreſſe, puiſqu'il faut tra cher le mot ; & en conſéquence, cet Dame trompée par le Libraire, n'c pas lui intenter un procès, dans la crain qu'on ne découvrît tout le myſtere.

ARTICLE VI.

Eclairciſſemens ſur ce que l'Auteur a d des Lettres de Chevreau, & d'une Pie intitulée, Satyre du Tems à Theophile.

I. DAns la Chronique ſcandaleu des Sçavans (*a*), j'ai fait men tion du démêlé de Balzac avec le Pe Goulu, Général des Feuillans ; & à l'oc caſion des Lettres ſatyriques de ce der nier, qui les publia ſous le nom de Phy

(*a*) Tom. II. pag. 193.

larque, j'ai mis en note : » Perſonne, que » je ſçache, n'a obſervé qu'il y a un gros » volume de Lettres d'Urbain Chevreau, » *in*-8°. Paris 1642. dont la deuxiéme » partie eſt intitulée, *Nouvelles Lettres* » *contre Narciſſe*, c'eſt-à-dire, contre » Balzac. Chevreau, ſous le nom de Phy- » larque, y parodie certaines Lettres de » Balzac, pour les rendre ridicules ; mais » il n'a eu garde d'imiter l'ancien Phylar- » que dans ſes emportemens. « Cette remarque a donné lieu à l'obſervation ſuivante de M. l'Abbé Joly.

[Si l'on veut faire entendre que perſonne n'a obſervé que ce volume eſt en deux parties, & que la ſeconde a pour titre : *Nouvelles Lettres contre Narciſſe*, je n'ai rien à dire (*a*) ; mais ſi l'on prétend que perſonne n'a parlé de ces Lettres de Chevreau, je réponds que le Pere Niceron les a citées dans ſon article d'*Urbain Chevreau*, tome onze de ſes Mémoires, page 350. du Catalogue des Ouvrages de ce Sçavant, & que Bayle dans ſon article du même Auteur, qui n'eſt que de ſept lignes, obſerve expreſſément que ce livre fut imprimé à Paris l'an 1642. *in*-8°. & qu'il a été oublié (ainſi que le Roman d'Hermiogène, publié auſſi dans la même Ville en 1648. *in*-8°.) dans l'Eloge

(*a*) L'Auteur des *Nouveaux Mémoires* n'a pas prétendu dire autre choſe.

de Chevreau, inſéré aux *mois de Mars & d'Avril* 1701. *des Mémoires de Trévoux, Edition d'Amſterdam*, auſquels il renvoie ſes Lecteurs.

Ayant communiqué cette remarque à M. Michault, voici les réflexions qu'il m'a fournies.

» J'ai toujours crû que les Lettres de » Chevreau, Ouvrage peu commun, » ne formoient qu'un médiocre volume » *in*-8°. d'un aſſez gros caractére, con- » tenant cinquante-ſix Lettres, dont la » derniere eſt à la pag. 315. J'avoue que je » ne connois pas cette ſeconde partie, » dont parle M. l'Abbé d'Artigni, inti- » tulée : *Nouvelles Lettres contre Narciſſe.* » Je douterois qu'elle exiſtât, ſi ce Sça- » vant en parloit d'une maniere moins af- » firmative. Porte-t-elle le nom de Che- » vreau ? C'eſt ce qu'il auroit fallu dire, » d'autant plus qu'il ne paroît pas que cet » Auteur fût ennemi de Balzac, qu'il loue » en divers endroits, & qu'il a tâché d'i- » miter. Le recueil de Lettres de 1642. » eſt dédié *à M. de Montoron, Premier* » *Préſident du Bureau des Finances de* » *Montauban*, &c. Il y a un *Avertiſſe-* » *ment*, où l'Auteur dit qu'il n'a point » obſervé d'ordre & de rang en recueil- » lant ſes Lettres ; que Séneque & Plu- » tarque n'y parlent pas ſi ſouvent que » lui-même ; qu'il a ſuivi dans ce genre

» d'écrire le goût de la nouveauté, &c.
» Ancillon, dans ſes *Mémoires concernant*
» *les Vies & les Ouvrages de pluſieurs Mo-*
» *dernes célébres dans la République des*
» *Lettres*, *Amſterdam* 1709. *in*-8°. pa-
» roît n'avoir pas connu les Lettres de
» Chevreau. Il dit ſeulement, page 195.
» qu'il croit que le recueil en exiſte, &
» Sorel qui en fait mention, page 116.
» de ſa Bibliothéque (*a*), n'a pû parler
» de celles qui ſe trouvent dans les *Œu-*
» *vres mêlées* de Chevreau, puiſque ſes
» Œuvres ſont poſtérieures à ſa Bibliothé-
» que.

» J'ai dit que Chevreau a tâché d'imi-
» ter Balzac. En effet il s'eſt plû à don-
» ner dans les figures favorites de celui-
» ci. *Penſez-vous*, dit-il à M. de Saint
» Martin, page 15. *que la mort ne vous eût*
» *pas ſuivi dans cette derniere rencontre,*
» *ſi elle eût ſçu nager auſſi-bien que vous,*
» *& qu'elle ne puiſſe pas vous enſevelir dans*
» *le feu, pour ce qu'elle n'a pas pû vous en-*
» *ſevelir dans une riviere? Il ſemble que*
» *l'Allemagne ſoit plus votre pays que la*
» *France, que le Rhin vous plaiſe davan-*
» *tage que la Seine, & que ce vous ſoit une*
» *choſe plus naturelle de tuer des hommes que*
» *d'en faire.*

» Et dans ſa Lettre à M. de l'Iſle-Chan-

(*a*) Seconde édition. Ce qu'il en dit eſt ſi vague, qu'on n'en peut tirer aucun éclairciſſement.

» dieu, page 69. *Souvenez-vous, s'il vous* » *plaît, que les ſoldats ſont auſſi-bien ſujets* » *aux tranchées que les femmes groſſes,* » *qu'ils ne dorment pas dans la plume com-* » *me les oiſeaux, que les courtines des baſ-* » *tions ne peuvent pas être faites comme celles* » *de nos lits.* »

» Je me ſuis amuſé autrefois à tirer bien » des particularités ſur la vie, le caractére » & les ouvrages de Chevreau (*a*): car » il n'y a pas ſeulement des plaiſanteries ; » on y trouve auſſi des faits qui le concer- » nent, & d'autres ſur des Écrivains peu » connus. Il y peint un peu trop librement » les mœurs de ſa jeuneſſe ; & je ne ſçais » comment il a eu la hardieſſe & obtenu la « permiſſion de faire imprimer ce re- » cueil. «]

Pour répondre à ce qui me concerne dans la remarque précédente, je dois faire obſerver qu'il m'eſt tombé entre les mains un recueil de Lettres *in*-8°. dont le frontiſpice manque, mais ſur le dos duquel il y a en titre imprimé : *Lettres de Chevreau.* On voit d'abord 56 Lettres, qui rempliſſent 318 pages, non-compris l'Épitre dédicatoire, l'Avertiſſement, & la Table. La Dédicace & la derniere Lettre ſont ſignées *Chevreau.* On trouve en-

(*a*) Il manque ici quelque choſe ; & je ne ſçais ſi M. Michault veut parler du *Chevræana*, ou des Œuvres mélées de Chevreau.

ſuite un recueil de 457 pages intitulé : *Lettres nouvelles contre Narciſſe*, la premiere datée d'Outreville le 12 Août 1636. & la derniere de Lyon, le 2 Août 1637. le tout précédé d'un Avertiſſement au Lecteur, & d'une Table des *Entretiens de Phylarque*, c'eſt-à-dire, des Lettres contre Narciſſe. Comme ce ſecond Recueil, diſtingué ſeulement de l'autre par un feuillet en blanc, n'a point de frontiſpice particulier, qu'il eſt ſans nom d'Auteur ni de lieu, & ſans date, il paroît naturellement n'être qu'une ſuite des Lettres de Chevreau ; & ce qui me l'a encore mieux perſuadé, c'eſt qu'on y voit par-tout le même ſtyle, rempli de figures, d'allégories, d'hyperboles, en un mot une imitation preſque ſervile des manieres outrées de Balzac, telle qu'on la remarque dans les premieres Lettres. D'ailleurs ce Recueil étant relié, comme je le diſois il n'y a qu'un moment, ſous le titre commun de *Lettres de Chevreau*, je n'ai point douté qu'il ne fût tout entier de la compoſition de cet Ecrivain. Je ne diſſimulerai pourtant pas, que depuis la difficulté qu'on m'a faite là-deſſus, ayant examiné ce Recueil avec plus d'attention, j'ai trouvé que les *Lettres contre Narciſſe* étoient d'une autre impreſſion ; il y a deux lignes de plus à chaque page, & le caractere n'en eſt pas

ſi gros. M. l'Abbé Joly me mande, que M. Michault a vû à Paris pluſieurs exemplaires des Lettres de Chevreau ; qu'il tient pour certain qu'elles ont toujours paru ſéparément, & jamais jointes à celles contre Narciſſe, qui ſuivant la conjecture du même M. Michault, ne ſe trouvent réunies dans mon exemplaire que par le caprice du Relieur. Il ne s'agiroit plus que de ſçavoir à qui on doit attribuer ces Nouvelles Lettres de Phylarque, ignorées juſqu'à préſent de tous ceux qui ont parlé des écrits nombreux publiés contre Balzac ; mais comme je n'ai point fait encore de découvertes à cet égard, & que d'ailleurs la choſe n'eſt pas d'une grande importance, je me contenterai d'extraire de ce Recueil deux Lettres, qui plairont infailliblement par leur ſingularité.

Lettre (a) de Madame Alector à Phylarque.

» Monſieur, il y a long-tems que j'at-
» tends votre retour. Le Soleil a preſque
» paſſé par tous les ſignes du Zodiaque,
» & le Printems nous rameine les fleurs,
» & je n'ai point vû en mon jardin celui
» qui donne le goût & le ſel à tous mes
» plaiſirs. Le renouvellement de la Na-

(a) C'eſt la LXXXIII. du Recueil, pag. 437.

» ture m'eſt inutile, & la peinture agréa-
» ble des prés ne contente point mes yeux,
» ſi celui qui eſt mon Soleil & ma lumiere
» ne paroît ſur mon Horiſon ; la muſique
» des oiſeaux & de celui qui raconte les
» avantures de Philomele, eſt importune à
» mes oreilles, ſi je n'entends la voix de mon
« fidelle ; tous les contentemens que cette
» belle ſaiſon prépare à ſes petits Cupi-
» dons me déplaiſent, & ne ſervent qu'à
» me donner de l'impatience. Et ſi vous
» ne venez auſſi-tôt que celle-ci vous ſera
» rendue, je renonce à toutes les délices
» de l'Amour : je changerai ce beau Prin-
» tems en un Hiver pire que celui de la
» Nature, & de toutes les fleurs je n'eſ-
» timerai que le pavot, & de tous les
» arbres que le cyprès ; l'un me don-
» nera un ſommeil éternel, & l'autre
» ſera l'ornement de mon tombeau. Je ne
» verrai plus le jour qu'à regret, & les
» éclipſes du Soleil & de la Lune ſeront
» mes ſouhaits & mes conſolations. Ce ne
» ſera pas ce bel Aſtre qui m'éclairera ;
» ce ſera un flambeau de poix-raſine que
» j'emprunterai des Furies, pour marque
» de la peine que l'abſence de mon fidelle
» me fait reſſentir. Venez donc en dili-
» gence, & ne vous ſervez point en
» votre voyage de la voie qui eſt favo-
» rable aux criminels ; je déſire qu'un
« poſtillon d'*Eole* vous conduiſe, ou qu'un

» eſprit de l'air vous apporte. Si vous
» m'envoyez des raiſons & des excuſes de
» votre retardement, je ne les écouterai
» point ; je les prendrai pour un refroi-
» diſſement, que je punirai de toutes les
» diſgraces qu'une Médée irritée pourroit
» faire ſentir à un Jaſon ingrat : je ſuivrai
» de l'œil & de la penſée mon Enée com-
» me une Didon ; & pour vous punir je
» ne me réſoudrai point à la mort, juſ-
» qu'à ce que j'aye pris vengeance de
» votre ingratitude : je ne deviendrai point
» une écho miſérable, qu'après avoir
» vû Narciſſe languir & mourir de l'a-
» mour-propre ſur la rive de la fontai-
» ne qui lui fut fatale : enfin je ne mour-
» rai point, que je n'aye vû la déplorable
» métamorphoſe de celui qui a mépriſé
» la Nymphe qui le ſuivoit dans les bois.
» En attendant le bien de vous voir,
» je demeurerai, Monſieur, votre, &c.

Lettre (a) de Phylarque à Ariſte.

» Monſieur, toutes vos Lettres ne ſont
» que des extraits d'abſynte & de rhu-
» barbe, qui me donnent un tel dégoût ;
» que je commence à m'ennuyer de moi-
» même, & à rebuter tous les banquets qui

(a) C'eſt la LXXXVI. & derniere du Recueil, *pag.* 454.

» ne portent point à l'entrée de table de
» la Myrrhe. Je ne manquerai pas de ré-
» crire à la belle, & de lui faire enten-
» dre ma juſtification ; mais cependant
» vous ſerez averti que je ſuis en peine,
» & que le point d'honneur m'a appellé
» en ces prés, où les fleurs croiſſent ſou-
» vent du ſang d'Ajax. Ce n'eſt pas une
» plume qui a vuidé notre querelle ; c'eſt
» une épée capable de faire des éclairs,
» qui a été le juge de notre différend, &
» pour cette cauſe je ne prétends plus de
» part à la lumiere du Soleil : l'obſcurité
» d'une grotte n'eſt pas aſſez noire pour
» me cacher, & à peine la nuit a-t-elle
» des voiles aſſez grands pour me cou-
» vrir ; je ne vois plus la naiſſance des
» fleurs que de la penſée, ni d'autre So-
» leil que celui qui luit en ma chambre,
» où il ſouffre des éclipſes plus ſouvent
» qu'au Ciel & en la Nature. Cette cap-
» tivité volontaire eſt le ſupplice & la
» peine d'une témérité qui a oſé violer les
» ordonnances, & qui a préféré la vanité
» & l'honneur au bien ſolide de la liberté.
» Il n'y aura plus pour moi de Printems,
» Ariſte, ni d'Automne, ſi la crainte qui
» me perſécute continue long-tems ; je
» ne ſerai plus capable dorénavant que
» des rayons de la Lune. Le Mont Olym-
» pe me ſera défendu ; & les Fêtes qui
» ſe célébrent avec Apollon & les neuf-

» Sœurs, ne me verront plus : je ne pour-
» rai déſormais aſſiſter qu'à ceux qui ſe
» font aux flambeaux en l'honneur de
» Diane; & ces Peuples qui adorent ce
» bel Aſtre du Ciel, m'excuſeront ſi je
» n'aſſiſte à leurs ſacrifices. Si vous ſça-
» viez, Ariſte, ce que vaut la liberté,
» vous diriez qu'il n'y a point au monde
» un tréſor qui lui ſoit égal. Si vous me
» voyiez ſortir de ma priſon, vous verriez
» un homme qui craint la ſentinelle de
» tous les coins, & tous les corps-de-gar-
» de que la Loi civile a établis aux Pla-
» ces publiques. Si quelque ſonge affreux a
» troublé mon ſommeil, je me réſouds
» de tenir la chambre, & de me barricader
» contre la violence, & de faire la ronde
» toute la nuit; enfin, Ariſte, tout me
» fait ombre, tout me donne des ſoup-
» çons épouvantables. En attendant une
» meilleure fortune, je demeurerai, Mon-
» ſieur, votre, &c. »

Le Recueil entier eſt dans le même goût, & je ſuis perſuadé que Balzac, qui travailloit ſes Lettres avec tant de peine & de ſoin, fut infiniment plus ſenſible à cette parodie de ſon Ouvrage favori, qu'à toutes les autres ſatyres qu'on avoit publiées, pour lui enlever ſa Charge de *Grand Epiſtolier de France*, dont il étoit ſi jaloux.

II. Voici une autre Remarque de M. l'Abbé Joly, ſur cet endroit des *Nouveaux Mémoires*, tome V. page 240. *Quelques éloges qu'on ait prodigués à Porcheres-Laugier, je le vois occuper une place peu honorable dans la Satyre du Temps à Théophile, par Beſançon, laquelle fut imprimée en 1619. à la ſuite des Poëſies de ſon compatriote d'Eſternod.*

[Je vais faire par ordre, *dit M. l'Abbé Joly*, l'Hiſtoire de l'embarras que m'a cauſé & me cauſe encore cette *Satyre du tems à Théophile.* Dans mes Remarques ſur Bayle, à l'article de Malherbe, j'ai eu occaſion de parler de cette piéce, & voici en quels termes je me ſuis exprimé. » En 1619. un Auteur très-obſcur, ap» pellé Beſançon, fit imprimer des vers, » ſous le titre de *Satyre du tems à Théo» phile*, &c. »

Depuis l'impreſſion, j'ai écrit ces mots à la marge de mon exemplaire : l'*Auteur de cette Satyre eſt Courval-Sonnet*, ſans que je puiſſe me ſouvenir préciſément en quel endroit j'ai trouvé cet éclairciſſement. Autant que je m'en rappelle l'idée, ç'a été dans la Bibliothéque du Collége Mazarin ; ainſi je ne fus pas ſurpris aſſez long-tems après cette découverte, de lire ces paroles dans la Bibliothéque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, tome 14. page 310.

» La *Réponſe à la Contre-Satyre, par l'Auteur des Satyres du mariage*, & » de Timéthélie, eſt auſſi en proſe, & » n'eſt, de même que la défenſe Apolo- » gétique, qu'une invective remplie d'in- » jures, même très-groſſieres. Il n'y a » que la *Satyre du tems* qui ſoit en vers. » Je crois que le *Théophile* à qui elle eſt » adreſſée, eſt le Poëte de ce nom. M. l'Ab- » bé Joly, dans ſes *Remarques ſur le Diction- » naire Critique de Bayle*, pages 518. & » 519. cite un endroit de cette Satyre, » & attribue celle-ci à un *Auteur très- » obſcur, appellé*, dit-il, *Beſançon* : il » eſt sûr qu'elle eſt de Gourval-Sonnet. »

J'acquieſçai d'autant plus facilement à cette Critique, que j'avois fait la même obſervation avant que d'avoir vû ce tome de la Bibliothéque Françoiſe, que je dois, ainſi que les précédens, à l'amitié dont m'honore le ſçavant Auteur. En conſéquence, voici comment j'ai retouché ce paſſage, dans les additions & corrections que j'ai faites ſur mon Ouvrage.

» Tout à la fin de l'article, j'ai cité » des vers contre notre Auteur (Malher- » be) que j'ai attribués, d'après M. le » Clerc, à un Poëte nommé Beſançon. » *Il eſt ſûr*, dit M. l'Abbé Goujet dans » ſa Bibliothéque Françoiſe, tome 14. » *page 310. que cette Satyre eſt de Cour-*

» *val-Sonnet.* La remarque eſt juſte, & » je l'avois faite moi-même avant que d'a- » voir lû ce paſſage de M. l'Abbé Gou- » jet ; mais il importe peu par qui la vé- » rité ſe découvre. L'Auteur de la Bi- » bliothéque Françoiſe croit que *Théo-* » *phyle, à qui* cette Satyre *eſt adreſſée,* » eſt le Poëte de ce nom : il n'en faut pas » douter. «

Après avoir lû les *Nouveaux Mémoires de Littérature*, je ne puis douter que la Satyre du tems, ſi elle eſt de *Courval-Sonnet*, n'ait d'abord été imprimée en 1619. ſous le nom de Beſançon. M. l'Abbé Goujet, à la page 235 du même tome, fait mention d'un Poëte François, appellé *Nicolas Beſançon.* J'ajouterai deux paſſages de ce volume, qui augmentent mon embarras.

» Le Baron de Fourquevaux, ſelon » M. Broſſette, *dit l'Auteur de la Biblio-* » *théque Françoiſe, tome 14. page 209.* » s'eſt fait connoître lui-même par un » Recueil de Satyres, qu'il fit imprimer » en 1619. avec le titre d'*Eſpadon Sa-* » *tyrique*, & qui fut réimprimé en 1623. » & 1626. ſous le nom du *Sieur d'Eſter-* » *nod.* «

» M. Broſſette, *ajoute M. l'Abbé Gou-* » *jet page 216.* a ſoin de remarquer dans » ſes notes, que cet ami de Regnier eſt » lui-même l'*Auteur* de quelques Saty-

» res imprimées ſous le titre d'*Eſpadon* » *Satyrique*, en 1619. 1623. & 1626. » Dans la premiere Edition on mit le nom » de M. de Fourquevaux à ces Poëſies. » Dans les deux autres on les déguiſa, » je ne ſçais pourquoi, ſous le nom de » *Sieur d'Eſternod.* »

Je voudrois avoir le tems d'éclaircir cette petite difficulté littéraire. Perſonne n'eſt plus capable de la lever, que l'Auteur des *Nouveaux Mémoires de Littérature*, qui doit avoir part, auſſi-bien que moi, à la cenſure polie de l'Auteur de la Bibliothéque Françoiſe.

Du reſte je ne puis être du ſentiment de M. l'Abbé Goujet, qui penſe, page 312. que l'Auteur de la *Satyre du tems n'épargne pas ſes confreres en Poëſie, & qu'il n'a mis la cenſure qu'il fait des Poëtes ſes contemporains, ſur le compte d'autrui, que pour en parler avec plus de liberté.* Il me ſemble que cet Ecrivain ne fait que rapporter les jugemens qu'on portoit ſur les Poëtes de ſon tems : jugemens qui ne lui faiſoient pas grace à lui-même.

Ils diſent, quant à moi, que je n'ai point d'étude ;
Que tantôt je ſuis doux, & tantôt je ſuis rude.

Je voudrois bien répondre le moins mal qu'il me ſeroit poſſible à la trop bonne opinion qu'à M. l'Abbé Joly de

mes connoiſſances dans l'Hiſtoire Littéraire ; mais outre qu'elles ſont extrêmement bornées, je ne ſuis pas à portée de conſulter les grandes Bibliothéques, ce qui ſeroit néanmoins néceſſaire pour donner les éclairciſſemens que l'on me demande ici. Tout ce que je peux dire ſur la queſtion propoſée, c'eſt que nonobſtant la déciſion reſpectable d'un Sçavant auquel je ſuis attaché, & qui m'honore de ſon amitié, il me ſemble qu'on peut encore attribuer au nommé Beſançon la *Satyre du tems à Théophile.* Voici ſur quoi je me fonde. M. l'Abbé le Clerc, dans ſes *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Poëtes François,* Ouvrage manuſcrit qui eſt à la Bibliothéque de S. Irenée de Lyon, dit expreſſément que cette Satyre de Beſançon fut imprimée en 1619. à la ſuite des Poëſies de ſon compatriote d'Eſternod. Voilà un fait poſitif, bien circonſtancié, & ſans doute on ne ſoupçonnera pas M. l'Abbé le Clerc de l'avoir tiré de ſon imagination, lui qui faiſoit une étude particuliere des livres les moins connus & ſouvent les plus négligés. Il cite l'Ouvrage, il en nomme l'Auteur, il marque l'année de l'Edition, & ajoute que Beſançon étoit compatriote du Sieur d'Eſternod : il étoit donc bien informé. M. l'Abbé Goujet dont on m'oppoſe le témoignage, *ne paroît pas avoir connu*

l'Edition des Poëſies du Baron de Fourquevaux, ou du Sieur d'Eſternod, publiée en 1619. & à la ſuite de laquelle ſe trouve, ſelon M. le Clerc, la *Satyre du tems* par Beſançon. Ainſi juſqu'à ce que quelqu'un aſſure qu'il a conſulté cette Edition, & qu'on n'y voit point la piéce dont il s'agit, je me croirai en droit de ſoutenir que M. l'Abbé le Clerc ne s'eſt pas trompé. Il eſt vrai, comme l'obſerve M. l'Abbé Goujet, que la *Satyre du tems* forme la derniere piéce d'un Recueil de Courval-Sonnet, intitulé : *Satyre Ménippée contre les Femmes, ſur les poignantes traverſes & incommodités du mariage.* Lyon, *in*-8°. 1623. mais c'eſt préciſément ce qui me fortifie dans mon opinion. J'ai un exemplaire de ce Recueil, dont M. l'Abbé le Clerc me fit preſent un peu avant ſa mort, & où il a écrit au bas de la *Satyre du tems à Théophile* : » cette Satyre eſt d'un Auteur peu con» nu, nommé Beſançon, & avoit déja » paru en 1619. « Peut-on ſe perſuader que M. le Clerc voyant cette Satyre à la ſuite de l'Ouvrage de Courval-Sonnet, eût fait une pareille remarque, s'il n'avoit ſçû certainement que Beſançon en étoit l'Auteur ? On doit encore obſerver, que Courval eſt toujours nommé au commencement ou à la fin de chaque piéce du Recueil, & qu'il n'a pas mis

ſon nom à celle-ci. D'ailleurs le ſtyle en eſt abſolument différent. Courval, ſans avoir à beaucoup près, ni le feu, ni l'imagination de Ronſard, ne ſemble s'être formé ſur ce vieux Poëte que pour en emprunter le langage Gothique. Vous trouverez page 8. & 9. de la Satyre Ménippée, *un fiel Hymetéen, une neige poiſſarde, un ſucre Abſynthien, le Nopcier Hymen, l'Archerot vainqueur; le grand Herculès, ce tuë-Géant Thébain.* Tout l'Ouvrage eſt plein d'expreſſions ſemblables: on ſe croit tranſporté au tems de Henri II. L'Anonyme au contraire tâche d'imiter ce petit nombre de Poëtes ſes contemporains, dont le ſtyle & les manieres commençoient à annoncer les beaux jours de la Poëſie Françoiſe. Il eſt infiniment plus doux, plus naturel, plus châtié que Courval. Sa Muſe en François ne parle pas Grec & Latin, & même il en fait gloire. On pourra juger de ſon caractere par les traits ſuivans: il s'adreſſe à Théophile.

La réputation, que ta veine féconde
Par l'aîle de tes vers a porté par le monde,
Le bruit de ton humeur qui plaît au plus cenſeur,
Ta converſation qui n'eſt rien que douceur,
Ta façon de parler, ta franchiſe & l'emphaſe
Que ton ſtyle divin fait paroître en ſa phraſe,
Ton eſprit qui de tout parle indifféremment,

Eſprit accompagné du plus beau jugement,
Et du ſens le plus net dont jamais la nature
Prodigue à t'enrichir orna ſa créature.
Eſprit hermaphrodite, eſprit qui ſe fait voir
Dans ſes doctes écrits vrai Démon du ſçavoir.
Cette diſcrétion, qui fait que l'on t'eſtime
De la faveur des Grands poſſeſſeur légitime,
Et mille autres vertus, dont un décret fatal
Força pour toi le Ciel de t'être libéral,
Enfin m'ont obligé de t'adreſſer ces lignes,
Encor que de tes yeux je les connoiſſe indignes,
Et qu'il ſoit malſéant à moi petit rimeur
De te repréſenter en ces vers mon humeur.
Mais forcé du dépit que j'ai de voir la trace,
Qu'un tas de rimaſſeurs a frayé ſur Parnaſſe,
Champignons avortés des humeurs d'une nuit,
Que Mome & l'ignorance accouplés ont produit :
Honteux, dis-je, de voir ſon onde diaphane
Aſſouvir les chaleurs de leur goſier profane,
De remarquer leurs pas en ſa poudre imprimés,
Qui deçà, qui delà, confuſément ſemés,
J'ai pris l'occaſion, & le tems de t'écrire
Contre ces rimailleurs pour nous donner à rire ;
Et bien que je te ſois un Auteur inconnu,
Te faire voir ma veine & mon eſprit à nu,
Te montrer qu'en mon cœur je n'ai point de réſerve,
Et que je ſuis ſans plus mon caprice & ma verve.
Parle à ma fantaiſie, & tâche ſeulement
Que le ſens de mes vers ſoit pris facilement,
Que mes conceptions de chacun ſoient reçûes,
Comme je les connois facilement conçûes :

Et ſans rien emprunter de Grec ni de Latin,
D'Italien, d'Eſpagnol, & moins de Florentin,
Sans dérober d'autrui figure ni méthode,
Suivant mon ſens commun je travaille à la mode, &c.

. . . . . .

Et dans un autre endroit, où il parle du jugement que l'on portoit ſur ſon ſtyle :

Ils diſent, quant à moi, que je n'ai point d'étude;
Que tantôt je ſuis doux, & tantôt je ſuis rude.

Courval, Poëte orgueilleux & ridiculement entêté de ſon prétendu mérite, n'auroit jamais dit qu'il n'étoit qu'un *petit Rimeur*, & un *Auteur inconnu* à Théophile. Ses Apologies ne ſont qu'un éloge perpétuel de ſes talens poëtiques, & ſa préſomption va juſqu'à la fatuité. Jamais Courval n'auroit fait dire à ſes Cenſeurs *qu'il n'avoit point d'étude.* C'eût été un reproche très-mal fondé, puiſque ſa proſe & ſes vers prouvent qu'il ſçavoit le Grec, le Latin, l'Italien, l'Hiſtoire, la Mythologie, la Juriſprudence, ſans parler de la Médecine qui étoit ſa profeſſion : auſſi ſe produit-il toujours avec le faſte & l'attirail le plus pédanteſque. Il ſe plaint lui-même (*a*) d'un de ſes Critiques, qui

(*a*) Réponſe à la contre-Satyre, pag. 184.

s'étoit moqué du fatras d'érudition qu'il a prodigué dans ſa *Satyre Ménippée*. [J'eſpere en bref, *dit-il*, mettre au jour mes *Amours de Francine*, où tu verras les beautés d'une belle & galante maîtreſſe autant mignardement que doctement dépeintes. Alors la France jugera ſi mon ſtyle eſt autant *pédanteſque* qu'effrontément tu le publie ; mais pour un ignorant & écervelé Maquereau comme toi qui le ravalle, il ſe trouvera mille beaux eſprits qui l'honoreront, & en feront état.] Ajoutons que la *Satyre du tems* finit par ces quatre vers :

Reçois diſcrettement les fruits de mon pouvoir,
Et ne m'accuſe point avant que de me voir :
Reçois-les, Theophile, attendant que ma plume
D'un plus noble travail enrichiſſe un volume.

Ce diſcours déſigne, ce me ſemble, un Ecrivain qui n'avoit point encore publié rien de bien conſidérable ; cependant les Poëſies de Courval avoient déja paru *in*-8°. en 1622. & ce n'étoit même qu'une ſeconde Edition. Je le répéte, aucun trait de la *Satyre du tems* ne peut convenir à ce Poëte Médecin ; & ſi elle ſe trouve à la fin de ſes Œuvres, c'eſt une addition de l'Imprimeur, déterminé ſans doute par une eſpece de conformité qu'il y a entre cette piéce & les autres qui compoſent

compoſent ce Recueil. C'eſt ainſi qu'à la ſuite des Œuvres de Théophile, Edition de Lyon *in*-12. 1677. on a mis *la Solitude* de Saint Amant. J'ai une Edition de Regnier *in*-8°. Rouen 1625. dans laquelle il y a un grand nombre de piéces anonymes, qui ne ſont pas même diſtinguées de celles de ce Poëte ſatyrique. Je pourrois citer vingt exemples ſemblables; & pour conclure cette obſervation, je ne vois pas qu'il y ait juſqu'ici de bonnes preuves que Courval ſoit l'Auteur de la *Satyre du tems*, & qu'il faille enlever cette piéce à Beſançon, à qui elle eſt attribuée par M. le Clerc.

ARTICLE VII.

Mémoire ſur les Sabéens modernes, vulgairement appellés, les Chrétiens de Saint Jean.

LEs Sabéens de l'Arabie Heureuſe paſſent communément pour une des premieres Nations qui ſe ſoient appliquées à l'étude de la Philoſophie, & on croit même que leur Secte floriſſoit du tems d'Abraham (*a*). On leur reproche d'a-

(*a*) Les Sabéens ſe vantoient de tirer leur nom & leur origine d'un prétendu Sabius, fils de Seth.

voir donné naiſſance à l'Idolâtrie, par le culte qu'ils rendoient au Soleil, à la Lune, aux Etoiles. On ajoute qu'ils immoloient un Dieu chaque jour, & changeoient de Divinités tous les mois ; qu'ils offroient des ſacrifices aux mau-

Quelques Sçavans les font venir des Chaldéens, d'autres des Perſes ; & le chef de leur ſecte eſt appellé diverſement, Zaradſchat, Taſchmurat, Nazarib, Javan, &c.

Pour ce qui eſt des dogmes & des uſages attribués à cette Nation, on peut conſulter entr'autres,

Pococh, *Specimen Hiſtoriæ Arabicæ*, pag. 138. & ſeq.

Hottinger, *Hiſtoria Orientalis*, lib. IV. c. VIII.

Spencer, *de Legibus Hebræorum Ritualibus*, lib. II.

C'eſt celui qui eſt entré dans de plus grands détails ſur l'origine & les ſentimens des Sabéens.

Stanley, *Hiſtoria Philoſophiæ Orientalis*, Amſt. 1690. *in*-8°. Jean le Clerc a traduit de l'Anglois en Latin cette partie de l'*Hiſtoire de la Philoſophie*, par Thomas Stanley, neveu du Chevalier Marsham.

Thomas Hyde, *Hiſtoria Religionis veterum Perſarum*, lib. I.

Prideaux, *Hiſtoire des Juifs*, tom. I. pag. 322. Edit. de Baſle, 1725.

Tous ces Auteurs ſont généralement eſtimés.

M. de Beauſobre (Bibliotheque Germanique, tom. XXIV. pag. 61.) cite une Diſſertation de Tribbechovius, *de Philoſophiâ Morum inter Barbaros præcipuè Orientales*, dans laquelle il y a un aſſez long chapitre *de Philoſophiâ Morali Sabiorum*.

vais Génies ; qu'ils adoroient des Simulacres conſacrés avec des cérémonies magiques ſous certaines Conſtellations. Enfin on a prétendu prouver que leur Religion étoit un mélange ſucceſſif des rêveries des Chaldéens, des Perſes, des Egyptiens, des Gnoſtiques, des Manichéens, des Juifs Cabbaliſtes, des Pythagoriciens & Platoniciens modernes. Tout ce que l'on en dit paroît néanmoins fort douteux, dès qu'on eſt obligé de s'en rapporter uniquement à quelques Auteurs Juifs & Arabes, qui vivoient long-tems après que l'ancien Sabaïſme ne ſubſiſtoit plus. Et c'eſt à quoi n'ont peut-être pas fait aſſez d'attention nos Critiques du dernier ſiécle, trop fideles copiſtes de ces Auteurs ſuſpects, entr'autres de Moïſe Maimonide, qui dans ſon Abrégé de la Théologie des Juifs, intitulé (*a*)

(*a*) Il étoit né à Cordoue en Eſpagne, en 1131. ſelon M. Baſnage, & fut Diſciple d'Averroës, le Commentateur d'Ariſtote. On l'accuſe de s'être fait Muſulman en Eſpagne ; mais il diſoit qu'il y avoit été contraint : que par conſéquent il n'y avoit nul péché. Il a laiſſé un aſſez grand nombre d'Ouvrages, que les Juifs admirent, & que les Chrétiens ne mépriſent pas. Son *Moreh Nevochim* ou *Nebochim*, qu'il compoſa en Arabe, fut traduit en Hébreu du vivant même de l'Auteur, par Samuel Aben-Tybbon, Juif Eſpagnol ; & Buxtorf le fils en a donné une Traduction Latine, *in-4°. Baſle*, 1629.

Moreh Nevochim, s'eſt beaucoup ét
ſur les Sabéens. Quelque peu de
noiſſance qu'on ait de leur Hiſtoire
s'apperçoit aiſément que le récit qu'e
ce Rabbin eſt mêlé de fables, & n'a
tre appui que certains livres apocryp
probablement fabriqués par des Mah
tans ſuperſtitieux, ou plûtôt par de
poſteurs qui mettoient à ces livre
noms des premiers Patriarches : ſ
infaillible pour faire des dupes, &
entretenir l'ignorance & la crédulité

On devroit encore obſerver, que le
des Aſtres & des Statues qui les re
ſentoient ayant infecté l'Orient & l
cident, toutes les Nations qui recev
ce culte étoient compriſes ſous le nom
néral de Sabéens ; c'eſt du moins ce q
ſure Maimonide, & d'après lui M.
deaux (*a*). Or quand même nous ſu
ſerions que les Hiſtoriens du Saba
n'ont pas donné dans le fabuleux, la
ficulté ſeroit toujours de ſçavoir, s'ils
pas attribué aux Sectaires de l'A
toutes les erreurs & toutes les extr
gances des autres Peuples, qui port
également le nom de Sabéens.

Quoiqu'il en ſoit, puiſque pluſieu
nos Sçavans ſont perſuadés que les r
de ces anciens Idolâtres ſubſiſtent en

(*a*) Hiſtoire des Juifs, tom. I. pag. 31.
ſuiv.

ſous le nom de Chrétiens de Saint Jean (*a*), je vais tâcher de faire connoître ces prétendus Chrétiens, qui formoient une Secte des plus bizarres & des plus ridicules qu'on ait jamais vûes. Le détail de leurs coutumes & de leurs ſuperſtitions fut envoyé, il y a environ 120 ans, à la Congrégation de la Propagande, par le Pere Ignace de Jeſus, Carme déchauſſé, & Miſſionnaire célebre, d'autant mieux inſtruit, qu'il avoit conſulté les livres mêmes des Sabéens. Je ſuivrai exactement l'extrait de ſon Mémoire, qu'un de ſes Confreres, le Pere Philippe, nous a conſervé dans ſes Voyages d'Orient : Ouvrage eſtimable (*b*), mais confondu avec une infinité d'autres qu'on ne lit preſque plus.

Les Sectaires dont il eſt ici queſtion, faiſoient autrefois partie des Habitans de l'Arabie heureuſe, de la Perſe, de la Chaldée ; & comme il y avoit beaucoup

(*a*) Quelques Sçavans croient que ces Chrétiens ſont des reſtes des Gnoſtiques, ou des Manichéens ; & leur opinion me ſemble préférable à celle qui en fait des ſucceſſeurs des premiers Sabéens. Ce qu'il y a d'aſſûré, c'eſt que bien loin d'être venus de l'Arabie, comme on le croit communément, ils ne s'y ſont établis que pluſieurs ſiecles après que leur ſecte étoit formée dans la Paleſtine. Ce Mémoire le prouve évidemment.

(*b*) *In*-8°. Lyon, 1652. C'eſt une Traduction du Latin, *faite ſous les yeux* de l'Auteur.

de conformité entr'eux & les Chrétiens établis à Babylone (*a*), on déſignoit les uns & les autres ſous le nom commun de Chaldéens ou de Syriens. Mais les premiers s'étant ſouſtraits de l'obéiſſance du Patriarche de cette Ville vers le milieu du XV. ſiécle, abandonnerent le nom & la créance de leurs compatriotes, & depuis ce tems-là ils ſont qualifiés diverſement par différentes Nations. Les Arabes & les Perſans les appellent *Sobbi*, d'où eſt venu peut-être le nom de Sabéens, que nous leur donnons en Europe. Ils ſe nomment parmi eux & dans leurs livres, *Mendai*, & quelquefois *Mendai Jaia*, c'eſt-à-dire, Diſciple, ou Sectateur de Jean-Baptiſte; & les Portugais les appellent *Chrétiens de Saint Jean*, parce qu'ils prétendent avoir reçu de ce Saint Précurſeur leur foi, leurs écrits, leurs cérémonies, leurs uſages, en un mot tout ce qu'ils ont.

Quoique cette Nation ait perdu depuis long-tems ſes anciens livres, ainſi que je l'obſerverai plus bas, il eſt aſſez vraiſemblable qu'elle tire ſon origine des Peuples que Saint Jean baptiſoit ſur les bords du Jourdain; le nom qu'elle porte, ſes

(*a*) C'eſt la nouvelle Babylone, autrement Bagdat, ſituée ſur la rive orientale du Tigre, vis-à-vis de l'ancienne Séleucie, qui étoit ſur la rive occidentale de ce même fleuve.

coutumes, ſes traditions & d'autres conjectures, ſemblent du moins le perſuader. En effet le nom de Chrétien & celui de Baptiſé ſont ſynonimes dans l'Orient; & dire d'un homme qu'il a embraſſé le Chriſtianiſme, c'eſt exprimer en termes équivalens, qu'il a reçu le baptême. Nous en avons un exemple dans les Peuples des Indes Orientales, qu'on n'appelle ordinairement Chrétiens de Saint Thomas, que pour faire entendre qu'ils tiennent leur nom & leur foi de cet Apôtre. Par une raiſon ſemblable, on peut conjecturer que les Chrétiens de Saint Jean ſont ainſi nommés, à cauſe que leurs ancêtres étoient du nombre des Juifs qui furent baptiſés par Saint Jean. Ajoutons qu'un de leurs principaux uſages eſt d'imiter le Saint Précurſeur dans ſa maniere d'adminiſtrer le Baptême : car comme on ne lit point qu'il l'ait conferé ailleurs que ſur les rives du Jourdain, de même ces Chrétiens ne baptiſent jamais que dans de l'eau courante; & ils célébrent tous les ans une Fête qu'ils nomment *Haid Pengia*, c'eſt-à-dire, *la Solennité des cinq jours*, durant laquelle ils accourent tous vers leurs *Schec*, ou Prêtre, qui les baptiſe dans quelque riviere. Enfin ils ont pour Saint Jean une dévotion extraordinaire, & qu'on leur a vraiſemblablement *inſpirée* de pere en fils :

dévotion mêlée de traditions fabuleuſes ; & même ſi puériles, qu'ils diſent qu'en Perſe, proche de la Ville de Sciuſter, il y a une maiſon au milieu d'un champ, dans laquelle repoſe le corps de cé Saint Prophéte, & d'où ſort un certain fleuve, qu'ils croient n'être autre que le Jourdain.

Si l'origine de ces Chrétiens eſt telle qu'on vient de le conjecturer, il en réſulte conformément à leurs traditions, qu'ils ont habité autrefois les mêmes lieux que leurs prédéceſſeurs établis dans la Paleſtine, aux environs du fleuve où ils avoient été baptiſés. Le gros de la Nation y ſubſiſta paiſiblement juſqu'au VII. ſiécle, que la Secte de Mahomet s'étant élevée & rendue redoutable à toute l'Aſie, par ſes uſurpations & ſes brigandages, ils crurent devoir s'expatrier, pour ſe mettre à couvert de la violence & de l'oppreſſion ; toutefois le ſort de ces miſérables fugitifs n'en fut pas plus heureux, & leurs nouvelles habitations devinrent bientôt la proie d'un ennemi, dont rien n'étoit capable d'arrêter la furie ni les progrès. Ainſi forcés de gémir ſous une tyrannie qu'ils ne pouvoient déſormais éviter, ils reſterent diſperſés dans les terres uſurpées par leurs perſécuteurs. Ils prétendent néanmoins *qu'avant* leur diſperſion, Mahomet donna

un reſcrit, par lequel il défendoit à ſes ſucceſſeurs de les opprimer ; mais ces Infideles n'y eurent aucun égard, & pendant pluſieurs ſiécles l'Hiſtoire des Chrétiens de Saint Jean ne fut qu'une ſuite d'amertumes & de tribulations. Parmi leurs principaux Tyrans, ils comptent Abubecker, beau-pere de Mahomet, & premier Calife ; Omar, ſon ſucceſſeur, célébre par la rapidité & la grandeur de ſes conquêtes ; Othman ou Oſman, & le fameux Tamerlan ; après quoi ils tomberent ſous la domination d'un certain Mandil, très-expert dans la magie. Celui-ci eut un fils nommé Muſſa, & un arriere-neveu appellé Mobarech, qui ayant chaſſé les enfans de ſon oncle, envahit le Royaume, & ſe déclara l'ennemi implacable des Chrétiens de Saint Jean. Il fit tous ſes efforts pour les exterminer, ruina leurs Egliſes, brûla leurs livres, & exerça ſur toute la Nation les plus horribles cruautés. Ceux qui purent échapper d'une ſi ſanglante perſécution, ſe réfugierent dans les contrées voiſines, où ils ſont préſentement aſſujettis à différens Souverains. Il y en a beaucoup à Baſſora, dans l'Arabie déſerte, & aux environs de Bagdat, ſous la dépendance du Grand-Seigneur ; mais le plus grand nombre a fixé ſa demeure dans les principales Villes du Chuſiſtan (Province du

Royaume de Perſe), telles que Daureca, Harviſe, Sciuſter, Deſpul, Rhumel, Minao, Calafabad, &c.

Ce peuple ainſi diſperſé eſt très-pauvre; & la plûpart n'ont d'autre profeſſion que celle d'Orfevre, de Serrurier, ou de Menuiſier. C'eſt néanmoins autant par choix que par néceſſité, qu'ils exercent les Arts méchaniques : car ils auroient beaucoup de penchant pour le commerce; mais ils craignent avec raiſon que s'ils venoient à s'y enrichir, ils ne fuſſent expoſés ſans ceſſe aux avanies & aux violences des Mahométans, qui les tiennent ſous un dur & fâcheux eſclavage.

Au reſte il eſt facile de juger par leurs coutumes extravagantes & contraires au Chriſtianiſme, que quoiqu'ils ſe diſent Chrétiens, ce titre ne leur convient nullement. Des ſept Sacremens de l'Egliſe, il y en a trois, la Confirmation, l'Extrême-Onction & la Pénitence, dont ils ne ſemblent pas avoir jamais connu ni le nom ni l'effet. Quelques-uns d'entr'eux aſſurent néanmoins qu'ils faiſoient une confeſſion particuliere & quelquefois générale à leurs Prêtres; mais d'autres en plus grand nombre ſoutiennent que cela eſt faux, & avouent ingénuement qu'ils n'ont jamais eu l'uſage de la Confeſſion. A l'égard des autres Sacremens, le Baptême, l'Euchariſtie, l'Or-

dre & le Mariage, il eſt vrai que de tout tems la pratique en a ſubſiſté parmi eux; mais la maniere dont il les conferent eſt ſi différente de celle des Catholiques, qu'il ſuffit de l'examiner ſuperficiellement, pour être convaincu que ce ne ſont des Sacremens qu'en apparence, & ſans aucune réalité.

Premierement le Baptême ne s'adminiſtre chez eux que le Dimanche, quand même celui qui doit le recevoir ſeroit en danger de mort. Le lieu où ils le donnent n'eſt ni maiſon ni Egliſe, mais le rivage de quelque fleuve; l'eau de ce même fleuve en eſt la matiére, & les paroles que je rapporterai dans un moment, en ſont la forme. L'enfant que l'on veut baptiſer eſt porté par un homme ou une femme, accompagnés de quelques perſonnes, & du Prêtre qui doit faire la cérémonie. L'orſqu'ils ſont au bord du fleuve, celui qui tient l'enfant entre dans l'eau juſqu'aux genoux: le Prêtre étant debout ſur le rivage, lit certaines choſes dans un Rituel, & enſuite il jette par trois fois de l'eau ſur l'enfant, & répete autant de fois ces paroles: *Reſſcemen Edai Rabbi cadmai nocrai men haleme ednure ietiri Edelavi colleon quadi*; ce qui ſignifie: *Au nom du Seigneur premier dernier du monde du Paradis, plus haut que toute hauteur, Créateur de*

toutes choſes. Ayant prononcé ces mots; il lit encore quelque choſe du même livre; on plonge l'enfant dans l'eau, & on le reporte à la maiſon.

Le ſacrifice de la Meſſe n'eſt preſque plus en uſage parmi eux, depuis que leurs Egliſes ont été détruites, & leurs livres brûlés. Toutefois lorſqu'ils le célébrent, ce qui ſe fait en récitant quelques prieres, & ſans prononcer les paroles de la Conſécration, ils ſe ſervent au lieu d'Hoſtie d'un petit pain compoſé de farine, de vin & d'huile, dont le Prêtre conſomme une partie, & le reſte ſe diſtribue aux aſſiſtans. Le vin qu'ils y emploient eſt exprimé de quelques raiſins ſecs humectés avec de l'eau; & c'eſt avec le même vin qu'ils paitriſſent leur prétendu pain Euchariſtique.

D'ailleurs ils ſont tombés dans un ſi étrange aveuglement, qu'ils ſemblent avoir ſubſtitué à nos redoutables myſteres le ridicule & ſuperſtitieux ſacrifice de la poule & du bélier. Le pouvoir d'immoler ces deux animaux eſt en ſi grande conſidération parmi eux, que leurs Prêtres ſe le ſont réſervé à l'excluſion de toute autre perſonne, & que même celui qui n'eſt pas né d'une mere vierge, lorſqu'elle ſe maria, ne peut ni n'oſeroit entreprendre cette importante cérémonie. Il eſt encore moins licite aux femmes de

s'en mêler ; & quand on demande aux Sabéens ſi elles peuvent tuer la poule, ils s'étonnent d'une pareille queſtion ſi abſurde, & n'y répondent que par des éclats de rire, comme pourroient faire des Catholiques à qui l'on demanderoit ſi les femmes ont le pouvoir de célébrer la Meſſe. Or voici leur maniere d'y procéder. Le Prêtre qui doit exercer la fonction de Sacrificateur, quitte ſes habits de ſéculier, prend un caleçon blanc avec une ceinture par-deſſus, ſe couvre la tête d'un linge dont le bout deſcend ſur l'épaule gauche ; ſe met au col une ſerviette en façon d'étole, avec une bandelette de toile ; & marche ainſi gravement au lieu où la poule doit être immolée. Il commence par la plonger dans l'eau, lui lave ſoigneuſement le bec & les pieds ; après quoi tourné vers l'Orient, il la ſaiſit d'une main, & de l'autre lui coupe la gorge avec un couteau, & ne l'abandonne point tant que le ſang coule ; mais ayant les yeux fixés au Ciel, comme s'il étoit ravi en extaſe, il répete en ſa langue : *Au nom de Dieu miſéricordieux, que cette chair ſoit pure & nette pour tous ceux qui en mangeront.* La même choſe s'obſerve dans le ſacrifice du bélier ; ſi ce n'eſt qu'auparavant ils balayent bien la place où il doit être égorgé, la couvrent de rameaux

de palmier, & ayant étendu le bélier ſur ces rameaux, ils l'y tuent : ſolennité à laquelle la plûpart de ces Chrétiens accourent, comme à quelque grand & ſolennel ſacrifice.

Il eſt encore certain que le Sacrement de l'Ordre ne ſe trouve point parmi eux. La maniere dont ils conférent l'Epiſcopat & la Prêtriſe, le prouve évidemment. Lorſque l'Evêque eſt mort, tous les Prêtres qu'ils appellent *Canſeures*, & les principaux du peuple s'aſſemblent ; ils choiſiſſent entre les fils du défunt, ou s'il n'en a point, le plus proche de ſes parens qui paroît le mieux inſtruit de leurs cérémonies. Ils récitent ſur lui quelques prieres, & ſans autre ordination ou conſécration, il eſt reconnu pour Evêque. C'eſt de la même façon que l'Evêque ordonne ſes Prêtres. Il ſe contente de faire ſur eux certaines prieres pendant ſept jours conſécutifs : de leur côté tout ſe réduit à jeûner ce tems-là & à dire quelques Oraiſons ; mais nul ne peut parvenir à l'Epiſcopat, s'il n'eſt de race Sacerdotale, & fils d'une Vierge lorſquelle ſe maria. Tous ces Evêques & ces Prêtres ſe marient comme les autres, & n'en ſont diſtingués ni par l'habit, ni par quoi que ce ſoit ; excepté qu'après avoir perdu leur premiere femme, ils ne peuvent paſſer à de ſecondes nôces qu'avec une vierge.

Une des principales raiſons qui leur fait obſerver inviolablement cette coutume, eſt que les Prêtres regardent comme immonde & impur tout ce qui a été touché ou mis à quelque uſage par les autres, encore qu'ils ſoient de leur Nation.

Voyons à préſent les cérémonies de leurs mariages. Tous les Conviés, avec l'épouſe & le Prêtre, s'aſſemblent dans la maiſon de l'épouſe, & le Prêtre s'approchant de l'épouſe qui eſt aſſiſe ſous un pavillon, lui demande ſi elle eſt vierge; ſi elle répond qu'oui, il lui en fait prêter le ſerment. Il rejoint les aſſiſtans, & envoie ſa femme accompagnée de quelques autres à l'épouſe, pour ſçavoir ſi elle a dit la vérité. Dès que l'épreuve eſt faite, la femme du Prêtre revient; & ſi elle l'a trouvée vierge, elle en prête auſſi le ſerment. Alors le Miniſtre, l'époux & l'épouſe vont à la plus prochaine riviere; l'époux entre le premier dans l'eau, & le Miniſtre lui donne le Baptême avec les cérémonies que j'ai rapportées ci-deſſus. Il baptiſe enſuite l'épouſe, & ainſi mouillés & rebaptiſés, ils retournent tous deux vers la maiſon; mais un peu avant que d'y arriver, l'époux prend l'épouſe par la main, & ils vont & reviennent ſept fois depuis ce lieu juſqu'à la porte, ſuivis du Prêtre, qui lit quelque choſe de ſon livre. Le ſep-

tiéme tour étant achevé, il rentrent dan
la maiſon ſous le pavillon, où l'époux &
l'épouſe ſe mettent dos-à-dos : le Prêtr
liſant toujours dans ſon livre, leur join
trois fois leurs têtes l'une à l'autre ; après
quoi il ouvre ſon livre des ſorts ou divi
nations, y choiſit le jour qu'il croit êtr
propre & fortuné pour conſommer le ma
riage, & l'annonce aux nouveaux mariés
Si dans la viſite que l'on fait de l'épou
ſe, on juge qu'elle ne ſoit pas vierge,
comme cela arrive quelquefois, il eſt im
poſſible d'engager les Évêques à en fair
le mariage. Ils envoient néanmoins un
Prêtre du ſecond ordre pour le célébrer
De-là vient que tous ceux qui ſe marient
ſouhaitent ardemment que la cérémonie ſ
faſſe par le miniſtere des Evêques, &
qu'ils regardent comme un deshonneu
d'être épouſés par un ſimple Prêtre. Parm
ces Miniſtres, les uns ſont deſtinés au
mariages des veuves, & les autres à ceu
des vierges. C'eſt un grand péché, ſelo
eux, qu'une femme ſe marie n'ayant pa
ſa virginité ; & quiconque adminiſtre l
mariage à une femme de cette eſpéce, y
eſt comme forcé, par la crainte qu'ils on
des Mahométans, ennemis de ſemblable
coutumes. Il leur eſt permis d'avoir plu
ſieurs femmes, & ils aſſurent que c'eſ
pour pluſieurs bonnes raiſons qu'ils en
uſentainſi ; premierement, parce que l

une femme eſt ſtérile, il faut s'en procurer une autre de laquelle on puiſſe avoir des enfans, pour empêcher que la ſucceſſion ne manque & que les familles ne viennent à s'éteindre; en ſecond lieu, parce que les femmes ne peuvent ſe marier qu'avec des hommes de leur Nation: or le nombre des femmes ſurpaſſant de beaucoup celui des hommes, ſi un homme n'en prenoit qu'une, il s'enſuivroit que pluſieurs femmes reſteroient dans le célibat; ce qui ſeroit un abus très-condamnable, puiſque la propagation du genre humain fait partie des devoirs les plus eſſentiels.

Ces demi-Chrétiens ont la Croix en très-grande vénération; mais comme ils ne craignent rien tant que d'être apperçus des Infideles, lorſqu'ils l'adorent, ils ne l'expoſent jamais ſans avoir placé quelqu'un ſur les avenues, pour prendre garde qu'on ne les ſurprenne dans cet acte de Religion. De plus, ils n'en raſſemblent les piéces qu'au moment qu'ils la veulent adorer, & ils les uniſſent de maniere qu'elles peuvent être ſéparées & rejointes avec la même facilité. Ils ne croiroient pas pouvoir célébrer la Meſſe, s'il n'y avoit une Croix ſur l'Autel; & l'honneur qu'ils lui portent eſt ſi extraordinaire, qu'ils débitent mille fables pour la mieux louer. Ils aſſurent, par exemple, que les Anges

prennent la Croix de grand matin, & la mettent au milieu du Soleil & de la Lune, qui en reçoivent toute la lumiere dont ils éclairent l'Univers. Leurs Prêtres racontent très-ſérieuſement ces rêveries, qu'ils empruntent de leur fameux livre, intitulé *Divan* (*a*), & où ſe trouvent une infinité de choſes repréſentées en figures. On y voit entr'autres le Soleil & la Lune voguer dans deux vaiſſeaux, qui ont chacun leur Croix chargée de ſonnettes ; & la raiſon qu'en donnent les Sabéens, eſt que s'il n'y avoit

(*a*) Ce Livre eſt comme l'Alcoran des Sabéens, & ils n'en veulent point donner de copie, de peur que les Etrangers ne divulguent leurs ſecrets. M. de Beauval (1) faiſant l'extrait des *Lettres* de Robert Huntington, (Evêque de Rapot en Irlande,) publiées par Thomas Smith, s'exprime ainſi au ſujet du Livre des Sabéens. » Ils » diſent que ce Livre qu'ils nomment *Divan*, a » été donné aux Anges par Dieu 3 3000 ans avant » la création d'Adam, & qu'Adam fut créé il y a » 277642 ans : c'eſt-à-dire, que ce Livre après » de ſept cens mille ans. » On voit bien que M. de Beauval fait ici une erreur de calcul ; mais je ne puis la rectifier, n'ayant pas le recueil dont il a donné l'extrait.

Outre ce prétendu Livre d'Adam, les Sabéens en ont un autre, dont ils diſent que le Patriarche Seth eſt l'Auteur. Tous les deux ſont modernes & remplis de puérilités.

(1) Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans, Août 1706. pag. 376.

point de Croix au milieu de ces deux vaiſſeaux, le Soleil & la Lune ſeroient ſans lumiere, & par conſéquent ne pourroient éviter de faire naufrage. Ces mêmes Prêtres portent ſur leur chemiſe une petite Croix faite à l'aiguille, comme la marque de leur Prêtriſe. Le Pere Ignace, Carme déchauſſé, aſſure que pluſieurs d'entr'eux lui ont ſouvent montré cette Croix, qu'ils baiſoient avec de grands témoignages de ferveur & de dévotion.

Les idées qu'ils ont de l'autre vie, ne ſont ni moins groſſieres ni moins ridicules. Ils diſent qu'il y a un autre monde ſemblable à celui-ci, & où les ames de tous les hommes ſont tranſportées après la mort, pour y vivre en ſociété avec les Anges & les Démons; qu'on y voit des Villes, des maiſons, des Egliſes, des places publiques, & que les malins Eſprits y chantent, jouent des inſtrumens, danſent des balets, donnent des repas publics, en un mot, qu'ils imitent tout ce que font les hommes. La vie joieuſe que ménent ces Démons ne les empêche pourtant pas d'être attentifs à ce qui ſe paſſe ſur la terre. Ainſi un malade ſe trouve-t-il à l'agonie? ils accourent chez lui par centaines de légions, avec leurs Chefs principaux, qui ſont au nombre de 360. & quand l'ame eſt ſéparée du corps, ils la conduiſent dans un chemin

fort étroit gardé par des ſerpens, des chiens & des lions. Si c'eſt l'ame d'un impie & mort dans le péché, ils la déchirent & la dévorent. Que ſi au contraire c'eſt l'ame d'un homme juſte, elle paſſe ſur ces animaux ſans en être endommagée, & arrive devant la face de Dieu, qui eſt aſſis ſur le trône de ſa Majeſté, environné de ſes Miniſtres pour décider du ſort de cette ame. En même tems deux Anges, l'un nommé *Beëdat*, & l'autre *Gouram*, qui ſont deſtinés à peſer les ames, mettent celle-ci dans une balance ; & ſi on la juge digne de la gloire céleſte, elle y eſt auſſitôt tranſportée. A l'égard des petits enfans morts en bas âge, on leur aſſigne un endroit particulier, où il y a un arbre qui ſert à les nourrir de ſes fruits, juſqu'à ce qu'étant devenus hommes parfaits, ils puiſſent paroître devant la face de Dieu.

Mais l'article fondamental de leur croyance, eſt que tous les Chrétiens de S. Jean ſeront ſauvés ; & voici la preuve qu'ils en donnent. Après que l'Ange Gabriel eut fait le Monde, conformément aux ordres qu'il en avoit reçus de Dieu, il s'adreſſa ainſi à l'Eternel. *Seigneur Dieu, regarde : j'ai conſtruit le monde, comme tu vois & comme tu m'as commandé. Tu ſçais combien il en a dû couter à moi & à mes Miniſtres, pour conduire un ſi grand*

ouvrage à ſa fin : car qui eût pû, ſans un travail immenſe, fabriquer tant de montagnes, dont pluſieurs s'élévent au-deſſus des nuës, & ſemblent ſoutenir le Ciel de leur ſommet ? Qui eût pû, ſans ſe fatiguer extrêmement le corps & l'ame, ouvrir ces montagnes pour y faire paſſage aux fleuves, & y applanir des chemins, malgré la dureté de leurs flancs ? En un mot qui eût pû, ſans une peine inconcevable, exécuter heureuſement mille autres choſes de cette nature ? Ce n'eſt pas tout, Seigneur : tu vois comme avec ton aide nous avons achevé tous ces ouvrages d'une maniere ſi parfaite, qu'il ne leur manque rien de ce qui peut être utile ou agréable aux hommes. Mais, hélas ! ne ſuis-je pas bien malheureux, de trouver tout le plaiſir que je puis tirer de la production de tant de chefs-d'œuvres, mêlé d'une douleur dont mon cœur eſt preſque accablé. L'Ange Gabriel ayant interrompu ſa plainte en cet endroit, pour donner un libre cours à ſes ſoupirs & à ſes ſanglots, Dieu lui répondit en ces termes pleins de tendreſſe & d'affection : *Qu'eſt-ce ! ô mon cher fils Gabriel, qu'eſt-ce qui peut troubler la joie de ton cœur ? N'eſt-elle pas l'effet & la récompenſe des travaux que l'on eſſuye pour l'amour de moi ? Comment ſe peut-il donc faire, ô mon fils bien-aimé, qu'après en avoir ſurmonté de ſi rudes dans la conſtruc-*

tion de ce monde, tu ne reçoives que du chagrin de ce qui devroit au contraire te procurer un parfait contentement ? O mon Dieu & mon pere, lui repliqua Gabriel, *il faut que je t'ouvre mon ame ; & tu pourras juger ſi la cauſe de ma douleur eſt juſte & bien fondée. Je t'avoue que j'ai conſtruit le monde ; mais il me ſemble que j'ai travaillé en vain : car les Mahométans, les Idolâtres, & quantité d'autres infideles s'éleveront, & quoiqu'indignes, ils jouiront du fruit de nos travaux. Non, non*, reprit Dieu, *ne t'afflige point Gabriel : les Chrétiens de Saint Jean s'éléveront auſſi, ils habiteront dans le monde que tu as formé, & ſçache que ceux-ci ſeront mes amis, & qu'ils ſeront tous ſauvés. Comment, Seigneur*, interrompit Gabriel, *tous ſeront ſauvés ? Eh quoi ! parmi les Chrétiens de Saint Jean ne doit-il pas y avoir des pécheurs qui ſeront tes ennemis ? Comment ſe pourra-t-il donc faire que ceux-là ne ſoient pas damnés ? Oh ! que j'y ai bien pourvû*, dit le Seigneur. *Apprends qu'au jour du Jugement on dira une Meſſe pour tous ces Pécheurs ; que par ce moyen ils obtiendront la rémiſſion de leurs péchés ; qu'en conſéquence ils deviendront mes amis & ſeront ſauvés.*

Il faut obſerver que le nom de Fils de Dieu donné ici à l'Ange Gabriel, eſt pris par ces faux Chrétiens dans ſa

plus étroite ſignification : car ils ſont perſuadés que Dieu eſt réellement ſon pere, & qu'il l'a engendré de la lumiere. Ils croient auſſi que Gabriel a une fille appellée *Simet*, & que cette fille a deux fils; abſurdité qui n'eſt qu'une ſuite du ſentiment où ils ſont tous, qu'il y a des mâles & des femelles parmi les bons & les mauvais Anges, & qu'ils s'uniſſent comme les hommes, pour avoir des enfans. Ils révérent particulierement un Ange qu'ils appellent *Semedric*, & le repréſentent aſſis ſur un trône fait d'une eſcarboucle, où il eſt environné d'un grand nombre de femmes de l'eſpèce Angélique, qui danſent, chantent & jouent de divers inſtrumens pour l'amour de lui. Il eſt encore beaucoup queſtion entr'eux d'un certain Démon nommé *Arſan*, qu'ils dépeignent priant dans une Egliſe avec trois Diables ſes compagnons : ils aſſûrent que Gabriel eſt le chef de pluſieurs légions d'eſprits infernaux; qu'il en a quantité d'autres qui ſont comme ſes ſatellites, & qu'il envoie épier ce qui ſe paſſe dans les rues & places publiques, avec ordre de ſe ſaiſir des gens oiſifs ou malfaiteurs, & de les châtier rigoureuſement.

L'ignorance & la ſtupidité de ces prétendus Docteurs ne ſont pas moins ſenſibles, lorſqu'ils racontent l'hiſtoire de la création. Dieu, diſent-ils, ayant appellé

l'Ange Gabriel, lui commanda de fai ce monde, & de prendre 336000 D mons pour l'aider dans ſes travaux l plus pénibles, comme de conſtruire d hautes montagnes, d'applanir de profor des vallées, de creuſer de vaſtes concavi tés pour ſervir de lit à la mer & aux fleu ves, d'ouvrir le ſein des montagnes pou leur donner paſſage, de former des canau pour faciliter leur cours, &c. ce que l'An ge exécuta heureuſement avec ſes ou vriers. Il rendit la terre ſi fertile, qu le bled qu'on y ſemoit le matin ſe moiſ ſonnoit le ſoir du même jour. Il appri à notre premier pere Adam l'art de ſe mer, de cultiver les arbres & les plan tes, & lui enſeigna toutes les autres cho ſes qui peuvent contribuer à la conſerva tion du genre humain. Voulant enſuit faire les Philoſophes, ils aſſurent que Ga briel fabriqua ſept ſpheres diſtinctes, de puis la ſurface de la terre juſqu'au centre du monde, & qu'il les diſpoſa de la même façon & dans le même ordre que celles des Cieux. Or la matiere de ces Spheres n'eſt autre que les différens métaux; ainſi la premiere ſphere qui ſe trouve la plus proche du centre, eſt de fer, la ſeconde de plomb, la troiſiéme d'airain, la quatriéme de laiton, la cinquiéme d'argent, la ſixiéme d'or, & la ſeptiéme qui contient toutes les autres, eſt la terre, laquelle

quelle mérite bien le premier rang, comme la plus féconde, la plus utile, & la plus propre pour prolonger les jours de l'homme, & fournir à tous ſes beſoins de même qu'à ſes plaiſirs.

Ces ſubtils Phyſiciens penſent auſſi, qu'au deſſus de chaque Ciel il y a une immenſe quantité d'eau, ſur laquelle le Soleil & la Lune navigent dans deux vaiſſeaux ſuivis d'une petite barque, qui appartient à un Ange qu'ils nomment Baran, envoyé de Dieu pour viſiter ces deux aſtres, & en même tems pour examiner s'ils s'acquittent bien de leurs fonctions; d'où l'on peut conclure qu'ils croient que le Soleil & la Lune ſont des Anges ou des hommes (*a*). Une choſe très-

(*a*) Suivant le ſyſtême des anciens Hébreux, les Aſtres étoient des Etres intelligens, qui ſe connoiſſent eux-mêmes, qui obéiſſent aux ordres de Dieu, qui avancent ou retardent leur courſe ainſi qu'il le leur preſcrit. Encore aujourd'hui, les Juifs s'imaginent, non que les Aſtres ſont animés, mais qu'ils ont chacun un conducteur, qui regle leurs mouvemens & les empêche de s'égarer. Voyez M. Deſlandes, *Hiſtoire Critique de la Philoſophie*, tom. I. pag. 109. & Baſnage, *Hiſtoire des Juifs*, tom. III.

Les Manichéens, dit M. de Beauſobre dans ſa ſçavante *Hiſtoire Critique de Manichée & du Manichéiſme*, (tom. II. pag. 599. & ſuiv.) regardoient le Soleil & la Lune comme des Etres animés & d'une ſainteté parfaite, comme des Temples magnifiques de la Divinité, comme des

certaine, eſt qu'ils ſoutiennent que le Soleil a des enfans (*a*) ; & comme les Payens, qui le reconnoiſſoient pour une de leurs Divinités, lui faiſoient parcourir l'Univers ſur ſon char éclatant & lumineux, de même ceux-ci lui font faire le tour du monde dans ſon vaiſſeau tout brillant de la lumiere qu'il emprunte de la Croix.

Ajoutons à tous ces détails, que les Sabéens ont une ſi grande averſion pour la couleur bleue, qu'ils n'oſent ni s'habiller d'aucune étoffe qui en ſoit teinte, ni même la toucher ; & il eſt preſqu'impoſſible de les guérir de cette folle ſuperſtition. Il y a environ 150 ans, qu'un Evêque Portugais qui revenoit de Goa, paſſa par Harviſe & Sciuſter, où ſont établis les Evêques, les Prêtres avec les principaux d'entre les Sabéens. Il employa

images vives & brillantes de ſes perfections, enfin comme des inſtrumens perpétuels de ſes bienfaits.

Le rapport qu'il y a de ces idées à celles des nouveaux Sabéens, eſt une nouvelle raiſon de conjecturer qu'ils ſont Juifs & Manichéens, du moins en partie.

(*a*) Cette extravagance m'en rappelle une autre des Juifs Cabbaliſtes-Aſtrologiques, qui croient que la Lune devient groſſe en ſe joignant au Soleil ſon mari, & qu'elle communique aux hommes ce qu'elle a conçû par ſon union. Voyez Baſnage, *Hiſtoire des Juifs*, tom. II. édit. de 1706.

tout ſon zéle & toute ſa capacité pour les retirer de l'erreur, & les engager à reconnoître l'autorité du Saint Siége. Ils lui parurent aſſez traitables ſur ce dernier article ; mais à l'égard des dogmes erronés & des uſages contraires au Chriſtianiſme, il ne put vaincre leur obſtination, ni les faire conſentir à s'habiller de bleu ; & lorſque ce Prélat inſiſtoit vivement là-deſſus, ils répondoient que le Pape l'avoit envoyé pour édifier les Chrétiens de Saint Jean, & non pour les détruire.

Comme ils ont toujours des hiſtoires prêtes, quand il s'agit de juſtifier leurs coutumes & leurs ſentimens, il diſent que des Juifs eurent autrefois une certaine viſion, par laquelle ils étoient avertis que la Loi Judaïque ſeroit abrogée par le Baptême de Saint Jean. Cette triſte nouvelle répandit parmi eux le trouble & la conſternation. Les plus zélés ſe tinrent ſur leurs gardes ; & lorſqu'ils apperçurent que Saint Jean ſe diſpoſoit à baptiſer Jeſus-Chriſt, ils jetterent dans le Jourdain une grande quantité de matiere bleue, nommée Anil, (c'eſt l'indigo), & ſouillerent ainſi l'eau de ce fleuve, où le Sauveur devoit être baptiſé. Mais Dieu qui voyoit leur malicieux deſſein avant qu'ils l'euſſent exécuté, commanda aux Anges d'apporter un grand vaſe, & de le remplir de l'eau pure du Jourdain. Il le

leur fit enſuite élever en l'air, où Saint Jean, qui y fut auſſi élevé, donna le Baptême à Notre-Seigneur; & depuis ce tems-là Dieu maudit & excommunia le bleu.

Si je ne me trompe, les Chrétiens de Saint Jean n'abhorrent cette couleur que parce qu'elle eſt en uſage parmi les Turcs, qui même lui donnent la préférence ſur toutes les autres; & les Prêtres des Sabéens, toujours attentifs à les éloigner de ces Infideles & des moindres choſes qui leur ſont particulieres, auront inventé cette fable puérile afin de les rendre plus odieux.

Ce qui paroît autoriſer ma conjecture, c'eſt que malgré ces égards qu'ils ſont obligés d'avoir pour les Mahométans, au milieu deſquels ils ſe trouvent établis, ils ne peuvent diſſimuler la haine qu'ils leur portent, & qui eſt devenue un des points eſſentiels de leur Religion. En conſéquence nul d'entr'eux n'oſeroit manger des viandes cuites ou préparées par les Muſulmans, & encore moins de celles des bêtes qu'ils auroient tuées. Il leur eſt également défendu de boire dans le même vaſe; & ils portent le ſcrupule en cette matiere juſqu'au point que ſi un Turc ou un Perſan leur demande un verre d'eau, ils le lui donnent, & le caſſent enſuite, de peur que quelque Sa-

béen n'y boive par mégarde, & ne reſte ſouillé par une ſi dangereuſe communication. Leurs Prêtres mêmes, pour entretenir cette averſion immoderée, repréſentent Mahomet ſous la forme d'un horrible & prodigieux géant, enfermé dans un des cachots de l'Enfer, avec quatre autres qu'ils diſent être les proches parens de cet impoſteur. Ils leur enſeignent que tous ſes Sectateurs paſſeront par le chemin étroit indiqué ci-deſſus, & qu'ils ſeront la proie des bêtes féroces qui gardent ce paſſage. Ils ajoutent qu'il y a dans l'autre monde une fontaine empoiſonnée, dont les Mahométans ſeront forcés de boire; que cette maudite race a été engendrée de Noé & du Diable; qu'elle ſera la ſeule dont Dieu prendra plaiſir à éterniſer la rage & les tourmens. Enfin ils prononcent contr'eux tous les anathêmes & toutes les malédictions, que l'eſprit de vengeance & la fureur peuvent leur ſuggérer.

Cette haine implacable qu'on leur inſpire pour les Mahométans, fut peut-être un des principaux motifs qui les déterminerent en 1633. à rentrer dans le ſein de l'Egliſe. Il eſt vrai que les Carmes déchauſſés travailloient depuis dix ans à leur converſion; mais ils ſont ſi obſtinés dans leurs erreurs, qu'on a tout lieu de croire que l'eſpoir de ne plus vivre

au milieu d'une Nation qu'ils déteſ
contribuoit beaucoup au change
qu'ils faiſoient eſpérer : auſſi demand
ils qu'avant de ſe déclarer Catholiqu
leur accordât quelques terres de la d
dance des Eſpagnols, où ils puſſent
feſſer la véritable Religion en toute l
té. Quoiqu'il en ſoit, le Pere Ba
Portugais, & fondateur de la Miſſio
Carmes de Baſſora, écrivit en faveu
Sabéens à la Congrégation *de Prop*
dâ fide, laquelle charmée de contr
à une ſi bonne œuvre, obtint du Roi
pagne ce qu'ils demandoient. Le r
Pere Baſile ſe fit accorder leur tra
gration par le Gouverneur de Baſ
ſon ami particulier ; après quoi il
Frere Ruys d'Andrada, Géneral
Portugais au golfe Perſique, de f
ter le tranſport des Chrétiens de
Jean. D'Andrada qui ſouhaitoit
ſionnément que l'entrepriſe réuſsît, en
mille écus pour les frais du voyag
donna ordre à des Marchands de ſe p
ger ces Chrétiens, & de les rec
dans leurs vaiſſeaux. Il en partit
cens, qui étoient comme les avant-
reurs de toute la Nation, & devoient
parer l'endroit qu'on leur avoit de
S'étant arrêtés à Maſcati, place con
rable de l'Arabie heureuſe, & cél
par le commerce d'Ormus, ſoixant

dix, dont le chef s'appelloit Roboan, & de ſon nom Chrétien Louis de Soza, remirent à la voile, & vinrent mouiller à la rade de Goa. Ils rencontrerent ſur le bord de la mer un Carme Déchauſſé qu'ils avoient connu à Baſſora, le prierent de les conduire au Vice-Roi, & le ſuivirent en ordre de troupes réglées, le mouſquet ſur l'épaule, précédés d'un drapeau où la Croix étoit peinte. Ils arriverent ainſi au Palais, à l'entrée duquel ils firent une ſalve de toute leur mouſqueterie. Le Vice-Roi ſurpris de cette nouveauté, demanda qui étoient ces Soldats inconnus, d'où ils venoient, où ils alloient, & ce qu'ils déſiroient de lui. Le Religieux l'ayant mis au fait en peu de mots, il les envoya loger au Couvent des Carmes, juſqu'à ce qu'il leur eût fait ſçavoir ſes intentions.

Quelque tems après le Viceroi fortement ſollicité par ces Religieux, convoqua un Conſeil général, où la requête des Sabéens fut examinée avec toute l'attention qu'exigeoit une affaire de cette importance. Pluſieurs Conſeillers opinerent contre la tranſmigration, ſoutenant qu'elle ſeroit préjudiciable à l'Etat; mais le nombre de ceux qui la jugeoient utile & avantageuſe ayant prévalu, on accorda à ces Chrétiens le Bourg de Doba, près de Maſcati, avec les terres qui l'a-

voiſinoient. Le Capitaine Louis de
en fut fait Seigneur ; le Vicero
donna pour marque de diſtinction l'
militaire de Dévis, orné d'une C
verte, & lui fit préſent de ſa propre é
Il fut encore décidé, qu'on accorder
ces Nouveaux-Convertis une flott
ſix galeres pour donner la chaſſe
Corſaires du ſein Perſique, à cond
qu'ils entretiendroient deux ou quatre
mes déchauſſés, deſtinés à leur ſervi
Paſteurs par l'autorité Eccléſiaſtiq
par celle du Roi. Cette derniere d
ſition excita la jalouſie des Religieux
Ordre, dont le nom a été charitable
ſupprimé par l'Auteur qui me fourni
circonſtances. Ils s'éleverent contr
Carmes, & préſenterent un Mémoire
étendu, où ils expoſoient qu'eux
avoient opéré la converſion de ces C
tiens, & les avoient déterminés à
le voyage de Goa ; qu'en conſéqu
ils les réclamoient, comme un bien q
ne pouvoit leur refuſer ſans une inju
maniteſte, & ſans donner atteinte à
réputation. Cet écrit fut commur
aux Peres Carmes, avec injonctio
Viceroi de répondre ſur tous les c
Ils commencerent par faire certifier
Sabéens, qu'ils étoient uniquement
devables de leur converſion aux Ca
de Baſſora. Ils réfuterent enſuite ch

article du Mémoire avec tant de force & de ſolidité, que malgré les clameurs & les intrigues de leurs adverſaires, les nouveaux proſélites leur furent adjugés, au grand contentement de tout le monde; & on choiſit pour les diriger le Pere Euſtache Romain, qui ſçavoit le Perſan, & paroiſſoit très-propre à apprendre toutes les autres Langues Orientales.

Lorſqu'on eut pris ces arrangemens, les Sabéens partirent du port de Goa l'onziéme Novembre 1633. & arriverent à Maſcati, où le reſte de la troupe les attendoit avec grande impatience; mais la joie qu'ils reſſentoient tous du ſuccès de leur ambaſſade, ſe changea bientôt en triſteſſe & en déſeſpoir. Les terres qu'ils devoient occuper leur furent refuſées par le Gouverneur, qui les donna à d'autres, & ce qu'on doit trouver plus étrange, aux ennemis mêmes des Portugais. Il tâcha de couvrir l'irrégularité de cette conduite ſous le ſpécieux prétexte d'une raiſon d'Etat, qu'il tint toujours ſecrete, & fit ainſi échouer le projet de réunion que l'on ſouhaitoit avec tant d'ardeur. Les malheureux Sabéens, en partie diſperſés ou réduits à la derniere miſere, regagnerent inſenſiblement Baſſora, mais ſi irrités de la tromperie qu'on leur avoit faite, qu'il ne reſtoit preſqu'aucune eſpérance de convertir ce Peuple, dont le

nombre montoit alors à plus de vingt mille familles. Les Peres Carmes n'ont pourtant jamais diſcontinué d'entretenir commerce avec eux ; & ſi quelque choſe pouvoit vaincre leur opiniâtreté, ce ſeroient ſans doute les ſages inſtructions & les bons exemples de ces zélés Miſſionnaires, qu'on doit regarder comme les principaux ſoutiens du Chriſtianiſme dans l'Orient.

ARTICLE VIII.

Poëſies Chrétiennes & Morales.

Hymne au Saint Eſprit.

SI l'ardeur d'ennoblir mes veilles
Dut jamais m'inſpirer des vers,
Eſprit Saint, c'eſt pour les merveilles
Dont tu remplis tout l'Univers.
Mais puis-je d'un vol téméraire,
Aux portes de ton ſanctuaire,
Humble mortel me préſenter ?
Oſons tout : déja, nouveau cygne,
Ma voix s'éleve, & quoique indigne,
Soutiens-moi, je vais t'exalter.

Dirai-je que de toutes choſes
Le Pere eſt l'auteur & l'appui ?
Qu'en ſon ſein heureux tu repoſes,

Eternel & Dieu comme lui ?
Que toujours le Fils, ſa ſageſſe,
En eſt engendré ; que ſans ceſſe
Tu procedes de tous les deux ;
Et que d'une égale puiſſance,
Des trois dans une même eſſence
Tu formes l'amour & les nœuds !

Quand ces Perſonnes adorables
Voulant ſe produire au dehors,
De leurs tréſors inépuiſables
Tirerent la maſſe des corps,
Les eaux, la terre, abîme énorme,
Confondu, ſans beauté, ſans forme,
N'étoient qu'un ténébreux cahos ;
Et ſur leur ſurface liquide
Tu fus porté d'un cours rapide
En triomphe au milieu des flots.

Bientôt quel amas de reptiles,
D'animaux, d'oiſeaux, de poiſſons !
Les guérets, ſans travail fertiles,
Se couronnerent de moiſſons.
L'aſtre du jour de ſa carriere
Verſant ſa féconde lumiere,
Animoit tout de ſa chaleur ;
Mais par toi, Principe ſuprême,
Qui voulus bien de l'aſtre même
Etre la lumiere & l'ardeur.

Laiſſons ces éclatans ſpectacles
Qu'offroient & la Terre & les Cieux ;

Un nouvel ordre de miracles
Vient ſe préſenter à mes yeux.
Les Cieux, la Terre, en leur ſtructure,
D'une plus noble créature
N'étoient que les foibles eſſais :
L'homme ſeul, de Dieu digne ouvrage,
Dans ſon ame en portoit l'image,
Et c'eſt toi qui formas ſes traits.

Lorſque par la pomme fatale,
Poiſon de nos premiers parens,
Du Serpent la rage infernale
Perdit le pere & les enfans,
Victimes d'une juſte haine,
Ils alloient tous porter la peine
Du premier prévaricateur ;
Si par ton ſacré miniſtere,
Le ſein pur d'une Vierge mere
N'eût conçû leur Libérateur.

Il naquit, & tu fus ſon guide,
Ce Sauveur des Juifs attendu,
Conduit dans un déſert aride,
Le tentateur fut confondu.
Aux yeux mortels inacceſſible,
Comme une colombe viſible
Tu voulus te montrer au jour ;
Sur l'Homme-Dieu tu vins deſcendre,
Quand cette voix ſe fit entendre :
C'eſt mon cher Fils & mon amour.

L'amour, les délices du Pere,
Holocauſte offert de ſon choix,

Ce Fils, par une mort amere,
S'immola pour nous ſur la croix.
Ce ne furent que les prémices ;
Il falloit encor que tu miſſes
Le comble à la Rédemption,
Et que par un dernier miracle
Tu vinſſes au ſein du Cénacle
Accomplir ſa prédiction.

Il l'avoit dit : que la triſteſſe
Ne ſaiſiſſe point votre cœur,
Apôtres, je meurs ; mais ſans ceſſe
J'enverrai le Conſolateur.
Ce ne ſeront plus paraboles ;
Un ſens plus clair que mes paroles
Par lui ſera manifeſté.
Affranchis de votre ignorance,
Vous puiſerez l'intelligence
Aux ſources de la vérité.

Il monte au Ciel ; & du Ciel même
Deſcend un vent impétueux.
Dans un étonnement extrême,
La troupe voit briller des feux.
Autant de langues diſperſées
Vont ſur leurs têtes embraſées
Verſer de divines ardeurs ;
Déja parlant leurs idiomes,
Aux peuples de divers Royaumes
Ils vantent de Dieu les grandeurs.

Unique Auteur de ces merveilles,
Les Apôtres de leurs accens
Au dehors frappoient les oreilles,
Tu touchois les cœurs au dedans.
Par toi l'union fraternelle,
La priere, la foi, le zele
De chacun étoit le tréſor.
De ton amour toute ame épriſe,
Dans ces premiers tems de l'Egliſe,
Faiſoit naître un vrai ſiecle d'or.

Ton inaltérable puiſſance,
Ta bonté ſubſiſte toujours.
Pourquoi donc cette différence
De ces heureux jours à nos jours?
Rends-nous les vertus de nos peres;
Fais que dans ces lieux de miſeres
Nous ſoyons ce qu'ils ont été;
Et nous comblant des mêmes graces,
Conduis-nous ſur leurs ſaintes traces
Au grand jour de l'Eternité.

De Beatâ Mariâ.

Ode.

(a) *Cœlo cuncta movens, temporis artifex,*
Proles æqua Patri, deque Deo Deus:
Matrem dic quòd habes poſtgenitam tibi
Terris, cur homini parem?

(a) L'Incarnation.

(b) *Noſtro defuerat victima crimini,*
Lethalem maculam diluere efficax :
Hinc mactanda venis hoſtia, veraque
Carnem ſuppeditat parens.

(c) *Donis aucta prius, plenaque gratiæ,*
Non parere negat cœlita nuntio ;
Conſenſit ſuperis infera jungere,
Immenſum capiens ſinu.

(d) *Ex quo fonte fluit multimodum decus ;*
Seu colles properè trajicit, ut ſacrum
(e) *Vatem vix puerum, tu quoque vix puer*
Præſens Numine compleas.

(f) *Seu ritu ſolito munera fert tuis*
Aris teque ſimul ; nam juvat omne jus
(g) *Impleri : Pharium ſeu fugit ad ſolum*
Intuſâ procul à domo.

(h) *Aut cum te reperit ſollicito pede*
Templo conſpicuum : vel malè providis
(i) *Supplet vina, rogans non dubiâ prece.*
Quos virtutibus emicat !

(k) *Quin dum ſit genitrix, dumque puerpera,*
Nomen nunc etiam Virginis occupat.

(*b*) La Maternité.
(*c*) L'Annonciation. (*d*) Viſitation.
(*e*) Sanctification de Saint Jean.
(*f*) Préſentation de Jeſus.
(*g*) Fuite en Egypte.
(*h*) Recherche de ſon Fils au Temple.
(*i*) Miracle de Cana. (*k*) La Virginité.

Miram promeruit rem pudor & fides,
Queis Eccleſia ſic parit.

(l) *Eheu quantis morientem icta doloribus*
Vidit, funereo non gemitu querens,
Sed te penè litans luctificæ Cruci
Altari velut adſtitit.

(m) *Non fruſtra retinet vita ſuperſtitem.*
Nuptas, & modò jam dux nova Virgines,
Orans atque ſilens, quid deceat ſuis
Caſtas moribus edocet.

(n) *Laus æterna Patri, conſona Filio,*
Amborumque eadem gloria nexui.
(o) *Da, quo Virgo parens, Chriſte, vocat ſequi;*
Da nos currere quò præit.

(*l*) Sa préſence à la Croix.
(*m*) L'utilité du reſte de ſa vie.
(*n*) Doxologie.
(*o*) Interceſſion de la Sainte Vierge.

Traduction de cette Ode dans la même meſure de vers.

Fils d'un Dieu, Dieu toi-même, auſſi grand
que ton Pere,
Pourquoi quittant ſon ſein, ton repos éternel,
Maître des Cieux, des Tems, te choiſir une Mere
Fille mortelle d'un mortel ?

Pour appaiſer ce Dieu, qu'offenſoit notre crime,
Il n'étoit plus d'Hoſtie à lui pouvoir offrir ;

Si prenant notre chair, ſeule & digne Victime,
Tu n'avois appris à mourir.

Vierge de dons ornée & de grace remplie ;
L'Ange parle, elle s'offre à la maternité ;
Elle conçoit : le Ciel à la Terre s'allie,
L'immenſe en elle eſt limité.

Elle hâte ſes pas de colline en colline.
A peine encor enfant, le plus grand des humains
A ſa vûe eſt rempli de ta vertu divine,
Et devient le premier des Saints.

D'éminentes vertus quel aſſemblage rare !
Soit qu'elle offre aux Autels ſes préſens & ſon Fils ;
Ou quittant ſes foyers, pour fuir un Roi barbare,
Qu'elle paſſe aux champs de Memphis.

Soit qu'au Temple, où ta voix expliquoit les oracles,
Inquiette & troublée elle te trouve enfin ;
Ou ſoit qu'en ſa faveur le premier des miracles
Transforme à Cana l'onde en vin.

Quand elle te conçoit, ou te produit au monde,
Toujours Vierge, elle en garde & le don & l'honneur.
C'eſt le prix de ſa Foi, de devenir féconde
Sans intéreſſer ſa pudeur.

Ciel ! de quel coup frappée, & de quelle cc
ſtance,
Joignant ſes vœux aux tiens, te vit-elle a
abois,
Expiant nos forfaits, conſommant ta ſouffranc
Rendre ton ame ſur la Croix !

Sera-ce donc en vain qu'elle te va ſurvivre ?
En priere, en ſilence, elle ſert de flambeau
A la Vierge, à l'Epouſe, & leur préſente à ſuiv
Un modele ſaint & nouveau.

Qu'au pied de ton ſaint Trône elle offre no
hommage ;
Daigne écouter les vœux qu'elle fera pour nou
Gloire au Pere immortel, gloire au Fils
image,
Gloire à l'Eſprit le nœud de tous.

Sujet de Méditation pour le Dimanch des Rameaux.

Les palmes à la main, dans des chants d'al
greſſe,
Un peuple volage s'empreſſe
D'aller au devant du Sauveur ;
Et dans quatre jours au ſupplice
Il va le livrer en fureur,
Et faire de ſon corps un ſanglant ſacrifice.
Je vois là du monde inhumain
La conduite inſenſée, ingrate ;

La troupe aujourd'hui qui nous flatte,
Nous perſécutera demain.
Fuyons des vains honneurs l'apparence trompeuſe,
Sans courir follement de déſirs en déſirs :
Qui veut dès ici-bas rendre ſa vie heureuſe,
En Dieu fixe tous ſes plaiſirs.

Pour le Mercredi de la Semaine Sainte.

Sur ces paroles de Saint Luc : Ne pleurez pas ſur moi, &c.

Vers le Calvaire ainſi Jeſus portant ſa Croix,
Parloit au peuple Juif pour la derniere fois.
Ce triſte ſpectacle vous touche :
Je vais, quoique innocent, au ſupplice m'offrir ;
Et la nature arrache, en me voyant mourir,
Des larmes à vos yeux, des cris à votre bouche.
Vaine pitié ! ſtériles pleurs !
N'en verſez pas ſur moi ; c'eſt pour vous que je meurs.
Et vous & vos enfans payrez avec uſure
Le prix de toutes mes douleurs.
Pleurez, pleurez ſur vous ſans fin & ſans meſure ;
Et ſi vous le pouvez, appaiſez les rigueurs
D'un Pere vengeur de l'injure,
Que me font aujourd'hui vos Prêtres impoſteurs.
Si le Ciel irrité traite ainſi l'innocence,
Qui veut bien ſe livrer pour des cœurs criminels :
Il n'eſt pour ces ingrats, au jour de la vengeance,

Que des ſupplices éternels.
Dieu, détourne cette menace
Sur ces audacieux dans le crime endurcis,
Sans amour, ſans eſpoir, qui redoutent ta face.
Pour nous, quoique pécheurs, à ta grace ſoumis
Nous eſpérons tout par ton Fils.

Pour le Jeudi-Saint.

Sur l'Evangile du jour.

Juſqu'au plus humble miniſtere
Le Sauveur s'abbaiſſe aujourd'hui.
Comme dans lui tout eſt myſtere,
Tout eſt auſſi leçon dans lui.
Environné de ſes Apôtres
Il lave à tous les pieds, juſqu'au traître Judas.
Q'ainſi les uns avec les autres,
Les plus abjets devoirs ne nous rebutent pas.
Durant notre mortelle courſe,
Notre rang nous diſtingue en vain;
Nous venons tous de même ſource
Nous tendons tous à même fin.
Mais notre orgueil en tout cependant veut paroître,
Monſtre, qui dans le cœur n'eſt jamais bien domté.
C'eſt pour l'en arracher, que notre divin Maître
Nous enſeigne l'humilité.

Pour le Vendredi-Saint. Sur ces mots de la Paſſion : Tout eſt conſommé.

Oui, tout eſt conſommé. Le Ciel eſt ſatisfait.
La Synagogue enfin contente ſon envie ;
A Jeſus ſur la Croix elle arrache la vie,
Et ſon ſacrifice eſt parfait,
Hoſtie immolée à ſon Pere,
Et le premier prédeſtiné,
Il a déſarmé ſa colere ;
Vers ſon Trône brillant l'accès nous eſt donné.
D'épines la route eſt ſemée,
C'eſt un âpre & petit ſentier :
Mais quand l'Homme-Dieu guide & marche le premier,
Toute peine devient aiſée.

Pour le Samedi-Saint. Sur l'Evangile & l'Epître du jour.

Où courez-vous troupe éplorée ?
Le corps que vous cherchez, n'eſt plus au monument ;
Et cette humanité ſacrée
S'envole, & de la mort triomphe en ce moment.
La terre qui s'ébranle, annonce ſa victoire.
Un Ange eſt deſcendu du ſéjour de la gloire,
Et vous ouvre le ſein du tombeau précieux.
L'éclair dans ſes regards vivement étincelle :
La neige en ſes habits frappe, éblouit les yeux :

Les Gardes ſont ſaiſis d'une terreur mortelle:
Cette crainte n'eſt pas pour vous.
Jeſus que vous cherchez, fidele à ſa parole,
Reprend ſa vie, & vous conſole;
Courez à ſon Troupeau faire un récit ſi doux.
Pour nous, ſi ce ſaint jour rend la vie à notre ame,
Qu'elle goûte d'en haut les céleſtes douceurs.
Qu'inſenſible à la terre, une divine flamme
La rempliſſe de ſes ardeurs.

Pour le jour de Pâques.

Jeſus de ſon tombeau perce la nuit obſcure;
Immortel, impaſſible, il change de nature.
Prodige! appui de notre foi!
Fondement de notre eſpérance!
Tu fais & des Démons l'effroi,
Et des Pécheurs la confiance.
Ce grand Libérateur ſi long-tems attendu,
Victime par les ſiens au trépas immolée,
Vivant & glorieux aux Limbes deſcendu,
En ramene des Saints la troupe conſolée.
Vous, qui juſqu'à ce jour aviez fermé les Cieux,
Ouvrez-vous, Portes éternelles;
Recevez ces ames fidelles,
Dans ce ſéjour délicieux:
Et nous n'aſpirons plus qu'à nous y voir comme elles.

Imitation du Pſeaume 113. In exitu Iſraël de Ægypto.

A l'aſpect d'un camp innombrable,
Qui d'un Tyran fuit les efforts,
La mer s'entr'ouvre, & ſur le ſable
Lui laiſſe franchir ſes deux bords.
Devant lui, ſuſpendant ſa courſe
Le Jourdain remonte à ſa ſource,
Les monts bondiſſent de plaiſir.
Enfin libre d'un joug barbare,
Content & vainqueur il s'empare
Des champs, l'objet de ſon déſir.

Sourd élément, pourquoi ton onde
Ouvrir ſon ſein & reculer ?
Vous, ſur qui le tonnerre gronde,
Sommets, pourquoi vous ébranler ?
A quel bras, auteur des miracles,
Sont dûs ces étonnans ſpectacles ?
Au Dieu de Jacob protecteur.
A ſon nom ſeul en ſoit la gloire ;
Gardons à jamais la mémoire
D'un ſi puiſſant Libérateur.

Seigneur, de tes ſeules largeſſes
Nous eſpérons un prompt ſecours.
La vérité de tes promeſſes
Dans nos maux nous ſoutient toujours.
Que tant de peuples incrédules,
Dans leurs entretiens ridicules

Diſent : où donc eſt notre Dieu ?
Notre Dieu dans le Ciel habite ;
De-là ſon pouvoir ſans limite
Eclate ſur nous en tout lieu.

Pour eux, dont une vaine Idole,
Fragile ouvrage de leurs mains,
Yeux ſans voir, bouche ſans parole,
Reçoit les honneurs ſouverains ;
Puiſſent-ils ſourds, muets, ſtériles,
Aveugles, perclus, immobiles,
A leurs propres Dieux reſſembler :
Tandis que ta main immortelle,
Diſtinguant ton Peuple fidelle,
Viendra de faveurs le combler.

Oui, c'eſt ſur nous, heureuſes races,
Enfans d'Iſraël & d'Aaron,
Que vont ſe déployer tes graces,
Et ſur ceux qui craignent ton nom.
En toi tout notre eſpoir ſe fonde ;
Nous ſçavons qu'en bienfaits féconde
Ta bonté devance les vœux.
Auteur du Ciel & de la Terre,
Soit dans la paix, ſoit dans la guerre,
Protege-nous, & nos neveux.

La terre eſt en partage aux hommes,
Le Ciel du Ciel eſt ton ſéjour.
Tandis qu'encore ici nous ſommes,
Nous t'adorerons chaque jour.

Tous

Tous ces morts, qu'enferme ſans nombre
Le ſépulchre dans ſa noire ombre,
N'auront plus le même bonheur.
Mais pour nous, la derniere Aurore
Pourra nous voir t'offrir encore
Nos louanges & notre cœur.

Noël pour les Religieuſes de l'Abbaye de...
Sur l'air de la Cantate : A peine le Soleil au fond des antres ſombres.

En vain le Peuple élû, flatté dans ſon attente,
Se promettoit d'un Roi la venue éclatante,
Et demandoit au Ciel ce grand Libérateur.
Le Ciel par un profond myſtere,
Au milieu de la nuit, du ſein même du Pere
Fait deſcendre ce Rédempteur.
Une Vierge conçoit; l'Eſprit Saint la rend mere.
Il cache aux orgueilleux le Fils du Tout puiſſant,
Tandis qu'à des Bergers il le montre naiſſant.

Il vient ſous une chair mortelle,
Tout prêt à l'immoler un jour
A la peine la plus cruelle,
Et naît pour expirer d'amour.
C'eſt pour nous. Ah! cette tendreſſe
Que demande-t-elle aujourd'hui?
Sinon, dans l'ardeur qui nous preſſe,
De vivre & de mourir pour lui.
Il vient ſous, &c.

D'un effort mutuel, dans notre ſolitude,
Faiſons de le chérir une douce habitude.

Pour une chaſte épouſe eſt-il un autre amant ?
Qu'un cœur ſe ſçait bon gré, quand il fait ſon étude
De plaire à ſon Dieu ſeulement !
Telles que le phenix, que rien de bas n'enflâme,
Ne laiſſons d'autre feu jamais bruler notre ame,
Que de celui qu'allume & qu'entretient dans nous
L'amour de ce céleſte Epoux.

Feu ſacré, qui nous embraſes,
Vifs élans, douces extaſes,
Emparez-vous de nos cœurs.
Puiſſe notre derniere heure
Nous voir dans cette demeure
Conſumer de vos ardeurs.
Feu ſacré, &c.

Ainſi dans leurs tranſports, des Vierges ſolitaires
Exhaloient par leurs tendres airs
Ces ſentimens ſi ſalutaires
Dont leur cœur ſe nourrit au ſein de leurs déſerts ;
En cette aimable nuit, où Dieu vient dans des langes
Préparer le ſalut qu'attendoit l'Univers.
Les échos répondoient à leurs charmans concerts,
Et du doux bruit de leurs louanges
Elles effrayoient les Enfers,
Et charmoient à l'envi les Hommes & les Anges.

C'eſt peu d'écouter
Leurs voix raviſſantes :
Il faut imiter
Ces ames ferventes.

Le Sauveur pour tous
Vient & s'intéreſſe ;
Et chacun de nous
Lui doit ſa tendreſſe.
C'eſt peu d'écouter, &c.

Projets de Converſion.
A Madame la Comteſſe d....

Mon ſalut eſt-il mon ouvrage ?
Non, Seigneur : par un vain effort
Plus je lutte contre l'orage,
Plus, loin de regagner le port,
Je rentre aux périls d'un naufrage
Où je n'attens plus que la mort.

Dieu puiſſant, ſoutiens la foibleſſe
D'un cœur, qui pouſſe des ſoupirs
Dans les accès de ſa triſteſſe,
Sans ſe dérober aux plaiſirs,
Dont l'enchantement & l'ivreſſe
Ne font qu'embraſer ſes déſirs.

Idole agréable & trompeuſe,
Que je chéris & que je hais,
Si tu ne peux me rendre heureuſe,
Laiſſe-moi te fuir pour jamais,
Et briſer la chaîne honteuſe
Qui me lie à tes faux attraits.

Trouble cruel qui me déchire !
Où fixerai-je enfin mes pas ?

A peine à lui le Ciel m'attire,
Que la terre retient mes pas ;
Et je ſouffre dans ce martyre
Toutes les horreurs du trépas.

Grace, par de tels ſacrifices
Faut-il acheter tes tréſors ?
Fais donc ſuccéder tes délices
A ces peines, à ces remords,
Qui ſont les terribles ſupplices
De mon eſprit & de mon corps.

Mais tandis que je délibere,
Le tems ſi précieux s'enfuit.
Uſons du jour qui nous éclaire :
Il vient une fatale nuit,
Que le comble de la miſere,
Ou qu'un bonheur durable ſuit.

Epouvantable alternative !
Funeſte ou douce Eternité !
Je me perds, quand trop attentive
Je tiens ſur toi l'œil arrêté.
L'heure paſſe, elle eſt déciſive ;
C'en eſt fait. Le monde eſt quitté.

Dans ces vers, où j'ai crû dépeindre
Le cœur de Themire flottant,
Je m'apperçois que plus à plaindre
Je me ſuis peint foible, inconſtant ;
Et plus qu'elle, j'ai lieu de craindre
Le moment dernier qui m'attend.

Le monde inégal, infidele,
Plein de beaux & de ſombres jours,
Par mille dégoûts qu'il recele,
Contre lui prépare un ſecours.
Mais malheureux, je trouve en elle
Un charme qui dure toujours !

Romps ce charme, Beauté ſuprême :
Fais qu'affranchi du joug des ſens,
Loin que déſormais mon cœur aime
Des attraits qu'efface le tems,
Je n'adreſſe plus qu'à toi-même
Ni mon amour ni mon encens.

Source des plaiſirs véritables !
Pourquoi chercher d'autres objets ?
Seule des cœurs inſatiables
Tu peux remplir tous les ſouhaits.
Exauce, & rends toujours durables
Ceux qu'elle fait, ceux que je fais.

A la même, liſant les Confeſſions de Saint Auguſtin.

Vous rendez Auguſtin confident de vos peines.
Son Livre ſous les yeux, vous pleurez vos amours.
Sauvez-vous comme lui, rompez d'indignes chaînes,
Et l'imitez toujours.

Deux amours ennemis combattoient dans ſon
ame,
Et l'amour de lui-même, & l'amour de ſon
Dieu.
Tour à tour & l'impure & la céleſte flamme
Le bruloient en tout lieu.

Telle & plus foible encor, à vos déſirs livrée,
Vous penchez vers la terre & déſirez le Ciel ;
Mais les fauſſes douceurs qui vous ont enivrée,
Vont ſe tourner en fiel.

Heureux eſt notre cœur, quand il croit ne plus
l'être.
Si-tôt qu'il perd le goût pour de fades plaiſirs,
Il tourne tous ſes vœux vers le ſouverain Maître
Qui comble ſes déſirs.

Recours à Dieu.

Accablé d'une indigne chaîne,
Le mépris me conduit de l'amour à la haine.
Quand je crois que c'eſt ſans retour,
Un fatal penchant me ramene
Avec plus de fureur de la haine à l'amour.
Charmant oubli, raiſon fidelle,
C'eſt votre ſecours que j'appelle :
Mais non, trop foible appui; redonnez-moi, Sei-
gneur,
Dont je réclame la puiſſance,
La plus parfaite indifférence
Qui jamais régna dans un cœur.

ARTICLE IX.

Hiſtoire de l'Apparition de Sœur Alis de Téſieux.

DE tous les événemens réels ou fabuleux, dont l'Hiſtoire nous a conſervé le ſouvenir, il n'en eſt gueres d'auſſi extraordinaire ni d'auſſi ſingulier que celui qu'on a prétendu être arrivé en 1527. dans l'Abbaye Royale des Dames de Saint Pierre de Lyon. Il s'agit d'une Religieuſe, nommée *Alis de Téſieux*, qui ne voulant pas ſe ſoumettre à la réforme de cette Abbaye, rompit ſa clôture, & vêcut d'une façon très-irréguliere durant l'eſpace de huit ans. Le bon Cordelier Menot auroit dit à cette occaſion : *Et certè ſalvo honore Nobilitatis*, velà un très-piteux état pour une jeune Dame, & qui pis eſt pour une Nonnain. *Eſt videndum quomodò potuit tam citò mutari*, veu & conſideré *quòd erat tam mala.* Les ſuites honteuſes & inſéparables du libertinage, la firent revenir de ſes égaremens. Elle commença d'expier ſes fautes en ce monde, & eut le bonheur d'accomplir ſa pénitence deux ans après ſa mort : en voici la preu-

ve. Son eſprit s'attacha miraculeuſement à une jeune & ſainte Religieuſe du même Monaſtere, qui s'appelloit *Antoinette de Grolée*, d'une famille noble & très-connue en Dauphiné. Cette *pucelle*, que *l'eſprit* de Sœur Alis ne quittoit point, fut exorciſée conformément au Rituel, en préſence d'une aſſemblée nombreuſe. Or il arriva que quand on eut fait un Service ſolennel pour la défunte pécheresſe, & qu'on lui eut donné l'abſolution, l'eſprit de Sœur Alis déclara qu'elle étoit délivrée du Purgatoire, où elle auroit dû paſſer trente-trois ans, ſi les priéres qu'on venoit de faire n'avoient abrégé le tems de ſa pénitence.

Le Procès-verbal de cette apparition a été rédigé & mis en ordre par un Eccléſiaſtique, nommé *Adrian de Montalambert*, témoin oculaire, & l'un des principaux acteurs de toute la procédure. Il prend le titre d'Aumônier & d'Orateur de François I. & c'eſt au Roi même qu'il adreſſe le Diſcours dans ſa Relation, faite en partie, comme il l'avoue, *pour récréer Sa Majeſté, & lui donner du paſſe-tems.* François I. avoit beſoin effectivement de quelque récréation, puiſqu'il venoit de perdre la fleur de ſes troupes, dans la malheureuſe expédition du Maréchal de Lautrec au Royaume de Naples. L'Ouvrage de Montalambert, quoi qu'imprimé

pluſieurs fois, eſt devenu extrêmement rare. Je m'étois propoſé en 1751. de le reproduire tel qu'il ſe trouve manuſcrit à la Bibliothéque des Révérends Peres Jéſuites du Grand Collége de Lyon. Je prenois mal mon tems. Un Sçavant de Paris qui conduiſoit l'impreſſion de mes *Nouveaux Mémoires*, profita de l'avis que je donnois, qu'il y avoit un exemplaire du Montalambert dans la bibliothéque de Meſſieurs de Sainte Genevieve (*a*), & le manuſcrit me fut envoyé avec cette note marginale : *s'imprime actuellement dans un Recueil de Diſſertations anciennes & modernes ſur les Apparitions.* En effet ce Recueil a paru en 1752. (*b*) mais avec une indifférence ſi marquée de la part du Public, qu'on m'a depuis ſollicité de redonner l'Hiſtoire de Sœur Alis, piece unique dans ſon eſpece, & qui mérite, dit-on, une vie plus durable que celle qu'a prétendu lui procurer l'Auteur d'une Compilation peu goûtée des Curieux (*c*). Le premier

(*a*) Il eſt inſcrit dans la *Bibliotheca Telleriana*.

(*b*) Avignon, (Paris) *in*-12. 4 vol.

(*c*) Je ne ſuis point étonné du peu de ſuccès qu'a eu le *Recueil de Diſſertations anciennes & modernes ſur les Apparitions*. Ce n'eſt gueres ménager le Public, que de lui offrir une ſuite de pieces, dont la plûpart n'ont été faites, de l'aveu même du Compilateur, que pour amuſer le peu-

Editeur n'a point dit ce qu'il penſoit de cette *merveilleuſe Hiſtoire* : je n'en ſçai pas la raiſon. Tout ce que je puis conjecturer, c'eſt que M. l'Abbé L. : . ayant placé immédiatement après ce Procès-verbal un Arrêt des Commiſſaires du Conſeil d'Etat contre certains Religieux qui avoient ſuppoſé de fauſſes apparitions, il a voulu tacitement nous donner la clef de l'Hiſtoire de Sœur Alis. En effet les deux aventures paroiſſent ſemblables pour le fond. Ce ſont deux eſprits que l'on exorciſe, & qui par un certain nombre de coups frappés ſous terre, répondent aux queſtions qu'on leur fait : il n'y a de différence eſſentielle que dans le dénouement. Les fréquentes apparitions dont les Religieux atteſtoient la certitude, étant examinées de près par des Magiſtrats intégres & par des Eccléſiaſtiques éclairés, ſe trouverent fauſſes ; & les auteurs de la fourberie furent punis comme ils le méri-

ple. On y a malheureuſement oublié l'*Hiſtoire épouvantable* de ce Lieutenant du Guet, qui paſſa toute une nuit avec le Diable traveſti en femme, comme nous l'apprend du Roſſet, dans ſes *Hiſtoires Tragiques de notre tems*. Et quel Ouvrage encore, que *le Palais du Sommeil*, qu'on nous donne pour rare & curieux, & qui n'eſt certainement ni l'un ni l'autre ? Mais on ſe hâtoit de publier quatre volumes ; & le travail ne languit pas, quand on ramaſſe indifféremment tout ce qui tombe ſous la main.

toient. Cette prétendue apparition, qu'avoient ſuppoſée quelques Religieux d'Orléans, eſt de l'année 1534. On s'imagina ſans doute qu'elle réuſſiroit auſſi-bien que celle de Sœur Alis, dont la mémoire devoit être encore toute récente.

Quoiqu'il en ſoit, le fameux Agrippa, dans ſon Diſcours *de Incertitudine & Vanitate Scientiarum & Artium, Cap. de Animâ*, fol. 87. trace en peu de mots un terrible portrait de l'Hiſtorien de Sœur Alis. *Scripſit*, dit-il, *etiam recentibus diebus de ſpiritu quodam Lugdunenſi protonotarius quidam Gallus, homo nequam & impoſtor*; paroles dont voici la traduction par Louis Turquet (*a*) : *Il n'y a pas long-tems qu'un certain protonotaire François, homme de mauvaiſe conſcience & impoſteur, écrivit une ſemblable ſornette d'un eſprit Lyonnois.* Je n'ai garde d'en porter le même jugement. C'eſt bien aſſez de penſer qu'un zéle ardent, mais peu éclairé, a conduit la plume de Montalambert, dont il paroît que le but principal a été de fournir un préſervatif contre les Luthériens, qui déja répandus en France, combattoient ouvertement la doctrine de l'Egliſe ſur le Purgatoire.

(*a*) Paradoxe ſur l'incertitude, vanité & abus des Sciences ; *traduite en François du Latin de Henri Corneille Agr.* pag. 139. édit. de 1603. *in*-12. ſans nom de lieu, ni d'Imprimeur.

Auſſi l'Auteur commence ſon Ouvrage par ces mots très-remarquables : *A la louenge & haulte magnificence de Dieu le Créateur ; à la confuſion & extermination de la Secte damnable des faux Hérétiques Luthériens & leurs Sectateurs.* Et dans le Chapitre des queſtions qui furent faites à l'eſprit de Sœur Alis, on trouve page 54. du Recueil de 1752. *Dy-moi, adjuré par les hauts noms de Dieu, s'il y a véritablement aucun particulier lieu, qui ſoit appellé Purgatoire*, où quel puiſſent *être toutes ames qui par la Juſtice Divine là ſont condamnées?* Répond que *oui*. Surquoi l'Hiſtorien fait cette remarque : *par ceſte reſponſe eſt confuſe & condamnée, la damnable aſſertion des faulx Hérétiques Luthériens.*

Ajoutons qu'à la ſuite d'un exemplaire de cette Hiſtoire, qui eſt dans les archives de l'Abbaye des Dames de Saint Pierre, on trouve la remarque ſuivante, écrite par un Anonyme, & qu'on a même placée au bas du manuſcrit du grand Collége de Lyon. » On ne peut douter » de la vérité de cette Hiſtoire, parce » qu'on la ſçavoit dans cette maiſon par la » tradition des Dames anciennes, qui l'a- » voient appriſe de celles qui les avoient » précédées, leſquelles étoient témoins » oculaires de tout ce qui s'y étoit paſſé » Et moi qui l'ai recherchée & enfin trou-

» vée avec beaucoup de ſoins, je l'a-
» vois appriſe dans ma jeuneſſe d'une Dame
» Religieuſe de grande vertu dans l'an-
» née 1630. lors âgée de 94 ans, &
» laquelle l'avoit appriſe de Madame Ga-
» brielle de Beaudeduit ſa tante, qui
» étoit de ce tems-là & avoit vécu juſ-
» ques preſque à la fin du ſiécle paſſé, qui
» étoit d'une vie exemplaire. De plus
« cet événement ſi extraordinaire fit un
» effet merveilleux dans le cœur de toutes
» ces Dames Religieuſes, & leur inſpira
» tant de zéle pour les obſervances ré-
» gulieres, & de dévotion pour la très-
» Sainte Vierge, qu'elles vivoient comme
» des Anges. Ainſi le Seigneur, qui par
» un effet de ſa puiſſance & de ſa miſé-
» ricorde tire toujours le bien du mal,
» fit grace à Sœur Alix par les prieres
» de ſa divine Mere, pour donner, par
» des voies tout-à-fait extraordinaires,
» de nouvelles preuves & marques du
» pouvoir qu'il a laiſſé à ſon Egliſe, dans
» un ſiécle où les Luthériens Hérétiques
» la combattoient cruellement; & aug-
» menta la ferveur à toutes ces Dames
» Religieuſes, qui l'ayant communiquée
» à celles qui les ont ſuivies juſqu'à nos
» jours, ſe répand toujours de plus en
» plus dans ce Royal Monaſtere, où la
» jeuneſſe conſerve toujours avec beau-
» coup de piété l'exemple de leurs an-

» ciennes & les volontés d'une Abbeſſe » d'un mérite infini, & d'un grand zéle » pour la gloire de Dieu & le bien de cette » maiſon. «

Au reſte M. l'Abbé Lenglet ne compte que deux Editions de cette Hiſtoire, la premiere de Paris 1528. & la ſeconde faite en 1529. à Rouen, chez Rolin Gauthier ; l'une & l'autre en petit *in*-4°. caractère Gothique. Le Pere Meneſtrier, dans ſa *Bibliothéque curieuſe & inſtructive*, tome 11. page 87. m'apprend que cette même Hiſtoire fut réimprimée à Paris en 1580. chez Pinard, *in*-12. ſous le titre ſuivant : *Hiſtoire merveilleuſe de Sœur Alis de Theſieux, Religieuſe de Saint Pierre de Lyon, laquelle s'eſt apparue après ſon décès à Sœur Antoinette.* Par le titre de cette Edition, qui ſe trouve en cela conforme avec l'Edition de Rouen (*a*) & au manuſcrit du grand Collége de Lyon, on voit qu'il faut lire Sœur Alis de Téſieux ou Théſieux, & non pas *de Telieux*, comme l'écrit toujours M. l'Abbé Lenglet.

(*a*) L'exemplaire des Dames de Saint Pierre eſt de l'édition de Rouen : & celui de Meſſieurs de Sainte Genevieve de l'édition de Paris. Ce dernier eſt rempli de fautes d'impreſſion, qui ont été copiées fidelement par M. l'Abbé L.

La merveilleuſe Hiſtoire de l'Eſprit, qui depuis n'agueres s'eſt apparu au Monaſtere des Religieuſes de Saint Pierre de Lyon, laquelle eſt pleine de grande admiration, comme on pourra voir par la lecture de ce préſent livre. Par Adrian de Montalambert, Aumônier du Roi François I.

Pour l'édification de tous bons & loyaux Chrétiens, qui volontairement déſirent ſçavoir les merveilleux faits de Dieu, pour avoir toujours nouvelle occaſion de mieulx le ſervir & craindre, pour corroborer la bonne eſpérance que nous avons de parvenir au Royaume de Paradis, & pour avertir tous povres pécheurs & péchereſſes, qu'ils ne ſe défient point de la grande miſéricorde de Dieu, & ne tombent en déſeſpoir, pour faulte de l'évidente grace, que ces derniers jours noſtre Saulveur a monſtré en la perſonne de ceſte povre péchereſſe, dont cy-après oirrez l'hiſtoire, laquelle avoit trop amérement offenſé noſtre Créateur en pluſieurs façons, qui ſeroient longues à dire; mais en ſes extrêmes jours & grande maladie, eſtant délaiſſée de toute créature, eut ſon recours à Dieu & lui cria mercy, & le piteux Créateur la reçeut; & en lui ſouffrant endurer l'angoiſſe de la mort

temporelle, la reſpita de la mort éternelle, comme vous verrez.

Il eſt défendu par Lettres Patentes du Roy noſtre Sire, à tous Imprimeurs, Libraires & Marchands, de non imprimer, ou faire imprimer en ce Royaume, ou expoſer en vente ce préſent livre, dedans ſix ans à venir, ſur les peines contenues au Privilége ſur ce deſpeſché, ſi ce n'eſt par le congé & licence de celluy qui a obtenu le Privilege.

Cy commence la Table de ce préſent livre, intitulé : *La merveilleuſe Hiſtoire de l'Eſprit, qui s'eſt apparu au Monaſtere des Religieuſes de Saint Pierre de Lyon.*

CHAPITRE PREMIER. *L'Acteur met la raiſon pourquoi il a compoſé ce préſent livre, & comment il fut requis par l'Eſprit même de procurer vers le Roy noſtre Sire ſa totale délivrance.*

CHAP. II. *Comment ſe gouvernoient les Nonnains de ladicte Abbaye de Saint Pierre, devant la Réformation.*

CHAP. III. *De Sœur Alis de Téſieux, Sécretaine de ladicte Abbaye, & de ſon gouvernement.*

CHAP. IV. *Comment la povre Sœur Alis ſe retourna à Noſtre-Dame, pour lui obtenir pardon de ſes péchez, & comment elle alla de vie à trépas.*

CHAP. V. *Comment l'Eſprit de ladicte Sœur Alis s'apparut à Sœur Anthoinette de Grollée, Gentilfemme native du Daul-*

phiné, & Religieuſe dudict lieu ; & comment elle le fiſt ſçavoir à ſon Abbeſſe.

CHAP. VI. *Comment le bruit courut par la Ville de Lyon, que aucun Eſprit s'apparoiſſoit chez les Dames de Sainct Pierre.*

CHAP. VII. *Comment ledict Eſprit fut premiérement conjuré, & comment le corps dudict Eſprit fut amené audit Monaſtere.*

CHAP. VIII. *Comment l'Acteur fut mené par l'Eveſque Suffragant de Lyon, au Monaſtere des Religieuſes de Sainct Pierre, & de l'empeſchement qu'ils eurent pour entrer en la dicte Abbaye, & autres choſes.*

CHAP. IX. *Comment il fut adviſé par le Conſeil qu'il ſeroit bon de faire, pour délivrer la povre ame des peines du Purgatoire ; & comment la charge de y mettre ordre fut impoſée à l'Acteur, & de ce qu'il en fiſt.*

CHAP. X. *Comment l'Acteur miſt ordre convenable en ceſt affaire, & de la ſolennité & cérimonies qui y furent obſervées pour la délivrance de ladicte ame.*

CHAP. XI. *Comment Monſeigneur l'Eveſque conjura & enchaſſa le mauvais Eſprit, ſi aucunement eſtoit à l'entour de la Pucelle.*

CHAP. XII. *Comment le mauvais Eſprit fut excommunié par ledict Seigneur.*

CHAP. XIII. *Comment en ſigne de*

malediction éternelle les chandelles furent eſteintes, & autres choſes.

CHAP. XIV. *Comment le Diable vint tourmenter une jeune Religieuſe, encore Novice, en noſtre préſence.*

CHAP. XV. *Comment l'Acteur pourtant qu'il avoit la charge de toute l'entrepriſe, miſt conſeil en ce péril & dangier le mieulx qu'il peult & preſtement.*

CHAP. XVI. *Comment les trois Preſtres feirent leur rapport, & autres choſes.*

CHAP. XVII. *Comment les oſſemens de la défuncte furent apportez en Chapitre, & comment ſon Eſprit fut ſolennellement conjuré.*

CHAP. XVIII. *Comment le dict Eſprit fut interrogué, & quelles furent ſes reſponces.*

CHAP. XIX. *Du Service qui fut fait pour la délivrance de ladicte ame, & des cérimonies qui y furent gardées.*

CHAP. XX. *Comment ledict Révérend requiſt l'Abbeſſe & les Religieuſes dudict Monaſtere de pardonner à la défuncte, & de la grand'humilité & loyaulté de la Pucelle.*

CHAP. XXI. *Comment ladicte ame fut abſoulte de planiere rémiſſion, & délivrée entiérement des peines de Purgatoire, dèslors qu'elle eut la derniere Bénédiction.*

CHAP. XXII. *La forme de l'Abſolution planiere, dont elle fut abſoulte de*

peine & de coulpe, délivrée & tirée de Purgatoire.

CHAP. XXIII. *Comment l'Acteur curieux & désirant ſçavoir l'état & portement de ladicte ame, vint le tiers jour après ſa délivrance au Monaſtere deſdictes Religieuſes.*

CHAP. XXIV. *Comment Sœur Alis de Téſieux la treſpaſſée s'apparut évidemment à la Pucelle & en ſon habit de Religion.*

CHAP. XXV. *Comment derechief ladicte tréſpaſſée s'apparut à la Pucelle, & vivement en voix humaine parla à elle, & de ce qu'elle luy dit.*

CHAP. XXVI. *Comment ladicte ame révéla à la Pucelle cinq Oraiſons, en leſquelles diſant avoit acquis rémiſſion, & la grace de Noſtre-Seigneur & de ſa benoiſte Mere.*

CHAP. XXVII. *Comment la Sœur Alis la treſpaſſée feit grand & merveilleux heurtement durant Matines, dont les Dames furent fort eſpouvantées.*

CHAP. XXVIII. *Comment Sœur Alis prit le congé dernier des Dames de Sainct Pierre de Lyon & de ce préſent monde.*

CHAPITRE PREMIER.

L'Acteur met la raiſon pourquoy il a compoſé ce préſent livre, & comment il fut requis par l'Eſprit meſme de procurer vers le Roy noſtre Sire ſa totale délivrance.

Intende in adjutorium meum, Domine.

A la louënge & haulte magnificence de Dieu le Créateur : à la confuſion & extermination de la Secte damnable des faux Hérétiques Luthériens & leurs Sectateurs ; & auſſi, très-cher Sire (*a*), afin de récréer aucunement voſtre Haulte Majeſté, pour prendre quelque paſſe-temps à faire lire le contenu des incompréhenſibles ſecrets de Dieu Tout-Puiſſant, & oüir racompter les grandes merveilles, qui ſont advenuës n'agueres à Lyon, ſur le Rhoſne, Ville bonne & renommée, en l'Abbaye des Nonnains ou Religieuſes de Sainct Pierre ; qui ſont de l'Ordre de Sainct Benoiſt ; leſquelles merveilleuſes avantures je n'ay pas oüi tant ſeulement raconter, ains les ay veuës & ay eſté préſent à tous les Actes, qui en icelle Abbaye ont eſté pour ce faictes.

Deſquelles choſes, Sire, ainſi advenuës j'ai compoſé ce préſent traictié,

(*a*) C'étoit François-Premier.

pour le vous monſtrer & préſenter, & par icelui vous advertir entiérement de tout ce qui a eſté faict pour la délivrance de l'ame de feuë Sœur Alis, jadis Secretaine (*a*) dudict Monaſtere. Auſſi incité par les prieres de la bonne Abbeſſe (*b*) & de ſes dévotes Religieuſes, enſemble pour les Requeſtes que m'en a faict évidemment par ſes ſignes la povre ame, comment je dirai-cy-après en la fin de ce livre, que je voulſiſſe ſa délivrance totale déclarer vers voſtre puiſſance Royale, Sire; & par l'enhortement & commandement de Révérend Pere en Dieu, Meſſire Barthelemy du Bois, Docteur en Théologie, Eveſque & Suffragant de Lyon (*c*). J'ai mis ordre & compoſé la forme & maniere des cérimonies, & ſolennités requiſes & néceſſaires en tel affaire. Enſemble les bénédictions, excommunications, interdictions, conjurations, interrogations, oraiſons, ſuffraiges & abſolutions, leſquelles furent obſervées & gardées entierement au ſervice de la délivrance de ladicte ame, comme plus à plein ſera veu par ce qui s'enſuit.

(*a*) Sacriſtaine.

(*b*) Antoinette d'Armagnac.

(*c*) Il faiſoit les fonctions Epiſcopales en l'abſence de l'Archevêque de Lyon, François de Rohan.

CHAPITRE II.

Comment ſe gouvernoient les Nonnains de ladicte Abbaye de Sainct Pierre, devant la réformation.

Je vous dirai premiérement du gouvernement des Nonnains, qui léans ſe tenoient devant la réformation. Doncques icelles Nonnains, devant que le lieu feuſt réformé, chacune vivoit à ſon plaiſir, & n'y avoit Abbé, Abbeſſe ou Eveſque qui meiſt ordre au gouvernement des dictes Nonnains; ains alloient & venoient jour & nuict par la Ville, où leur plaiſoit ſans nul contredit, & appelloient qui bon leur ſembloit en leurs chambres privément, & menoient moult piteuſe Religion, déſolée & méchante. Que vous dirois-je? Chacun de la Ville en eſtoit eſbahi & ſcandaliſé, en telle façon qu'il convint qu'elles fuſſent réformées (*a*), ou dehors de léans jettées, pour y en mettre de meilleures en leurs places. Et de fait en furent amenées d'autres bonnes Religieuſes, qui vivoient ſelon la vraye réformation, leſquelles y ſont encore juſques à préſent, & y ſervent Dieu jour & nuict dévotement. Adonc quand les

(*a*) L'Abbaye de Saint Pierre de Lyon fut réformée en 1518.

faſdictes Nonnains de pieça (*a*) veirent qu'il n'y avoit plus de remede, qu'elles ne fuſſent réformées, ou dehors jettées, délibérerent de faire leur derniere main devant que de partir de léans. Si en eut telle qui emporta une Croix garnie de pierreries, l'autre quelque autre reliquaire, l'autre paremens d'Autel riches, ou chappes. Les autres deſroboient des aornemens, ou l'argent des Reliques : chacune emportoit ce qu'elle pouvoit & s'en alloit.

CHAPITRE III.

De Sœur Alis de Téſieux, Secretaine de ladicte Abbaye, & de ſon gouvernement.

Entre les autres y avoit une Nonnain nommée Alis de Téſieux, Secretaine dudict lieu, qui avoit les clefs des Reliques & aornemens de ceſte Abbaye. Celle Dame ja ne ſe contentoit d'eſtre réformée ; ains penſa de ſoy jetter en déſeſpoir, & abandonner ſon honneur de tous points. Si s'en partit de l'Abbaye toute deſconfite & deſolée, & pour ce qu'elle eſtoit aſſez cointe (*b*) & belle, conclut en en ſoy-meſme qu'elle ne fauldroit à trouver recueil. Et lors ſortit du Monaſtere à telle

(*a*) *De pieça*, d'auparavant.
(*b*) *Cointe*, gracieuſe, agréable, bien faite.

heure malheureuſe, que jamais depuis en vie n'y rentra. Que le ſerois-je long? Elle impatiente créature ſaiſie d'aucuns paremens d'Autel dudict lieu s'en alla, & les paremens engagea pour certaine ſomme. Je ne vouldrois pour rien racompter la vie que depuis elle mena ; mais de tant vous dis-je bien qu'elle fut aſſez dangereuſe & piteuſe. Et tant continua à prendre ſes plaiſirs, qu'elle y gagna pour toutes rétributions des maladies dangereuſes, dont ſon povre corps fut mis en telle ſubjection, qu'il n'eſtoit en aucunes parties ſans ulceres & douleurs, voire incurables & abominables, ſi que elle en perdit du viſage toute la figure ; & privée de l'uſage de tous ſes membres, fut longtemps ainſi giſant piteuſement.

CHAPITRE IV.

Comment la povre Sœur Alis ſe retourna à Noſtre-Dame pour luy obtenir pardon de ſes péchez, & comment elle alla de vie à trépas.

Or voyez, Sire, quelle pitié ! Celle qui tant eſtoit freſche & belle, ja eſt privée de l'uſage de tous ſes membres, enlaidie par telle ſorte, qu'elle ne pourroit ores eſtre cogneuë de ceux qui pieça l'avoient veuë. Ainſi eſt-elle longue-

ment

ment par hideuſe maladie ternie, & pitueſement giſant. Maintenant verrez-vous comment Noſtre-Seigneur par ſa débonnaireté rappella cette povre malheureuſe par les tourmens qu'elle ſouffroit Eſtant ja conſtituée aux parfondes angoiſſes qu'elle pouvoit ſouffrir, & quaſi aux extreſmes ſoupirs de cours naturel, lui préſenta ſa grande miſéricorde, en luy inſpirant qu'elle réclamaſt ſa benoiſte Mere. Il fait bon avoir ſervi Noſtre-Seigneur quelquefois : car par temps en fait-il bonne récompenſe, & à l'heure que l'on en a plus grand beſoing. Doncques la povre Sœur Alis voyant que en elle n'avoit eſpérance de guériſon, délaiſſée totalement de ceux qui la ſouloient (*a*) priſer & aimer, povre de corps & de bien, & de tous abandonnée, ſouſpira moult & pleura, penſant ſi Noſtre-Seigneur auroit encore pitié d'elle. Si jetta les yeux au Ciel tous eſpleurez à groſſes larmes, & déſira qu'elle ne fuſt jamais partie de l'Abbaye, & pria dévotement la benoiſte Mere de Dieu, qu'elle fuſt ſon Advocate envers Dieu ſon cher Fils, qu'il luy pleuſt avoir pitié d'elle, propoſant de bon cœur, ſi de celle maladie elle eſchapoit, doreſenavant ſervir Dieu dévotement. En celle douloureuſe angoiſſe

(*a*) *Souloient*, avoient coutume.

la povre Sœur Alis trop longuement duroit, & ne ceſſoit inceſſamment giſant au lict malade de prier Dieu, qu'il voulſit piteuſement regarder aux griefves douleurs & miſeres qu'elle ſouffroit, & luy pleuſt les prendre en allégement des peines qu'elle avoit méritées, ſi qu'elle ne fuſt point damnée. Tant fut à chef de piéces (*a*) par maladie continuelle minée, qu'elle perdit toute vigueur corporelle; & ainſi rendit ſon eſprit, non pas en l'Abbaye, non pas en la Ville; ains abandonnée de tout le monde, mourut aux champs en un Village, là où elle fut enterrée povrement & miſérablement, comme la plus mépriſée créature du monde, ſans obſéques, ni funérailles, ni prieres, ni ſolennités quelconques, & par l'eſpace de deux ans a eſté enterrée & conſumée, ſans que mémoire d'elle euſt regné en la ſouvenance d'aucune créature du monde (*b*).

(*a*) *A chef de pieces*, finalement.

(*b*) Elle ſortit de l'Abbaye en 1516. & mourut en 1524.

CHAPITRE V.

Comment l'Eſprit de ladicte Sœur Alis s'apparut à Sœur Anthoinette de Grollée, Gentilfemme native du Daulphiné & Religieuſe dudict lieu, & comment elle le fiſt ſçavoir à ſon Abbeſſe.

En icelle Abbaye il y a une jeune Religieuſe de l'aage environ de dix-huit ans, nommée Anthoinette de Grollée, Gentilfemme native du Daulphiné. Cette jeune Dame avoit été menée là-dedans devant la réformation, petite fille bien conditionnée, ſage pour ſon petit aage, dévote & ſimple, & a toûjours moult bien perſéveré en la Religion. Et depuis que ladicte défuncte s'en fut partie dudict Monaſtere & durant ſon mauvais gouvernement, ſouventes fois ſe recommandoit à elle, meſmement en ſa derniere maladie dont elle mourut, inceſſamment parloit d'elle & l'appelloit.

Or advint une nuict que la dicte Anthoinette, jeune Religieuſe, eſtoit ſeule en ſa chambre, en ſon lict couchée, & dormoit non point trop durement. Si lui fut advis que quelque choſe lui levoit ſon couvre-chef tout bellement, & lui faiſoit au front le ſignet de la Croix; puis doucement & ſouef (*a*) en la bouche la bai-

(*a*) *Souef* de l'adverbe *ſuaviter*, amoureuſement.

ſoit. Incontinent la pucelle ſe réveille, non point grandement effrayée, ains tant ſeulement esbahie, penſant à part ſoy que ce pouvoit être qui l'auroit baiſée & de la Croix ſignée. Entour d'elle rien n'apperçoit ; ſi ne ſçait qu'elle doibt ſur ce faire. Non pourtant derechief ſe remet à dormir, comme paravant. Pour celle fois la pucelle ne y priſt pas grand advis, cuidant qu'elle euſt ainſi ſongé, & n'en parla à perſonne.

Advint aucuns jours après, qu'elle oüit quelque choſe entour d'elle, faiſant aucun ſon, & comme ſoubs ſes pieds, frapper aucuns petits coups, ainſi qui heurteroit du bout d'un baſton deſſoubs un carreau ou un marche-pied, & ſembloit proprement que ce qui faiſoit ce ſon & ainſi heurtoit, fuſt dedans terre profondément ; mais le ſon qui ſe faiſoit eſtoit oüi quaſi quatre doigts en terre, toûjours ſoubs les pieds de la dicte pucelle. Je l'ai ouy maintes fois, & en me reſpondant ſur ce que l'enquerrois, frappoit tant de coups que je demandois.

Quand la pucelle eut ja pluſieurs fois ouy tel ſon, & bruit eſtrange & incogneu, elle commença durement à s'esbahir, & toute eſpouvantée le compta à la bonne Abbeſſe, laquelle moult bien la ſceut reconforter & remettre en bonne aſſeurance, non penſant à autre choſe que à

la ſimpleſſe de la pucelle. Et pour mieulx y pourveoir, ordonna qu'elle coucheroit en une chambre prochaine d'elle ; ſi que la pucelle n'euſt ſceu tant bellement ſe remuer, que incontinent ne l'euſt oüie. Or ſachez, Sire, que cet Eſprit ne faiſoit aucun mal, frayeur, ne deſtourbier (*a*) à créature ; ains les Dames de léans le tinrent depuis à grand conſolation, pourtant que ledict Eſprit faiſoit ſigne de grand resjouiſſance quand l'on chantoit le Service divin, & quand l'on parloit de Dieu, fuſt à l'Egliſe ou autre part : mais jamais n'eſtoit oui ſi la pucelle n'eſtoit préſente ; car jour & nuict lui tenoit compagnie & la ſuivoit, ni oncques puis ne l'abandonna en quelque lieu qu'elle feuſt.

Je vous diray grand merveille de ceſte bonne ame. Je lui demanday en la conjurant ou nom de Dieu, à ſçavoir mon ſi incontinent qu'elle fut partie de ſon corps elle ſuivit cette jeune Religieuſe. L'ame reſpondit que oui véritablement, ni jamais ne l'abandonneroit, que ne vollaſt au Ciel pour joüir de la viſion éternelle entiérement. Ce ſçay bien véritablement ; car ce lui ay-je demandé depuis & l'ay oüie maintes fois, & moult étoit familiere de moi. Et par elle ont eſté ſçus de grans cas, qui ne pourroient eſtre cogneus

(*a*) *Deſtourbier*, trouble, empêchement.

de mortelle créature, dont je me ſuis donné grand admiration & merveilles. Les ſecrets de Dieu ſont inſcrutables & aux ignorans incrédibles. Mais ceux qui ont oui & veu telles choſes, certes l'on les doit croire plus entiérement.

CHAPITRE VI.

Comment le bruict courut par la Ville de Lyon, que aucun Eſprit s'apparoiſſoit chez les Dames de Sainct Pierre.

Tantoſt après que la bonne Abbeſſe eut apperceu la vérité de ce tant merveilleux affaire, & comment véritablement aucune choſe eſtrange ſuivoit cette jeune Religieuſe, elle ſe tint moult penſive conſiderant à part ſoy que ce pourroit eſtre; & ne ſçavoit que dire ſinon que ruminoit continuellement, comment il luy ſeroit poſſible de ſçavoir la pure vérité. Et pour ce diligemment prit conſeil qu'elle debvroit faire; car le cas luy eſtoit fort eſtrange.

Moult grand fut le bruict par la Ville de Lyon, & ès lieux circonvoiſins, que aucun Eſprit repairoit (*a*) en l'Abbaye de Sainct Pierre. Maints hommes & femmes y accoururent pour cuider oüir quelque choſe d'eſtrange, & chacune feſte ſe-

(*a*) *Repairoit*, logeoit, habitoit.

amaſſoit gens de tous eſtats, & alloient en grande turbe (*a*) & troupeaux audict Monaſtere. Ce nonobſtant ſi perdoient-ils leurs peines; car nul n'entroit dedans, fors ceulx qui y eſtoient néceſſaires tant ſeulement.

CHAPITRE VII.

Comment ledict Eſprit fut premierement conjuré, & comment le corps dudict Eſprit fut amené audict Monaſtere.

Les povres Religieuſes de léans furent toutes eſperdues de prime face, ignorant encore que c'eſtoit. Si vinrent premiérement au refuge de Noſtre-Seigneur & ſe mirent toutes en bon eſtat, & fut interroguée la pucelle diligemment, à ſçavoir que luy ſembloit de ceſte adventure. Elle reſpond qu'elle ne ſçait que ce pourroit eſtre, ſi ce n'eſtoit Sœur Alis la Secretaine, pour autant que depuis ſon treſpas ſouvent l'avoit ſongée & veuë en ſon dormant.

Lors fut conjuré l'Eſprit pour ſçavoir ce que c'eſtoit. Il reſpondit qu'il eſtoit l'eſprit de Sœur Alis véritablement, de léans jadis Secretaine, & en donna ſigne évident. La choſe fut aſſez facile à croire, parce que moult tousjours avoit aimé la

(*a*) *Turbe*, troupe de gens, multitude.

pucelle. L'Abbeſſe voyant ce, délibera, après ſoy eſtre conſeillée, envoyer querir le corps de la treſpaſſée. Et pour ce fut enquiſe l'ame premiérement, ſi elle vouldroit que ſon corps fuſt léans enterré. Elle incontinent donna ſigne que moult le déſiroit. Adonc la bonne Dame Abbeſſe l'envoya déterrer & amener honneſtement en l'Abbaye.

Cependant l'ame menoit bruit entour la pucelle, à meſure que ſon corps de léans approchoit de plus en plus. Et quand il fut à la porte de l'Egliſe du Monaſtere, moult ſe demenoit, en frappant & en heurtant deſſoubs les pieds de la pucelle. Durant auſſi que les Dames faiſoient le ſervice de ſes funerailles, ne ceſſoit & n'avoit aucun repos. Bonnement ne ſçait-on pourquoi ainſi ſe demenoit cette ame, ou pour la douleur qu'elle enduroit, ou pour le plaiſir qu'elle avoit de veoir ſon corps en ſon Abbaye, dont jadis elle eſtoit partie. Le ſervice achevé, fut mis en une foſſe la châſſe ou cercueil qui contenoit les oſſemens en une petite Chapelle de Noſtre-Dame, ſans les couvrir autrement fors d'un drap mortuaire : ainſi me fut monſtré.

CHAPITRE VIII.

Comment l'Acteur fut mené par l'Eveſque ſuffragant de Lyon au monaſtere des Religieuſes de Sainct Pierre ; & de l'empeſchement qu'ils eurent pour entrer en ladicte Abbaye, & autres choſes.

Le ſamedi ſeiziéme jour de Febvrier l'an mil cinq cens vingt-ſix (*a*), Monſeigneur le Révérend Eveſque, ſuffragant de Lyon, me feit ſçavoir qu'il paſſoit la riviere de la Saone pour venir en mon logis. Incontinent que j'en fus adverti, je allay au devant de Lui, & le reçeus au mieulx qu'il me fut poſſible. Pluſieurs jours auparavant aucuns m'avoient donné à entendre de ceſt Eſprit, & moult preſſé que je voulſiſſe aller ſur le lieu, & oüir le ſon & heurtement qu'il faiſoit. Et je en eſtois refuſant, penſant que ce fuſt autre choſe. A tant ledict Révérend commença à tenir propos de ceſt affaire, & me dict qu'il y avoit eſté & aucuns Religieux Mendians, auſquels n'avoit voulu ledict Eſprit rien reſpondre. Si me preſſa le dict Révérend, ſi qu'il fut conclud que le lendemain, qui eſtoit le jour de la Septuagéſime, nous irions enſemble.

(*a*) C'étoit 1527. nouveau ſtyle.

Quand nous euſmes diſné, nous nous aſſemblaſmes & partiſmes le plus ſecrettement qu'il nous fut poſſible, environ deux heures après midi. Nous cuidions aller moult-coyement (*a*); mais le peuple de Lyon tantoſt nous apperçeut. Si accoururent haſtivement & cheminerent en telle diligence, au nombre de près de quatre mille perſonnes, tant hommes que femmes, leſquels avoient jà gagné pays devant nous: car tout bellement allions ſans monter ſur nos mules. Sitoſt que nous arrivaſmes là, jà la preſſe étoit ſi grande que ne pouvions entrer en l'Egliſe des Religieuſes, leſquelles eſtoient bien adverties de noſtre venuë. Et incontinent vint à nous leur beau-pere Confeſſeur, auquel fut chargé d'ouvrir un petit huis pour entrer par le Chœur. Tantoſt fut ainſi faict; mais le peuple qui moult bien ſe donnoit garde que deviendrions, apperçeut que l'on vouloit ouvrir quelque huis, pour nous faire entrer. Incontinent s'avancerent & par force au-dedans vouloient entrer. Lors fuſmes contraints de demourer encore en la Chapelle, où nous eſtions premiérement, tant eſtoit grande la preſſe.

Quand le peuple apperçeut que nous

(*a*) *Nous cuidions aller moult coyement.* C'eſt-à-dire, nous comptions d'aller ſans bruit & à la dérobée.

ne faiſions aucuns ſemblans de nous mouvoir, preſtement retournerent arriere vers nous, & eſpioient ſoigneuſement noſtre conſeil, & ſe donnoient moult bien garde de nous. En telle perplexité nous conſtitués priſmes conſeil que nous parlerions enſemble tout hault, pour decepvoir ce peuple importun, & dirions (*allons-nous-en*) & cependant paſſions parmi eux [*car meshuy* (*a*) *n'eſt poſſible d'entrer léans pour la preſſe*] & par ce moyen fuſmes hors de l'Égliſe. Jà l'on nous avoit ouvert une grande porte par où entre le charroy, qui améne les néceſſitez du Monaſtere, & entraſmes dedans ſans empeſchement avoir, & fut ladicte porte viſtement cloſe. Incontinent vindrent les portieres ouvrir leur grand'porte, pour entrer au dedans; & entra mon dict Seigneur le Révérend, & nous avecques luy, enſemble aucuns de nos gens, & autres vénérables gens d'Égliſe, auſquels fut faict commandement exprès ſur peine d'excommunication, de ne révéler aucune choſe de ce qu'ils verroient ou oyrroient léans.

Lors trouvaſmes Madame l'Abbeſſe accompagnée de ſes Religieuſes en très-humble arroy (*b*). Si ſe mirent toutes à genoulx en très-grand humilité, & ſalue-

(*a*) *Meshuy*, aujourd'hui.
(*b*) *Arroy*, maintien, contenance.

rent ledict Révérend, auſſi ſa compaignie ; & après le ſalut rendu par nous, elles nous menerent en leur chapitre, là où fuſt aſſis ledict Révérend, & nous à l'environ de luy ; & les Dames toutes à genoulx, combien que Monſeigneur les ordonnaſt ſoy lever. Et incontinent la pucelle fut préſentée devant ledict Révérend, à laquelle il demanda comment elle ſe portoit. Et la pucelle reſpond que bien, Dieu mercy. Oultre luy demande de l'Eſprit qui la ſuivoit. Incontinent ledict Eſprit heurta ſous les genoulx de la pucelle, comment s'il voulloit aucune choſe dire. Là fut parlé de maintes choſes concernans la délivrance de ceſte povre ame. Pluſieurs diſoient & meſmement les Dames, qu'elle ſouſtenoit grande peine ; toutes fois il leur eſtoit advis, quand on diſoit le Service Divin, mieux lui en eſtoit.

Avecque par grand requeſte eſtoit entré un Marchand, homme de bien qui avoit quelque fois achepté l'argent d'une Croix rompuë ou d'autres Reliquaires. Et faiſoit conſcience, & craignoit que ce ne fuſt de léans, par quoy l'ame de la défuncte ne fuſt pour ce retenuë aux peines de Purgatoire. Si requiſt & ſupplia inſtamment pour interroger l'ame, ſi ledict argent eſtoit venu des Reliques de léans. Incontinent la dicte ame donna ſigne que non, dont le Marchand fut bien aiſe. Plu-

ſieurs autres curieuſes queſtions lui furent demandées, dont il ne donna aucune reſponſe.

CHAPITRE IX.

Comment il fut adviſé par le Conſeil qu'il ſeroit bon de faire, pour délivrer la povre ame des peines de Purgatoire, & comment la charge de y mettre ordre fut impoſée à l'Acteur, & de ce qu'il en fiſt.

L'heure eſtoit tardive, & la nuict s'approuchoit, pourtant que longuement avions eſté tenus à l'Egliſe pour la preſſe du monde, qui nous tenoit en ſubjection. Après que aſſez longuement pour l'heure euſmes demourez, nous adviſames que premiérement on prieroit Dieu pour la povre ame douloureuſe. Et tantoſt ledict Seigneur ſe dreſſa & commença *De profundis*. Et les Religieuſes & nous reſpondions *ſiant aures*, &c. Tandis que ledict Pſeaume ſe diſoit, la jeune Religieuſe demoura à genoulx devant le dict Révérend; & l'Eſprit ſous elle heurtoit inceſſamment, en maniere comme s'il fuſt ſous terre, & heurtoit aſſez ſec. Après que le Pſeaume fut parachevé & les Oraiſons, il luy fut demandé s'il luy en eſtoit mieulx. Il fit ſigne que ouy. Et après le conſeil par les aſſiſtans tenu, je fus chargé de mettre ordre en ceſt affaire, & de compoſer les cé-

rimonies, exorciſmes, conjurations & adjuremens, qu'il convenoit pour ſçavoir la pure verité de ceſt Eſprit; & pour cognoiſtre ſi c'eſtoit véritablement l'ame de la défuncte, ou bien quelque mauvais Eſprit, feignant eſtre bon pour abuſer les povres Religieuſes. Puis fut dict à la Mere Abbeſſe, que nous reviendrions pendant certains jours en telle forme & ſolennité qu'il convenoit en tel affaire; & en ſuivant la charge qui m'avoit eſté impoſée, comme au moins ſuffiſant de la bande.

Avant que partir du Monaſtere, je ordonnay que la pucelle que l'Eſprit ſuivoit, choiſiſt deux des Religieuſes de léans à ſon plaiſir, ſans nulle contrainɛte, & qu'elle premiérement commençaſt le Pſeaultier, & en diſt dix Pſeaumes, & chacune des deux Religieuſes par elle éleuës en ſuivant après, en diroient chacune dix tous les jours, juſques-à tant que tout le Pſeaultier fuſt achevé, & par ce moyen payeroient à Noſtre-Seigneur trente Pſeaumes chacun jour, pour les debtes de la povre ame détenuë en la priſon du Purgatoire, en l'honneur des trente deniers, dont Judas vendit aux Juifs noſtre Saulveur, & continuerent à dire leſdicts trente Pſeaumes, & eurent achevé tout le Pſeaultier en cinq jours, préſentans à Noſtre-Seigneur ce peu de tems, afin qu'il lui pleuſt en l'honneur de ſes

playes, abbréger le temps de la peine que la povre ame enduroit, à ce condamnée par ſa divine Juſtice. De tels en y eut en la compaignie, qui tous ſeuls en firent autant, de tels qui donnerent aulmoſnes, aſſez grandes pour leur eſtat. D'autres qui firent chanter pluſieurs Meſſes, pour la délivrance de la povre ame; & n'y avoit celluy, ainſi que je croy, qui n'en fiſt ſon debvoir, car la néceſſité y eſtoit trop grande. Aucuns en y eut qui jeuſnerent & firent des abſtinences, & marcherent humblement devant Dieu & plourerent moult, pour la povre ame requerant Noſtre-Seigneur.

CHAPITRE X.

Comment l'Acteur miſt ordre convenable en ceſt affaire, & de la ſolennité & cérimonies qui y furent obſervées, pour la délivrance de la dicte ame.

Le jour de devant que nous devions aller avec ſolennité, pour mettre en avant noſtre promeſſe, & ſçavoir au vray dudict Eſprit, je manday à la Dame Abbeſſe & à ſes Religieuſes par eſcript tout entiérement ce qu'elles debvoient faire & appareiller pour noſtre venuë. Et le matin environ ſix heures fuſmes près à la porte de l'Abbaye. Ce fut un Vendredy Feſte

de la Chaire Sainct Pierre, le vingt-deuxieſme jour de Febrrier mil cinq cens vingt-ſix. Entraſmes au Monaſtere, car l'on nous attendoit à la porte. Incontinent mon dict Seigneur le Révérend, après qu'il fut confeſſé, s'appareilla de ſon Rochet Epiſcopal.

Il eſt à entendre que tous ceulx de l'aſſemblée s'eſtoient mis en bon eſtat. Tantoſt les Dames Portieres vindrent ouvrir leur grand porte, & entra ledict Seigneur avec ſa compaignie, qui eſtoient ceulx de pieça ſuſnommés. Enſemble l'Official de Lyon & trois vénérables Preſtres, auſſi les deux beaux-Peres Confeſſeurs des Religieuſes.

Nous trouvaſmes la bonne Dame Abbeſſe toute preſte pour recevoir à l'entrée du cloiſtre, accompaignée de ſes dévotes Religieuſes, qui très-humblement nous receurent, & nous menerent en leur Cloiſtre, & de-là en Chapitre. Audict Chapitre y a un petit Autel, qu'elles avoient moult proprement orné, & une chaiſe parée honorablement pour Monſeigneur. Auſſi de longues ſelles (*a*) honneſtement couvertes pour les gens de bien qui l'accompaignoient, miſes en l'environ de la chaiſe dudict Seigneur à dextre & à ſeneſtre.

(*a*) *Selles*, bancs ou chaiſes, du Latin *ſella*.

Incontinent que ledict Seigneur fut arrivé devant ledict Autel, après l'oraiſon faicte, il priſt une Eſtolle, la miſt à ſon col, & fiſt l'Eau-béniſte en la maniere accouſtumée, puis s'aſſit en ſa chaiſe, & tous les aſſiſtans aux ſieges pour eulx appreſtés. Pareillement ſe aſſirent l'Abbeſſe & ſes Religieuſes, chacune ſelon ſon dégré ou antiquité; & quand tous furent aſſis & ſilence fut faict, Monſeigneur le Révérend ſe leva tout droict, & commença à jecter de l'Eau-béniſte çà & là, en invoquant tout haultement l'aide de la Majeſté Divine, diſant en Latin; *Te invocamus, te adoramus, &c.* Et nous luy reſpondions de meſme; & après qu'il euſt dit l'oraiſon *Omnipotens ſempiterne Deus, &c.* & que l'on euſt dit *Amen*, il ſe raſſit comme devant. Incontinent Madame l'Abbeſſe & une Religieuſe des anciennes amenerent la pucelle que l'Eſprit ſuit, moult révéremment devant Monſeigneur l'Eveſque, & là s'agenouilla deſſus un large marche-pied, qui là tout exprès avoit eſté apporté, affin que mieulx l'on peuſt entendre heurter l'Eſprit. Tantoſt après qu'elle fuſt-là agenouillée, les oreilles de chacun furent dreſſées pour eſcouter ce que l'on pourroit. Et premierement le dict Seigneur imprima le Signe de la Croix au front de la dicte pucelle, & en mettant

les mains ſacrées ſur ſon chef, la béniſt en diſant en Latin :

Benedictio ſuper caput puellæ.

Benedictio Dei omnipotentis Pa†tris, & Fi†lii, & Spiritus † Sancti, deſcendat ſuper te, filia, & maneat ſemper : per quam adverſæ partis à te vires & machinamenta repellantur. Sitque per manus noſtras ita divinâ virtute percuſſus inimicus : quatenus te famulam Dei ablatis terroribus univerſis, aufugiens relinquat, quo tibi quietis & pacis jura reſtituantur. Adjuratus † per eum qui venturus eſt judicare vivos & mortuos, & ſæculum per ignem. Amen. Après que tous eurent dit *amen*, ledict Révérend diſt tout clairement aux Aſſiſtans :

Harengue.

» Mes chers Seigneurs & freres, il » eſt tout notoire que l'Ange des téné- » bres ſe tranſmuë ſouvent en eſpéce de » l'Ange de lumiere, & par aucuns ſub- » tils moyens deçoit & ſurprent les ſim- » ples ; & de paour qu'il par avanture au- » roit occupé le lieu de ces femmes Reli- » gieuſes, nous premierement voulons le » redarguer & le jecter dehors, s'il y » eſt ; & pour ça du glaive ſpirituel con- » vient ſa cruelle heure deſtrancher, affin

» qu'il ne nous empeſche, & en aucune choſe trouble noſtre intention. »

CHAPITRE XI.

Comment Monſeigneur l'Eveſque conjura & enchaſſa le mauvais Eſprit, ſi aucunement eſtoit à l'entour de la pucelle.

Moult aſprement ſe dreſſa ledict Révérend contre le mauvais Eſprit, en lui faiſant & diſant maintes reproches en Latin. Je l'ay mis ici en François; car premierement j'avois le tout compoſé en Latin, & devez ſçavoir que tout ce que fut dict, chanté ou parlé en ceſte délivrance, eſtoit en Latin.

Ceſt l'adjurement.

» Vien donc en avant, ténébreux Eſprit. Si tu as uſurpé entre ces ſimples femmes Religieuſes aucun ſiége. Entends à moi, Prince de menterie, de mauvais jours envielly. Tu es deſtructeur de vérité & controuveur d'iniquité. Eſcoutes donc quelle ſentence aujourd'hui noſtre ſimpleſſe prononcera contre tes fraudes. Pourquoi donc, ô damné Eſprit, ne feras-tu ſubject à noſtre Créateur? Et par la vertu de celuy qui toutes choſes a créées, d'icy tu t'en

» ailles fugitif, qui cheus de là-ſus par » ton orgueil, en nous laiſſant les ſieges » de Paradis pour les remplir, & c'eſt » d'où procéde ta rage contre nous. Et » pour ce, maudit Eſprit, en nous don- » nant garde de tes trahiſons, nous » convient garnir par tous lieux du ſigne † » de ſalut. Puis après hardiment & ſeu- » rement venons contre ta malignité & » déceptions. Nous doncques par l'auc- » torité & puiſſance de Dieu, te com- » mandons † que ſi tu as baſti aucune tra- » hiſon par tes cautelles, pourquoi tu te » mocques des Servantes de Jéſus-Chriſt, » ou que tu déçoipves aucunes dicelles, » fuy-t-en ſubitement, va-t-en preſte- » ment, & laiſſe ſervir à Dieu paiſible- » ment. Adjuré † de par celluy qui vien- » dra juger les vifs & les morts, & le ſié- » cle par feu. *Amen* ».

CHAPITRE XII.

Comment le mauvais Eſprit fut excommunié par ledict Seigneur.

Après que ledict Révérend eut ainſi conjuré le mauvais Eſprit, aucune motion par noſtre Eſprit ne ſe faiſoit, & eſtoit la pucelle toujours à genouil ſur ſon large marchepied, & tous les Aſſiſtans avoient les aureilles au guet, & les yeulx fichés ſur elle. Et quand le Révé-

rend eut un peu reprins ſon halleine, derechief ſe arma contre le Diable, s'il euſt eſté ce que ſuivoit la pucelle, & prononça en excommuniant ce qui s'enſuit en Latin :

Je l'ay cy-mis en François comme l'autre.

» O ! maudit Eſprit † recongnoîs que » tu es celluy qui jadis fus aux délices » de Paradis du Dieu parfaict en ſes œu» vres, depuis le temps que tu fus créé, » juſques à tant qu'il a eſté trouvé mau» vaiſtié (*a*) en toy. Tu as péché & tu » as eſté jecté de la Saincte Montaigne » de Dieu, juſques aux abiſmes téné» breux, & gouffres infernaulx. Tu as » perdu ta ſageſſe, & recouvert pour » icelle damnable cautelle (*b*). Mainte» nant doncques, miſérable créature, » quiconque tu ſois, ou de quelque infer» nale ou tartarienne Ierarchie tu puiſſes » eſtre, qui pour affliger les humains, » à ce te conduiſant ton envie, as pris » puiſſance de la permiſſion Divine. » Toy qui toujours comme un lyon en» vironnes, cherchant quelcun que tu dé» vores, s'il eſt ainſi, que par ſi ſubtile » fraulde, tu as déliberé de circonvenir & » te mocquer de ces dévoſtes Religieu-

(*a*) *Mauvaiſtié*, malice, méchanceté.
(*b*) *Cautelle*, tromperie.

» ſes, nous invocons le Pere † omnipo-
» tent, nous ſupplions le Fils † noſtre
» Rédempteur, nous reclamons le benoiſt
» Sainct † Eſprit contre toy, affin que de
» ſa puiſſante dextre †, il commande que
» la mauvaiſtié de tes efforts ſoit affoiblie
» & anichilée (*a*), affin que tu ne ſuives
» plus les pas de ceſte noſtre Sœur An-
» thoinette, ſi par cy-devant les a ſuivis;
» & nous ſerviteurs de Dieu le Tout-Puiſ-
» ſant, jaçoit (*b*) pécheurs, jaçoit in-
» indignes, toutes fois en nous confians
» de ſon eſpéciale miſéricorde, nous te
» commandons † par la vertu de celluy
» Noſtre-Seigneur Jeſus-Chriſt, que tu
» laiſſes en paix les povres Religieuſes,
» & viſtement † t'en départes oultre; mau-
» vais ennemy, nous te conjurons † & te
» condamnons †. O! antique ſerpent, en
» toy anathématiſans † nous te excommu-
» nions †. Et en déteſtant † & renon-
» çant † à tes œuvres, ſoubs l'interminа-
» tion du divin jugement, nous te exe-
» crons †, en te interdiſans † & défen-
» dans † ce lieux & ceulx & celles qui
» demourent en iceluy †, en te maul-
» diſſant † au nom de Noſtre-Seigneur †
» Jeſus-Chriſt †. Affin que par ces impré-
» cations perturbé †, confus † & exter-
» miné † t'envoiſe (*c*) aux lieux cachés &

(*a*) *Anichilée*, anéantie. (*b*) *Jaçoit*, bien que.
(*c*) *T'envoiſe*, tu t'en ailles.

» vuides de mortelle compaignie, & que
» tu t'enfuyes † haſtivement aux lieux um-
» brageux, eſtranges & ſeuls. En déſerts
» horribles & aux humains inacceſſibles,
» & là le terrible jour du Jugement der-
» nier tu attendras, en toy cachant, &
» rongeant le frein de ton mortel orgueil
» & couroux, & là tu ſois (*a*) abſcons &
» muſſé † avecques ta fureur damnable.
» Adjuré †, conjuré †, eſcommunié †,
» condamné †, anathématiſé †, inter-
» dict †, & exterminé † par celluy meſme
» Dieu Noſtre-Seigneur Jeſus-Chriſt †,
» qui viendra les vifs juger & les morts,
» & le ſiécle par feu †. *Incontinent tous*
» *reſpondirent* Amen. »

CHAPITRE XIII.

Comment en ſigne de malédiction éternelle les chandelles furent eſteintes, & autres choſes.

Lors en ſigne de malédiction éternelle furent eſteintes les chandelles, la clochete en déteſtation ſonnée, & l'Eveſque frapa la terre du talon pluſieurs fois, en déteſtant le Diable, l'excommuniant & chaſſant, s'il eſtoit entour la pucelle. Si prit de l'Eau benoiſte & la reſpandit, & la jecta en l'air, & ſur nous & ſur la terre,

(*a*) *Abſcons & muſſé*, caché & enfermé.

criant à haulte voix : *Diſcedite † omnes qui operamini iniquitatem †.* Et ce recouvra-t-il à dire par trois fois, & de ce ne fut encores content, ains envoya trois Prebſtres veſtus d'aulbes, & ayans chacun l'Eſtolle au col, pour reſpandre l'Eau-benoiſte par tous les lieux de l'Abbaye, & les chargea de inceſſamment dire tout hault : *Diſcedite omnes qui operamini iniquitatem.* Si leur fut dict qu'il n'euſſent point de paour, & qu'ils feuſſent hardis, car ainſi le convenoit ; leſquels furent longuement en ce labeur pour ce que le lieu de léans eſt aſſez ſpacieux.

CHAPITRE XIV.

Comment le Diable vint tourmenter une jeune Religieuſe encore Novice en noſtre préſence.

Et ſitoſt que les trois Prebſtres furent entrés au dortouer deſdictes Religieuſes avec leur Eau-benoiſte, ſpargeans & haultement crians : *Diſcedite omnes qui operamini iniquitatem*, & voilà ſubitement aucuns Diables, Eſprits mauvais, fuyans du dortouer des Dames, chaſſés par ceulx qui portoient l'Eau-benoiſte, vindrent prendre une jeune Religieuſe encore Novice, Gentilfemme, qui oultre ſon gré, par ſes parens là-dedans avoit

avoit eſté renduë. Il ne ſe fault enquérir ſi ces mauvais Eſprits la tourmentoient; car c'eſtoit horreur de la voir. Alors tous ceulx de l'aſſemblé eſtoient aſſis chacun à ſa place, attendans que les trois Prebſtres euſſent achevé leur charge, & à autre choſe n'avoient attente. Si furent tous épouventés à merveilles & troublés, & n'y avoit ſi hardy, qui n'euſt voulu eſtre bien loing, & ne ſçavoient que dire; ils ſe regardoient l'un l'autre, près chacun pour ſuivir celluy, qui premier s'enfuiroit. Je croy qu'ils n'eurent oncques ſi grand frayeur, & pour tout vray, le cas eſtoit aſſez épouvantable. Tous devindrent paſles & deffaits, comme gens preſque morts, & ne ſçavoient quel Sainct pluſtoſt réclamer. Que vous diray-je? Tant furent ſurpris que l'un à l'autre mot ne ſonnoit, ains trembloient moult durement, & les povres Religieuſes paſlirent, ayans frayeur incomparable. Elles ſe ſerroient l'une contre l'autre, comme povres brebis, au troupeau deſquelles le loup s'eſt ſubtilement jecté, fors l'Abbeſſe tant ſeulement qui moult vaillamment ſe y porta; car elle par force tint ladicte obſeſſée en ſubjection, juſques à temps que les trois Prebſtres furent retournés. Que vous diray-je oultre? Tant furent tous mis hors d'halleine & d'avertiſſement, qu'ils penſoient bien eſtre

morts, ſans avoir aucun reſpit de plus jamais vivre.

CHAPITRE XV.

Comment l'Acteur pour tant qu'il avoit la charge de toute l'entrepriſe, meit conſeil en ce péril & danger le mieulx qu'il peult, & preſtement.

En ceſt inſtant que les choſes eſtoient en ſi merveilleux trouble, je n'eſtoys près des autres, ains eſtois un peu arriere, ordonnant le corps de la défuncte tantoſt à eſtre apporté là où nous eſtions, & en me détournant çà & là, je apperceus la jeune Religieuſe, qui merveilleuſement ſe démenoit, dont j'eſtoys tout eſbahy. Si m'approchay, & tantoſt je apperceus que c'eſtoit le mauvais Eſprit qui la tourmentoit. Mais la povre fille ſe deffendoit comme elle pouvoit, en diſant: *Maria mater gratiæ, Mater miſericordiæ, tu nos ab hoſte protege, & horâ mortis ſuſcipe.* Et ce diſoit-elle en ſoy remuant & ſe démenant horriblement, ainſi que le mauvais Eſprit la contraignoit, car il n'eſtoit encore dedans ſon corps; ains eſtoit en aucune partie d'elle, là où moult la tourmentoit. Je fus aſſez eſtonné de ceſte avanture, & plus fort quand je pris garde à mes compaignons, qui tant eſtoient mac-

tés. Toutes fois alors me convenoit prendre hardement (*a*), pour tant que j'avois la charge de tout l'affaire ; & premiérement de réconforter les Aſſiſtans eſtoit néceſſaire, leur promettant aſſurance, & que en ce qu'ils voyoient, n'avoit aucun danger. Ains eſtoit l'ennemy d'enfer, qui par envie déſeſperée, s'efforçoit de mettre empeſchement à la délivrance de la povre ame, qui eſt détenue priſonniere en Purgatoire. Adoncques je ordonnay haſtivement, que l'on priſt trois eſtoles, & que d'icelles fuſt liée. Si envoyay un meſſaige aux trois Prebſtres, dire qu'ils s'avançaſſent de retourner, pour tenir en ſubjection ces mauvais Eſprits, tandis que nous mettrions achevement à noſtre premiere entrepriſe. Puis je vinds audict Révérend, & luy dis qu'il commandaſt au mauvais Eſprit de ſoy taire, cependant que nous entendons à autres affaires ; ainſi le feit. Si ſe tinſt rencoy (*b*) pour ceſte fois-là. Quant nos trois Prebſtres furent venus, je leur baillay en garde ladicte Religieuſe démoniacle.

(*a*) *Hardement*, hardieſſe.
(*b*) *Rencoy*, tranquille.

CHAPITRE XVI.

Comment les trois Prebſtres feirent leur rapport, & autres choſes.

Après que les trois Prebſtres furent retournés de leur charge, vindrent devant le dict Révérend, & pour tout leur rapport dirent en Latin : *Ibi ceciderunt, qui operantur iniquitatem, expulſi ſunt, nec potuerunt ſtare.* Cela faict, après quelques Oraiſons dictes, l'Eveſque s'appareilla de tous aornemens, pour célébrer la Meſſe; & quand il fut preſt, luy eſtant à genouil & tous les Aſſiſtans, commença à chanter l'Hymne à haulte voix : *Veni Creator Spiritus*, &c. Les Religieuſes luy reſpondoient à chacun verſet. Lequel conclud, il commença la Meſſe-baſſe du Sainct Eſprit; & quand ce vindt à l'offrande, la pucelle que l'âme ſuivoit ſe leva, & vindt offrir un pain blanc & un pot de vin, laquelle offrande fut incontinent donnée pour l'amour de Dieu. La Meſſe accomplie, ledict Révérend s'aſſit en ſa chaiſe, & tous les Aſſiſtans prirent place, & les Dames auſſi. Quand tous furent en paix & que bonne ſilence fut faicte, ledict Seigneur parla aux aſſiſtans en ceſte maniere:

Harengue.

» Mes Seigneurs & bons amis, nous » en voſtre préſence avons jà grandement » commencé à procéder à noſtre affaire. » Car premiérement, nous avons conjuré » le mauvais Eſprit, jecté & excommu- » nié, ſi d'adventure il y euſt eſté, ſuivant » ceſte jeune Religieuſe, par quoy nous co- » gnoiſſons quaſi évidemment que ce que » c'eſt, n'eſt que de la part de Dieu. Non » pourtant veuil-je ſçavoir plus avant, en » interrogeant ladicte ame ou Eſprit, à » celle fin que puiſque par luy-meſme » congnoiſtrons la vérité, nous par voſtre » bon conſeil, y puiſſions pourvoir plus » amplement. Après qu'il eut ce dict, » la Pucelle fut aſſiſe ſur une petite ſelle » baſſe, miſe ſur ſon large marche-pied. »

CHAPITRE XVII.

Comment les oſſemens de la défuncte furent apportés en Chapitre, & comment ſon Eſprit fut ſolemnellement conjuré.

Je ne vous parleray plus en ce livre du mauvais Eſprit, qui vindt tourmenter en noſtre préſence la jeune Religieuſe encores Novice, dont cy-deſſus eſt faicte mention, fors à préſent, juſques à temps que je mette en avant un autre livre com-

poſé de ce mauvais Eſprit & de ſes compaignons, auxquels nous avons parlé apertement, & tenus en ſubjection aucunement par l'ayde, puiſſance, vertu & voulonté divine, & d'iceulx avons ouy de grans choſes. En icelluy livre je diray entiérement ce qui en advint depuis, & d'autres merveilleuſes aventures, eſtranges à toutes créatures, & incrédibles. Or ainſi que nous eſtions tous aſſis, voici quatre perſonnes qui apporterent les oſſemens de ladicte Sœur Alis la Secretaine, eſtans dedans une chaſſe ou cercueil de bois, couverts d'un drap mortuaire. Et ſitoſt que ledict mauvais Eſprit, qui eſtoit au corps de ladicte Religieuſe Novice, apperçeut lesdicts oſſemens, ſans ſoy autrement eſmouvoir va dire : Ha ! povre meſchante, es-tu là ? Puis ſe tint tout coy. Cependant, Monſeigneur ſe préparoit de conjurer l'eſprit de ladicte défuncte, dont les oſſemens eſtoient préſens ; & premiérement en béniſſant le nom de Dieu, diſt tout haultement en Latin : *Sit nomen Domini benedictum.* Puis : *Adjutorium noſtrum in nomine Domini.* Et les Aſſiſtans luy reſpondoient. Puis il commença à conjurer en ceſte maniere.

Enſuit la conjuration.

O Eſprit † ! tu quiconque puiſſes eſtre ;

» d'adverſe partie ou de Dieu, qui de
» longtemps ſuis ceſte Religieuſe. Par cel-
» luy qui fut mené devant Cayphe, Prince
» des Prebſtres des Juifs, là fut accuſé &
» interrogé; mais rien ne voulut reſpon-
» dre, juſques à tant qu'il fuſt conjuré au
» nom de Dieu vivant, auquel incontи-
» nent il reſpondit, que véritablement
» eſtoit-il Fils de Dieu le Tout-Puiſſant.
» A l'invocation duquel terrible nom, au
» Ciel, en Terre & en Enfer, ſoit révé-
» rence faicte, par la vertu d'icellui meſ-
» me Dieu, Noſtre-Seigneur Jeſus-Chriſt
» (adoncques tous s'agenouillerent): je
» te conjure † & te commande † que tu
» me reſpondes apertement, ainſi que tu
» pourras & par la voulonté divine il te
» ſera permis, de tout ce que je te inter-
» rogeray, ſans rien caler, tellement que
» je puiſſe entendre clairement toutes tes
» reſponſes, & tous les Aſſiſtans, afin que
» chacun de nous ait occaſion de louer &
» magnifier les haults ſecrets de Dieu le
» Créateur, qui régne à jamais & par
» tous tems infiniment. » Et nous reſpon-
dions *Amen.*

Alors tous les Aſſiſtans moult déſirant ouir les reſponſes dudict Eſprit, ſe délibererent de preſter grand ſilence, & n'euſſiez pas oui créature en telle compaignie, qui fiſt aucun bruict, tant pe-

tit peut-il eſtre ; ains ouvroient les aureilles & fichoient les yeux ſur la pucelle.

CHAPITRE XVIII.

Comment ledict Eſprit fut interrogé, & quelles furent ſes reſponſes. Et premierement luy fut demandé en ceſte maniere :

Les demandes & interrogations.

Dy-moy, Eſprit, ſi tu es véritablement l'ame de Sœur Alis, pieça morte, jadis de céans Secretaine ? *Elle reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi c'eſt de ton corps ces oſſemens, qui ont eſté cy-apportés ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy apertement, ſi incontinent puiſque tu ſortis de ton corps, dès l'heure tu vins ſuivre ceſte pucelle ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, s'il y a aucun Ange avec toy ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, celluy Ange eſt-il des Bienheureux ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ce bon Ange te conduit-il par tout où il te convient d'aller ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, eſt-ce point le bon Ange qui en ta vie avoit eſté député à toy gar-

der par la Providence divine ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, comment a nom celluy bon Ange ? *Rien n'a reſpondu.*

Dy-moy, ſi ce bon Ange eſt point de la premiere Hiérarchie ? *Il n'a reſpondu aucune choſe.*

Dy-moy, s'il eſt de la ſeconde Hiérarchie ? *Auſſi de cela n'a rien voulu reſpondre.*

Dy-moy, s'il eſt de la tierce & haulte céleſte Hiérarchie ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi ceſtuy ton bon Ange fut ſéparé de toy incontinent, quand tu fus morte ? *Reſpond que* non.

Dy-moy, s'il t'a point laiſſée quelquefois ? *Reſpond que* non.

Dy-moy, ſi ton bon Ange te reconforte, & conſole en tes afflictions & peines ? *Reſpond que* quy.

Dy-moy, ſi tu peulx veoir d'autres bons Anges que le tien, & ſi tu en vois ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, à ſçavoir mon, ſi l'Ange de Sathan n'eſt point avec toy ? *Sur ce rien n'a dict.*

Dy-moy, vois-tu point le Diable ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, adjuré par les haults noms de Dieu, s'il y a véritablement aucun particulier lieu, qui ſoit appellé Purgatoire, où quel puiſſent eſtre toutes ames qui

par la Juſtice divine là ſont condamnées? *Reſpond que* ouy.

Par ceſte reſponſe eſt confuſe & condamnée la damnable aſſertion des faulx hérétiques Luthériens.

Dy-moy, as-tu point veu punir aucunes ames en Purgatoire? *Reſpond que* non.

Dy-moy, as-tu point veu en Purgatoire aucuns que tu avois cognus en ce monde? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, s'il y a aucune douleur ou affliction en ce monde, qui puiſſe eſtre accomparée aux peines de Purgatoire? *Rien ſur ce n'a voulu reſpondre.*

Dy-moy, n'y a-t-il point avecques toy aucune lumiere, par laquelle tu puiſſes veoir ou cognoiſtre? *Rien n'en reſpond.*

Dy-moy, quand aucun faict quelques œuvres pieuſes pour ton allegement, à ſçavoir mon, ſi tu le cognois, tant le perſonnage, que le bien que l'on faict pour toy? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi tu as point eſté ſans peines quelque peu d'eſpace, depuis le temps que tu es morte? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi tu as eu repoux le jour du Vendredy aouré (*a*), pour la révérence de la Paſſion de Notre-Seigneur? *Reſpond que* ouy.

(*a*) *Aouré*, adoré. C'eſt le Vendredi-Saint, auquel ſe fait l'adoration de la Croix.

Dy-moy, ſi tu feus en repoux le benoiſt jour de Paſques, pour l'honneur de la glorieuſe Réſurrection ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi repoux te fut octroyé le jour de l'Aſcenſion ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi le jour de la Penthecouſte ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi le jour de Noël tu as repoſé ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi pour l'honneur de la benoiſte Vierge Marie, tu as eu repoux en ſes Feſtes ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi tu as eu allegement à la Touſſaints ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi les ames de Purgatoire repoſent en la Feſte des Trépaſſés ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, cognois-tu bien le temps, quand tu ſeras délivrée de ta peine ? *Reſpond que* non.

Dy-moy, depuis le temps que tu t'en allas de ce monde en l'autre, as-tu point quelque fois eſté tranſlatée aux joyes des Saints glorieux, par la volonté divine ? *Reſpond que* ouy.

Il reſte à ſçavoir par quoy tu pourrois eſtre rachetée des peines de Purgatoire ?

Dy-moy, ſi tu pourras eſtre délivrée par jeuſnes ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi tu pourrais eſtre délivrée par oraiſon. *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi par aulmoſnes tu ſerois délivrée ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi par pellerinage tu reſchapperois ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, ſi par les prieres meſmes de ceſte pucelle à laquelle tu as eſté envoyée, pourrois eſtre délivrée ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, le Pape a-t-il puiſſance de toy délivrer par ſon auctorité Papale ? *Reſpond que* ouy.

Dy-moy, au nom de Dieu, ſi tu as pris quelque corps, ou inſtrument par lequel tu faces tel ſon par l'ordonnance divine ? *Reſpond promptement que* non.

Sire, il vous convient ſçavoir que à chacune reſponſe de *ouy* ou de *non*, ledict Eveſque avoit ancre & papier, pour ſigner & marquer ce que l'Ame reſpondoit. Et tout ce que en avez ouy, je l'ai diligemment recueilly ; car j'eſtois auprès dudict Seigneur, & luy baillois la plume pour le ſigner, quand il eſtoit heure. Après que ledict Révérend eut ainſi interrogé & examiné ladicte Ame, il luy diſt en ceſte maniere :

Harengue en parlant à l'Ame.

» Ma chere Sœur, tu apperçois icy » comment ceſte honorable & dévote com- » paignie eſt aſſemblée pour prier Dieu » le Créateur, qu'il lui plaiſe mettre fin

» aux peines & douleurs que tu ſouffres,
» & te veuille recepvoir en la compai-
» gnie de ſes benoiſts Anges & Saints de
» Paradis. Tandis que ledict Seigneur di-
ſoit ces paroles, elle heurtott moult fort.

CHAPITRE XIX.

Du Service que fut faict pour la délivrance de ladicte Ame, & des cérimonies qui y furent gardées.

Je vous ay jà dict comment les oſſemens de ladicte défuncte avoient eſté apportés au Chapitre, où nous eſtions. Maintenant je vous veuil parler du ſervice, ſuffraiges, oraiſons, & des cérimonies qui y furent gardées. Grand eſtoit le déſir des aſſiſtans, veoir la maniere, comment l'on procederoit à la délivrance de ceſte povre ame. Or quand ledict Seigneur eut achevé ſes demandes & interrogations, & que véritablement eut cogneu que c'eſtoit l'ame de feu Sœur Alis la Secretaine, il loua Dieu. Si feirent tous ceulx de l'aſſemblée, & le mercierent très-dévotement de la grace qu'il faiſoit à la povre ame; pourtant qu'il ſouffroit ſi débonnairement s'apparoiſtre aux vivans, pour eſtre délivrée par leurs oraiſons & bienfaicts, & tenoient cela à grand' merveilles. Après que ledict Révérend eut

oſté ſes aornemens, fors l'aulbe & l'eſtolle, il commença le Pſeaume *Miſerere mei, Deus.* Et les Religieuſes & nous lui reſpondions. Tous eſtoient en pieds par ordre, & les Dames auſſi. Quant eſt de la pucelle, elle fut ordonnée à ſoy tenir au chef du cercueil de la treſpaſſée, qui eſtoit au milieu des Dames. Cependant que l'on diſoit ces ſuffraiges, celle povre ame faiſoit grand ſigne de joye, cognoiſſant & ſentant ſes peines alleger. Car ſçachés pour tout vray, qu'il n'y avoit à la bande celluy, qui ne déſiraſt de tout ſon cœur eſtre cauſe de la délivrance de la pauvre ame. Si prioit chacun moult dévotement, & plouroient de pitié, quand ils veirent la grand humilité que miſt en avant la bonne pucelle, au nom & lieu de la défuncte qui la ſuivoit. Et quand ledict Pſeaume *Miſerere* fut parachevé, incontinent la pucelle va commencer, moult piteuſement à voix angoiſſeuſe, en la perſonne de ladicte défuncte, le *Libera me, Domine, de morte æternâ.* Qui eſt autant à dire comme qui diroit : Sire, délivre-moy de la mort éternelle. Et moult dévotement chanterent ledict reſpons les Religieuſes, ſuivant ce que la pucelle en avoit commencé. Après que ceſtuy reſpons fut chanté, la pucelle ſe retourna vers la Mere de Dieu en chantant un verſet avecques une autre Reli-

gieuſe : *O Maria, ſtella maris.* Puis la pucelle réclama dévotement la glorieuſe Magdaleine. Après que les Dames eurent à la pucelle reſpondu ſelon ce qu'il faloit, ledict Révérend en donnant de l'Eaubenoiſte au corps, dit : *A portâ inferi.* Et puis diſt deux belles oraiſons, leſquelles achevées, la pucelle s'agenouilla au chef du cercueil, où toujours avoit eſté debout, & tous les aſſiſtans pareillement s'agenouillerent, & lors commença la pucelle moult doulcement : *Creator omnium rerum Deus* ; & ce qui s'enſuit, & le paracheva moult bien avec ſa compaigne : ſçachés que la pucelle ne fiſt, ny ne chanta aucune choſe, que ce ne fuſt en la perſonne de la défuncte. Et après que ledict Révérend eut dit en chantant : *Requiem æternam, &c.* la pucelle recommença : *Libera me, &c.* Adoncques ledict Révérend dreſſa ces paroles à l'ame, en luy ſouhaytant repous & joye perpétuelle, en diſant en Latin : *Commendamus te omnipotenti Deo, Soror chariſſima, &c.* Pluſieurs autres bonnes paroles diſt ledict Seigneur pour l'allegement de la povre ame. Leſquelles à cauſe de la briefveté orendroit (*a*) je ne tranſlateray.

(*a*) *Orendroit*, à préſent.

CHAPITRE XX.

Comment ledict Révérend requiſt l'Abbeſſe & les Religieuſes dudict Monaſtere, de pardonner à la défuncte, & de la grande humilité & loyaulté de la pucelle.

Alors que nous eſtions ainſi embeſoignés, il nous fut diſt qu'il eſtoit jà midy, & que les jeunes Religieuſes ſouffroient moult. Non pourtant nous tiraſmes tousjours en avant, & fut diſt que celles qui vouldroient aller desjeuſner y pourroient aller. Mais il n'y eut oncques, qui pour ce de-là s'en voulſiſt (*a*) bouger. Sur ces paroles chacun s'aſſiſt en ſa place, & les Religieuſes auſſi, chacune en ſon dégré.

Quant eſt de la pucelle, elle demoura agenouillée au chef du cercueil, comme dict eſt. Et quand tous furent en ſilence, Monſeigneur le Révérend ſe dreſſa en pieds, & dict tout hault : » Mes bonnes » Dames ſœurs & filles, je vous fays ſça» voir que noſtre Sœur Alis ne peult eſ» tre en repous, & nous ne la povons ab» ſoudre planiérement, ſi préalablement, » vous, Madame l'Abbeſſe, & entiere» ment toutes vous autres, mes cheres » Sœurs, ne lui pardonnez libéralement

(*a*) *Voulſiſt*, voulût.

» & de bon cœur ; & luy quictez tout ce » que de céans elle pourroit avoir prins ou » emporté, ou qu'elle a permis emporter » en quelque maniere que ce puiſſe eſtre, » entant qu'il vous appartient, povez, » ſçavez & debvez. Auſſi convient que » vous conſentiez à ſon Abſolution. » Incontinent que ledict Révérend eut ce dit, voilà la pucelle qui ſe lève, & en la perſonne de la défuncte, s'en va premiérement en très-grande humilité aux pieds de l'Abbeſſe s'agenouiller, & moult piteuſement luy cria mercy, en diſant : Ma Révérende Mere, ayez mercy de moy, en l'honneur de celluy qui pendit en la Croix pour nous rachepter, & veuillez conſentir à mon Abſolution. Ces piteuſes paroles eſmeurent ſi fort le cœur de tous les aſſiſtans, qu'il n'y eut celluy qui ne plouraſt amérement. Après que la bonne Abbeſſe peult ravoir ſa parole, elle moult débonnairement luy reſpondit : Ma fille, ma mye, je vous pardonne, & conſens en voſtre Abſolution. Si s'en alla particuliérement la pucelle ſe mettre en terre aux pieds de chacune des Religieuſes moult humblement en leur criant mercy, & en plourant requeroit qu'elles lui voulſiſſent pardonner & conſentir à ſon Abſolution. Ce qu'elles feirent en luy reſpondant chacune en plourant : Ma bonne Sœur, ma mye, je vous pardonne & conſens en voſ-

tre Abſolution. Moult faiſoit piteux veoir cette Noble pucelle, qui ſi humblement faiſoit l'office de la treſpaſſée. Adonc quand elle eut requis pardon à toutes entiérement, Monſeigneur le Révérend ſe leva de ſa chaiſe, & adreſſa les yeulx & les mains au Ciel en grand affection, & diſt tout haultement : » Ah ! Sire Dieu, » bon Jeſus, qui eſtes loyal teſmoing, » Prince de tous Roys terriens, qui nous » avez tant aimez, que vous nous avez » lavez de nos péchez en votre précieulx » ſang. Je vous appelle en teſmoing de » vérité, au nom de voſtre povre créature. » Et vous auſſi benoiſte Vierge Marie, » & vous glorieux Anges & Archanges, » enſemble toute la Cour céleſte de Para- » dis, le Ciel & la terre, univerſelle- » ment toute nature & créature. Je vous » invoque à teſmoings de vérité, contre » le faulx ennemy accuſateur de noſtre » Sœur, comment la Mere Abbeſſe pré- « ſentement, & toutes ſes Religieuſes luy » ont pardonné, & conſenti à ſon abſo- » lution. » Puis diſt : *Amen. Dominus retribuat pro te, Soror chariſſima.* Et la pucelle qui eſtoit à genouils ſe leva incontinent, & en joignant les mains chanta haultement : *Deo gratias.*

CHAPITRE XXI.

Comment ladicte Ame fut abſoulte de planiere remiſſion, & délivrée entierement des peines de Purgatoire, dès-lors qu'elle eut la derniere bénédiction.

Adoncques ledict Révérend commanda à la pucelle qu'elle s'agenouillaſt au lieu qu'elle avoit accouſtumé, au chef du cercueil, & qu'elle diſt tout hault ſon *Confiteor*; & ſitoſt qu'elle euſt achevé, ledict Seigneur joignant les mains & les étendant au Ciel diſt tout hault : *Dieu le tout-puiſſant aye mercy de toy, très-chere Sœur, te veuille pardonner tous tes péchés, & en te délivrant de tout mal, veuille toy mener en la vie éternelle* † ; & la pucelle reſpondit *Amen.*

CHAPITRE XXII.

La forme de l'Abſolution planiere, dont elle fut abſoulte de peine & de coulpe, délivrée & tirée de Purgatoire.

Tantoſt après le dict Seigneur eſtendit la dextre ſacrée ſur le cercueil, en diſant : *Dominus noſter Jeſus Chriſtus per ſuam ſanctam & piiſſimam miſericordiam, & per meritum ſuæ benedictæ Paſſionis, te abſol-*

vat. Et ego auctoritate Apoſtolicâ, quâ fungor, mihi commiſſâ, te abſolvo ab univerſis criminibus & peccatis tuis, & exceſſibus, quantumcunque gravibus ſint & enormibus. Dando tibi planariam omnium peccatorum tuorum abſolutionem, & remiſſionem generalem. Remittendo tibi pœnas Purgatorii. Reſtituendo te primæ innocentiæ, in quâ baptiſata es, in quantum claves ſanctæ Matris Eccleſiæ ſe extendunt. In nomine Patris †, & Fi †lii, & Spiritus †ſancti. Et la pucelle reſpondit à haulte voix : *Amen.* Puis ledict Révérend donna ſa bénédiction accouſtumée, & les pardons de ſa puiſſance ordinaire. Ainſi tous s'en allerent en paix.

CHAPITRE XXIII.

Comment l'Acteur curieulx & deſirant ſçavoir l'eſtat & portement de ladicte Ame, vint le tiers jour après la délivrance au Monaſtere deſdictes Religieuſes.

Je qui tant avois pris de labeur jour & nuict à procurer la délivrance de ceſte povre ame, ne pouvois avoir joye au cœur entiere ni repoux ; pourtant que je ne ſçavois encore véritablement ſi elle eſtoit hors des tourmens de Purgatoire, combien que bonne foy & eſpérance en Dieu me rapportoient qu'elle eſtoit déli-

vrée. Non pourtant, je voulus ſatisfaire à mon déſir, & party de mon logis après la Meſſe, & vins en l'Abbaye. Tantôſt que je fus entré là-dedans, les Dames qui incontinent furent adverties de ma venuë, vindrent parler à moy au parloir. Je vous diray merveilles : car ſitoſt que l'on tira à la clochete pour me faire ouvrir, ladicte ame qui eſtoit avec la pucelle, en l'Egliſe commença à mener joye, dont elle ſe merveilloit grandement, & toutes celles qui eſtoient avecques elle. Si ne pouvoient penſer d'où procédoit cela, & ce dura tant que l'on alla dire à l'Abbeſſe que j'eſtois au parloir. Adoncques elle cogneut évidemment que ce bon Eſprit ſçavoit pour tout vray ma venuë. Combien toutes fois la Dame Abbeſſe ne permiſt encores venir vers moy la pucelle, juſques à tant que expreſſement la demanderois ; mais oncques ne ceſſa de heurter & enſoubſlever la pucelle de terre, juſques à ce que Madame l'Abbeſſe la manda venir à nous. Si me conta ladicte Dame comment ceſte ame avoit cogneu ma venuë. Cependant que nous deviſions, la pucelle arriva en la compaignie, où jà pluſieurs des principales Dames de léans eſtoient. Incontinent me fiſt-on ſçavoir qu'elle eſtoit préſente, dont je feus moult lie (*a*) & joyeulx. Si la ſaluë

(*a*) *Lie*, bien-aiſe.

honnorablement à mon pouvoir, & la bonne ame qui eſtoit avecques elle, ou nom de Dieu. Et la pucelle me rendit le ſalut moult humblement. Alors je n'avois mon entente, ſinon que à ladicte pucelle à qui je tenois propos, juſques à tant que Madame l'Abbeſſe me diſt : N'entendez-vous point comment notre bonne Sœur Alis vous ſaluë, & quelle feſte elle mène pour l'amour de vous ? Je vous promets, diſt-elle, en bonne foy, qu'elle mène ſi grand joye, qu'elle en ſoubſleve de terre notre Sœur Anthoinete. Si feus tout reſjoui lors, & ouy moult bien comment elle heurtoit iſnellement (*a*), & ne ſembloit point que plus elle fuſt ſoubs terre comme paravant. Pareillement me dirent les Dames, meſmement la pucelle, qui trop mieulx que les autres le ſçavoit, & tenoient pour vérité que maintenant ladicte ame eſtoit ſur terre, depuis le jour qu'elle fut abſoulte. Cela me donna confort, & me releva aucunement le cœur. Non pourtant, je en voullus ſçavoir plus avant, & luy demanday & requis en l'honneur de la Paſſion Noſtre-Seigneur Jeſus-Chriſt qu'elle me diſt ſans aucune fiction, à ſçavoir ſi elle eſtoit parfaitement hors des peines de Purgutoire ; & pour ſigne de vérité, je luy priay que en

(*a*) *Iſnellement*, joyeuſement.

ſouvenance des neuf Ordres des benoits Eſprits de Paradis, elle heurtaſt neuf coups diſtinctement. Incontinent elle heurta neuf coups bien différens, & éloignés les uns des autres, affin que l'on peuſt compter à loiſir ledict nombre. Encores ne me tins-je à tant, ains derechief lui dis : Ma chere Sœur, eſtes-vous doncques pour vray hors de toutes peines. Elle reſpondit que ouy véritablement. Pour ceſte heure-là je ne m'en enquis plus avant, pour ce qu'il eſtoit temps aux Dames de diſner, & m'en retournay en mon logis. Deux jours après, Monſeigneur l'Eveſque Suffragant, dont cy-deſſus eſt faict ſouvent mention, me vint veoir, & me demanda s'il ſeroit bon d'aller viſiter & ſçavoir comme ſe portent nos Religieuſes de Sainct Pierre ; je luy dis que tout ce que luy plairoit. Si partiſmes de mon logis, & ſans grand compaignie nous allaſmes audict lieu, & entraſmes à l'Egliſe là où les Dames & Religieuſes ſe trouverent, & parlaſmes à elles par la grille. Après que aſſez longuement propos eut eſté tenu avecques l'ame de la défuncte, & que je euſmes ſoigneuſement demandé, pourquoy elle eſtoit retardée de la viſion éternelle ? La concluſion fut telle par elle, que jaçoit que la peine & tourment de Purgatoire luy ſoient ceſſés ; toutes fois il convenoit ançois (*a*)

(*a*) *Ainçois*, avant.

que elle entraſt en Paradis aucunes choſes eſtre accomplies pour elle, que préſentement ne manifeſteray pour certaines cauſes : leſquelles requiſt l'ame inſtamment eſtre tant ſeulement manifeſtées à vous Sire. Adonc ledict Révérend, Madame l'Abbeſſe, la Pucelle, toutes les Religieuſes, enſemble le bon Eſprit en ſa mode, me commanderent & prierent, prendre la charge de vous le faire ſçavoir. Pour ce m'en acquictay-je préſentement, très-cher Sire, vous préſentant ce petit Livre, ouquel eſt contenu la pure vérité de ce qui en advint entiérement.

Cy endroit met l'Acteur de ce préſent Livre l'achevement, & la maniere comme il en advint, & en quelle ſorte ledict Eſprit feit ſçavoir ſon allée à la Pucelle.

Après que j'ay mis toute la vérité de l'hiſtoire préſente, que j'ay ouye & veuë ſans autre moyen; c'eſt-à-ſçavoir juſques à la délivrance de ladicte ame après ſon Abſolution, & mis comment elle m'avoit confeſſé en la préſence de pluſieurs, qu'elle eſtoit hors de Purgatoire, & jà eſtoit en repoux, fors tant ſeulement que n'eſtoit encores jointe en la compagnie des Bienheureux, pour certaines cauſes & raiſons que en ce Livre je ne révéleray. Je, Sire, orendroit veuil (*a*) mettre entiérement,

(*a*) *Veuil*, veux.

comment

comment elle s'en alla de ce monde miſérable en l'autre éternel & perdurable. Incontinent après qu'elle eut la derniere bénédiction, lui fut ordonné & commandé ou nom de Dieu, & par l'obéiſſance que tout Chreſtien & Chreſtienne doibt à l'auctorité de noſtre Mere Saincte Egliſe, qu'elle premiérement que nous laiſſer & s'en aller au Ciel, monſtraſt évidemment aux Religieuſes dudict Monaſtere ſigne apparent, par lequel l'on cognoiſtroit ſa pure délivrance, en prenant congé dernier de tous ceulx de la terre.

CHAPITRE XXIV.

Comment Sœur Alis de Téſieux la treſpaſſée s'apparut évidemment à la Pucelle, & en ſon habit de Religion.

Ung Vendredy vingtieſme jour du mois de Mars, veille de la Feſte du glorieux Sainct Benoiſt, Patron & Chef primerain dudict Ordre, mil cinq cens vingt-ſix, environ neuf heures de nuict, la Pucelle d'aucun lieu en ſa petite chambre retournant pour ſoi coucher, ainſi qu'elle eſt dedans entrée, apperçoit une Dame Religieuſe par derriere, aſſez de grande ſtature. Si n'en fut aultrement esbahie, cuidant que ce fuſt aucune des Dames de léans. Mais tantoſt qu'elle fut totalement

entrée, ayant une chandelle de cire en la main, regarda, & ſubitement cognut que ce n'eſtoit aucune des Religieuſes de léans. Adoncques commença quelque peu à frémir, non point toutesfois effroyée, combien que en la regardant fuſt quelque peu comme eſtonnée, & tantoſt ladicte Défuncte tourna la face vers la Pucelle. Non obſtant ne la peult bien veoir apertement; car elle avoit ſon voile ſi bas, que ſon viſage ne pouvoit eſtre bonnement cogneu, & auſſi la Pucelle ne l'oſoit apertement regarder; & comme elle ſe fut tournée vers la Pucelle, incontinent changea de place, & par trois fois de place en outre ſe remua, puis s'évanouit (*a*) à ung coin de la chambre. Tandis la Pucelle qui s'eſtoit miſe à genouils, conſideroit à part ſoy la façon de cette apparition; & ainſi ſans mot ſonner prenoit garde qu'elle deviendroit. Si ſe penſa bien ladicte Pucelle, que c'eſtoit Sœur Alis la treſpaſſée, qui ainſi à elle s'apparoiſſoit. Incontinent la Pucelle commença ſoy garnir du ſigne de la † Croix, & ſe recommander à Dieu, à Noſtre-Dame, & aux benoiſts Anges de Paradis, puis s'en alla coucher ſans en parler à perſonne.

(*a*) *S'évanouit*, diſparut.

CHAPITRE XXV.

Comment derechief ladicte Treſpaſſée s'apparut à la Pucelle, & vivement en voix humaine parla à elle, & de ce qu'elle lui diſt.

La Pucelle n'eut gueres dormy qu'elle s'éſveille, environ près de onze heures de nuict, & ſubitement voicy une voix aſſez foible qui l'appelle, & luy dit en cette maniere : Chere Sœur Anthoinete, Anthoinete ma bonne amie : ou nom de Dieu, & par ſon commandement, je viens à vous pour vous faire certaine de mon eſtat, & prendre congé de vous & de toutes les Religieuſes de céans, & faire ſigne évident de mon allée : ainſi après que fus abſoulte planiérement me fut commandé. Je doncques cette nuict à Matines feray ſi grand bruit, ſi grand heurtement, que jamais plus ne fut de tel ouy, ne ſi merveilleux, & ce quand l'on chantera les loüenges du très-hault Sire noſtre Créateur, qui de par ſa bonté m'a reſpitée de mort éternelle. Puis environ droit à l'heure, que le bon Eveſque me donna ſa derniere Bénédiction, & que vous euſtes clerement reſpondu *Amen*, à telle heure me convint-il laiſſer ce préſent chetif monde, & monter là-ſus en joye, qui touſ-

jours me durera. O chere Sœur, vous cela ferez ſçavoir à toutes nos bonnes Sœurs, & pour les ſignes que je feray, qu'elles ne s'épouvantent aucunement. Sçachez, ma chere amie, premierement, que pour les prieres de la benoiſte Mere de Dieu, je ſuis miſe hors du danger d'éternelle damnation, & remiſe en voye de perpétuelle ſalvation. Car à l'heure que je treſpaſſay de ce monde en l'autre, je ne fus arſe par le feu auſtere du Purgatoire, ni ne fus plongée aux puits infernaulx, ains fus envoyée en l'air ténébreux pour là accomplir ma dure pénitence, par l'eſpace de trente-trois ans, ainſi condamnée par juſte ſentence divine. Là, où j'ay juſques à l'heure que je fus abſoulte, tant ſouffert d'auſterité, de peine, qu'il n'eſt créature qui le puſt raconter. Mais je vous fais ſçavoir que oncques pour ce ne m'abandonna mon bon Ange. Ains inceſſamment en mon affliction terrible me conſoloit; & tant que pour moy délivrer de cette peine, procura envers Dieu que par certains ſignes, je vous feiſſe ſçavoir la grand néceſſité en quoy j'eſtois, dont bien m'en eſt pris orendroit. Car j'ay maintenant achevé le terme de toutes mes douleurs. A l'aide de vous, ma chere Sœur, à qui j'ai eſté ſpécialement envoyée, ſelon mon déſir & requeſte. Enſemble par les continuelles oraiſons des

bonnes Sœurs de céans, & auſſi par le travail & à la grand inſtance de deux perſonnages qui m'ont vigoureuſement & hardiment tirée & arrachée, quaſi par auctorité piteuſe & charitable, du Purgatoire où j'eſtois. Benoiſt ſoit le Créateur, qui leur donna ſi grand hardieſſe & courage, de révoquer la juſte Sentence qui ſur moy avoit eſté proferée. Certes, chere Sœur, je par tous les ſiécles en ſeray ſouvenante, & en mon poſſible envers Dieu par mes prieres les récompenſeray.

CHAPITRE XXVI.

Commment ladicte Ame révéla à la Pucelle cinq belles Oraiſons, en leſquelles diſant avoit acquis rémiſſion, & la grace de Noſtre-Seigneur & de ſa benoiſte Mere.

Or maintenant aller m'en convient, chere Sœur, & plus à vous ne parleray, fors tant ſeulement que je vous diray quel ſervice je feis à la très-ſacrée Mere de Dieu, que tant luy a pleu, que pour ce en obtint vers noſtre Seigneur ſon cher Fils, que je ne feuſſe damnée, ſelon que les offenſes de ma vie méritoient & requeroient. Sçachez, ma chere Sœur, que jadis le glorieux Sainct Jehan l'Evangéliſte, Secretaire & garde de la bien-

heurée Mere de Dieu, compoſa cinq belles Oraiſons, chacune commençant par une des lettres du très-excellent nom *Maria*, leſquelles il feit en l'honneur & recordation des plus grandes douleurs, qu'elle ſouffrit pour noſtre Seigneur; & la premiere ce commence ainſi : *Mediatrix Dei & hominum, & fons vivus indeſinenter rivos fundens copioſæ gratiæ, Maria.* La ſeconde eſt telle : *Auxiliatrix omnium, & pacis æternæ condimentum, Maria.* La tierce: *Reparatrix debilium, & vulneratæ animæ efficaciſſima medicina, Maria.* La quarte eſt telle : *Illuminatrix peccatorum, & lucerna ſaluti feræ gratiæ, Maria.* La cinquieſme : *Alleviatrix miſerorum, quos damnabiliter moles deprimit vitiorum, finiſque noſtræ miſeriæ, Maria.* O! chere Sœur, je vous dis véritablement, que icelles Oraiſons pour le records des afflictions que la piteuſe Mere ſouffrit pour ſon benoiſt Enfant, tant luy plaiſent, que moult grand récompenſe en fera à celluy ou celle qui les dira, & jà ne cherra en damnation éternelle, pour la révérence de ſa benoiſte Mere. Encores parla ladicte Ame à la Pucelle en moult foible loquence vers la fin, & ſembloit qu'elle eſtoit moult laſſe [ainſi que m'a diſt la Pucelle] & fort ſe haſtoit, & viſtement en dernier parloit. Tellement que la Pucelle avoit grand ſoing de bien

eſcouter ſes paroles, qui alloient tousjours en affoibliſſant, & combien qu'elle fuſt bien près de la Pucelle (ainſi que luy ſembloit) toutesfois la voix qui parloit à ſon cuyder (*a*) eſtoit loing d'elle, & parloit comme enrouée, & mieulx ſembloit une perſonne qui parle comme à l'article de la mort, que aultrement. Adonc lui diſt: Il eſt temps que je m'en aille: pourtant, chere Sœur, je prends congé de vous, en vous remerciant de ce que avez faict pour moy, & tous ceulx qui s'y ſont employés, vous faiſant ſçavoir que je prierai noſtre-Seigneur, qu'il vous doint grace de brief venir là où je m'envois. Si me recommanderez à mes dévotes Sœurs, & à tous ceulx qui ont pris travail pour ma délivrance. La parole luy failloit petit à petit, & tantoſt que l'on heurta à la chambre de la Pucelle pour aller à Matines; elle ſubitement ſe diſparut, & plus ne fut ouie; & pouvoit eſtre bien près de minuit. Alors demoura la Pucelle fort conſolée des bons propos que luy avoit tenu celluy bon Eſprit; car pluſieurs autres bonnes paroles lui diſt, que la Pucelle ne peult bonnement recorder, ou ne le veut dire préſentement. Et tantoſt ſe leva, & s'en alla à Matines. Elle n'eut

(*a*) *A ſon cuyder*, à ſon avis, comme elle croyoit.

gueres eſté en l'Egliſe, que l'on commença Matines.

CHAPITRE XXVII.

Comment Sœur Alis la treſpaſſée fiſt grand & merveilleux heurtement durant Matines, dont les Dames furent fort eſpouventées.

Les Dames eſtoient chacune en ſon dégré, & tiroient oultre en chantant juſques au *Venite*. Quand ſubitement furent ſurpriſes par ſi merveilleux bruit & heurtement, qu'il ſembloit proprement mille perſonnes eſtre embeſoignées à faire tel ſon. Que vous dirois-je? Tant fut ce heurtement exceſſif, qu'il eſtoit advis au jugement de chacune des Dames, que non-ſeulement tous ceulx de Lyon l'entendoient, mais auſſi que de loingtain pays ſe pouvoit entendre. A ceſt inſtant la Pucelle toute réſoluë en lieſſe ſpirituelle regardant les autres tremblans, & de frayeur incomparable paſſliſſans ſe print doulcement à ſoubrire; car chacune ſe ſerroit & s'approchoit d'elle, comme à ſinguſier refuge, & qui plus près d'elle eſtoit, plus aſſeuré ſe tenoit. Elle qui tant eſt débonnaire, les conſola tantoſt bénignement, & les remit en bonne contenance, en leur diſant: Mes bonnes

Sœurs n'ayez peur aucunement; car c'eſt noſtre Sœur Alis de Téſieux qui commence à prendre congé de nous. Certes, ce jourd'hui ſera joincte aux bienheurés de Paradis à ſaulvement. N'agueres, & ceſte nuict, à moy longuement a parlé, & m'a fait ſçavoir ſon départements. Aſſurez-vous doncques mes Dames & Sœurs, & louez Dieu de tels ſignes évidens. A ces paroles tant humbles & gracieuſes, la peur des Dames s'en alla, & furent remiſes en aſſurance. Ce bruit n'eſtoit horrible aultrement; mais eſtoit tel que chacun provoquoit en admiration & dévotion. Et depuis tant que Matines durerent, les dévotes Dames en furent toutes conſolées. Ce bon Eſprit moult ſe réjouiſſoit, pourtant qu'il alloit aux joyes perdurables, & déſiroit que chacune des Dames en ſi haulte ſolennité de ſa naiſſance au Royaulme céleſtiel, fuſt de ſa lieſſe participant.

CHAPITRE XXVIII.

Comment Sœur Alis print le congé dernier des Dames de Sainct Pierre de Lyon, & de ce préſent monde.

Le Samedy vingt-unieſme jour de Mars, Feſte de Monſieur Sainct Benoiſt, le ſervice avoit eſté un peu long

& aſſez prolixe, à cauſe de la ſolennité de leur Patron. Les Dames ja eſtoient à table au réfectoire, & la lecture commencée, quand le bon Eſprit de Sœur Alis de Téſieux, jadis Secretaine de céans, prochain d'eſtre reçeu en la triumphante cité de Hieruſalem, & faire ſon entrée perdurable au Royaume des Bienheureux, vint au réfectoire, & heurta ſubitement trente-trois coups bien diſtincts & ſéparés l'un de l'autre, ſi grands & ſi merveilleux que c'eſtoit une choſe moult eſtrange à ouïr; ſignifiant par ce nombre de trente-trois coups, le tems de ſa pénitence eſtre mué & changé & abbrégé de trente-trois ans en trente-trois jours, par la clémence divine. Enſuite parut au milieu dudict réfectoire une lumiere ſi brillante & éclatante, qu'à peine les bonnes Dames la pouvoient ſouffrir, & dura bien ladicte lumiere près d'un demy quart-d'heure. Si leur donna tant de joye que merveilles; & quand la derniere clarté fut entiérement diſſipée, elles allerent & iſſirent (*a*) dudict lieu promptement à l'Egliſe, avec leur bonne Abbeſſe, Madame de Tourelles leur grande Prieure, Madame Magdeleine de Grollée, & Madame Gabrielle de Dizimieux ſous-Prieure, & toute ceſte dévote Commu-

(*a*) *Iſſirent*, ſortirent.

nauté, & chanterent moult dévotement & ſagement le *Te Deum laudamus* en préſence d'une infinité de Peuple aſſemblé au ſon de leurs cloches. Certes, Sire, ſi voyez orendroit comme ladicte ame fut délivrée, & ſa peine tranchée & muée & arreſtée par l'authorité que noſtre-Seigneur a donné à ſon Egliſe. Car ſitoſt que ledict Eſprit fut abſoult de peine & de coulpe, la Juſtice Divine laſcha les griffes & ſerres cruelles & chaiſnes & liens dont eſtoit liée ceſte povre ame, & ne fut poſſible aux puiſſances infernales retenir ce que l'authorité Eccléſiaſtique commandoit eſtre mis en liberté.

Cy endroit l'Acteur enſeigne le Roy comment il luy convient prier les benoiſts Anges, pour d'iceulx avoir l'ayde, conſeil & ſupport en tous ſes affaires, & par leur providence avoir en toutes choſes proſpérité, honneur, los & prix.

Très-cher Sire, ſi vous déſirez venir à grand proſpérité & au deſſus de vos affaires, & avoir tousjours bon & loyal conſeil; ſi vous déſirez avoir paix, amour, alliance & confédération de durée avec aucune Nation, Prince, ou Province, je cy endroit vous donneray enſeignement évident & véritable, par lequel ſans nulle fraude ou barat la pourrez avoir.

Auquel avertiſſement ou conſeil, n'a choſe qui contrarie noſtre Foy, ny Loy aucunement. Les Princes de ténébres cy ne ſeront évocqués par contraincte nécromantique, qui promettent les beaulx faicts; car certainement pouvoir n'ont-ils de les mettre en effect. Et bien vous puis-je dire hardiment, Sire, qu'il n'y aura en tout le monde, Empereur, Roy ou Tyran, qui puiſſe venir au-deſſus de voſtre entrepriſe, ſi juſtement en avant la mettez. Et encores jaçoit que voſtre déſir ne fuſt raiſonnable & vous en fuſſiés ignorant, non pourtant, ſi le tourneroient-ils qu'il viendroit à bonne fin. Car tels Conſeillers vous adreſſeray-je ſi ſçavans, ſi vaillans, que nulle cautelle, puiſſance, ſubtilité, force, valeur ou richeſſes pourroient contre leur diſpoſition, conſeil ou accord, réſiſter. Sire, c'eſt que après Dieu & ſa benoiſte Mere, ayez voſtre réfuge au Sainct Ange, qui a la garde de vous. Car par luy, ſi vous le requerez, moult preſtement ſerez aydé. Derechef ayés recours aux Saincts Anges qui ſont autour de vous, oultre celluy de voſtre garde ordinaire, leſquels vous furent ordonnés de Dieu, pour vous garder & conſeiller en la dignité où vous eſtes conſtitué, dès l'heure que vous euſtes le Sceptre Royal. Et à tous Roys la glorieuſe Providence Divine en envoye tant

& en ſi grand nombre qu'il lui plaiſt, aux uns plus, aux autres moins. Encores, très-cher Sire, vous eſt-il néceſſaire, que vous cognoiſſiez, & vous accointiez du Prince, qui de Dieu a la garde de tout voſtre Royaulme de France eſpécialement, & que le invocquiez en voſtre ayde; car il a moult grand authorité de Dieu & puiſſance. Si vous ſecourra moult haultement en tous vos affaires, & bien vous en prendra. Car par luy viendrez-vous au deſſus de vos plus grands entrepriſes, & vous ſerés eſbahy que merveilleuſement grand proſpérité vous en adviendra.

Très-cher Sire, & mon très-magnifique & Souverain Prince, je voſtre très-humble Orateur & Aulmonier, vous ſupplie que il vous plaiſe de voſtre bénigne grace avoir aggréable ce petit & mien travail. Et jaçoit que le langaige ſoit aſſez rude & mal aorné, toutes fois ſi eſt-il véritable. Car en tout ce préſent Traictiez, je n'eſcripts choſe que je n'aye ouye par moy-meſmes, ou appris & ſçeu par la Pucelle meſme. Lequel ſoit compoſé à la confuſion des faulx Hérétiques Luthériens, & leurs Sectateurs, & extirpation de leur Secte damnable, aſſertion decepvable. Et en parfin, à la gloire, honneur, louange, triumphe & magnificence de Dieu le Créateur : Pere, & Fils, & Sainct Eſprit. *Amen.*

Privilége du Roy François I.

François, par la grace de Dieu, Roy de France : aux Prevoſt de Paris, Bailly de Rouen, Seneſchal de Lyon, & à tous nos autres Juſticiers, Officiers ou leurs Lieutenans, Salut. Noſtre cher & bien-amé Maiſtre ADRIAN DE MONTALAMBERT, nous a fait remonſtrer que depuis deux ans en ça ou environ, à la Requeſte & ſupplication de pluſieurs Princes, Seigneurs & Gentilshommes, il a compoſé & rédigé par eſcript un livre intitulé : *La merveilleuſe Hiſtoire de l'Eſprit qui s'eſt apparu à Lyon, en l'Abbaye des Nonnains ou Religieuſes de Sainct Pierre* dudict lieu, où ledict de MONTALAMBERT a tousjours aſſiſté, veu & ouy au vray tout ce qui en eſt advenu, le tout à plein contenu & déclaré audict livre ; le commencement duquel qui eſtoit en Latin, il a pour noſtre récréation & paſſe-temps tranſlaté en François, qu'ils nous a préſenté long-temps y a, ledict livre aorné & décoré de pluſieurs belles Sentences, auctorités & remonſtrances, à l'édification, utilité & enſeignemens de tous bons Chreſtiens qui le vouſdront veoir & lire ; lequel livre & Hiſtoire il feroit voluntiers imprimer, ſi noſtre plaiſir eſtoit luy donner & oc-

troyer la permiſſion de ce faire, nous humblement requerant d'icelle. Pour ce eſt-il que nous ce conſideré, déſirans ladicte Hiſtoire eſtre miſe en évidence & lumiere, Nous à ces cauſes & autres à ce nous mouvans, audict Maiſtre ADRIAN DE MONTALAMBERT avons octroyé & permis, octroyons & permettons, voulons & nous plaiſt de grace eſpéciale par ces Préſentes, qu'il puiſſe & lui loiſe toutes fois que bon luy ſemblera faire imprimer & vendre ledict livre. Et affin que ſans empeſchement ou contrarieté il puiſſe faire imprimer, Nous avons inhibé & défendu, inhibons & défendons, & voulons par vous eſtre inhibé & défendu à tous Marchands Libraires, Imprimeurs & autres, de quelque état, qualité ou condition qu'ils ſoyent, de ne imprimer ou faire imprimer, ne vendre ledict livre, ſi ce ne ſont ceulx que ledict Expoſant aura fait imprimer juſques à quatre ans après enſuivans & conſécutifs, à compter du jour & datte de la premiere impreſſion achevée; & ce ſur peine d'amende arbitraire, de confiſcation des livres qu'ils auront imprimés, vendus ou fait imprimer & vendre, & des dommaiges & intérêts dudict Suppliant. Si vous mandons & commandons, & expreſſément enjoignons & à chacun de vous en droit

ſoy, ſi comme à luy appartiendra, que de nos préſente grace & liberté, & de tout le contenu en ceſdictes Préſentes, vous faictes, ſouffrez, & laiſſez ledict Suppliant jouir & uſer pleinement & paiſiblement, ſans luy faire mettre ou donner, ne ſouffrir eſtre faict (*a*) mis ou donné aucun deſtourbier (*b*) ou empeſchement au contraire : lequel ſi faict, mis ou donné luy avoit eſté ou eſtoit, réparez & remettez, ou faites réparer & remettre incontinent & ſans delay au premier eſtat deu. Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le dixieſme jour d'Octobre, l'an de grace mil cinq cens vingt-huit, & de noſtre Regne le quatorzieſme.

ARTICLE X.

Remarques ſur la Vie & les Ouvrages de M. de Raconis Evêque de Lavaur.

LE Pere Liron, dans ſa *Bibliothéque Chartraine*, a donné un article aſſez étendu de Charles-François d'Albra de Raconis, Evêque de Lavaur ; mais il y eſt tombé dans pluſieurs mépriſes, & il

(*a*) *Vous faites, &c.* pour dire, vous faſſiez, ſouffriez, &c.

(*b*) *Deſtourbier*, obſtacle.

y manque preſque toujours d'exactitude, comme je vais le prouver par les détails ſuivans.

1°. Le Bibliothécaire a omis pluſieurs faits concernans M. de Lavaur, dont il pouvoit facilement s'inſtruire, s'il eût voulu s'en donner la peine. Par exemple, il ne marque point la date de ſa naiſſance, ni celle de ſa mort. M. de Raconis, dans un Avant-propos de ſa *Réponſe aux quatre Miniſtres*, nous apprend qu'ayant eu le malheur de naître dans la Religion Prétendue-Réformée, il étoit rentré dans le ſein de l'Egliſe *à l'âge de 12 à 13 ans avec toute ſa famille, au nombre de plus de vingt perſonnes.* Nous avons la date de cette converſion dans la relation, que Mademoiſelle de Raconis en a donnée par écrit étant Religieuſe Carmelite, & qui ſe trouve dans la *Vie du Cardinal de Berulle*, liv. 1. Chap. 5. page 81. Cette vertueuſe fille dit que lorſqu'elle fut convertie par M. de Berulle, il avoit 18 ou 19 ans. Or M. de Berulle naquit en 1575. cette converſion ſe fit donc en 1592. ou 93. M. de Raconis n'avoit pour lors que 12 à 13 ans; par conſéquent il étoit né environ l'an 1580. De cette époque, qui doit fixer toutes les autres, il réſulte que M. de Raconis commença d'enſeigner la Philoſophie à 30 ans, qu'il fut Docteur de Théo-

logie à 38. nommé Evêque à 59. & qu'il mourut dans ſa ſoixante-ſixiéme année.

Le Pere Liron ayant négligé de conſulter les Ouvrages de M. de Raconis, s'eſt contenté de dire que *ſes parens étoient Calviniſtes, mais qu'il abjura cette héréſie lorſqu'il fut en âge de connoître le venin, & qu'il entra dans l'Univerſité de Paris.* Un Lecteur croira ſur ces paroles, que M. de Raconis étoit alors d'un âge aſſez mûr pour ſe décider ſur le parti qu'il devoit prendre en fait de Religion; & je viens de prouver qu'il n'avoit que douze à treize ans.

Le même Prélat nous apprend à ce ſujet une particularité remarquable: c'eſt qu'il fut baptiſé dans l'Egliſe des Catholiques; *grace*, dit-il (*a*), *qui n'a été communiquée qu'à moi ſeul de toute notre famille.* Il ajoute (*b*), [qu'il fut converti lorſqu'il étoit proche de pencher à la mort & à ſe précipiter dans l'abyſme des malheurs, par la maudite nourriture qu'il avoit eue d'un Paſteur réformé à la nouvelle mode, prêchant en la maiſon de ſon pere, qui lui ſervoit de Précepteur & lui montroit à lire.]

(a) *Réponſe à la Lettre des quatre Miniſtres*, dans l'Avis au Lecteur.

(*b*) Dans l'Avant-propos de la même Réponſe.

Le Bibliothécaire nous dit encore (page 238.) que M. de Raconis *fut fait Docteur de Théologie en* 1618. *& peu après choisi pour Prédicateur & Aumônier du Roi : qu'il enseigna la Théologie dans les écoles de Navarre, prêcha publiquement, &c.* En lisant ces mots, on s'imagine que M. de Raconis ne commença de professer la Théologie & de prêcher, que lorsqu'il eut pris le bonnet de Docteur; mais tout cela est mal arrangé. Il commença d'enseigner la Théologie à l'ouverture des classes en 1616. étant Bachelier de Licence, & il étoit dès-lors Prédicateur, comme le prouve sa *Réponse à la lettre des quatre Ministres*, en 1617. où il prend la qualité de *Bachelier & Professeur en Théologie.* Dans l'Avis au Lecteur, il dit qu'il a été déterminé à publier au plûtôt cet Ouvrage, *parce que quantité d'errans qui s'étoient trouvés à ses prédications de Saint Estienne du Mont, & de Saint Benoist*, dans lesquelles il avoit *réfuté cette Epitre des Ministres*, lui avoient témoigné qu'ils désiroient de voir sa Réponse imprimée.

II. Le Pere Liron n'a gueres montré plus d'exactitude en parlant des Ouvrages de M. de Raconis. Il omet son *Traité pour se trouver en conférence avec les Hérétiques*, *in*-12. Paris 1618. une Théolo-

gie en pluſieurs vol. *in*-8°. j'en ai le troiſieme intitulé : *Tertia pars Theologiæ, continens Tractatum de Divini verbi Incarnatione & Sacramentis, &c.* On y trouve le Traité de l'Incarnation, les Sacremens en général, le Baptême & la Confirmation. Le Bibliothécaire a oublié *la Vie & la mort de Luxembourg, Ducheſſe de Mercœur, in*-12. Paris 1625. *Lettre de Charles-François Albra de Raconis* Docteur en Théologie ſur la mort du Maréchal (Henri) *de Schomberg, in*-8°. Paris 1633. Il omet encore *la Continuation des Examens de la doctrine du feu Abbé de Saint Cyran & de ſa Cabale.* C'eſt un gros *in*-4°. imprimé à Paris en 1645. On nous dit que Raconis a compoſé *un Cours de Philoſophie en Latin, avec quelques digreſſions morales, pour l'uſage des Prédicateurs.* Il falloit marquer le titre tel qu'il eſt en Latin, & ſpécifier le nombre, le format, la date des volumes. J'obſerverai à cette occaſion, que le Bibliothécaire change ſouvent mal-à-propos les vieux mots François, qui ſe trouvent aux titres des livres. Par exemple, à l'article de *Jean de Marconville* ou *Marcouville* (page 195.) il met un Traité *de la bonté & de la méchanceté des femmes*, il falloit dire, *de la bonté & mauvaiſtié des femmes.* Article de *Pierre Doré* (page 171.) je lis *le Collége de la Sageſſe* : le véritable titre

eſt : *Le Collége de Sapience, fondé en l'Univerſité de vertu.* Remarquez que le Bibliothécaire a défiguré le nom Latin de cet Auteur, en l'appellant *Deauratus.* Il falloit dire : *Petrus Auratus*, comme on le trouve à la tête de ſes *Paradoxes* ; & c'eſt ainſi qu'il eſt nommé par Sixte de Sienne & par les autres Bibliothécaires.

III. Le P. Liron caractériſe l'Evêque de Lavaur d'une maniere qui paroît abſolument contradictoire. On dit d'abord que ce Prélat [avoit l'eſprit fort ſubtil, & qu'il enſeigna la Philoſophie durant ſix ans avec tant de réputation, qu'il avoit une infinité d'auditeurs, & que pluſieurs même diſoient qu'on ne pouvoit être Philoſophe, ſi l'on n'avoit étudié à ſon école. On ajoute que dans ſon premier Traité de controverſe, il mit en poudre pluſieurs écrits du Miniſtre du Moulin : que c'étoit un ſaint Prédicateur, dont la vie fut toujours conforme à ce qu'il enſeignoit aux autres : qu'étant ſacré Evêque dans un âge aſſez avancé, il ne changea point de conduite, mais demeura dans ſon ancienne ſimplicité, & alla dans ſon Egliſe où il inſtruiſit & conſola ſon peuple.] On dit ſeulement qu'il a été accuſé de n'avoir pas gardé aſſez la réſidence ; c'eſt ce que j'examinerai dans un moment. Juſqu'ici il n'y a rien qui ne nous donne une idée très-avantageuſe de l'eſprit, de la ſcience,

& de la piété de M. de Lavaur ; mais liſez la page ſuivante, (238) vous y trouverez un étrange revers. On y repréſente M. de Raconis comme un homme *fort vain & fort rempli de lui-même* ; comme un Prélat qui devint *l'objet de l'indignation publique de ſes Confreres* ; qui s'étoit tellement *fait haïr dans ſon Diocèſe, dans le peu de ſéjour qu'il y avoit fait*, qu'il n'oſa plus y retourner. Enfin on aſſure que *tout le monde fut convaincu, par les réponſes qu'on fit aux ouvrages qu'il avoit écrits contre la Fréquente Communion, de ſon peu de jugement & de ſon ignorance en toute ſorte de ſcience.*

Voilà deux portraits bien différens de la même perſonne ; quel eſt le véritable ? Le P. Liron paroît aſſez clairement s'en tenir au ſecond, qui n'a été tracé, de ſon aveu, que d'après *quelques livres* anonymes *publiés* depuis peu. Cependant le premier portrait eſt tiré de M. de Launoy, témoin oculaire de la plûpart des faits qu'il avance, & qui d'ailleurs n'aimoit guére à flatter. Or il dit expreſſément (*a*) que lorſque M. de Raconis mourut, tous les gens de bien le regretterent comme un homme qui avoit rendu de grands ſervices à l'Egliſe. *Eum omnes*

(a) *Regii Navarræ Gymnaſii Hiſt.* part. III. liv. 3. pag. 106.

boni tanquam de Eccleſiâ Catholicâ benè meritum luxerunt. N'eſt-il pas naturel de ſouſcrire à M. de Launoy, préférablement à ces Auteurs anonymes, qui veulent nous perſuader que M. de Raconis *devenu l'objet de l'indignation publique de ſes Confreres, conçut un chagrin du mépris où étoient tombés ſa perſonne & ſes livres, & en mourut peu après ?*

On dira peut-être que le P. Liron ne fait que rapporter ce qu'il a lû dans des Ecrivains différens, & qu'il laiſſe au Lecteur la liberté de ſe déterminer. Le Bibliothécaire devoit donc citer les livres qu'il a copiés, & nous mettre par ce moyen en état de les comparer, & de prendre un parti conforme à la raiſon & à la juſtice. Et qu'on ne diſe pas que le P. Liron a mis à la tête de ſon livre un catalogue des Ecrivains dont il a fait uſage dans ſa Bibliothéque. Cette Table peut-elle être de quelque utilité pour les faits particuliers ? J'examine, par exemple, ce que l'on rapporte de M. de Lavaur. Comment veut-on que je devine, quels ſont les Ouvrages d'où l'on a tiré ce que l'on dit ici contre la mémoire de cet Evêque ? Il falloit ſupprimer cette Table générale, qui n'apprend rien, & ſpécifier ſur chaque article les livres ou les Auteurs que l'on donne pour garants de ce que l'on avance. Les bons Ecrivains

n'en uſent jamais autrement.

Le Bibliothécaire accuſe M. de Raconis *de n'avoir preſque point réſidé dans ſon Diocèſe.* Le reproche eſt-il bien fondé? Ce Prélat fut ſacré le 22e. Mai 1639. Le P. Liron en convient. Il réſida plus de trois ans à Lavaur. C'eſt ce qu'il nous apprend lui-même dans ſon *Examen & Jugement du livre de la Fréquen e Communion*, pag. 24. *Trois ans & plus d'abſence de Paris & de réſidence actuelle dans mon Diocèſe m'ayant empêché, &c.* Il revint à Paris avant la fin de 1643. & ce fut pour des raiſons particulieres; *certis de cauſis*, dit M. de Launoy.

Il aſſiſta à la fin de cette année à une Aſſemblée du Clergé, apparemment comme député de ſa Province. Il s'occupa les deux années ſuivantes à travailler pour le bien de l'Egliſe. Ainſi étant mort au mois de Juillet 1646. je ne vois pas que l'on puiſſe inſiſter ſur le reproche de non-réſidence, d'autant mieux qu'on ignore de quelle nature étoient les affaires qui l'avoient obligé de venir à Paris.

Mais le P. Liron a manqué d'exactitude dans un article bien plus eſſentiel. Il s'eſt laiſſé perſuader par l'autorité de quelques livres anonymes *publiés depuis peu*, que M. de Raconis ſe perdit de réputation & encourut l'indignation publique de ſes Confreres, & que l'on crut effecti-

effectivement que les excès que lui avoit fait commettre l'engagement de ſoutenir une ſi méchante cauſe [c'étoit d'avoir écrit contre le livre de la Fréquente Communion] avoient beaucoup contribué à ſa mort ; parce que, ajoute le Bibliothécaire, comme il étoit fort vain & fort rempli de lui-même, il conçut un chagrin mortel du mépris où étoient tombés ſa perſonne & ſes livres, par les réponſes que l'on y avoit faites. Le P. Liron auroit pû trouver de quoi ſe déſabuſer là-deſſus, en liſant les ouvrages de M de Raconis. Bien loin que cet Evêque s'imaginât, comme on le ſuppoſe ici, être devenu *l'objet de l'indignation de ſes Confreres*, il étoit au contraire très-perſuadé que preſque tous les Evêques de France penſoient comme lui du livre de la Fréquente Communion. [Ils m'accuſent, *dit-il*, pag. 11. de l'Avant-propos de ſon livre intitulé, *la Primauté de St. Pierre* (Paris 1645.) en ce que je me ſuis départi du ſentiment de mon Archevêque, pour m'attacher à ceux de plus de cent autres Archevêques ou Evêques de ce Royaume, de plus de deux cens Docteurs de la Faculté de Paris, & de plus de dix mille Religieux de tous les Ordres.] Il répéte la même choſe dans un autre ouvrage de 1645. *Continuation des Examens de la doctrine de feu l'Abbé de St. Cyran & de*

la Cabale, pag. 10. » Il y a cent Evê-» ques en France qui n'ont pas voulu ap-» prouver le Livre de la Fréquente Com-» munion, quoiqu'ils en ayent été vive-« ment ſollicités. » Et pag. 14. » Plu-» ſieurs l'improuvent & combattent ou-» vertement, ſoit par la voix, ſoit par la » plume. » Il cite à la marge Meſſeigneurs de Grillé Evêque d'Uſez, d'Ouvrier Evêque de Niſmes, de Maupas du Tour Evêque du Puy, & le célébre Jean-Pierre Camus Evêque de Belley, qui écrivit plus d'ouvrages ſur la Fréquente Communion & contre M. Arnaud, que M. de Raconis. Ce dernier marque auſſi en pluſieurs endroits le peu de cas qu'il faiſoit des injures & des calomnies, que des Ecrivains anonymes publioient contre lui. Par exemple, dans ſa *Réponſe à la Lettre de M. Auvray* (*a*) *Prêtre* (pag.

(*a*) Jean Auvray, Prêtre, natif de Montfort, dans le Dioceſe de Chartres. En 1643. & 1644. il écrivit à M. de Lavaur deux Lettres aſſez longues, pour lui demander ſon ſentiment ſur deux Ouvrages de M. Arnaud, *la Fréquente Communion*, & *la Tradition de l'Egliſe ſur la Pénitence & la Communion.*

J'ai du même Eccléſiaſtique un Livre intitulé : *Pratiques de piété conformes à l'eſprit & au deſſein de l'Egliſe, priſes des Epîtres & des Evangiles de tous les Dimanches & grandes Fêtes de l'année*, par M. Jean Auvray, Prêtre, Paris, Leonard, 1665. J'ai vû la premiere édition de Pa-

42.) après avoir assuré *qu'il n'écrit par desir de reputation & de gloire, ni par mépris des personnes qu'il refute, ni par l'intérêt d'aucun particulier qu'il affectionne; mais par le motif de la pure gloire de Dieu, du bien de l'Eglise & du repos des Ames*; il met en note : [Ceci pourroit servir de réponse aux médisances de cet Auteur qui n'ose se nommer, & qui débite des songes avec autant d'assurance, que si c'étoit des verités dont il fût pleinement informé & qu'il pût vérifier par des preuves authentiques, que le sujet qui m'a fait écrire ait été l'affection pour le P. Joseph ennemi de l'Abbé de St. Cyran. Pour les intrigues imaginaires & l'intelligence avec les Jesuites, je proteste que je ne sçai ce

ris, Huré, 1651. 2 vol. *in*-12. C'est un *in*-12. d'environ 600 pag. petit caractere. On voit à la tête une *Oraison dédicatoire à la Sainte Eglise*, en date du jour de la Pentecôte de l'an 1649. & qui est terminée par ces paroles : *Votre très-humble, & très-fidele fils, sujet & serviteur* Jean Auvray, Prêtre.

Le P. le Long, n°. 6381. indique un autre Ouvrage du même Auteur : c'est la *Vie de Jeanne Absolu, dite de Saint Sauveur, Religieuse de Fontevrault de Haute-Bryeres*; par Jean Auvray Prêtre, *in*-4°. Paris, 1670. Dans le catalogue des Livres de Frederic Leonard, Libraire de Paris, édit. 1672. pag. 151. je trouve deux éditions de la *Vie de Jeanne Absolu*, l'une *in*-8°. Paris, 1640. l'autre de Lyon, *in*-4°. 1656. mais le nom de l'Auteur n'y est pas marqué.

qu'il veut dire. Ce ſont de foibles efforts d'un cœur ulceré & qui ſe décharge par des médiſances, & les derniers coups de deſeſpoir de ces nouveaux Cabaliſtes, de ſe voir ſi puiſſamment atterrés & leurs erreurs ſi clairement découvertes, que je ſuis sûr que jamais ils ne s'en ſçauroient relever.]

M. de Raconis dit ailleurs (*Primauté de Saint Pierre*, pag. 8. de *l'Avant-propos*,) *je laiſſe paſſer les traits furieux & les jugemens horribles & inhumains qu'ils font de mon eſprit & de ma conduite*..... & à la pag. 3e. *Ils me font trop d'honneur de me traiter de la ſorte.* Peut-on penſer qu'un Evêque qui s'exprimoit ainſi, fût convaincu, juſqu'à en mourir de chagrin, que ſa perſonne & ſes ouvrages étoient tombés dans le dernier mépris, & qu'il étoit devenu l'objet de l'indignation publique de ſes Confreres?

On pourra m'objecter que le P. Liron n'a pas dû croire M. de Raconis préférablement aux Auteurs de livres *publiés depuis peu* qu'il a conſultés, & qui contrediſent formellement le narré de ce Prélat. Je demande à mon tour, ſur quel fondement & par quelle regle de critique on peut rejetter le témoignage d'un Evêque, qui dans des écrits publics & où ſon nom eſt à la tête, rend compte de ſes diſpoſitions & d'un fait qui le touche de ſi

près, pour en croire à ſon préjudice des Ecrivains qui ne l'ont jamais vû ni connu, qui n'oſent ſe nommer, qui s'érigent en ſcrutateurs des cœurs, afin de pouvoir décrier ce Prélat plus de cinquante ans après ſa mort ?

Suppoſons néanmoins que M. de Raconis puiſſe être regardé comme très-ſuſpect dans ſa propre cauſe, on devoit donc ſe défier également d'un inconnu, partiſan déclaré de l'Abbé de St. Cyran, de M. Arnauld, & qui fait paroître beaucoup de paſſion & d'animoſité. Il falloit recourir à d'autres ſources, pour découvrir le vrai ; & il s'en préſentoit un moyen bien facile : c'étoit de conſulter le Procès-verbal de l'Aſſemblée du Clergé de 1646. pag. 570. & ſuiv. On y trouve un détail du principal événement de la vie de M. de Lavaur, & qui a donné lieu à toutes les fauſſetés qu'on a débitées contre lui. Le paſſage eſt un peu long ; mais je ſuis obligé de le copier ici, pour l'éclairciſſement de ce fait hiſtorique, rapporté très-infidellement par les Auteurs anonymes qu'a ſuivis le P. Liron.

[Le mardi ſix Janvier 1646. M. l'Evêque de Graſſe (M. Godeau) a dit qu'il court dans Paris une Lettre écrite au Pape ſous le nom de M. l'Evêque de Lavaur, dans laquelle témoignant beaucoup de paſſion, il donne à entendre que

ſit ; hoc ſe inſcio factum fuiſſe. Et enſuite, *Non negamus à quibuſdam adversùs librum de Frequenti Communione à multis ex fratribus noſtris approbatum varias querelas in vulgus fuiſſe diſſeminatas : ſed hâc de re nihil decernendum cenſuimus. Cum enim ad Sedem Apoſtolicam jam pridem delata fuerit, Venerationem tuam id judicaturam, unde omnes in Dei miſericordiâ gaudeamus.*]

Tel eſt le récit très-ſimple de ce qui ſe paſſa dans l'Aſſemblée du Clergé. Comparons maintenant ce texte avec celui du Bibliothécaire. » M. de Raconis, *dit-il*, » ſe perdit entiérement de réputation par » la lettre qu'il écrivit au Pape contre le » Livre *de la Fréquente Communion.* Car » les Evêques approbateurs de ce Li» vre y répondirent l'an 1645. dans le » tems que ſe tenoit l'Aſſemblée du Cler» gé, par une lettre très-forte qu'ils en» voyerent au Pape Innocent X. L'Aſ» ſemblée du Clergé réſolut même d'un » commun accord, par un décret ſolen» nel, de renvoyer cet Evêque à ſon Mé» tropolitain, pour être procédé contre » lui ſelon les Canons ; s'il avouoit la » lettre qui lui étoit attribuée ; ce qui le » ſurprit ſi fort, & il fut ſi abbatu de ſe » voir tout d'un coup devenu l'objet de » l'indignation publique de ſes Confreres, » qu'il aima mieux la déſavouer par une

» réponſe ambiguë. Comme on dit qu'il » étoit fort vain & fort rempli de l'eſtime » de lui-même, il conçut un chagrin mor- » tel de ſe voir ſi maltraité par l'Aſſem- » blée générale du Clergé, & du mépris » où étoient tombés ſa perſonne & ſes li- » vres par les réponſes qu'on y avoit fai- » tes. Il tomba malade à Paris, & mourut » bientôt après à Raconis. On crut effec- » tivement que les excès que lui avoit fait » commettre l'engagement de ſoutenir » une ſi méchante cauſe, avoient beau- » coup contribué à ſa mort. »

Voilà comment s'exprime le Pere Liron; & il ne faut pas beaucoup de pénétration pour concevoir que l'Auteur anonyme qu'il copie ſervilement, l'a trompé, & lui a fait faire en peu de mots un aſſez grand nombre de fautes: c'eſt ce que je vais démontrer.

1°. Tous ces détails du Bibliothécaire ſont principalement fondés ſur ce point, que M. de Lavaur écrivit au Pape la lettre contre le livre *de la Fréquente Communion*, & contre les 16. Evêques qui l'avoient approuvé, & qu'il ne la déſavoue que *par une Réponſe ambiguë & équivoque.* Or le Procès-verbal de l'Aſſemblée dit nettement le contraire, & il eſt clair que le déſaveu qu'en fit le Prélat, ne pouvoit être ni plus précis, ni moins captieux. *Il déſavoue avoir écrit ladite lettre, il pro-*

teſte que ce n'eſt point une production qui vienne de lui, & que ſi on l'a envoyée au Pape ſous ſon nom, cela s'eſt fait à ſon inſçu. Ce n'eſt guéres que par une forte prévention qu'on peut s'imaginer que quand un Evêque parle ainſi, il fait un déſaveu *ambigu & équivoque.*

2°. Le Pere Liron nous aſſûre que l'Aſſemblée réſolut, par un décret ſolennel, de renvoyer cet Evêque à ſon Métropolitain, *pour être procédé contre lui ſelon les Canons, s'il avouoit la lettre.* Au contraire, le Procès-verbal dit ſimplement qu'on lui députera des Evêques pour ſçavoir de lui *s'il la voudra avouer ou déſavouer, pour après leur rapport être pris telle délibération que l'Aſſemblée aviſera bon être.* Ces deux choſes ſont très-différentes, & marquent évidemment le peu de bonne foi de l'Ecrivain anonyme, de même que la trop grande facilité du Pere Liron à s'en rapporter à lui. D'ailleurs ceux qui ont connoiſſance de nos uſages, ne peuvent ignorer que l'Aſſemblée n'ayant aucune juriſdiction ſur M. de Lavaur, n'avoit pas le pouvoir, en cas qu'il eût avoué la lettre, de lui commencer ſon procès, comme on le ſuppoſe ici. Par conſéquent tout ce que l'on avance des effets que produiſit ſur l'eſprit de M. de Lavaur cette prétendue procédure de l'Aſſemblée, ne doit être re-

gardé que comme une chimere.

3°. Le Pere Liron met mal à propos la lettre des Evêques au Pape en l'année 1645. elle eſt du dix Avril mil ſix-cens quarante-ſix.

4°. Il diſtingue avec auſſi peu de fondement les Prélats Approbateurs du livre *de la Fréquente Communion*, auſquels il attribue la lettre au Pape, des Evêques de l'Aſſemblée qu'il fait Auteurs du prétendu *décret ſolennel*, par lequel M. de Lavaur devoit *être renvoyé pardevant ſon Métropolitain.* Les Evêques qui écrivirent la lettre au Pape, étoient les Evêques mêmes de l'Aſſemblée, & non pas les ſeuls *Approbateurs du livre de la Fréquente Communion.* Remarquez que de 28 Evêques qui compoſoient l'Aſſemblée du Clergé, il n'y en avoit que cinq ou ſix qui euſſent approuvé le livre de M. Arnaud.

5°. Le Pere Liron ſemble n'avoir ajuſté tout ſon diſcours, que pour faire entendre que l'Aſſemblée approuvoit le livre *de la Fréquente Communion.* C'eſt ce que ſignifient ces expreſſions du Bibliothécaire : [M. de Raconis ſe perdit entiérement de réputation par la lettre qu'il écrivit au Pape contre la Fréquente Communion ..... Il devint l'objet de l'indignation publique de ſes Confreres.... Il fut abbatu de ſe voir ſi mépriſé ... Il

conçut un chagrin mortel de ſe voir ſi maltraité ..... Il tomba malade par les excès que lui fit commettre l'engagement de ſoutenir une ſi méchante cauſe.] Or il eſt démontré par le Procès-verbal que les Evêques de l'Aſſemblée ne voulurent point approuver l'Ouvrage de M. Arnaud, ni condamner ceux qui l'attaquoient; mais que diſtinguant dans la lettre attribuée à M. de Lavaur *la Doctrine d'avec les injures*, ils crurent qu'on ne pouvoit garder le ſilence ſur ce dernier point, & qu'au ſurplus *il étoit de la prudence de l'Aſſemblée de ne point toucher à la Doctrine*, &c. L'Aſſemblée de 1643. dans la ſatisfaction qu'elle exigea du Pere Nouët, célébre Controverſiſte, avoit pareillement déclaré qu'en condamnant ce Pere, *elle n'entroit point au fond de la doctrine du livre de la Fréquente Communion.*

6°. Toute la ſuite de cette fauſſe hiſtoriette donne à entendre que M. de Lavaur ſe trouvoit à Paris, lorſque la lettre qui couroit ſous ſon nom fut déférée à l'Aſſemblée, & que de chagrin *il tomba malade* & alla mourir à Raconis: aulieu que par le Procès-verbal, on voit qu'il étoit allé avant ce tems-là à ſa maiſon de campagne; il jouiſſoit même alors d'une bonne ſanté, comme nous l'apprenons de M. de Launoy, qui dit que ce Prélat ſe retira à Raconis, dans le

deſſein d'y travailler plus en repos contre Janſénius.

7°. A l'égard de ce qu'avance le Pere Liron, que ce qui contribua beaucoup à la mort de M. de Raconis, ce furent les excès que lui avoit fait commettre *l'engagement de ſoutenir une ſi méchante cauſe*, on voit bien qu'il a prétendu prévenir ſon Lecteur ſur une queſtion, qui n'étoit nullement du reſſort d'un Hiſtorien, dont le principal caractère doit être l'impartialité. J'en dis autant de ce qu'il ajoute, *que tout le monde fut convaincu du peu de jugement de M. de Raconis, & de ſon ignorance en toute ſorte de ſcience.* Ce Pere n'ignoroit pas que des gens habiles en jugeoient bien différemment, & que lui-même, deux pages plus haut, avoit écrit tout le contraire. Il auroit dû ſentir qu'on ne manqueroit pas de s'appercevoir que ce trait ſatyrique, placé ici bruſquement & après coup, ne pouvoit venir que d'un fort préjugé; défaut qu'on doit ſoigneuſement éviter, quand on aſpire à la qualité d'Ecrivain équitable & judicieux.

J'obſerverai en paſſant, que ce que Deſpreaux a dit de M. de Raconis, vient de la même ſource. L'intention du Poëte eſt de repréſenter le Chanoine Auberi comme un homme parfaitement ignorant, & qui à peine entendoit le Latin le plus facile.

On le caractériſe donc ainſi ſous le nom d'Alain (*a*) :

Alain touſſe, & ſe leve, Alain ce ſçavant homme,
Qui de Bauni vingt fois a lû toute la Somme,
Qui poſſede Abeli, qui ſçait tout Raconis,
Et même entend, dit-on, le Latin d'A-Kempis.

La plaiſanterie eſt-elle bonne ? Y-a-t-il beaucoup de juſteſſe dans cette penſée ? C'eſt ce qu'il reſte à examiner. Je conviendrai ſans peine que les deux Evêques ſatyriſés par Deſpréaux n'étoient pas à beaucoup près des Théologiens du premier ordre ; mais s'enſuit-il delà qu'un Eccléſiaſtique qui poſſéderoit leurs Ouvrages, pût être cité comme un exemple de l'ignorance la plus profonde ? Ce ſeroit porter le mépris bien loin, ſurtout à l'égard d'Abelli, dont l'Abrégé de Théologie a été lû ſi longtems dans un grand nombre de Séminaires. Mais ſuppoſons que ſes Ouvrages & ceux de Raconis ne vaillent abſolument rien, on ne peut néanmoins diſconvenir que le Latin n'en ſoit beaucoup plus difficile que celui du livre de l'Imitation. Comment donc M. Deſpréaux, d'ailleurs ſi exact & ſi ſenſé dans tout ce qu'il écrit, a-t-il pû dire ?

Qui poſſede Abeli, qui ſçait tout Raconis,
Et même entend, dit on, le Latin d'A-Kempis.

(*a*) Lutrin, chant IV. ℣. 169. & ſuiv.

Quand on affirme d'un homme qu'il ſçait telle choſe, & qu'on ajoute, il en ſçait *même* une autre, on fait entendre que cette ſeconde choſe eſt plus conſidérable, ou plus difficile que la premiere. Or c'eſt ici tout le contraire; & la penſée de M. Deſpréaux eſt ſemblable à celle d'un homme qui voulant plaiſanter quelqu'un ſur ſon peu de force, ou ſur les petits voyages qu'il a faits, s'exprimeroit ainſi : Il porte un poids de quatre livres, & on dit *même* qu'il en porte un de cinq onces ſans ſe rompre le bras. C'eſt un Voyageur célébre, qui a été de Paris juſqu'au-delà d'Eſtampes; & on dit même qu'il a eu le courage de pouſſer juſques à Longjumeau. Le raiſonnement que fait ici le Poëte, n'étoit bon tout au plus que dans la bouche de ce Chanoine, aſſez verſé dans la Chronologie pour dire du Chapelain Garnier:

Sans doute il aura lû dans ſon Saint Auguſtin,
Qu'autrefois Saint Louis érigea ce Lutrin.

ARTICLE XI.

Recueil de Lettres Badines.

I. Lettre de Madame de C. à M. D.

J'Ai appris, Monſieur, que vous ſouhaitiez des Mémoires ſur un ſujet que l'on vous a prié de traiter en vers. Une perſonne de mérite, & à laquelle je ne puis rien refuſer, m'engage à vous les fournir, ſous l'eſpérance de voir ſortir de votre veine quelque choſe de pareil à ce qu'elle a coûtume de produire. Vous ne ſçauriez croire à quel point la diſcorde, l'envie & la malice ſont montées. Avant que je vous l'apprenne, écoutez une aventure ſurprenante, mais que je vous garantis vraie, parce que je la ſçais d'un homme digne de foi & fort peu capable de viſion. Un de ces jours, qu'il tomba tant de neige, paſſant devant ce ſuperbe édifice qui fait l'ornement de cette Ville & l'admiration des Etrangers, il vit au haut du frontiſpice cinq gros pelotons de neige, dont l'un tombant à ſes pieds, il en ſortit une petite figure humaine, le viſage couleur de feu, le corps d'un bleu foncé, & les yeux comme deux tiſons.

Le ſpectateur s'en troubla,
Et quoi qu'il fit bonne mine,
Au fond du cœur il trembla.
Le petit monſtre parla,
Et d'une voix argentine
Voici ce qu'il révéla.

Mortel, lui dit-il, ne t'effraye point : Je ſuis un Génie, enfant de la Diſcorde, elle m'a engendré du Temps. Dans ces autres pelotes de neige ſont renfermés quatre de mes freres. Notre Souverain nous a bannis de ſes Etats, à cauſe de nos naturels turbulens & portés au mal. Nous devons être dans cette Ville l'eſpace de mille ans ; & pour nous faire un paſſe-tems qui puiſſe adoucir notre exil, nous allons répandre notre venin dans chaque maiſon, & tout bouleverſer, autant qu'il dépendra de nous. Nous avons le don de changer de figure comme il nous plaît ; nous nous ſommes diſtribués la Ville par quartiers. Moi qui ſuis l'aîné de mes freres, je me nomme *Lutinus* ; j'habiterai au milieu de la Ville. *Chagrinus*, qui eſt le ſecond, ſera du côté de l'Arſenal. Le troiſiéme, *Folantus*, prendra ſes ébats au Pont-Neuf. Le quatriéme, *Chicanus*, ſe poſtera près du Palais de la Juſtice. Le cadet, *Fénéantus*, ne quittera point le voiſinage du Clergé.

A ces mots le Génie diſparut.

Voilà, Monſieur, ma vraie Hiſtoire :
Croyez-la, comme je la crois.
Mais ici, le pourriez-vous croire ?
Les effets comme je les vois.

Depuis ce malheureux jour on s'apperçoit à tout moment dans les Aſſemblées du mal que produit ce maudit Peuple élémentaire. Juſqu'à préſent il n'a tourné ſa malice que contre les femmes, dont l'eſprit delicat ſe trouve plus ſuſceptible d'impreſſion ; mais je ne déſeſpere pas que dans peu les hommes n'ayent leur tour. Déja on commence à voir dans les compagnies des gens qui ſe ſéparent du gros, pour entrer en explication ſur quelque ſot diſcours rapporté indiſcrétement. On fait parler tel, qui ſe plaint de ſon côté qu'on lui fait dire quelque ſottiſe à laquelle il n'a jamais penſé. Si l'on fait une partie agréable dans une maiſon, où l'on ne ſonge qu'à goûter les plaiſirs de la table & à couler le tems doucement, on dit le lendemain que ce ſont des aſſemblées d'ivrognes, qui paſſent le jour & la nuit dans toutes ſortes d'excès. Si on voit dans un quartier cinq ou ſix jeunes perſonnes aimables, & quelques Cavaliers s'empreſſer à ce qui peut leur plaire, ce ſont des étourdies qui mettent tout en

uſage pour avoir des hommes. Si d'un autre côté des Dames bien faites, raiſonnables, font ſociété enſemble, & ſe régalent tour-à-tour, ce ſont, dit-on, de vieilles Médailles, qui cherchent à ſe dédommager de la perte de leur jeuneſſe. Si une belle perſonne & de bon air parle peu, & fait aimer ſa modeſtie dans ſes actions, elle a beau être gracieuſe dans tout ce qu'elle dit & dans tout ce qu'elle fait, ce ne ſera plus, pour des gens malins & ſans goût, qu'une belle image & une ſtatuë inſenſible. Si une jeune femme revenue des erreurs du monde, veut ſuivre l'Evangile, on la fait paſſer pour fauſſe prude; on la traite de bigotte qui cherche à ſe tromper & à tromper les autres. Si une femme d'un goût délicat, & qui a de la lecture, veut parler ſur les Ouvrages d'eſprit, on en fait une précieuſe, une ridicule ſçavante: on la condamne à ſe réduire dans ſon ménage. Si on donne à manger à ſes amis, on ſe ruine par un effet d'oſtentation & de vanité. Si on reſte dans ſa famille, c'eſt une avarice ſordide.

En voilà plus qu'il n'en faut, Monſieur, pour faire comprendre juſqu'où va la malignité des eſprits, je dis pour la plûpart: à Dieu ne plaiſe que je m'aviſe de confondre les bons & les mauvais. Il y a en ce pays grand nombre de gens rai-

ſonnables, pleins d'eſprit, & d'un trop bon caractere pour ne les pas démêler aiſément. Vous avez le diſcernement trop juſte, ſans qu'il ſoit beſoin que je m'explique davantage. Je ſouhaite vous en avoir aſſez dit, Monſieur, pour exciter votre *quinteuſe*. Permettez-moi de l'appeller ainſi après vous. J'attends avec impatience de la voir s'égayer ſur la matiere que je viens de lui préparer. Je ſerai trop récompenſée de ce petit travail, ſi je puis me flatter d'avoir fourni quelques matériaux à vos Ouvrages.

Réponſe de M. D. à Madame de C.

Dans ce que vous écrivez, Madame, je retrouve bien la même perſonne, que j'ai eu l'honneur & le plaiſir d'entendre parler. Que d'eſprit! que d'invention! que d'agrémens! Juſqu'au point, Madame, que ſi la Fontaine revivoit, il n'oſeroit ſe flatter de mettre en vers vos matériaux avec la même grace que vous y avez répandue Jugez après cela ſi je ſuis aſſez vain pour l'entreprendre. Non, je gâterois tout. Je déchaînerois contre moi vos cinq Lutins. En faudroit-il tant pour achever un homme, qu'*Amoretus* a déja à demi fricaſſé? O! les vilains Démons, qui nous ſont là débarqués! La Ville eſt perdue, & je la quitte; ou pour

le moins je vais m'y enterrer ſi avant, que ces Eſprits aëriens, tout Eſprits qu'ils ſont, ne m'y découvriront pas. Je vous donnerai, Madame, le jour de mon enterrement, l'adreſſe de ma ſépulture. Vous ſerez la ſeule à qui je confierai ce ſecret, à deux conditions. La premiere, que vous m'y écrirez réglément toutes les ſemaines les déſordres que les petits *Diſcordins* auront faits dans la Ville; mais s'il vous plaît, de ce ſtyle délicat & enjoué, qui me charmera, & me fera prendre patience dans mon tombeau. La ſeconde, que vous me laiſſerez croire très-ſérieuſement mort. Certaine Andronique ne manquera pas de ſe faire honneur de mon voyage en l'autre monde, ſous prétexte que dans une chanſon j'ai fait mine de me pendre une fois ou deux pour elle; mais rabattez bien ſon orgueil; mortifiez ſa vanité, & faites-lui entendre que tout ce que peuvent produire ſes charmes & les agrémens de ſon eſprit, c'eſt tout au plus de donner la fievre quarte, dont le Ciel nous préſerve. Je vais donc, Madame, m'enterrer au plus vîte, de peur que la fantaiſie ne m'en paſſe. Il n'y a en vérité que l'eſpérance de recevoir de vos inimitables Lettres, qui me ſoutienne dans cette triſte réſolution. J'allois finir ici par un reſpectueux *votre ſerviteur*, lorſqu'un grand éclat de rire m'a fait tourner la tête.

J'ai vû derriere moi une petite figure humaine, ayant je ne ſçai quoi de la phiſionomie enjouée de Voiture. Je ſuis *Badinus*, m'a-t-il dit. J'arrive de la région des Génies, envoyé exprès pour réparer, ou du moins pour adoucir le mal que mes dangereux camarades peuvent faire dans cette Ville. Les Dieux en prennent pitié.

Dans ce tems, comme au vieux âge,
Toujours prompts à nous ſecourir;
Dès que l'un a fait du ravage,
Un autre cherche à le guérir.

Je ne ſçais ſi c'eſt par eſprit de contrariété. Car ces Dieux ſont faits, comme nous autres hommes, pour ſe faire enrager les uns les autres; & les Déeſſes, qui pis eſt, reſſemblent encore plus aux femmes, ſi ce n'eſt qu'elles ne vieilliſſent point, & qu'on n'oſeroit les traiter de vieilles Médailles. A cette injure près, il n'en eſt gueres que l'on ne leur puiſſe dire avec juſte raiſon. Elles s'en diſent ſouvent auſſi, & ſe les pardonnent volontiers, parce qu'il n'y a rien qui altere plus la fraîcheur du teint, que d'avoir quelque choſe ſur le cœur. Elles aiment fort à paroître belles; c'eſt un autre défaut qui leur eſt commun avec toutes les femmes d'ici-bas. Vous êtes grand cauſeur, mon petit Génie mon ami, lui-ai-

je dit; & avec votre babil, vous avez la mine de gâter plus d'affaires que vous n'en rajuſterez. Point du tout, m'a-t-il répondu : il n'y a qu'à prendre les choſes comme je les dis, en badinant, & entendre raillerie. C'eſt cette heureuſe diſpoſition que je vais tâcher de jetter dans tous les eſprits; après quoi on ſe dira tout ce que l'on voudra ſans ſe fâcher. Une femme qui n'aura pas trente ans, pourra dire impunément de celles qui les ont paſſés, que ce ſont de vieilles Médailles. Les prétendues vieilles Médailles diront de la non-trentenaire que c'eſt un diamant d'Alençon. On ne fera qu'en rire, ſans examiner qui a tort ou raiſon. Nous verrons ce qui en ſera, lui ai-je dit. Cependant hâtez-vous de remplir votre commiſſion; & ſi vous me voulez croire, allez prendre langue de la Dame à qui j'ai l'honneur d'écrire. Elle vous fournira de bons mémoires, & vous tracera au juſte le caractere de chacun. Votre humeur & la ſienne ſympathiſeront.

Adieu vous dis, badin Génie :
Si jamais on vous a goûté,
Vous paroîtrez par tout de bonne compagnie,
Même en diſant la vérité.

Dans l'empreſſement de vous voir, Madame, il a diſparu en riant. Combien

vous allez-vous dire de choſes réjouiſantes l'un à l'autre ?

Laiſſerez vous entre vous deux
Naître & périr tant de merveilles ?
Ah ! ſi j'étois aſſez heureux
Pour en être témoin, j'y ſerois tout oreilles ;
Et les faiſant paſſer juſques à nos neveux,
J'immortaliſerois mes veilles,
Si rimant au gré de mes vœux,
Je pouvois copier vos graces ſans pareilles.

II. Lettre de Madame de C. à M. D.

Ci git, hélas ! le puis-je dire ?
Ci git l'Apollon de nos jours,
Qui jadis chantoit ſur ſa lyre
Le vrai langage des Amours.
Paſſant, ſi tu n'a pas entendu ſes merveilles,
Apprens qu'il ne devoit jamais finir ſon ſort,
Et qu'il auroit charmé la mort ;
Mais hélas ! par malheur elle n'a point d'oreilles.

Dans la douleur dont j'étois pénétrée de votre mort, j'allois, Monſieur, ſur ce même ton entreprendre votre Oraiſon funebre ; je me flatte que dans la ſituation où je me trouvois, toute attendrie de pitié, j'aurois dit des choſes aſſez touchantes pour fendre les cœurs les plus durs. Mais votre diable de *Badinus* m'a arrêtée tout court ; & crevant de rire de mes

mes lamentations, m'a fait comprendre que votre trépas prétendu n'étoit qu'une fiction, ou tout au plus un exil volontaire, qui ne ſçauroit empêcher vos vrais amis de commercer avec vous. J'ai ſenti un ſi grand tranſport de joie à cette heureuſe nouvelle, que je me ſuis miſe en devoir d'embraſſer ce petit Démon; mais j'ai été contrainte de donner du nez en terre, ne trouvant qu'une légere vapeur entre mes bras. Enfin, Monſieur, vous voilà donc encore en ce monde, malgré tous les efforts de ces Eſprits aëriens. Je ſentois, je vous l'avoue, une répugnance extrême à penſer qu'*Amoretus* vous eût donné votre reſte.

Fuyez les fleches ſoudaines
De ce petit enragé;
Et de dix fievres quartaines
Soyez plutôt affligé.

Pour me convaincre de votre ſanté parfaite, faites parler votre Muſe, comme auparavant; je ne reçois nullement les excuſes que vous me donnez ſur ſon ſilence. D'autant plus que l'entretien que vous m'avez envoyé, a tout-à-fait l'air d'un Chant poëtique; il y regne je ne ſçais quoi d'Homere, qui me fait regretter de n'y pas voir des rimes d'un bout à l'autre. Je vous avoue en ſecret, que j'ai été ſenſible

aux louanges délicates dont vous m'honorez. Mais ce petit drôle de *Badinus* m'empêche bien d'en tirer vanité, en m'aſſurant que c'eſt pure invention poëtique. Il proteſte que c'eſt lui qui vous a dicté tout ce qui me concerne. Je vous aſſure que ce petit Génie eſt un bon Diable. Il me divertit à merveilles depuis vingt-quatre heures que vous me l'avez envoyé. Il m'a juré vingt fois qu'il aime mieux ma condition, que la vôtre. Il dit que votre eſprit ſublime & élevé le démonte. Il ne peut ſouffrir que quand vous avez ri un quart-d'heure avec lui, vous le chaſſiez inhumainement pour vous entretenir avec votre Génie ordinaire. Il s'accommode bien autrement avec moi, depuis notre connoiſſance ; nous vivons déja comme freres. Quand je parois ennuyée de ſes plaiſanteries, il va faire un tour de Ville, il ſe fourre partout. Croiriez-vous, Monſieur, qu'il entre dans les Cloîtres les plus auſtères, & dans les Aſſemblées les plus graves ? Quand il revient dans ma chambre, il me dit de ſi plaiſantes choſes, qu'il me fait étouffer de rire. Que n'êtes-vous en tiers avec nous ! je vous réponds que votre ſérieux en ſeroit dérangé.

Pourquoi non ? n'eſt-ce pas ſageſſe
Que de ſçavoir rire à propos ?
Le ſage peut rire ſans ceſſe
Des impertinences des ſots.

Préparez-vous à vous épanouir la rate la premiere fois que *Badinus* vous ira trouver de ma part, & promettez-moi de perdre toutes vos idées funeſtes de trépas & de ſépulture. Je vous déclare d'avance que je ne vaux rien pour entretenir commerce avec les Morts, ayant pour eux une répugnance naturelle. Quand ce ne ſeroit que pour punir votre inſenſible Andronique, qui ne manqueroit point de tirer vanité de votre perte. A votre place, je tâcherois de pouſſer la vie juſqu'à cent ans, en dépit de ſes appas & de ſes rigueurs, dont elle abuſe vilainement pour tout le monde. Si malgré ces réflexions, Monſieur, vous êtes toujours dans le deſſein de mourir;

Mourez donc, & gardez un ſilence inhumain:
Mais, pour fermer vos yeux, cherchez une autre main.

Je finis par ces deux Vers de Racine, & je ne vous laiſſerai point en repos, que je n'en aye de votre façon, dont je me puiſſe flatter d'avoir fourni le ſujet. Si vous ne me donnez bientôt cette ſatisfaction, je vous mettrai aux trouſſes mon diable de Lutin. Mais non, Monſieur, je m'y mettrai moi-même: où eſt le Diable pire qu'une femme, qui ſouhaite quelque choſe avec paſſion?

Réponſe de M. D. à Madame de C.

Mon épitaphe eſt faite, ah! que ne ſuis-je mort?
Je vais trop vivre pour ma gloire.
Zaïde, par un noble effort,
Vous alliez pour jamais aſſûrer ma mémoire.
Andronique d'ailleurs auroit mis mon trépas
Sur le compte de ſes appas.
Pourquoi juſqu'à cent ans vouloir pouſſer la vie?
Vous oſez me le conſeiller;
Mais m'aſſûrerez-vous d'un ſort digne d'envie?
Et que vos vers viendront ſur ma tombe briller?
Si d'un ſi doux eſpoir je puis me chatouiller,
J'y conſens, & je t'en ſupplie,
Ciel! rends ma centaine accomplie.

Vous voyez, Madame, quels vœux je fais pour avoir encore une Epitaphe de votre façon. Je vous aſſûre que j'y vais de bonne foi; plus que vous ne faites ſans doute, quand vous me donnez des louanges ſi outrées. Il eſt vrai que c'eſt en vers. Je vous le pardonne, Madame; & entre nous autres Poëtes, il faut bien nous en paſſer quelqu'une. On dit, & il eſt ſouvent vrai, que nous ſommes de grands menteurs:

Je dis, ſouvent; non pas toujours.
Par exemple, je ſuis ſincere,
Simple, & jamais je n'exagere,
Quand je parle de mes amours.

Du moins je voudrois qu'on le crût comme cela. Vous m'allez dire que c'eſt une illuſion d'*Amoretus*. Que vous a-t-il fait l'aimable enfant, quand vous en parlez ſi mal? Ne le pourroit-on point ſçavoir, & on vous réconcilieroit avec lui? Il me fâcheroit fort, Madame, que vous fuſſiez brouillée avec un Génie, qui a ſes agrémens auſſi bien que *Badinus*.

Me tromperois-je? non, il ſemble
Qu'il n'eſt rien de plus charmant
Que de les unir enſemble.
Quand Badinus eſt amant,
Et qu'Amoretus badine,
Les affaires en vont mieux.
L'ennui d'un long ſérieux
Rouille un peu trop la machine.
Vive donc Amoretus,
Compagnon de Badinus.

Que je lui ſçais bon gré, je parle de *Badinus*, Madame, de vous avoir détournée de faire mon oraiſon funebre! Outre que l'occupation eſt triſte pour un eſprit enjoué comme le vôtre, c'eſt aſſurément là que vous vous ſeriez caſſé le nez. Où trouver priſe, je vous prie? La matiere de mon éloge eſt encore plus vapeur & néant, que le petit Diable que vous vouliez embraſſer Vous l'avez voulu réjouir,

en tombant tout exprès. Mais prenez garde : j'ai un avis à vous donner.

Car il eſt, cet Eſprit follet,
Homme à vous donner ſur la feſſe ;
Et ſi de trop grands coups il vous faiſoit largeſſe,
Et qu'il jouât un pareil rollet
Un peu long-tems avec rudeſſe,
Votre cuir délicat deviendroit violet,
Ou de ce bleu foncé ſi laid
Qu'a Lutinus, ſans qu'on le feſſe.

Si je ſçavois le jour que pareille aventure devroit vous arriver, j'aurois l'honneur de m'y trouver en tiers, puiſque vous le voulez bien. Selon que je le verrois s'y prendre, je vous jure que ma gravité en ſeroit démontée, & que je rirois d'auſſi bon courage que lui, quelque grand rieur qu'il puiſſe être. Ce ſeroit alors, Madame, que ma *Quinteuſe* ne refuſeroit pas de rimer ; & le bel honheur pour vous, quand on ſçauroit que vous auriez été fuſtigée ? Je vous le répéte en ami. Garantiſſez vous de cet étourdi de *Badinus*, un peu mieux que je ne me défends d'*Amoretus*.

L'affaire deviendroit pour vous
De bien plus grande conſéquence.
Si-tôt qu'Amoretus me vient porter ſes coups,
Badinus me ſert de défenſe.

Mais ſi celui-ci vous offenſe,
Seule, ſans défenſeur, il faudra filer doux :
Car en Amoretus vous n'avez pas créance.
Je voudrois avec lui vous voir d'intelligence.
Avec les ſages & les fous
Il faut avoir correſpondance ;
Chacun peut être bon pour nous.

C'eſt une étrange choſe que la vie, Madame, qu'il y faille être dans une perpétuelle défiance les uns des autres! Vous devez vous tenir en garde contre votre cher *Badinus* ; moi, je dois craindre mon enragé d'*Amoretus*. C'eſt vous qui l'appellez ainſi ; & comme ſi ce n'étoit pas aſſez pour venir à bout de moi,

D'avoir un tel Diable à mes trouſſes,
Vous m'allez expoſer à bien d'autres ſecouſſes,
Quand vous détacherez contre moi Lutinus.
Ah ! qui ne me plaindroit dans ce malheur extrême ?
Vous m'accablerez encor plus,
Si vous vous déchaînez vous-même.
Après cela, criez : Monſieur, ne mourez pas.
Il eſt bien tems : je meurs. Voici mon jour critique.
Mais je vous raviral l'honneur de mon trépas.
Je m'en vais, & tout de ce pas,
Mourir aux genoux d'Andronique.

Mourez de par le Dieu d'amour, me

direz-vous ; mais cherchez qui vous faſſe une autre Epitaphe. Ah ! Madame, peut-être n'en êtes-vous pas encore quitte. Qui ſçait ſi cette Andronique touchée de l'état où elle me verra, ne m'ordonnera point de vivre ?

Plût au Ciel, qu'elle en prît envie
Je ſuivrois volontiers ſes loix.
Se le fait-on dire deux fois,
Quand il faut reſter dans la vie ?

Attendons, s'il vous plaît, Madame : nous pourrions bien avoir quelque commerce enſemble par l'entremiſe de *Badinus*. Il n'y a rien de ſi ſot que d'être mort. Il vaut cent fois mieux être lutiné, & vivre.

Afin de le faire durer,
J'entretiendrai le lutinage.
Vous me viendrez déſeſpérer,
Pour avoir de moi quelque ouvrage.
Mais vous aurez beau faire rage ;
Vous me verrez perſévérer
A dire non, orça, courage,
Faiſons, dût-on nous cenſurer,
Continuer le badinage.
Quand il faut ſe claquemurer,
Le tems dure trop d'être ſage.
Lutinons donc tout notre ſou,
Vous avez trouvé votre fou.

III. Lettre de Madame de C. à M. D.

Avouez-le, Monſieur, il faut que je ſois bien hardie de vouloir entretenir un commerce avec vous, duquel je ne retire autre avantage que celui de vous faire parler :

Mais parler, à dire entre nous,
D'une façon ſi peu commune,
Que j'impute à bonne fortune
D'avoir fait aſſaut avec vous.

Cependant je me vois à préſent en bute aux traits de la plus ſévère critique. Je croyois après la découverte des Génies habitans de cette Ville, que nous n'avions plus rien à craindre des diſcours malins, ſur-tout étant favoriſés de *Badinus*. Mais que nous ſommes loin de notre compte. *Satyrus*, pire que tous les autres Lutins, ne s'eſt-il pas venu fourrer parmi nous ? Reçu à bras ouverts dans les principales maiſons de la Ville, il y ſouffle un venin ſi ſubtil & ſi dangereux, que les choſes les plus innocentes & les plus ſimples s'en trouvent infectées. C'eſt ſur-tout à vous & à moi qu'il en veut. Ses Emiſſaires qui ſont en grand nombre, & le ſervent à merveille, commencent à publier que nous ſommes fous, vous de me répondre, & moi de vous attaquer ; que nous

ferions bien mieux d'employer nos talens à réfléchir ſur les abus de ce monde ; que la fureur d'être en parallele avec vous, me fait parler à tors & à travers ; & que les louanges outrées dont vous me flattez, me feront tourner la cervelle. Que ferons-nous, Monſieur, pour nous mettre à couvert de cette engeance infernale ? C'eſt à vous de m'en garantir. Je n'y vois d'autre remede que de faire une retraite honorable. Avez-vous aſſez de réſolution pour me ſuivre ? Si vous m'en croyez, nous irons habiter quelque contrée éloignée du ſéjour des humains.

Pour adoucir la ſolitude,
Vous garderez Amoretus.
Ne craignez point d'inquiétude,
Je vous menerai Badinus.

Celui-ci aura ſoin d'aller pour nous à la proviſion : car vous ſçavez que l'on ne vit ni d'air, ni d'amour ; il nous fournira du papier & de l'encre, nous en aurons beſoin. Nous partagerons notre tems entre les réfléxions & le badinage, de l'eſprit, s'entend. Si quelque mortel eſt aſſez hardi, pour approcher notre demeure, nous lui lâcherons nos petits Diables, pour l'obliger à décamper dans l'inſtant. Si le cœur vous en dit, tenez-vous prêt pour le premier beau jour. N'oubliez pas parmi

vos nippes le portrait de votre inhumaine, & un burin pour graver vos penſées amoureuſes ſur l'écorce des arbres. Vous voyez qu'on peut vivre avec moi, & que je ne ſuis pas ſi ennemie d'*Amoretus*, que je ne vous pardonne de l'avoir avec vous. Que nous allons nous divertir! je vous promets mon Lutin pour tous les uſages que vous en voudrez faire, même pour porter vos billets doux à votre Divinité. Il vous fera quatre meſſages par jour, après quoi vous me donnerez le reſte de votre tems. Partons promptement, Monſieur, avant que *Satyrus* ſoit informé de notre marche. Ce ſeroit bien alors que nous aurions le Diable à nos trouſſes. J'aimerois encore mieux être fuſtigée par *Badinus*, de la maniere dont vous m'en menacez, que de me voir déchirée par ce critique. Son approche m'intimide ſi fort, que mon imagination ne peut me fournir une rime. Quittons ce ce ſéjour au plus vîte, ſi vous voulez faire quelque choſe de moi, ou préparez-vous, Monſieur, à travailler tout ſeul. J'attends votre réſolution avec la derniere impatience.

Réponſe de M. D. à Madame de C.

Vous m'affligez, Madame, de vouloir rompre cet aimable commerce, où les productions de votre eſprit fourniſſent tant.

Continuons-le, j'y ſuis trop intéreſſé. Vous craignez les Critiques, & des Critiques malins; mettez-vous au-deſſus d'eux. Vous ne ſçauriez mieux vous venger qu'en faiſant toujours de belles choſes. Chacun ne les goûte pas; & qui a jamais plû à tout le monde! peut-être même n'avez-vous pas ſongé à plaire à ceux qui oſent vous cenſurer. Vous n'y perdez donc rien, Madame. Mais leur préjugé enlevera le ſuffrage de bien d'autres, & vous ſerez réduite à un peu moins d'admirateurs? Ne regrettons point ceux qui ne connoiſſent que par les yeux d'autrui. En matiere d'eſprit, le nombre ne rend pas un parti plus redoutable. Il n'y a qu'à ſe défendre contre les chefs: je compte le reſte pour peu de choſe; & ce chef pût-il être auſſi Diable que vous le dites entre *Badinus* & vous, Madame, vous le mettrez à la raiſon. Pour moi, réſolument je ferai réponſe à toutes vos lettres. Je veux bien courir le riſque d'être traité de fou, quand on vous met en moitié de folie avec moi. Croyez-moi, Madame: il y a bien des gens, en réputation d'être ſages, qui n'auroient pas le ſens de faire ſi joliment les foux. Ne parlons donc point de retraite. Elle ne ſçauroit être honorable devant un ennemi que l'on peut battre. Il faut tout riſquer, & périr plûtot glorieuſement. Cet endroit-

ci ſeroit beau à mettre en vers, ſi l'enthouſiaſme me prenoit. Je m'en tiendrai pour le coup au vers Italien, qui a ſi bien dit :

Un bel morir tutta la vita honora.

Souvenez-vous, Madame, que vous êtes la Reine Zaïda, aux pieds de laquelle les plus ſuperbes Géans doivent s'humilier. Et qu'eſt devenue cette grande ame ? Où eſt ce courage magnanime, ce noble orgueil ? Seriez-vous de l'avis de ce poltron d'Italien, qui a ainſi tourné le même vers :

Un bel fuggir tutta la vita eſcampa.

Si cela eſt, Madame, je vais vous rendre ces deux vers en échange des deux de Racine, que vous m'avez envoyés.

Fuyez, gagnez bientôt quelque lointaine rive :
Mais en fuyant ; cherchez un autre qui vous ſuive.

Ne croyez pas que ce ſoit la ſeule peur de m'éloigner d'Andronique, qui m'arrête. C'eſt grandeur d'ame toute pure. J'aime mieux périr ici ſous ſes yeux & avec vous, que de me cacher dans la ſolitude. Quoique vous vouluſſiez bien m'en adoucir l'ennui, en y ſouffrant *Amoretus* avec moi, & en détachant *Badinus* quatre

fois par jour ſeulement, pour être mon meſſager d'amour. A l'heure qu'il eſt, la gloire m'occupe tout entier. Allons, Madame, tâtez-vous le cœur. Vous daignez m'aſſocier avez vous; mais vous ſerez aſſez forte pour vaincre toute ſeule. Je ſerai corps de réſerve; s'il vous plaît, j'irai à votre ſecours. Juſques-là ce ſeroit faire trop d'honneur à vos ennemis, que de joindre nos forces.

Paroiſſez, fiers Cenſeurs, Critiques pétillans,
Et ce que la Province a d'Eſprits plus brillans.
Zaïde vous attend aux plaines Allobroges:
Venez par vos aſſauts mériter des éloges.
Ou plutôt qu'à ſes pieds votre orgueil abbattu,
Par votre humble défaite honore ſa vertu.
Le ſuccès va répondre à ce que je ſouhaite;
Déja la Renommée annonce leur défaite.
Vous triomphez, Zaïde, & pour vos ennemis,
Les voir, les attaquer, c'eſt les avoir ſoumis.
Telle Andronique obtint une victoire aiſée,
Quand du feu de ſes yeux fut mon ame embraſée.
Souvent dans les combats de l'eſprit, de l'amour,
Venir & voir & vaincre, eſt l'ouvrage d'un jour.

Je n'emballe donc rien, Madame, & nous demeurerons ici tranquilles. Jouiſſez de la victoire, quand ce ne ſeroit qu'en eſpérance. Je prends bien patience, tout battu que je ſuis, ſans aucun eſpoir que

être réjoui agréablement par *Badinus*, ſqu'il vient de votre part. C'eſt beau- up, je vous aſſure ; & cela peut ſervir à faire pouſſer la vie juſqu'à cent ans, vant le judicieux avis que vous m'en nnez.

A toutes deux je me livre ;
Venez vous évertuer,
Andronique, à me tuer,
Et vous, à me faire vivre.

V. Lettre de Madame de C. à M. D.

Allons, Monſieur, recommençons le tit commerce que j'allois rompre ſi ttement. Vous poſſédez l'art de per- ader à un tel point, que je n'y puis ſiſter. Vous m'aſſurez donc que nos ais & les honnêtes gens ne ſçauroient rler mal de nos badinages. Ce principe ſé, je parlerai tant qu'il vous plaira, que vous promettrez de me répon- e.

Eh quoi ? ſi je ne ſuis Poëte,
Dois-je au ſilence m'immoler ?
En ſi beau ſujet de parler,
J'enragerois d'être muette.

Je me garderai bien de fuir, puiſque ous me laiſſeriez partir ſeule. J'aime ieux voir nos ennemis en face, que de s voir à mes trouſſes. Je ne ſuis qu'une

femme ; mais j'ai un cœur de lion, depuis que vous m'avez promis de me ſeconder. Je ſens même mon eſprit ſe ranimer dans ce moment. Je ne ſçais ſi je me flatte ; mais je le crois capable des entrepriſes les plus hardies. L'Italien a bien raiſon de dire :

Altri tempi, altre cure.

Vous avez fait en moi comme le Soleil ſur les premieres fleurs du Printems. Le moindre brouillard leur fait baiſſer la tête, & il ne faut qu'un rayon de cet Aſtre pour les faire briller. Je vous regarderai donc à l'avenir comme la ſource de mes lumieres.

Tandis que comme un vrai Soleil
Brillant dans tout ſon appareil,
Vous regarderez Andronique
Verſant en vous ce feu, qui plaît autant qu'il pique.

Que ne pouvez-vous me prêter votre Muſe pour quelques momens. Je diroisde belles choſes ſur cette penſée. Mais laiſſons ce ſtyle poëtique, & ſouffrez que je me plaigne en termes plus communs de l'injuſtice qu'on me fait actuellement, quand on prétend que le *Satyrus* dont je vous ai parlé, qui n'eſt qu'une idée,

une fiction toute pure, on prétend, dis-je, que j'ai entendu par-là nommer une perſonne de parmi le monde, que j'eſtime & que je conſidere le plus. N'ai-je pas raiſon de dire que la malice d'enfer eſt déchaînée contre nous ? Et vous voulez que je ſupporte cela ſans me plaindre ? Je ſuis votre ſervante, Monſieur. Ma Philoſophie ne ſçauroit aller là. Souffrez au moins que je m'écrie de moment à autre : *O tempora ! ô mores !* Je crois, Dieu me pardonne, que ſi je vous fréquentois plus ſouvent, vous me feriez parler Grec. Une petite converſation en Grec, entre vous & moi, ſeroit une choſe aſſez touchante. Qui ſçait ſi à la fin vous ne me ferez point faire d'autre prodige. Ainſi je retiens que vous ne mourrez pas. Je vous aime fort à demi fricaſſé. Tenez-vous en là. Je vous réponds que vous pouvez fort bien vivre en cet état. Sur-tout promettez-moi de m'avertir en ami de tous les coups qu'Andronique vous portera, afin que je mette en uſage les remedes que je pourrai avoir pour vous retenir en ce monde. Vous ne ſçauriez lui donner une plus grande marque d'amour, que de tâcher de vivre longtems. Qui pourroit chanter ſes beautés & ſon mérite du ton dont vous le faites ? Croyez-moi, Monſieur, il n'eſt rien tel que de vivre. Prenez cela ſur vous. Je vous ré-

ponds que tous vos amis en ſeront reconnoiſſans. En mon particulier, je vous en ſçaurai le meilleur gré du monde. Et pour vous témoigner combien je m'intéreſſe à la conſervation de vos jours, je vous enverrai *Badinus* toutes les fois que vous en aurez beſoin pour diſſiper les rêveries ſombres & funeſtes, que votre diable d'*Amoretus* répandra dans votre eſprit.

En vain, ardent à vous pourſuivre,
Le plus petit des Dieux voudra s'éverſuer.
Amoretus peut-il tuer,
Quand Badinus veut faire vivre?

Cependant je vais me tenir prête, au cas que nos ennemis veuillent tenter quelque eſcarmouche. Je vous en avertirai, afin que vous me ſouteniez. Je vous avouerai confidemment que toute ſeule, une poule mouillée & moi, c'eſt la même choſe. Mais avec vous, je me flatte de reſter maîtreſſe du champ de bataille. Je vous attends à la premiere revuë que nous ferons de nos troupes.

Réponſe de M. D. à Madame de C.

Nous voici donc encore à eſcrimer. Il y en aura pour longtems, Madame; les femmes veulent toujours avoir le dernier,

Je ne puis pas honnêtement me diſpenſer de vous répondre, tant que vous m'écrirez. Ce ſera toujours à recommencer. Cela accommode mal un pareſſeux comme moi, qui aime bien beſogne faite. Ah ! la contagieuſe perſonne que vous êtes, Madame : j'allois, ſans y prendre garde, n'écrire que par proverbes, ayant l'imagination toute remplie de cette jolie lettre que je vous ai entendu lire, où vous avez ſi bien ſçu aſſortir tant de proverbes, & leur donner une ſuite ingénieuſe. Vous menez mes idées où il vous plaît. Heureuſement pour moi vous les tournez de tems-en-tems du côté d'Andronique, & en me prévenant, vous m'épargnez l'embarras de vous en parler le premier. Il n'y a rien de ſi ſot que nous autres amoureux. Nous ne ſçavons la plûpart du tems comment nous y prendre. Je m'en veux un mal ſi grand, que j'étranglerois quelquefois *Amoretus*, ſi j'en croyois mon courage. Cependant comme je ſuis bon naturellement, j'en reviens d'abord, & je me réduis à des réflexions plus convenables à mon âge que ces emportemens, dont il faut auſſi-bien ſe repentir. Je dis donc quelquefois à part moi :

Heureux ! ſi l'on peut être heureux
Dans cette miſérable vie :
Qui peut ſauver ſon cœur des ſoucis amoureux.
Qui ne vous porteroit envie,

Diſciples de Feneantus?
Votre ame au repos aſſervie,
Des plaiſirs eſt toujours ſuivie,
Et ces mêmes plaiſirs en vous ſont des vertus.

Je m'égare, & je ne réponds point à votre lettre. Je reviens à vous, Madame: vous voilà avec votre cœur de lion dans votre aſſiette naturelle. Eh bien, tentons les entrepriſes les plus hazardeuſes; je ne refuſe pas de m'embarquer avec vous.

Allons, précédez-moi: courons à la victoire,
Cueillons-en les aimables fruits.
Du même déſir de la gloire
Je brule, & partout je vous ſuis.

Mais que faiſons-nous? Et où ſont vos ennemis? Je ne me bats point contre des phantômes. Quoi? ce *Satyrus* que vous vous forgiez ſi redoutable, n'étoit qu'un jeu de votre eſprit, & ce n'eſt que la médiſance & la calomnie, qui en ont voulu faire une réalité? Tant mieux, Madame, ou tant pis.

A la place d'un adverſaire,
Nous en allons avoir cinq cens.
Il fait mauvais avoir à faire
A la troupe des médiſans.

Cependant ne perdons point coura-

ge, quelque nombreuſe & quelque terrible que paroiſſe cette troupe.

Tout l'avantage, quand j'y ſonge,
Doit être de notre côté.
Pour eux ils n'ont que le menſonge,
Et nous aurons la vérité.

Outre que quand vous parlerez François en vers & en proſe, Italien, Latin, & Grec, qui pourra tenir devant vous? Non pas ſeulement moi, Madame, quoique vous m'ayez déja accoûtumé aux charmes de votre eſprit. J'en ſuis enchanté; mais vous redoublez l'enchantement, & je ne puis m'empêcher de m'écrier: du Grec! du Grec!

Ah! pour l'amour du Grec, ma ſœur, que je l'embraſſe.

Ce ne ſera pas ici comme dans vos embraſſemens de *Badinus*, ou vous ne ſaisîtes rien.

O Dieux! quelle fortune immenſe!
Que de tréſors entre mes bras!
Eſprit, ſçavoir, charmes, appas,
Tout enfin. Eſt-il homme en France
Plus heureux? je ne le crois pas.

Que je me ſçais bon gré de n'être qu'à-demi fricaſſé par *Amoretus*. Quoiqu'un peu ſec & la peau ridée, vous n'y regarderez pas de ſi près.

Vous m'accorderez le plaiſir
De jouir de cette embraſſade.
Jamais franc Chevalier, pour avoir l'accollade,
N'a témoigné plus de déſir.

Qu'Andronique, s'il vous plaît, Madame, ne ſçache pas ce que je vous dis ici, & encore moins ce que nous ferons. Elle nous joueroit quelque tour de ſon métier. Ce n'eſt pas la premiere fois qu'elle a enlevé des conquêtes à d'autres aimables perſonnes. Elle a un talent particulier pour cela. Je ſuis bien aiſe de vous avertir, afin que nous nous tenions tous deux ſur nos gardes. Tout ſeroit déconcerté, ſi elle venoit à en avoir le moindre ſoupçon.

J'en ſuis déja dans les allarmes,
Et je juge à coup ſûr par mes tourmens paſſés,
Que du moindre effort de ſes charmes,
Je ſerai mis au rang des cœurs tous fricaſſés.
Ah! ſi je vous ſuis cher, donnez-moi quelques larmes,
Et priez pour les trépaſſés.

Vous m'allez reprocher ma foibleſſe; mais, Madame, j'ai bien de quoi vous le rendre, à vous, qui de cœur de lion dans le commencement de votre lettre, devenez poule mouillée à la fin. Nous ſommes nés pour nous raſſurer l'un l'au-

tre. Vous me flattez que je vous ai remis dans cette noble ſituation, qui attiroit ſur vous l'admiration de tous les mortels, & je vous ai crû auſſi courageuſe *Emperiere* que jamais. Cependant ſi vous devenez poule mouillée, dès que vous êtes ſeule,

Comment ferons-nous, quand j'y penſe,
Pour vous remettre cœur en panſe?
Cherchez quelqu'un plus propre ad hoc:
Car je ſuis un fort mauvais coq.

Quoi qu'il en ſoit, il ne faut pas abandonner ſes amis au beſoin. Je deviendrai tout ce qu'il vous plaira, Madame, pour vous ſecourir. Il y a des reſſources pour tout.

A quoi bon la métempſycoſe,
Qui porte une ame en divers corps?
Des vivans tout comme des morts
On peut faire métamorphoſe.
Je vais donc, de chapon rôti,
Rôti par les yeux d'Andronique,
Devenir coq pour vous; & ſi bien traveſti,
D'un ton de voix non pulmonique,
Faire trembler de peur, fût-ce un lion d'Afrique,
Tout mortel, qui pour vous ne prendra pas parti.

V. Lettre de Madame de C. à M. D.

Etre femme, & garder ſilence,
Eſt un état de violence

Que je ne puis plus ſoutenir :
Permettez-moi d'en revenir.

Et de jaſer tout de nouveau avec vous, Monſieur. Croyez auſſi que l'envie de vous faire parler ſeroit aſſez forte, pour m'obliger à vous attaquer, quand même je ſerois l'exemple des foibleſſes du ſexe. Je vais donc vous entretenir comme auparavant, à deux conditions néanmoins. La premiere, que nous ne parlerons de rien dont l'envie puiſſe faire des applications particulieres. L'autre, que ce que nous dirons ſera entre nous deux & certains amis, mais des amis, Dieu ſçait. Je commence par vous remercier de l'embraſſade que vous me deſtinez en faveur du Grec, & je me tiens déja pour embraſſée. Le ſecret que vous me promettez de garder ſur ce ſujet à l'aimable Andronique, me charme. J'aime fort à voir en vous cette ſorte de délicateſſe. Je me garderai bien de la ſouhaiter pour confidente ſur ce qui doit ſe paſſer entre nous à l'avenir ; elle gâteroit tout. Cependant je devrois craindre un Temple, où vous avez ſi longtems porté votre encens. Vous m'avez bien l'air de me regarder comme ces Divinités, que les anciens Druides cherchoient dans les bocages, & auſquelles ils ne ſacrifioient qu'une fois l'année ; tandis que leurs Pénates étoient encenſés

cenſés tous les jours. A la bonne heure : on reſpecte davantage ce que l'on ne connoît qu'à demi ; & ce qui viendra de votre part me ſera toujours précieux, ſurtout quand vous m'expliquerez vos penſées avec ce tour délicat & fin, qui vous eſt ſi naturel. Pour mériter votre confiance ſur les productions de votre eſprit, je vous ferai part de tout ce qui m'arrivera de ſurprenant, étant deſtinée à trouver quelquefois des aventures ſingulieres. Sans aller plus loin, ces jours paſſés je fus conduite, je ne ſçais par quel mouvement, du côté de ce Château qui ne vous eſt pas inconnu, & dont on ne voit plus que les ruines. Je me vis arrêtée à mi-chemin de la montagne par une groſſe pierre de dix à douze pieds en quarré, pleine d'inſcriptions Gothiques. Je m'appliquai à déchiffrer ces caractères, je trouvai une Centurie à peu-près ainſi conçue :

Quand ſe verra dans la Marche Viennoiſe
Chapon rôti, devenir gentil coq,
Fort, vigoureux à préſenter le choc :
Alors ſera grand trouble & grande noiſe.
Marbres, cailloux & muets en parleront,
Les Diſcordins partout s'éleveront.

Le reſpect que j'ai pour l'Antiquité, me fait croire qu'il y a quelque myſtere caché

ſous ces paroles, que j'ai recueillies ſoigneuſement. Je vous les envoie, Monſieur, afin que ſi vous connoiſſez quelque habile interprête, vous les lui donniez à déchiffrer. Mais ne ſuffit-il pas de vous pour cela? Qu'eſt-ce qui pourroit être caché à votre pénétration? Expliquez-moi donc cet oracle, qui me tient en inquiétude depuis que je l'ai lû. Je crains toujours que le Diable ne ſoit mêlé par là. Apprenez-moi promptement ce que vous en croyez. J'aurai plus de reſpect pour votre explication, qu'on n'en a eu jadis pour Calchas & pour la Pythie.

Réponſe de M. D. à Madame de C.

Ne ſouhaiter pas ſouvent de vos lettres, Madame, ce ſeroit n'avoir point de goût pour les belles choſes, & être ennemi de ſon plaiſir. La peine eſt d'y faire des réponſes qui en attirent de nouvelles. Je ſuë à groſſes goutes à la beſogne, & je ne fais rien qui ſoit digne de vous, Madame.

Non, je ne fais rien de digne ;
Ma Muſe eſt pendue au croc.
Une influence maligne
M'a rendu plus froid qu'un roc.
Je n'ai ni la voix d'un cygne,
Ni le courage d'un coq.

Tel que je me dépeins, c'eſt-à-dire, tel que je ſuis, vous voyez bien qu'il me faut renoncer au commerce de ce monde. Pour m'en détacher une bonne fois, & faire voir de quels actes héroïques je ſuis capable quand je m'y mets,

Vous ſçaurez que j'ai commencé
Par oublier cette Belle,
Dont le doux œil m'a bleſſé.
Qu'elle faſſe la cruelle;
Je dis en homme ſenſé,
Je ſuis libre : nargue d'elle.
Je n'y tiens plus par bonheur,
Cela n'en vaut pas la peine,
Que par l'eſprit, par la veine,
Par les yeux, & par le cœur.

Avec votre aide, Madame, j'aurai bientôt rompu ces derniers liens; ſurtout ſi vous voulez bien vous entendre avec une beauté dont je ſuis devenu tout fraîchement amoureux, mais amoureux à en recouvrer la cervelle, au lieu de la perdre. Cela vous ſurprend, & je vous parle Grec, Madame. Liſez ce qui ſuit, vous me comprendrez ſans peine.

Epître Marotique.

Vers vous s'en va cette badine Epître;
Je vous la dois, Zaide, à trop bon titre.

En proſe, en vers, à vous uniquement
Il eſt donné de rire finement.
Quel autre eſprit, en fictions fertile,
Eût comme vous fait neiger ſur la Ville
En cinq floccons, cinq Lutins, tous Enfans,
Enclins à mal, de Diſcorde & du Tems ?
Fort juſte à tous fut la place aſſignée,
Et ſi, je crois, qu'ils ont produit lignée
Dans leurs quartiers ; tant à les ſuivre tous,
Je les vois pleins de fainéans, de fous,
De chicaneurs, de cervelles chagrines,
De lutinés, & de têtes lutines.
Gentils eſprits y ſont bien moins nombreux,
Et moins encor cœurs vraiment amoureux.
Je dis vraiment : car pour ceux où la feinte
N'a mis d'amour qu'une poſtiche empreinte,
Il en eſt trop ; mainte & mainte maiſon
N'en déſemplit, tel mal croît à foiſon.
Quant à ces cœurs, cœurs de la vieille roche,
Dignes des tems, où vivant ſans reproche,
Pour un tréſor la bouche n'eût menti,
Ni dit, il ſent, ſi le cœur n'eût ſenti ;
Je n'en ſçavois qu'un ſeul dans la contrée,
Où par hazard flamme d'amour entrée
Pour deux beaux yeux bruloit de bonne foi.
C'étoit le mien. Or vous ſçaurez pourquoi,
Quand, & comment, s'eſt cette flamme éteinte.
Un jour j'allois, l'ame d'amour atteinte,
Sans ſonger mal de *Badinus* ſuivi,
Vers la beauté qui m'avoit aſſervi.
Vous m'entendez, clairvoyante perſonne,

Jà n'eſt beſoin de vous nommer la *Donne.*
Mes pas étoient à ſon huis parvenus,
Quand j'y trouvai le tendre *Amoretus*,
Au col ſaiſi par l'affreuſe cohorte
Des cinq Lutins, qui guettoient à la porte.
Là *Chicanus* le malin tout exprès
S'étoit muni d'un vieux ſac de procès.
On prend Amour, & dedans on le lie.
Bernons, amis, leur dit-il; on l'y plie
Fort proprement, juſques au col ſerré,
Il ſaute en l'air & retombe éploré.
Cent fois il prend le chemin des nuées,
Cent fois il tombe entendant des huées,
De tout ce jeu le cœur fort déplaiſant.
Mais de ſes maux, le mal le plus cuiſant
Eſt d'être sûr que *Chagrinus* lui garde
A chaque chûte une forte nazarde.
Te voilà donc, Enfant audacieux,
Qui fais trembler les Hommes & les Dieux,
Foible jouet de cinq malotrus Diables!
Bien à propos réflexions ſemblables
Viennent ici. Mortels, vous êtes fous
De lui céder. En ſçait-il plus que vous?
Il n'eſt puiſſant que par votre foibleſſe.
Le voyez-vous larmoyant en détreſſe!
Criant merci? mais pas grace d'un ſaut;
La pitié n'eſt des Lutins le défaut.
Nous le tenons, dit la race maudite.
Chacun pour lui devient un dur comite.
On recommence, on rit de ſes douleurs;

Cent ſauts de cent ſont les avant-coureurs ;
Et mille encor en alloient ſuivre mille,
Tant des Berneurs s'envenime la bile.
Quand tout à coup, au grand étonnement
Des ſpectateurs, vint orage ſi grand,
Fuſée d'oueſt, de nord ou de galerne,
Je n'en ſçais rien, qu'il fit ceſſer la berne.
Amoretus dans les airs diſparoît.
Ce coup de vent que Satan préparoit,
Le va jetter dans une cheminée.
Muſe, dis-moi, par quelle deſtinée,
Faiſant chemin, preſqu'en bas deſcendu,
Un fer l'accroche & l'arrête pendu.
Clos dans ſon ſac, il ſe fume, il ſe brule,
Il crie, il hurle, & plus d'une puſtule,
Le ſac brulant, lui difforme la peau :
Rien plus affreux que cet Enfant ſi beau.
Or il avint qu'en ſa chambre penſive,
Faute d'Amans ou de Joueurs oiſive,
Choſe aſſez rare, Andronique rêvoit
A mal ou bien, ſelon que l'émouvoit
Ou ſon mauvais, ou bien ſon bon génie.
Druſus ſon fils lui faiſoit compagnie.
Et fils & mere également ſurpris,
Prêtent l'oreille aux pitoyables cris
D'*Amoretus*, ſans penſer que le drôle,
Au croc pendu, jouât ſi vilain rôle.
Si belle peur les ſaiſiſſoit tous deux,
Qu'ils ne grouilloient. J'aurois fait tout comme
eux :

Car après tout le cas étoit étrange.
Qu'eſt-ce, mon Fils? quoi, ma mere, qu'entens-je?
Regardes-y; je n'oſerois pas, moi.
Ah! ſi j'étois petite comme toi,
Je paſſerois ſous le fourneau la tête.
Si j'étois grand comme vous, de la bête
Je n'aurois peur, & je hazarderois.
Elle voulut le tenter par deux fois,
Et par deux fois elle fut arrêtée.
Sous le fourneau la tête enfin portée,
Signe de croix formé ſur ſes beaux yeux,
Elle les tourne en tremblant vers les Cieux.
Quand du gibet le pendu dégringole,
Et lui donnant ſur le nez par brícole,
Lui fait pouſſer coup ſur coup trois grands cris.
Mais auſſi-tôt reprenant ſes eſprits,
Elle ſaiſit le mignon perſonnage,
Et démêlant à peine ſon viſage,
Qu'ai-je en mes mains, dit-elle? *Amoretus*,
C'eſt vous? comment? petit Dieu de bibus,
Vient-on chez moi par une cheminée,
Craſſeux, noirci, la face boucanée,
Vrai Râmoneur? vous irez au coffret
Sous double clef. Si-tôt dit, ſi-tôt fait.
Elle l'y jette, & dans la chartre noire
L'Enfant gémit. Plus n'en ſera mémoire,
Ni de mes vers: avec eux enfermé,
Il les aura rongés tout affamé.
Belle Andronique, il faut y prendre garde;

Ce point ici d'aſſez près vous regarde.
Car raiſonnons. Le ſort de la beauté
Eſt de ſe voir bientôt ſur le côté.
Laideur ſurvient, ſi la mort ne précede.
Mort eſt un mal pire que le remede.
Mais choiſiſſez celle qui vous plaira,
L'une des deux trop tôt arrivera.
Si laideur vient, mes vers vous rendront belle;
Ils vous rendront, ſi mort vient, immortelle.
D'où je conclus qu'on ne peut faire mieux,
Que de garder baume ſi précieux.
Pardon, Zaïde. Achevons mon hiſtoire.
Tandis qu'en l'air, par la malice noire
Des cinq Eſprits, *Amoretus* voloit,
Et retombant triſte ſe déſoloit;
Seul contre cinq ne pouvant le défendre,
A votre avis, quel autre parti prendre,
Que d'achever mon chemin & d'entrer?
J'entre, & d'abord je crus de rencontrer
Celle pour qui je faiſois la viſite:
Mais autrement la choſe étoit écrite,
Vous l'allez voir. Dans le fond du dégré
Moins clair que brun, d'un faux jour éclairé,
Il m'apparoît femme de grand corſage,
Port noble, air bon, aſſez riant viſage,
Beau teint, beaux yeux, beaux traits. Le tout ſi pris
Pour Andronique; & ſi je m'y mépris,
C'eſt que ſouvent on ſe trompe à la vûe.
C'étoit, voyez quelle fut ma bévûe,

Dame Raiſon. Vous ne l'attendiez pas
En cet endroit, ni moi non plus; le cas
Fort me ſurprit. Vous auriez grande envie
Que je vous fiſſe une hiſtoire ſuivie
De l'entretien qu'elle eut ſeule avec moi.
Je ne le veux. Vous me direz pourquoi?
C'eſt qu'il fut long, & ſi long, qu'il me ſemble
Qu'à deviſer ſommes encor enſemble.
Si tout Prêcheur, autre qu'elle, eût parlé,
D'excès d'ennui je m'en ſerois allé.
Mais on entend quand belle femme cauſe.
Si je parlois, ce ſeroit autre choſe;
Vous bâilleriez: je n'en touche qu'un mot,
Et ſans tourner long-tems autour du pot,
Comme elle fit; ſon diſcours pathétique,
Dans tous les points, ne fut que d'Andronique;
Pour me prouver, car c'étoit-là ſon but,
Qu'amour profane eſt contraire à ſalut,
Et qu'on en doit purifier ſon ame.
Ce beau diſcours incommodoit ma flamme;
Mais comme il faut que l'on cede au plus fort,
Je me rendis. Raiſon n'eut jamais tort.
Tant ſeulement condition fut miſe,
C'eſt à ſçavoir, que d'amour l'ame épriſe
Tout fraîchement pour elle qui parloit,
Tant douce, aimable & belle me ſembloit,
Que pouvant bien remplacer Andronique,
Je la priois d'avoir pour ſoin unique,
De conſerver cet éclat de beauté
Tant & ſi bien, que de quelque côté

Que je la viſſe, à mes yeux toujours belle
Elle effaçât ſa rivale auprès d'elle.
C'eſt un grand point; c'eſt un grand point auſſi
Dont mon eſprit paroît être en ſouci,
Si j'en pourrai juger avec prudence.
Le poids du cœur fait pencher la balance;
Et comme on ſçait, le cœur avec raiſon
De bon accord n'eſt en toute ſaiſon.
Je le ſens bien. Mais le ſecret, Madame,
Puiſqu'il y va du repos de mon ame.
Ne dites point, que pour me charmer mieux,
Raiſon ſe pare & me fait les doux yeux:
Qu'elle me plaît, & que je veux lui plaire.
Je craindrois trop, qu'Andronique en colere
Faiſant effort pour ne lui céder pas,
Après avoir orné tous ſes appas
Juſques aux dents, n'allât par grand ſcandale
Déviſager ſa nouvelle Rivale.
Qui ne ſçait pas qu'une femme en fureur
Peut tout tenter? évitons ce malheur.
Qu'il ne ſoit dit, & le tout à ma honte,
Qu'au même tems que la raiſon me domte,
Elle eſt domtée, & qu'eſclaves tous deux,
Nous gémiſſons ſous des fers dangereux.
S'il avenoit évenement ſi rare,
On pourroit bien à tout cœur crier gare.
Que le troupeau de ſes Amans croîtroit!
Dès que de loin la fiere paroîtroit,
Tout ſeroit pris, & pas une lippée,
Ne reſteroit pour autre moins hupée

Quelle que fût. De ce mal bien des maux
S'en enſuivroient. Croyez-vous qu'en repos,
Les bras croiſés, le demeurant des belles
Voulût reſter? Les plus douces d'entr'elles,
Sous beau ſemblant la prenant par le bras,
L'iroient jetter tout droit du pont en bas
Dans la riviere; & douce mort encore.
J'en connois tant, dont l'ame Turque ou More
Les porteroit à la mettre en hachis,
A lui manger le cœur. O mets exquis!
Morceau de Roi! le cœur d'une ennemie!
Ne l'a qui veut. Donques ne parlons mie,
Si nous voulons, *Zaïde*, avoir la paix.
Dieu nous la donne. Il eſt tems, je me tais.

ARTICLE XII.

Sur un projet qu'avoit formé l'Auteur de ces Mémoires, de donner au Public une Hiſtoire de la Pucelle d'Orleans compoſée par Edmond Richer. Préface & commencement de cette Hiſtoire.

EN parlant ici d'un projet preſqu'auſſitôt abandonné que conçu, j'aurai ſoin de m'interdire tout reproche même indirect de mauvaiſe foi, d'odieux procedé; toute réflexion ou inſinuation maligne; en un mot tout ce qui ſeroit contraire aux égards que les gens de Lettres ſe doi-

vent reſpectivement ; & pour mettre le lecteur au fait, voici quelques fragmens d'une lettre, que l'Imprimeur de ces Mémoires m'écrivit le 24 Janvier 1753.

[Dans le même tems que je vous enverrai les exemplaires de votre ſixiéme volume, j'ai réſolu d'y joindre un manuſcrit qui m'eſt tombé entre les mains, & dont vous êtes en état plus que perſonne de faire l'uſage qui convient. C'eſt une Vie de la Pucelle d'Orléans en 4 vol. *in-fol.* compoſée par le fameux Edmond Richer, Docteur de Sorbonne, & accompagnée de toutes les piéces de ſon procès, de la réviſion de ce même procès, & d'un catalogue de tous les Auteurs qui ont parlé de cette Héroïne. Le manuſcrit a été mis en état d'être imprimé par Richer lui-même, qui en obtint le privilége en 1630. (*a*) M. l'Abbé Lenglet & M. de Burigny, qui ont vû cet ouvrage de Richer, en jugent fort avantageuſement, & croient que s'il étoit imprimé, il pourroit être reçu du Public avec ſatisfaction. M. l'Abbé Lenglet penſe que pour cela il ſeroit à propos de réduire tout le manuſcrit à deux volumes in-12. de vingt-à vingt-deux feuilles, tels que vos *Nouveaux Mémoires*; ce qui ſemble pouvoir ſe faire, 1° en re-

(*a*) Comme l'Auteur mourut la même année, c'eſt apparemment l'unique raiſon qui empêcha que l'Ouvrage ne fût mis au jour.

tranchant ou abrégeant la tête & la fin de l'Hiſtoire de la Pucelle : la tête, qui contient une fort longue deſcription de l'état où ſe trouvoit le Royaume, lorſque la Pucelle parut, & qui peut ſe réduire à deux ou trois pages ; la fin, qui conſiſte dans de longues réflexions que fait l'Auteur ſur les viſions & les apparitions, & que l'on peut retrancher avec d'autant-moins de ſcrupule, qu'elles ſont un hors-d'œuvre en cet endroit, qui peut-être auroit été bon du tems de Richer, & qui pourroit n'être pas du goût de notre ſiécle. 2°. A l'égard du procès & de la réviſion, M. l'Abbé Lenglet croit qu'il ſeroit aiſé de l'abréger, en faiſant un choix dans ces piéces, ne donnant en entier que celles qui ſont les plus néceſſaires, les plus intéreſſantes & les plus curieuſes, & les autres ſeulement par extrait. 3°. Enfin pour ce qui eſt du témoignage des Auteurs, M. l'Abbé Lenglet penſe qu'au lieu de rapporter ce qu'ils ont dit de la Pucelle, il ſuffiroit de donner une liſte chronologique de ces Ecrivains, & d'indiquer l'endroit de leurs Ouvrages où ils ont parlé d'elle : qu'il faudroit auſſi changer & corriger, tant dans la Préface d'Edmond Richer que dans la Vie & dans les Piéces, le ſtyle de l'Auteur, qui eſt aujourd'hui ſuranné, & pourroit dégouter de la lecture de l'Ouvrage.... Du reſte en le

donnant ſous le nom de Richer, vous ſerez le maître de marquer que vous en êtes l'Editeur, & qu'il a été mis par vos ſoins dans l'état où il ſera donné.]

Quoique je fuſſe très-flatté qu'on eût jetté les yeux ſur moi, préférablement à un grand nombre de gens habiles & bien plus capables d'entrer dans les vûes de l'Imprimeur, j'avois néanmoins aſſez de peine à me déterminer. Je propoſai des difficultés, on eut ſoin d'y répondre; & afin que tout ſemblât concourir à fixer mes irréſolutions, M. l'Abbé Lenglet m'offrit obligeamment de chercher à la Bibliothéque du Roi les piéces qui m'étoient néceſſaires pour perfectionner l'Ouvrage de Richer. Je commençai donc à travailler avec toute l'application qu'exigeoient l'importance de la matiere & l'envie de plaire au public; & il y avoit beaucoup d'apparence qu'en moins d'une année j'aurois vû la fin de cette entrepriſe, lorſque l'on m'écrivit que M. l'Abbé Lenglet faiſoit imprimer une *Hiſtoire de la Pucelle d'Orleans*, comme étant un morceau détaché, un avant-coureur du *plan de l'Hiſtoire générale & particuliere de la Monarchie Françoiſe*, autre Ouvrage de M. Lenglet, ſi équitablement apprécié, ſoit pour les *choſes*, ſoit pour les *mots*, par M. M. les Journaliſtes de Paris. (*a*)

(*a*) Voyez le Journal des Sçavans pour l'année 1754. pag. 733. & ſuiv. Edit. *in*-4°.

En effet la Vie *de Jeanne d'Arc, Vierge, Héroïne & Martyre d'Etat*, parut quelque tems après, telle qu'on devoit l'attendre d'un Littérateur fameux, accoutumé à nous faire part d'une infinité de productions en tout genre, dont le succès n'a presque jamais été douteux, ni équivoque. Sur cette nouvelle, je discontinuai mon travail; & dans la suite j'ai regardé comme une espece de bonheur pour moi que j'eusse été prévenu. On n'auroit pas manqué de mettre en parallele les deux Histoires, & infailliblement je ne pouvois que perdre beaucoup à cette comparaison, sur-tout par rapport à la forme extérieure de l'ouvrage: car pour le fonds, tout se fût trouvé à peu près égal, M. l'Abbé Lenglet ne rapportant pas un seul fait, qui ne soit dans le manuscrit que j'ai eu entre les mains. L'arrangement des faits est aussi le même dans les deux Histoires, à commencer depuis la naissance de Jeanne d'Arc jusqu'à sa mort, preuve évidente que Richer avoit travaillé sur de bons mémoires; & rien ne lui fait plus d'honneur que cette surprenante conformité de travail avec M. Lenglet, qu'on ne soupçonnera pas de l'avoir copié, puisqu'il n'a gardé l'ancien manuscrit que trois ou quatre mois. Comme l'on seroit peut-être curieux de sçavoir de quelle maniere le Docteur de Sorbonne traitoit son sujet,

je vais tranſcrire ici la Préface & le commencement de ſon Hiſtoire, avec les changemens & les corrections dans le ſtyle que j'ai cru pouvoir me permettre en qualité d'Editeur.

Préface de Richer.

Quelque curieuſe & intéreſſante que ſoit la Vie de Jeanne d'Arc, ſurnommée la Pucelle d'Orléans, on peut dire qu'il n'en a paru juſqu'ici que des morceaux détachés ou des abbregés très-ſuperficiels. Nous allons raſſembler & réunir ſoigneuſement tout ce qui concerne cette Fille célébre ; & nous prouverons que ſon Hiſtoire eſt d'une certitude inconteſtable, puiſqu'elle eſt appuyée ſur le témoignage même des ennemis de la France. Envain les Anglois, croyant anéantir les preuves viſibles de la protection que Dieu avoit accordée au Roi Charles VII. firent condamner Jeanne d'Arc comme ſorciere, hérétique, relapſe, idolâtre, & eurent recours à toutes ſortes d'impoſtures & de calomnies pour la diffamer. La fauſſeté de leurs accuſations eſt démontrée, tant par les actes de leur prétendu procès, que par la réviſion qui s'en fit vingt-cinq ans après la mort de la Pucelle. Et ici paroiſſent encore les effets d'une providence ſinguliere. Car Dieu voulut que la plûpart des Juges,

Conſeillers, Notaires & autres Officiers qui avoient été contraints d'aſſiſter au procès en 1431. & de s'y conformer aux vûes iniques des Anglois, ſurvécuſſent juſqu'à l'année 1456. que la procédure fut examinée de l'autorité ſpéciale du Saint Siége, les grandes affaires qu'eut Charles VII. & les démêlés du Concile de Baſle & du Pape Eugene IV. n'ayant pas permis de travailler plûtôt à la réviſion de ce Jugement.

Pour donner maintenant une idée de notre travail, il eſt bon d'apprendre au Lecteur que nous n'avons fait uſage que des piéces originales & authentiques. La premiere eſt un diſcours du Siége d'Orléans, écrit en vieux langage par un Anonyme qui étoit à ce Siége, & qui a détaillé exactement en forme de Journal tout ce qui s'y paſſa de plus eſſentiel. Ce diſcours tiré des Archives de l'Hôtel de Ville d'Orléans, a été d'abord imprimé en 1576. par Saturnin Hotot, & depuis en 1606. par Olivier Boynard & Jean Nyon, Libraires de l'Univerſité d'Orléans. C'eſt ſur ce diſcours & ſur d'autres Mémoires de l'Hôtel de Ville, que Jean-Louis Miquellet, Principal du College d'Orléans en 1560. fit imprimer un Traité des expéditions de la Pucelle, qu'il dédia à M. le Cardinal de Lorraine; & il nous a été d'un grand ſecours. La ſeconde

piéce eſt le procès que les Anglois firent à Jeanne d'Arc, ſigné & contreſigné à chaque feuillet, *Boſguillaume*, & non *Boſguille*, comme liſent Me. Eſtienne Paſquier & quelques autres, qui n'ont pas pris garde qu'il y avoit une abbrévation. J'ai vû dans l'examen du procès la dépoſition originale, où il ſe nomme Guillaume Colles, ſurnommé Boſguillaume. C'étoit le ſecond Notaire; & il confeſſe avoir écrit cinq copies de la procédure, dont l'une fut remiſe au Roi d'Angleterre, l'autre à Meſſire Pierre Cauchon Evêque de Beauvais, & une troiſiéme à Frere Jean Magiſtri, Dominicain, Docteur en Théologie, Suffragant de l'Inquiſiteur de la Foi, Juge en cette cauſe avec l'Evêque de Beauvais. Monſieur Dupuy m'a prêté l'original du procès ſigné de trois Notaires; ſçavoir de Guillaume Colles - Boſguillaume, de Guillaume Manchon premier Notaire, qui gardoit toutes les notes & minutes, & de Nicolas Taquel, que Frere Jean Magiſtri nomma troiſiéme Notaire. Cette copie originale eſt ſcellée de deux ſceaux: le plus grand eſt de l'Evêque de Beauvais, & le moindre de Frere Jean Magiſtri. Je ſuis perſuadé que c'eſt un des originaux qui furent dépoſés entre les mains de ces deux Juges. La troiſiéme piéce authentique eſt la réviſion du procès, dont j'ai eu deux

originaux, l'un tiré du Tréſor de l'Egliſe Notre-Dame de Paris, l'autre de la Bibliothéque de Monſieur du Lys, Conſeiller du Roi, & ſon Avocat-Général en ſa Cour des Aydes. Ils ſont ſignés & contreſignés *Dyoniſius Comitis, & Franciſcus Ferrebout*, Notaires, qui ont *inſtrumenté* dans la réviſion du procès, où furent produits ſix Traités Latins pour ſervir de griefs & de contredits en faveur de la Pucelle injuſtement flétrie par les actes & par les accuſations de ſes ennemis. Le premier de ces Traités eſt un diſcours, que Maître Jean Gerſon compoſa pour la défenſe de cette Fille immédiatement après qu'elle eut fait lever le ſiége d'Orléans. Le ſecond eſt de Meſſire Hélie de Bordeille, Cordelier, Evêque de Périgueux. Le troiſiéme a été fait par un Anonyme, qui ne s'eſt déſigné à la fin de ſon diſcours que par ces trois lettres M. E. N. L'Auteur du quatriéme eſt Frere Jean Brehal, Dominicain, Docteur en Théologie, Inquiſiteur de la Foi au Royaume de France par commiſſion du Saint Siége. Le cinquiéme eſt de Robert Cibole, Docteur en Théologie, Chancelier de l'Univerſité de Paris. Le dernier, de Maître Guillaume Boville, Docteur en Théologie, & Doyen de l'Egliſe de Noyon. Tous ces Auteurs déclarent expreſſément que la Pucelle n'étoit en rien juſticiable

de l'Evêque de Beauvais, attendu qu'elle n'avoit pas pris naiſſance, ni élu domicile, ni même été faite priſonniere dans ſon Diocèſe. Outre ces Opuſcules, j'ai lû & examiné avec attention quatre autres Traités Latins; l'un de Paulus Pontanus, Avocat de Rote; l'autre de Theodoricus, Auditeur de Rote; le troiſiéme de Meſſire Thomas Bazin, Evêque de Lizieux, grand Juriſconſulte. Le quatriéme eſt un Sermon latin, que Maître Guillaume Erard, Docteur en Théologie de Paris, prêcha à Rouen au Cimetiere S. Ouen, lorſque les Anglois contraignirent la Pucelle de ſe rétracter, ſous peine d'être brûlée toute vive. Jacques Meger, dans ſon Hiſtoire de Flandre, fait mention d'un Auteur, qu'il aſſûre avoir eu ordre du Roi Charles VII. d'examiner le procès de la Pucelle, & qui fit en Latin des griefs ſur ce procès; mais je n'ai pû les recouvrer, ni ſçavoir le nom de cet Apologiſte. Ayant oui dire qu'il y avoit un original de la réviſion du procès dans le Tréſor de l'Egliſe de Beauvais, j'ai prié pluſieurs Chanoines de s'en éclaircir, & de m'apprendre s'il ne s'y trouveroit point d'autres piéces ſur le même ſujet; mais toutes les recherches faites à cet égard ont été inutiles. De plus, comme quelques Hiſtoriens de la Pucelle témoignent, que tout ce qu'ils ont écrit eſt tiré,

de la Bibliothéque de S. Victor, j'ai eu la curioſité de la voir, & j'y ai trouvé un volume, où ſont écrites à la main les copies ſuivantes non ſignées ; ſçavoir le diſcours du Siége d'Orléans cotté cy-deſſus, & le procès fait à la Pucelle, avec la réviſion. M'étant informé d'où venoient ces manuſcrits, le Pere Thouloufe, Chambrier de S. Victor, qui a fait un recueil de l'Hiſtoire de ſon Ordre, m'a aſſûré qu'en 1476. ſous le regne de Louis XI. un de leurs Religieux, nommé *Nicaſius de Ulmo*, étoit Prieur d'une de leurs Maiſons appellée Buſſy, environ à ſix lieuës d'Orléans, & qu'il écrivit alors ces copies, la mémoire des expéditions de la Pucelle étant encore toute récente.

Telles ſont les ſources authentiques, où nous avons puiſé pour la compoſition de cet Ouvrage, qui contiendra 1°. un détail de la vie & des aventures de la Pucelle, le tout conforme à ſes propres dépoſitions, & à celle de 112 témoins. 2°. L'Hiſtoire du procès. 3°. L'examen & la réviſion de la procédure. 4°. Les éloges que différens Auteurs de toutes Nations ont conſacrés à la mémoire de Jeanne d'Arc, & dont nous avons un très-bon Recueil fait en Latin par Jean Hordal, Docteur & Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon. Ainſi cette derniere partie nous donnera

beaucoup moins de peine que les trois autres, où il ſe trouve des embarras & des difficultés conſidérables, qui naiſſent à chaque inſtant du fond d'intrigues, de calomnies, de chicanes, dont les Anglois ont rempli leur Procédure. Nous eſpérons néanmoins de débrouiller ce grand événement, & de le mettre dans tout ſon jour, qui n'eſt autre que la ſimple & pure vérité, ſans laquelle, comme dit Polybe, l'Hiſtoire reſſemble à un animal domeſtique, mais aveugle, qui ne peut rendre aucun ſervice.

Au reſte il m'étoit bien facile de publier cette Hiſtoire en Latin, puiſque le Procès, les Actes & autres Traités énoncés ci-deſſus ſont tous écrits en cette langue. Cependant pour faire comprendre à ma Patrie combien elle eſt redevable à Jeanne d'Arc, qui ne parloit que très-bon François, j'ai préféré la langue vulgaire, afin que ceux qui n'entendent pas le Latin, & même les perſonnes du ſexe, puiſſent profiter de ce Recueil, & reconnoître les merveilles de Dieu à l'égard de la France, dont il a toujours eu un ſoin très-particulier.

Il ſeroit à ſouhaiter pour la conſervation de ces piéces originales, je parle du Procès & de la réviſion, que quelqu'un en fît imprimer cent ou ſix-vingts exemplaires, qui ſeroient diſtribués en diffé-

rentes Bibliothéques, afin de les conſerver & de les tranſmettre fidellement à la poſtérité ; autrement elles ſe perdront par l'injure du tems qui conſume tout. Je prendrois volontiers ſur moi la peine de revoir les copies, & de les conférer avec les originaux ; & l'on pourroit ſe diſpenſer d'imprimer les autres Traités produits pour la défenſe de Jeanne d'Arc, parce que tout ſolides qu'ils ſont, la forme en eſt déſagréable, & qu'ils ſe ſentent trop de la barbarie qui régnoit alors. Certainement je ſuis étonné qu'après les ſervices importans & miraculeux que la Pucelle a rendus à l'Etat & à la Maiſon Royale, nos ancêtres ayent eu ſi peu de ſoin de faire voir la vérité de ſon Hiſtoire. Peut-être que le grand nombre de piéces qu'il falloit lire, examiner, développer, a rebuté ceux qui auroient voulu ſe charger d'un travail ſi pénible. Quoiqu'il en ſoit, pour que chacun connoiſſe notre candeur & notre ſincérité, nous ne ſouhaitons qu'on ajoute foi à cet Ouvrage, qu'autant que le méritent les Actes publics & les Mémoires originaux ſur leſquels nous avons travaillé. Car nous tenons pour maxime que le menſonge, en matiere hiſtorique, eſt une eſpéce de ſacrilége, puiſque, ſelon la penſée d'un Ancien, écrire l'Hiſtoire, ce n'eſt autre choſe que de ſacrifier à la vérité.

Hiſtoire de la Pucelle d'Orleans.

Premiere Partie.

Tous ceux qui ont quelque connoiſſance de notre Hiſtoire (*a*), ne peuvent ignorer les ſuites funeſtes de la longue & fâcheuſe maladie du Roi Charles VI. Les Princes du Sang ſe diſputoient la Régence & le Gouvernement du Royaume, & l'Etat partagé ſouffrit horriblement de ces diviſions domeſtiques. Jean *ſans-peur*, Duc de Bourgogne, fit aſſaſſiner le Duc d'Orleans. Bien loin de déſavouer une ſi lâche action, il ſe glorifia hautement d'avoir délivré la France d'un Tyran, qui épuiſoit les peuples & vouloit uſurper la Couronne. Il fit même comparoître en plein Conſeil un Docteur nommé Jean Petit, qui tâcha de juſtifier ce meurtre par tous les raiſonnemens que ſon éloquence put lui ſuggérer. La force & l'autorité du Duc de Bourgogne préſent à cette aſ-

(*a*) Cette introduction à l'Hiſtoire de la Pucelle d'Orleans étoit abſolument néceſſaire; & M. l'Abbé Lenglet qui l'avoit d'abord négligée, y eſt revenu dans la Préface de ſon troiſieme volume. Du reſte comme le préambule qu'a fait Richer eſt beaucoup trop long, & encore plus languiſſant, j'ai crû pouvoir en ſubſtituer un autre de ma façon, où j'ai néanmoins conſervé ce qu'il y a de plus eſſentiel dans celui de Richer.

ſemblée,

ſemblée, perſuaderent encore plus que la harangue de ſon Apologiſte, & on lui accorda des Lettres d'abolition; mais ces formalités n'étoient pas capables d'éteindre la haine & la fureur des deux partis. Les fils du Duc d'Orléans ne reſpiroient que la vengeance; ils prirent le deſſus par la faveur du Roi, & implorerent le ſecours de Henri V. Roi d'Angleterre. Ce Prince dont le regne ne fut qu'une ſuite de victoires, porta la guerre en France, gagna la bataille d'Azincourt, & ſoumit toute la Normandie. Le Dauphin ſe prêtant au reſſentiment des Orléanois, autoriſa de ſa préſence l'aſſaſſinat du Duc de Bourgogne, qui paya par une fin ſi tragique le ſang du Duc d'Orléans ſon neveu. Charles VI. obſédé par Iſabelle de Baviere ſon épouſe, qui haïſſoit le Dauphin, condamna ouvertement l'action de ſon fils. Tous les eſprits ſe trouverent diſpoſés en faveur de Philippe *le Bon*, nouveau Duc de Bourgogne; il ſe joignit aux Anglois, & le Dauphin devint ſi odieux, que par un Traité de paix ratifié dans l'Aſſemblée des Etats, le Roi d'Angleterre fut reconnu héritier préſomptif de la couronne, en épouſant Catherine de France, & déclaré Régent du Royaume pendant la maladie de Charles VI. Le Dauphin fut ſommé de comparoître; & ſur ſon refus on le déclara

déchu de ſes droits à la Couronne, & on le bannit à perpétuité. Il en appella à Dieu & à ſon épée, & en qualité de Régent transféra le Parlement à Poitiers, où ſe rendirent les plus illuſtres Membres de cette Compagnie. Ainſi tout fut double en France; deux Rois, deux Régens, deux Parlemens. La mort interrompit la rapidité du bonheur de Henri V. & ſauva la Monarchie Françoiſe, prête à ſuccomber ſous ſes armes victorieuſes. Charles VI. mourut la même année (1422.) & le Dauphin fut proclamé Roi ſous le nom de Charles VII. pendant que le Duc de Betfort, Régent du Royaume, faiſoit couronner Henri VI. à Paris. Charles VII. quoique ſecouru des Ecoſſois, les fideles Alliés de la France, ſe voyoit épuiſé par des pertes continuelles; & comme il étoit reſſerré dans le Berry, on ne l'appelloit que le Roi de Bourges. Il ne manquoit ni de courage ni de fermeté; mais trop diſtrait & diſſipé par l'amour des plaiſirs, il n'étoit pas aſſez attentif à la ſituation où il ſe trouvoit, ni aux moyens de conſerver les débris du Royaume qui lui échappoient des mains. On raconte qu'il s'amuſoit un jour à répéter un Ballet en préſence du brave la Hire, & que lui ayant demandé ce qu'il en penſoit, ce grand Guerrier répondit qu'il n'avoit ja-

mais vû ni entendu dire qu'aucun Prince eût laiſſé perdre ſes Etats auſſi gaiement que lui. Le Roi touché de ce diſcours, parut dès-lors plus actif & plus occupé de ſes véritables intérêts ; mais tous ſes efforts devenoient inutiles contre les Anglois, qui ſembloient avoir fixé la fortune dans leur parti. Le ſiége d'Orléans qu'ils formerent le 12 d'Octobre 1428. répandit partout le trouble & la conſternation. On détermina dans le Conſeil, que ſi Orléans étoit pris, le Roi ſe retireroit en Dauphiné, pour défendre le Lyonnois, le Languedoc & l'Auvergne, les ſeules Provinces qui lui reſtoient. Quelques-uns même furent d'avis qu'il allât chercher un aſyle auprès du Roi de Caſtille, (Jean II.) ſon ami & ſon allié. Cependant les Anglois preſſoient vivement le ſiége ; & quoique les François ſe défendiſſent avec toute la valeur imaginable, il n'y avoit guéres d'apparence que la Place pût tenir longtems. Pour ſurcroît de malheur, on voulut enlever aux Anglois un grand convoi, & on fut battu par la mésintelligence de nos Généraux. Dans cette extrémité, on ſe détermina à faire prier le Duc de Bourgogne de prendre Orléans ſous ſa protection ; on offroit même de le conſigner entre ſes mains, plûtôt que de ſouffrir qu'il tombât au pouvoir des Anglois. Le Duc

goûta une propoſition ſi avantageuſe, & envoya demander au Duc de Betfort ce qu'il penſoit là deſſus. Mais l'Anglois, un des plus grands politiques de ſon ſiécle, lui fit dire *qu'il ne prétendoit nullement battre les buiſſons, & qu'un autre prit les oiſeaux*. On crut alors que tout étoit déſeſperé. Il falloit un miracle, & un événement ſingulier pour ranimer les François terraſſés par des adverſités continuelles; & la Providence opéra ce prodige en ſuſcitant Jeanne d'Arc, qui vint relever les courages abbatus, & faire regagner aux François en peu d'années ce que les revers d'un ſiécle leur avoient fait perdre.

Cette fille ſi célébre dans l'Hiſtoire étoit de Dompremy, gros Hameau de la Parroiſſe de Greux ſituée en France ſur la riviere de Meuſe, au reſſort de la Prévôté d'Andelot, Bailliage de Chaumont en Baſſigni, Election de Langres, & Diocèſe de Toul. Son pere né à Séfonds près de Montirandel en Champagne, Diocèſe de Troyes, ſe nommoit Jacques d'Arc, & ſa mere Iſabeau Romée, native de Vouthon, qui eſt un Village proche de Dompremy. C'étoit des gens de bien, craignant Dieu, mais pauvres, & réduits à vivre d'un peu de labourage & du bétail qu'ils nourriſſoient. Ils eurent cinq enfans, trois fils &

deux filles. L'aîné s'appelloit Jacquemain. La fin tragique de ſa ſœur le fit mourir de regret, de même que ſon pere. Les deux autres, Jean & Pierrelo d'Arc, vinrent en France avec la Pucelle, la ſuivirent dans toutes ſes expéditions, & eurent part aux bienfaits du Roi. Dans la réviſion du Procès, Jean d'Arc eſt qualifié Prévôt de Vaucouleurs; & par un idiôme du pays Lorrain il eſt ſurnommé Jean Dalis, pour dire Jean du Lis, qui étoit le nom que le Roi leur avoit donné avec des fleurs de Lis dans leurs armes, en mémoire des faits héroïques de leur ſœur.

L'aînée des filles de Jacques d'Arc, celle dont nous écrivons l'Hiſtoire, fut baptiſée par Meſſire Jean Minet, Prêtre de la Parroiſſe de Greux. Ses parreins lui donnerent le nom de Jeanne; & pendant ſon bas âge on l'appelloit Jeannette Romée, ſuivant la coûtume de ſon pays, où les filles portent le nom de leur mere. Depuis qu'elle fut en France, on la ſurnomma *Jeanne la Pucelle*, ou *la Pucelle* d'Orléans.

Iſabelle Romée ne négligea rien pour procurer à ſa fille une éducation Chrétienne. Elle lui apprit à commencer toutes ſes actions par le ſigne de la Croix; à dire ſon Catéchiſme; à réciter le Pater, l'Ave, le Credo, ainſi que peuvent faire

des gens de la campagne, qui ne ſçavent ni lire ni écrire, & encore moins prononcer le Latin. Jeanne d'Arc répondit parfaitement aux ſoins de ſa mere, & donna dans l'âge le plus tendre des preuves de ce qu'elle ſeroit un jour. Elle entendoit la Meſſe fréquemment, prenoit plaiſir à ſoulager les pauvres, & leur cédoit même ſon lit, aimant mieux coucher au foyer, afin qu'ils fuſſent plus commodément. Sa piété & ſa ferveur ne firent que s'accroître avec les années. Elle ſe confeſſoit ſouvent, toujours à ſon propre Curé; & s'il ne pouvoit pas l'entendre, elle lui demandoit la permiſſion de s'adreſſer à quelqu'autre Prêtre. Une tendre dévotion pour la Sainte Vierge la portoit à aller faire ſes prieres avec ſa ſœur dans l'Egliſe Notre-Dame de Beaumont près du Village de Greux. Le Curé de cette Parroiſſe diſoit ordinairement, que c'étoit la plus innocente & la plus ſainte fille qu'il eût jamais vûe; il la propoſoit aux autres comme un exemple qu'elles devoient imiter. Pendant ſon ſéjour en France, elle approchoit ſouvent des Sacremens, jeûnoit le Carême & tous les Vendredis de l'année, à moins que les travaux & les fatigues de la guerre ne l'empêchaſſent de vaquer à ces pieux exercices. Selon le témoignage de pluſieurs ſçavans Théologiens qui l'ont confeſſée,

c'étoit un modele de ſimplicité, de candeur, d'humilité, de réſignation à la volonté de Dieu. Ils ajoûtent, que quoi qu'elle fût ſans étude & preſque ſans éducation, elle ne laiſſoit pas d'avoir des connoiſſances très-étendues pour ſa conduite dans le monde, & même pour les matieres de piété & de religion. C'eſt ce que l'on reconnoît par les réponſes ſenſées qu'elle fit aux queſtions ſublimes & épineuſes, que lui propoſerent ſes Juges pour l'embarraſſer. Le Comte de Dunois a dépoſé que le ſieur Daulon, Conſeiller du Roi, & Sénéchal de Beaucaire, étoit regardé comme le plus ſage & le plus vertueux Gentilhomme du Royaume; qu'en conſéquence il fut choiſi par Sa Majeſté pour prendre ſoin de la Pucelle, & pour être l'Intendant de ſa Maiſon. Or dans la réviſion du Procès, ce Seigneur déclare qu'il a vêcu continuellement avec cette fille plus d'une année, & preſque juſqu'au tems qu'elle fut faite priſonniere; *que c'étoit la plus ſimple & la plus dévote créature qu'il eût jamais connue*; qu'elle entendoit très-dévotement le Service Divin, ſçavoir aux Fêtes ſolennelles, la Meſſe, Tierce, Sexte, None & Vêpres; que tous les autres jours elle alloit à la Meſſe, s'il lui étoit poſſible; qu'elle ſe confeſſoit & communioit ſouvent avec une ferveur & une dévotion

qui édifioient tout le monde ; qu'un jour l'ayant priée *de lui faire voir ſon Conſeil*, elle répondit que cela ne dépendoit point d'elle, mais de la volonté de Dieu, & de la probité de ceux auſquels il daigne ſe manifeſter ; qu'il ne l'avoit jamais ouie jurer & blaſphémer le nom de Dieu ni de ſes Saints ; qu'au contraire, entendant jurer quelqu'un, elle le reprenoit, fût-il un Prince du Sang, ainſi que l'a dépoſé le Duc d'Alençon, qu'elle blâma publiquement pour avoir juré en ſa préſence. Son Chapelain qui étoit un ſçavant Religieux, Lecteur de l'Ordre des Auguſtins, a témoigné la même choſe que le ſieur Daulon. Seguin, Docteur Dominicain, dépoſe que la Pucelle entendant jurer Etienne de Vignoles, ſurnommé la Hire, le pria de ne jurer que par le bâton qu'il tenoit toujours à la main ; que ce brave Chevalier, toutes les fois qu'il la voyoit, lui montroit ſon bâton, & diſoit en riant : *Jeanne, je renie mon bâton.* Une autre preuve de ſa piété & de ſa dévotion, eſt que lorſqu'elle pouvoit avoir de l'argent, elle le donnoit aux gens d'Egliſe pour dire des Meſſes ou faire quelques autres prieres, comme pluſieurs d'entr'eux l'ont atteſté. Son chagrin le plus ſenſible durant ſa priſon étoit de ne pas ouir la Meſſe : car les Anglois ne voulurent jamais le lui permettre. Etant

citée pour comparoître devant l'Evêque de Beauvais & répondre aux chefs d'accuſation qu'on lui imputoit fauſſement, la premiere choſe qu'elle demanda, fut qu'on lui permît d'entendre la Meſſe avant d'être interrogée, ce que l'Evêque lui refuſa, ſous prétexte qu'elle étoit vêtue en homme. De plus, voyant qu'à toutes les ſéances de ſon Procès les Juges commençoient toujours par exiger ſon ſerment, elle craignit qu'après avoir juré les deux premieres fois, Dieu ne fût offenſé de tant de ſermens réiterés; elle ſe plaignoit amérement de ce qu'on la tourmentoit trop, & promettoit de dire franchement la vérité, pourvû qu'on ne la fît point jurer davantage. Elle étoit d'ailleurs ſi éloignée de faire oſtentation de ſes bonnes-œuvres, qu'elle trouvoit mauvais qu'on l'interrogeât ſur ſes jeûnes & ſur ſes abſtinences. Elle demanda ſi cette queſtion pouvoit appartenir au Procès; & comme on lui eut répondu affirmativement, elle dit avoir jeûné tous les jours de Carême. Je pourrois réunir ici une infinité de traits ſemblables; mais il eſt tems de reprendre la ſuite de notre Hiſtoire.

C'étoit une coutume établie dans la Parroiſſe de Greux, que les jeunes filles gardaſſent tour-à-tour le bétail à la campagne. Jeanne d'Arc y alloit comme les

autres ; mais au lieu de s'amuſer à dire des Chanſons villageoiſes, ſuivant l'exemple de toutes les Bergeres, elle s'occupoit à prier Dieu, ou à faire quelque méditation. Dès qu'elle entendoit ſonner les cloches, ſurtout pendant la Meſſe, elle ſe mettoit à genoux, ſe tenant à l'écart derriere un arbre ou un buiſſon, pour être moins diſtraite dans ſes priéres. Du reſte elle ſçavoit très-bien coudre & filer ; & comme elle répondit à l'Evêque de Beauvais, *n'en craignoit femme de Rouen.* Lorſqu'elle fut un peu plus grande & diſpenſée de garder les troupeaux, elle partageoit avec ſa mere les ſoins du domeſtique ; & jamais on ne la voyoit paroître en public, à moins qu'elle n'allât aider ſon pere & ſes freres au tems de la moiſſon ou du labourage. Dès ſa premiere jeuneſſe, elle aimoit naturellement ſa patrie ; & comme elle entendoit beaucoup parler des diviſions qui régnoient alors, les Factieux ſe diſant Bourguignons, & par injure donnant aux autres le nom d'Armagnacs, elle s'intéreſſoit vivement pour les Royaliſtes, & concevoit déja une haine ſecrette contre leurs ennemis. Toute la Parroiſſe de Greux paroiſſoit entiérement dévouée au ſervice du Roi ; il ne s'y trouvoit qu'un ſeul Bourguignon. Les enfans de cette Parroiſſe étoient preſque toujours en guerre avec

ceux d'un Village voiſin nommé Marcay, qui ſoutenoit le parti contraire. Ces petits combats, où quelquefois il y avoit du ſang répandu, entretenoient de part & d'autre la haine & l'animoſité. Ainſi tout ſembloit concourir à mettre Jeanne d'Arc dans une diſpoſition propre à recevoir les ſemences qu'il plut à Dieu de jetter au cœur de cette fille, pour la paix & la réunion de l'Etat.

En 1422. que Charles VII. parvint à la Couronne, Jeanne d'Arc pouvoit être dans ſa treiziéme année. Ce fut alors que commencerent les inſpirations, les révélations, les apparitions céleſtes, dont elle a fait un ſi grand détail dans la Procédure. Il réſulte de ſes réponſes perſonnelles, que Saint Michel lui enjoignit de ſuivre ponctuellement les conſeils de Sainte Catherine & de Sainte Marguerite, pour qui elle avoit toujours eu beaucoup de dévotion; que ces deux Saintes lui recommanderent d'être ſage & vertueuſe, d'aller ſouvent à l'Egliſe, de conſerver ſa virginité tant de l'ame que du corps; ce qu'elle promit à Dieu par un vœu ſpécial. Outre ce premier conſeil, qui ne regardoit que ſa conduite particuliere, elle en reçut un autre très-important pour le bien public; c'étoit d'aller au ſecours du Roi de France injuſtement opprimé par les Anglois. Jeanne d'Arc

aſſure qu'à l'égard de ce dernier article, on la preſſoit d'abord juſqu'à deux ou trois fois par ſemaine ; que dans la ſuite on ne lui donnoit aucun relâche, ſurtout après que le ſiége d'Orléans fut commencé ; qu'ayant demandé par quel moyen elle pourroit exécuter un projet ſi difficile, on lui dit de s'adreſſer à Baudricour, Gouverneur de Vaucouleurs, qui lui fourniroit des hommes & des chevaux pour aller trouver le Roi ; que s'excuſant encore ſur la timidité de ſon ſexe, ſur la foibleſſe de ſon âge & de ſa complexion, qui ne lui permettoient pas de monter à cheval, de porter les armes, ni de vivre avec bienſéance parmi les gens de guerre ; elle ſe trouvoit néanmoins toujours plus excitée à faire une pareille démarche, ſans qu'il lui fût poſſible de réſiſter à ces divines inſpirations. Tout ce que Jeanne d'Arc publioit de ſes révélations & des ordres qu'elle avoit reçus du Ciel, déplaiſoit fort à ſa famille. Sa mere lui raconta un jour à cette occaſion, que ſon pere avoit ſongé en dormant qu'elle étoit partie avec des Gendarmes, & qu'il avoit dit que s'il croyoit que cela dût arriver, il la noyeroit de ſa propre main, ou commanderoit à ſes freres de la jetter dans la Meuſe. Auſſi l'obſervoit-on de près, ſurtout quand il paſſoit des gens de guerre ; & cette raiſon détermina ſes pa-

rens à ſe réfugier pour quinze jours à Neuf-Château en Lorraine, où ils logerent chez une honnête femme nommée la Rouſſe. Pendant leur ſéjour dans cette Ville, un jeune homme touché des charmes de Jeanne d'Arc, la fit citer pardevant l'Official de Toul, & ſoutint qu'elle lui avoit promis de l'épouſer. La Pucelle priſe à ſerment, jura que bien loin d'avoir fait aucune promeſſe de mariage ni à ſa partie ni à perſonne autre, elle n'y avoit pas même jamais penſé; & on la renvoya hors de Cour & de Procès. Néanmoins ſes parens qui auroient bien voulu ſe délivrer des inquiétudes qu'elle leur donnoit, la preſſoient fort ſouvent de ſe marier; mais elle réſiſtoit à toutes leurs importunités, & paroiſſoit uniquement occupée de ſa miſſion, & des grands effets qu'elle devoit produire.

Quelquefois s'entretenant avec ſes compagnes, elle leur diſoit ſans ſe nommer, qu'une fille du pays releveroit la France & le ſang Royal, & conduiroit le Dauphin à Rheims, pour y être ſacré. Dans d'autres occaſions elle parloit plus clairement, & aſſûroit que les François feroient bientôt quelque grand & mémorable exploit; que le Dauphin demeureroit paiſible poſſeſſeur du Royaume, qui lui appartenoit comme au vrai héritier de la Couronne; qu'elle voudroit bien qu'on

la menât en France, où elle rendroit de grands ſervices au Dauphin; que le retardement de ce voyage lui cauſoit une douleur ſi ſenſible, qu'elle ne pouvoit être comparée qu'à celle qu'on diſoit que reſſentent les femmes qui ſont en travail d'enfant; que le Royaume avoit été ruiné par une femme (*a*), & qu'il ſeroit remis dans ſa ſplendeur par une Pucelle. Ces diſcours ſouvent répétés firent une vive impreſſion ſur pluſieurs perſonnes. Quelques-uns commencerent à publier que Jeanne d'Arc étoit inſpirée, & qu'elle avoit pris ſes idées ſous un arbre qu'on appelloit *le beau-Mai.* C'étoit un hêtre d'une groſſeur & d'une beauté ſingulieres, placé à une petite diſtance de l'Égliſe de Dompremy, ſur le grand chemin de Neuf-Château. L'ombre que donnoient ſes branches touffues, une fontaine qui couloit auprès, attiroient dans le printems & en été toutes les jeunes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe. De-là on apperçevoit les ruines d'un vieux Château qui appartenoit autrefois au Sieur de Bourlemont, Seigneur de Dompremy. C'étoit une ancienne tradition du pays, que ce Seigneur venoit ſou-

(*a*) Elle vouloit parler d'Iſabeau de Baviere, épouſe de Charles VI. qui donna ſa fille en mariage au Roi d'Angleterre, & pour dot le Royaume de France, renverſant ainſi les Loix fondamentales de l'Etat.

vent ſe promener vers le beau Mai avec ſon épouſe & ſes Demoiſelles ; & on ajoûtoit que les Fées habitoient jadis cet endroit délicieux, avant qu'on y eût fait des Proceſſions au tems des Rogations. Nous verrons dans la ſuite quel uſage firent les Anglois de cette opinion populaire.

Cet extrait eſt plus que ſuffiſant pour donner une idée du travail de Richer. Je n'ajoûterai qu'un mot ſur les viſions & les apparitions fréquentes, dont Jeanne d'Arc a toujours prétendu avoir été favoriſée. C'eſt l'endroit le plus embarraſſant de ſon Hiſtoire ; & M. l'Abbé Lenglet parlant de ces apparitions, (*a*) dit qu'il n'en croit rien, & qu'il *abandonne cette pieuſe créance à des perſonnes d'un eſprit moins rétif que le ſien.* Le même Auteur attribue tout ici à une imagination vivement frappée, dont les efforts repréſentoient à Jeanne d'Arc comme réels des objets, qui n'étoient que de ſimples images qu'elle ſe formoit en elle-même. L'explication eſt bonne ; mais ne va-t-on pas trop loin, quand on ajoûte (*b*) que cette Fille *croyoit voir en eſprit & non autrement* les Anges & Saintes qu'elle diſoit lui apparoître d'une maniere ſenſible ? La procédure ſemble

(*a*) Préface du premier volume, pag. x. & ailleurs. (*b*) M. Lenglet, tom. III. pag. 207.

prouver le contraire. Jeanne d'Arc y parle toujours d'apparitions viſibles & de voix extérieures, qu'elle entendoit diſtinctement; & elle paroît bien éloignée de croire que tout ſe paſſât dans ſon imagination. C'eſt par cette raiſon qu'en faiſant imprimer l'Ouvrage de Richer, j'aurois donné tout au long les réponſes perſonnelles de Jeanne d'Arc. De ſimples extraits ne contentent pas aſſez la curioſité, & il ſemble que M. l'Abbé Lenglet a paſſé un peu trop légerement là-deſſus. Du reſte on lit avec ſatisfaction tous les raiſonnemens que fait cet habile homme ſur une Hiſtoire d'autant-plus ſinguliere, que plus on l'examine, moins on ſçait à quoi s'en tenir.

ARTICLE XIII.

Idée générale de quelques Ouvrages de Nicolas Mercier.

NIcolas Mercier, né à Poiſſy, étoit Sous-principal des Grammairiens au Collége de Navarre, & Régent de Troiſiéme dans le même College. Il mourut en 1657. avec la réputation d'un des plus ſçavans Humaniſtes de ſon ſiécle. J'ignores'il a compoſé d'autres Ouvrages que ceux-ci, qui me ſont tombés entre les mains.

I. *Le Manuel des Grammairiens*, diviſé en trois parties. Dans la premiere, l'écolier apprendra les principes de l'élégance, & l'ordre qu'il faut garder dans la diſpoſition des mots Latins. Dans la ſeconde, les formations des verbes Grecs, les accens & la Syntaxe. Dans la troiſiéme, la quantité Latine, & la façon de retourner & de faire des vers.

Je n'en ai qu'une nouvelle édition, dont le Privilége eſt du 16 Juillet 1665. (*in-douze*, d'environ cinq-cens pages.) L'Auteur y eſt nommé *feu Nicolas Mercier.* On y voit une Epître dédicatoire à M. le Cardinal de Lyon. C'étoit Alphonſe de Richelieu, mort en 1653. par conſéquent la premiere édition de l'ouvrage eſt antérieure à cette année. Mercier y rend graces à ce Prélat de lui avoir *donné place dans la conduite de la Jeuneſſe*, & de l'avoir *honoré de la qualité de Sous-maître des Grammairiens* dans ſon Collége. Alphonſe en étoit Proviſeur. Ce livre claſſique a été ſouvent réimprimé depuis, & chaque fois chez Thibouſt. La ſeconde édition eſt de 1656. comme il paroît par l'Epître dédicatoire du Traité *de Officiis Scholaſticorum*, dont je parlerai plus bas.

II. *De Conſcribendo Epigrammate. in*-8°. Paris, 1654. Cet Ouvrage de Mercier lui fit beaucoup d'honneur; & tous les bons Critiques en ont parlé avec

éloge. L'Auteur l'a dédié à M. le Venier. Il ſe trouvoit ſans doute flatté d'avoir l'approbation de Guillaume Colletet, puiſqu'il s'exprime ainſi dans ſon Epître dédicatoire : *Me Colletus redivivum affirmat Martialem, ob librum de Conſcribendo Epigrammate, & Epigrammata omnium generum quæ in lucem edidi.* C'eſt ſans aucune bonne raiſon, qu'on ſuppoſe dans quelques éditions de *Moreri*, que la meilleure partie du Traité *de Conſcribendo Epigrammate* eſt de M. le Venier. Nicolas Mercier l'a donné ſous ſon nom ; il a aſſûré poſitivement, lorſqu'il a eu occaſion d'en parler, qu'il en étoit l'Auteur, & il avoit aſſez d'habileté pour le compoſer. Tant de perſonnes éclairées qui ont loué cet Ouvrage, & qui connoiſſoient particuliérement Mercier, n'ont point douté que ce livre ne fût de lui. Venier lui-même l'attribue à Mercier, & marque qu'il lui avoit coûté beaucoup de ſoins & de veilles ; qu'il y avoit très-bien réüſſi. Enfin Mercier, dans ſon Epitre à M. le Venier, lui dit avec un air de candeur & de ſincerité que l'on ne trouve gueres dans un Ecrivain qui s'approprie le travail d'un autre, qu'il lui doit tout ce qu'il ſçait, & qu'il le reconnoîtra toujours pour ſon maître ; qu'il lui eſt redevable de la réputation que ſes différens Ouvrages lui avoient acquiſe, &c. mais il ne dit

rien qui tende à faire croire que M. Venier eût quelque part au Traité de l'Epigramme.

Pierre Venier, natif de Vendôme, enſeigna quinze ans la Rhétorique en différentes Villes de France, & la profeſſa le même nombre d'années au College de Navarre à Paris. Il fut Chanoine & Pénitencier de l'Egliſe d'Auxerre, comme je l'apprends d'une Epître dédicatoire que lui adreſſa Nicolas Mercier, & qui eſt à la tête de la troiſiéme édition des Colloques d'Eraſme, publiée en 1661. L'Editeur donne de grands éloges à Venier; il l'appelle *ſummum Poëtam Latinum*, & lui dit entr'autres :

Te duce Rhetoricos didici decerpere flores.....
Ergò tuum noſter quod parit omne labor.

Je ne connois de Pierre le Venier que deux piéces en vers Endécaſyllabes. La premiere, de ſoixante-douze vers, eſt à la tête de cette édition des Colloques; l'autre, de quarante-deux vers, ſe trouve au commencement du Livre de Mercier *de Officiis Scholaſticorum*.

III. *Endecaſyllabon in Muſæum R. P. Carneau.* Piéce de quarante-cinq vers, imprimée pour la premiere fois dans les *Gallicæ Cœleſtinorum fundationes, &c.* pag. 224. Mercier, en envoyant ſon Traité de

l'Epigramme au P. Carneau, y joignit ces Endécaſyllabes, qui ſont datés 6. Kal. Jun. 1654. & ſignés *Nic. Mercier.*

IV. *Deſiderii Eraſmi Colloquia familiaria in uſum ſtudioſæ Juventutis, cum notis Nicolai Mercier, Piſciaci, Artium & Academiæ Pariſienſi Doctoris, & Grammaticorum Regiæ Navarræ Proprimarii. Editio ſecunda multo auctior.* in-8°. Paris, Thibouſt 1661. L'Auteur l'a dédié à M. le Venier, & y a mis au commencement une Vie & un catalogue des Ouvrages d'Eraſme, en Latin & en François. Tout cela remplit plus de ſoixante pages. Mercier a ſupprimé ou retranché quelques endroits des Colloques, ſuivant l'intention *du Concile de Trente*, c'eſt à-dire, de *l'Index expurgatorius* fait par l'ordre de ce Concile. Les notes de Mercier font un tiers du volume, qui eſt d'environ ſix-cens pages. Il dit dans la préface qu'il régentoit la Troiſiéme. Je ne ſçai en quel tems a paru la premiere édition.

V. *Theophilus, ſive pii Adoleſcentis Inſtitutio.* M. le Venier fait mention de ce Traité dans l'*Endecaſyllabon* qui ſe trouve à la tête de l'Ouvrage précédent, & dit qu'il eſt Grec, Latin & François. Comme je ne l'ai pas vû, je ne puis en marquer ni la date, ni le format.

VI. *Nicolai Merceri, Piſciaci, de Of-*

Vitiis Scholaſticorum, ſive de rectâ ratione proficiendi in litteris, virtute & moribus. Libri tres. Paris, Thibouſt, d'environ cent trente pages. Cet ouvrage imprimé pour la premiere fois en 1657. eſt en vers Elégiaques, avec des notes qui en expliquent le ſens par maniere de commentaire. Parmi pluſieurs petites piéces de vers qui s'y trouvent à la louange de l'Auteur, il y a une Ode de ſon neveu, auſſi nommé Nicolas Mercier, & comme lui, natif de Poiſſy, étudiant pour lors en Rhétorique.

VIII. *Deſiderii Eraſmi Roterodami de Civilitate morum puerilium.* Le privilége ajoûte : *cum facilioribus notis ejuſdem Mercier.* Ce Recueil qui a quatre-vingt-dix-neuf pages, eſt imprimé à la ſuite du précédent, & en vertu d'un ſeul & même privilége. Le Texte d'Eraſme y eſt d'un côté en proſe, & de l'autre en vers, de la compoſition d'un nommé François *Hoemus*, natif de Lille. Les notes de Mercier rempliſſent un tiers du volume. Suit un autre petit Traité en trente-deux pages, & accompagné de remarques, intitulé, *de Diſciplinâ & puerorum inſtitutione Libellus, ex uno ferè Eraſmo depromptus, præcipuè verò ex Colloquiis de pietate puerili & de monitoriis pædagogicis.*

J'ai oublié d'obſerver, que parmi les Colloques d'Eraſme Mercier en a ajouté

un de la façon, immédiatement après celui d'Eraſme qui a pour titre, *Luſus pueriles.* Ce Colloque de Mercier eſt du jeu de Bailon, *Luſus follis*, depuis la pag. 49 juſqu'à 63.

Voici d'autres ouvrages d'un *Mercier de Poiſſy*, mais d'une eſpéce ſi différente de ceux dont je viens de parler, que je n'oſe aſſûrer qu'ils ſoient de Mercier le Grammairien.

Lettre du Sieur Cermier de Sipois à M. le Duc d'Orléans ſur les défiances de quelques particuliers touchant la paix. in-4°. Paris 1649. *Cermier de Sipois* eſt l'anagramme de Mercier de Poiſſy.

Lettre d'Eſtat de M. Mercier, envoyée à la Reine. in-4°. Paris 1649.

J'en ai une autre dont le P. le Long n'a rien dit, qui n'eſt que de cinq pages, *in-4°.* Paris, chez Boudeville, 1649. elle a pour titre: *Doctrine Catholique & véritable de M. Mercier, touchant l'obſervation du Carême, & les motifs pourquoi M. l'Archevêque de Paris a permis l'uſage de la viande.* L'Auteur conclud ainſi: [Nous pouvons jeûner, bien que nous mangions de la viande, & l'intention de M. l'Archevêque de Paris n'eſt autre, ſinon qu'en donnant liberté d'en manger, on obſerve d'ailleurs la régularité du jeûne.]

Le P. Carneau (Eſtienne) dont j'ai

parlé ci-dessus à l'occasion de Nicolas Mercier, étoit natif de Chartres. Il fit profession dans le Couvent des Célestins de Paris le troisiéme Décembre 1630. & y mourut le 17 Septembre 1671. Je vais donner le catalogue de ses Ouvrages d'après le P. Becquet (*Gallica Cœlestinorum fundationes*, pag. 216.]

1. *L'Œconomie du petit monde, ou les merveilles de Dieu dans le corps humain* : c'est un Poëme imprimé plusieurs fois à Paris. Je ne sçai par quelle raison le Bibliothécaire des Célestins n'a marqué ni la forme de cet Ouvrage, ni les différentes années dans lesquelles il a paru.

2. *La Naissance du Fils de Dieu en mitre chair.* Cantique spirituel. *in*-4°. Paris, chez Pallé, 1645.

3. *Le Sage indifférent*, Stances, se trouve à la page 73. d'un Recueil intitulé, *Le Stoïque Chrétien. in*-12. Paris, 1645.

4. *La Vie, Exercices, Mort & Miracles du B. Pierre de Luxembourg, &c.* Paris, 1645. Ce n'est qu'une nouvelle Edition de cette Vie publiée en 1623. par le P. de Bourrey de Roüen, Célestin. Le P. Carneau l'a revûë & retouchée, tant pour la forme que pour le fond.

5. *Stances Chrétiennes sur l'Anagramme de la Sereniſſime Reine de Suede. in*-4°. Paris, chez Lesselin. On ne nous marque

point la date de l'impreſſion de cette piéce.

6. *La Stimmimachie.* Paris, *in*-8°. 1658. chez Paſſé. C'eſt une Satyre en vers contre l'uſage de l'Antimoine ou Hémétique.

7. *Les Vérités divines contenues dans la Meſſe qui ſe chante à la Feſte du T. Saint Sacrement*, Poëme, imprimé à Paris chez l'Eſclapart, *in*-24. 1666.

Le P. Carneau a fait encore pluſieurs petites piéces de vers à la louange de différens Ecrivains.

8. *Le Panegyrique de la Femme Forte, Maani Gioerida, Babylonienne, Epouſe du célébre Voyageur Pietro della Valle. in*-12. Paris, chez Loyſon, 1663. J'ai long-tems cherché cet Ouvrage du P. Carneau, dans l'eſpérance qu'il me fourniroit la matiere d'un article intéreſſant; mais il ne m'a pas encore été poſſible de le recouvrer. Tout ce que je peux faire pour la ſatisfaction de ceux de mes Lecteurs, qui ſeroient curieux de connoître Maani & ſon époux *Pietro della Valle*, c'eſt d'inſérer ici l'extrait d'une lettre de Sorbiere, (*a*) Auteur contemporain. Il ne caractériſe pas mal ces deux perſonnes, dont l'hiſtoire, quoique véritable, eſt mêlée d'incidens romaneſques & ſinguliers.

(*a*) Lettres & Diſcours de Sorbiere, *in*-4°. Paris, 1660. pag. 656. & ſuiv.

[*Pietro*

[*Pietro de la Valle* étoit un Gentilhomme Romain ; & il eſt mort à Rome il n'y a pas dix ans (*a*) en réputation de bel eſprit, Académicien Humoriſte. La relation de ſes voyages a paru au jour après ſa mort, en trois volumes, qui ne la contiennent pas encore toute. Il n'eut pas le même deſſein que le Seigneur Jacques-Marie Favi (*b*), dont je viens de vous raconter l'Hiſtoire, & qui s'étoit mis à voyager à deſſein d'obſerver exactement, & de recueillir les crayons, les modeles & les fideles copies de tout ce qu'il trouveroit dans les Arts, dans les Sciences, dans les Loix & dans les Coutumes dont il verroit la pratique dans le monde. La penſée de *Pietro de la Valle* fut plus cavaliere, & donna en quelque façon dans le Roman, ſelon qu'il le laiſſe préſumer par le récit qu'il nous fait de ſon projet & de ſes aventures. Auſſi il n'avoit pas toutes les connoiſſances naturelles du Seigneur Favi, & il ne ſe propoſa d'abord que des choſes de ſa portée, la vûe des régions éloignées, l'entrée des Cours barbares ; & par l'occaſion de ſon mariage il ſe figura je ne ſçai quels moyens d'incommoder le Turc & d'abattre l'or-

(*a*) La Lettre de Sorbiere eſt du premier Septembre 1659.

(*b*) Voyez à la ſuite de cet Article une Remarque ſur ce Voyageur Italien.

gueil des Othomans : de quoi il s'eſt expliqué dans quelques-unes de ſes lettres. Après qu'il eut aſſez conſidéré l'Egypte & la Terre-Sainte, il paſſa à Conſtantinople, où il ſéjourna longtems pour en apprendre la langue ; puis il traverſa en Méſopotamie & s'arrêta à Bagdet. L'occaſion qui le fit hâter de prendre cette route eſt tout-à-fait romaneſque, & ne doit pas être oubliée. Il rencontra dans une caravane qui venoit de Bagdet, un Chrétien qui alloit donner tous les ordres qu'il falloit chez lui, afin de retourner promptement en Babylone, & rechercher en mariage une jeune merveille, qu'il dépeignit ſi bien à *la Valle*, que ce Gentilhomme en devint éperduement amoureux. Il ſe hâta donc d'aller au lieu où elle faiſoit ſa demeure ; il lui rendit viſite, & la trouva encore plus belle qu'on ne la lui avoit repréſentée. Au reſte, comme il étoit bienfait de ſa perſonne, il eut le bonheur de ne lui pas déplaire ; de ſorte que lui ayant offert ſon ſervice, & s'étant fait connoître aux parens, qui n'étoient pas fort accommodés des biens de la fortune, il épouſa cette jeune fille. Et ainſi il enleva au malheureux Amant qui étoit en voyage, le tréſor qu'il vouloit acquérir, & qu'il avoit découvert à cet étranger, par un de ces mouvemens de joie qui font parler inceſſamment ceux

qui aiment de l'objet de leur amour. Certainement il y eut plus de malheur que d'inconsidération en cette confidence, parce qu'il n'y avoit aucun lieu de soupçonner qu'elle pût causer, comme elle fit, à cet infortuné la perte de sa maîtresse. Quoiqu'il en soit, ce fut par cette occasion que notre Chevalier errant devint amoureux, & épousa cette Demoiselle, qui n'étoit âgée que de dix-huit ans, qui étoit douée d'une exquise beauté, qui avoit l'esprit fort agréable, & qui sans doute donnoit aussi quelque peu dans le Roman, tel qu'il le falloit pour la faire résoudre à suivre son Héros jusques aux Indes, & à venir chercher dans Rome le lieu de sa sépulture. Elle avoit une étrange passion pour cette Ville la plus renommée du monde; & peut-être que la plus forte raison qu'elle eut de quitter son pays, & de donner son cœur à un étranger, fut celle d'aller augmenter avec lui le nombre des Dames Romaines. Mais ce bonheur ne lui arriva point: car elle mourut en chemin, prête à s'embarquer pour l'Inde sur le Golfe de Perse; & son fidele amant acheva son voyage bien désolé, portant les tristes restes de sa chere moitié dans un cercueil de plomb jusques au lieu où elle avoit si fort desiré d'arriver, & où il lui avoit promis de la conduire. J'ai vû son tombeau à *Ara Cœli* dans Rome, où

Pietro de la Valle lui fit faire de magnifiques obſeques, prononçant lui-même une Oraiſon funebre accompagnée de ſes larmes & de celles de tous ſes Auditeurs, & qu'on lit imprimée avec un Recueil des vers que ſes amis firent ſur cette déplorable aventure.

La belle *Maani*, c'étoit le nom de la pauvre défunte, avoit une parente Géorgienne moins âgée qu'elle, & que la fortune avoit réduite à chercher aſyle dans ſa maiſon lorſqu'elle ſe maria. Elle en fit la compagne de ſes voyages, & l'affection qu'elle lui témoigna juſques à la fin de ſa vie fut cauſe que ſon mari ne trouva point de meilleur moyen de ſe conſoler de ſon veuvage qu'en l'épouſant, lorſque la pointe de ſa douleur fut un peu émouſſée. Et de ce dernier mariage ſont ſortis des enfans, qui maintiennent aujourd'hui une famille des plus nobles & des plus anciennes de la Ville. Il n'y a rien de plus touchant que les regrets de ce Cavalier, lorſqu'il raconte la maladie de ſon Amazone, & qu'il prévoit la perte inévitable de cette charmante perſonne. Il l'aimoit plus que ſa vie; & les plaintes qu'il fait lorſqu'elle lui eſt arrachée, ſont ſi éloquentes, qu'il eſt mal-aiſé de les écouter ſans entrer dans ſa paſſion, & ſans regretter la mort de cette Héroïne, qui lui fut ravie à l'âge de vingt & deux ans. Au

reſte tout Poëtique qu'étoit ce Gentilhomme, ſa Relation ne laiſſe pas d'être pleine d'une infinité de bonnes choſes qui regardent l'Hiſtoire Naturelle & les Arts, auſſi-bien que la Politique & la Géographie. Je la mets au rang des plus belles que j'ai lûes ; & l'on n'y trouve à redire qu'un peu trop de diffuſion. Mais cette diffuſion eſt ſi élégante, le ſtyle en eſt ſi poli, & toute la tiſſure en eſt ſi égale, qu'il le faut pardonner au plaiſir qu'il a pris d'écrire ſon voyage en un pays où il n'avoit pas autre choſe à faire : car il eſt écrit en forme de Lettres (*a*) à un de ſes amis. On eſt aujourd'hui fort friand de

(*a*) M. l'Abbé Lenglet (Méthode pour étudier l'Hiſtoire, tom. I X. pag. 1688.) dit que *Pietro della Valle* eſt connu ſous le nom du grand Voyageur, & même quelquefois *du grand menteur*, & qu'il eſt plus rare en Italien qu'en François. L'Auteur de la Méthode cite l'édition de Rome, 4 vol. *in*-4°. 1650. mais Sorbiere ne compte que 3 vol. & en cela je vois qu'il s'accorde avec le catalogue de la Bibliotheque du Cardinal du Bois (*a*), où d'ailleurs l'édition de Rome eſt fixée en 1658. *Viaggi di Pietro della Valle, Roma*, 1658. 3 vol. *in*-4°. De quel côté vient la mépriſe ? N'étant pas à portée de conſulter les grandes Bibliotheques, j'ai ſans ceſſe le déſagrément de ne pouvoir me décider ſur des minuties ſemblables, & où il ne faudroit qu'un coup d'œil pour prendre ſon parti.

(*a*) Seconde part. pag. 492.

ces lectures ; & il y a longtems que je nomme les Relations, les Romans des Philoſophes.]

Note ſur le Seigneur Favi.

Giacomo-Maria Favi, de l'illuſtre Maiſon des *Mareſcoti*, naquit à Boulogne vers le commencement du dix-ſeptiéme ſiécle. Après avoir parcouru l'Allemagne, la Pologne, la Suéde, le Dannemarck, la Hollande & l'Angleterre, il vint à Paris en 1645. & y mourut la même année, âgé de trente cinq à quarante ans. Il avoit fait ſes premieres études avec autant de rapidité que de ſuccès. Il étoit bon Deſſinateur, habile Mathématicien ; il ſçavoit pluſieurs langues, & joignoit à beaucoup d'eſprit & d'uſage du monde, un déſintéreſſement ſi rare, qu'il n'avoit jamais voulu rien accepter d'aucun Souverain, ſi ce n'eſt quelques marques d'honneur, telles que la permiſſion de porter une aigle & de mettre une fleur de lys dans ſes armes. Trente mille livres de rente lui procuroient les moyens de ſatisfaire ſa curioſité. Son équipage étoit fort ſimple ; & ſon train ſe réduiſoit à un ſeul domeſtique, qu'il prenoit dans chaque endroit où il vouloit s'arrêter. Comme il n'avoit entrepris ſes voyages que pour recueillir tout ce qui a

du rapport aux Sciences & aux Beaux-Arts, il s'informoit ſoigneuſement d'une Ville à l'autre du nom des perſonnes qui excelloient en quelque choſe, & il ne manquoit point de les écrire ſur ſon Mémoire, & de lier enſuite connoiſſance avec elles, pour tirer des échantillons de leur travail. On n'a peut-être jamais vû de collection auſſi ample que la ſienne. Il y avoit fait entrer avec une patience incroyable, tout ce que les Méchaniques ont inventé pour le beſoin & pour le luxe; les inſtrumens d'Agriculture, la fabrique de toutes ſortes d'ouvrages; l'Architecture, les machines de guerre, les habits, les jeux, les décorations, &c. Perſuadé qu'il n'eſt rien de ſi commun ni de ſi petit en apparence, qui doive échapper à l'attention d'un Voyageur éclairé, il avoit deſſiné juſqu'à une ſorte d'agraphe, un loquet de porte, une ſerrure, un patin, une coëffure, un curedent; & il montroit deux cens outils pour des jeux d'enfans, quarante manieres de labourer la terre, quantité de forges & de moulins à pluſieurs uſages. Quand il avoit épuiſé les curioſités d'un Royaume, & connu toutes les perſonnes de mérite d'un Etat, il alloit dans un autre endroit, & il n'avoit guéres trouvé de Cour, où dans l'eſpace de trois ou quatre mois il n'eût achevé ſa récolte. Mais lorſqu'il fut à Pa-

ris, il y découvrit un nombre ſi prodigieux d'habiles gens de toute eſpéce, il y fut accablé d'une ſi grande foule de curieux & d'objets propres à exciter ſon admiration, qu'il ne pouvoit point en ſortir. Il n'avoit plus aſſez d'yeux, ni aſſez de mains, & il ne ſçavoit de quel côté ſe tourner, parce que les détails lui paroiſſoient immenſes. Il reconnut alors que tout ce qu'il avoit fait juſques-là ne devoit être que l'ébauche de ſon grand deſſein; de ſorte qu'il ſe propoſa de donner une nouvelle forme à ſes recherches, de recommencer ſes voyages, & d'en entreprendre même hors de l'Europe. Suivant ſon projet de retourner quelque jour en Allemagne & aux Pays-Bas, il s'étoit aſſuré de Meſſieurs Petit & de *la Bella*, qui devoient ſe joindre à lui à ſon retour de la Chine, où il comptoit d'aller par le Portugal. Mais quoiqu'il eût quatre logemens en différens quartiers de Paris, ce qui le rapprochoit partout de ſa retraite, & lui rendoit moins penible le chemin qu'il faiſoit à pied, il ne laiſſa pas de ſe fatiguer dans la deſcription des magnificences du mariage de la Reine de Pologne (*a*). Il fut attaqué d'une violente fiévre, qui malgré la force de l'âge &

(*a*) Marie de Gonzague, épouſe de Ladiſlas IV. Roi de Pologne.

la vigueur du tempérament, le conduiſit au tombeau. On fit chercher ſes Recueils par un ordre du Roi dans ſes quatre appartemens ; & on ne ſçait point ce qu'ils ſont devenus. Le Comte Mareſcoti ſon parent, qui ſe trouvoit alors à Paris, emporta celui où étoit le nom, les armes, & une deviſe de la main de tous les Princes de l'Europe, que *Favi* avoit eu l'honneur d'approcher.

ARTICLE XIV.

Recueil de Pieces ſur la Satyre de Deſpréaux contre l'Equivoque. Particularités Littéraires.

DAns le *Recueil des Piéces Fugitives* (*a*) publié par M. l'Abbé Archimbaud en 1717. on trouve les deux Sonnets ſuivans, qui ſont de feu M. de Nantes Avocat de Vienne en Dauphiné.

Eloge de M. Deſpreaux.

L'illuſtre Deſpreaux a vû ſon jour fatal :
Il n'eſt plus au tombeau qu'une cendre ſtérile,
Cet homme qui mêlant l'agreable à l'utile,
Etoit des Anciens l'Eleve & le Rival.

(*a*) Tom. II. pag. 156.

Il atteignit Horace, il paſſa Juvenal :
Il ſçut, en s'égayant, s'égaler à Virgile :
Des leçons du Sublime obſervateur habile,
Il eût pû de Longin être l'original.

Ses vers charmoient la Cour, la Ville, la Province ;
Choiſi pour nous tracer le regne de ſon Prince,
Que n'attendoit-on pas d'un art comme le ſien!

Quel Roi! quel Ecrivain! quel ſujet pour l'Hiſtoire !
Ce chef-d'œuvre ébauché manque encore à ſa gloire :
Mais non, elle eſt parfaite, il eſt mort en Chrétien.

Contre la Satyre ſur l'Equivoque.

L'Auteur parle à M. Deſpreaux.

Il eſt vrai, tu l'as dit ; le Démon qui t'inſpire,
A ta bile cauſtique ajoutant ſes noirceurs,
T'a dicté cette indigne & derniere Satyre,
L'opprobre de ſon pere, & l'horreur de ſes ſœurs;

Peut-on ſans ſommeiller achever de la lire,
Et t'y voir, aux dépens des trop bénins Lecteurs,
Promener d'âge en âge & d'Empire en Empire,
L'Equivoque ſemant ſes maux & ſes erreurs?

On nous dit toutefois, que ſur les rives ſombres,
Arnaud ſe fait plaiſir d'en régaler les Ombres,
Et que Chapelain même en vante la beauté.

Mais, éloges ſuſpects ! Arnaud la trouve belle
Par les traits qu'elle lance à la Société,
Et Chapelain, par l'air qu'elle a de la Pucelle.

M. du Monteil, qui a donné en Hollande une aſſez belle Edition des Œuvres de Deſpréaux (*a*), avec quelques ſupplémens aux Remarques de M. Broſſette, y a inſeré ces deux Sonnets ; & voici le commentaire qu'il fait là-deſſus, ſans avertir qu'il n'eſt dans cette occaſion que le Copiſte de l'Abbé d'Archimbaud.

[M. de Nantes fit le premier Sonnet, pour marquer l'eſtime particuliere qu'il avoit pour M. Deſpréaux. Mais les éloges qu'il lui donnoit, déplurent à certaines gens. Les Jéſuites ne purent ſouffrir qu'on louât la mort Chrétienne de l'Auteur de la Satyre contre l'Equivoque. Pour les appaiſer M. de Nantes compoſa le ſecond Sonnet ; & on croit que le Commentateur de M. Deſpréaux l'a publié comme une eſpéce de correctif à cette Satyre. Ce Sonnet mécontenta tout autant de perſonnes que le premier.] Cette Hiſtoire anecdote eſt fauſſe dans preſque toutes ſes circonſtances. Elle n'a d'autre fondement qu'une petite piéce de vers que l'on trouvera à la fin de cet article,

(*a*) Amſterdam, 1735. 4 vol. *in*-12. Voyez tom. II. pag. 372.

& dans laquelle M. de Nantes ſuppoſe que quand il fit l'éloge de Deſpréaux, il n'avoit pas encore vû la Satyre contre l'Equivoque ; mais c'eſt un détour qu'il a pris le Poëte, pour badiner plus agréablement. Voici d'autres particularités à ce ſujet d'autant moins ſuſpectes, que je les tiens de l'Auteur même, à qui je montrai l'endroit qui le concerne dans le Recueil de l'Abbé Archimbaud.

La Satyre ſur l'Equivoque fut compoſée en 1705. & ne parut pour la premiere fois qu'en 1713. dans une Edition des Œuvres de Deſpréaux publiée à Amſterdam, chez Henri Schelte, 2. vol. *in*-8°. Quoique l'Auteur eût employé onze mois à faire cette Satyre, & trois ans à la corriger, bien des gens la trouverent fort au-deſſous des autres productions de cet illuſtre Poëte. M. de Nantes fut du nombre des Cenſeurs, & ſans avoir en vûe de plaire aux perſonnes intéreſſées, ni de ſervir leur reſſentiment, il compoſa le Sonnet contre l'Equivoque, dû uniquement à la fantaiſie & au plaiſir que lui en donna la premiere idée. Quelque tems après il fit un autre Sonnet à la louange de Deſpréaux, qui devoit être comme le correctif du premier, ou du moins comme le garant de ſa bonne intention à l'égard de ce grand Poëte, dont il étoit un des plus zélés & des plus

nceres admirateurs. M. de Nantes en-
oya ces deux Sonnets à M. de la Motte
: à M. de la Faye l'aîné qui étoient de
s amis, & les pria de lui en dire leur
ntiment. Ces Meſſieurs firent réponſe
'il s'en falloit beaucoup que le ſecond
onnet fût comparable au premier; que
lui-ci étoit ſi bon qu'on n'oſoit pas
ême le faire voir, de peur d'irriter le
rti nombreux & redoutable de M. Deſ-
éaux. M. de Nantes ne ſe laiſſa pas néan-
oins emporter au plaiſir d'avoir eu l'ap-
obation de deux habiles connoiſſeurs,
il fut très-réſervé à montrer ſon Son-
t; mais on en fit des copies à Paris,
ui pénétrerent juſques dans les Pays étran-
rs, & bientôt après l'Auteur reçut du
nd de la Flandre une Lettre anonyme
reſſée *au Premier Préſident du Siége*
réſidial de Vienne; on y félicitoit M.
: Nantes ſur ſes talens pour la Poëſie,
on louoit ſon attention à faire ſa cour
la Société aux dépens de Deſpréaux
de Meſſieurs de Port-Royal. A la ſuite
ce compliment ironique il y avoit ce
onnet, *digne & ſublime effort d'une Muſe*
allone :

le fameux Boileau, cet excellent Poëte,
ſi le grand Arnaud reſpiroient en ces lieux,
un & l'autre doués d'une vertu parfaite
auroient bien repouſſer tes diſcours odieux.

Ces Héros ne ſont plus ; & ta Muſe indiſcrete
Oſe attaquer leurs noms dans tes vers ennuyeux!
Nantes, ne rime plus : crois-moi, bats la retraite,
Ou fournis au Public quelque choſe de mieux.

Ces Sçavans dont tu veux diminuer la gloire,
Sont gravés dès long-tems au Temple de mémoire :
Le Docteur de la Grace eſt toujours révéré.

Quoi ! tu *donnes* à Boileau Chapelain pour modele ?
Tu compares ſes vers à ceux de la Pucelle ?
Partiſan de Trevoux, Ignorant avéré !

On ſçut par le moyen d'un Sécretaire du Maréchal de Villars, que la lettre venoit d'un Eccléſiaſtique tranſplanté dans les Pays-Bas, & Auteur de quelques mauvaiſes brochures ſur les affaires du Janſéniſme. M. de Nantes lui fit cette réponſe, que le même Sécretaire conſeilla d'adreſſer au premier Magiſtrat de Bergues.

Toi qui ne ſçais m'offenſer ni me plaire
Par ton inſulte & par ton compliment,
Pourquoi m'écrire ? il valoit mieux te taire,
Que me chercher querelle d'Allemand.

Tu veux rimer : tes vers *crient* miſere ;
Si j'en gardois quelque reſſentiment,

Pour te confondre, & pour me ſatisfaire,
Que faudroit-il ? les montrer ſeulement.

Arnaud, Boileau te *crient* de leur gloire,
Mieux vaut pour nous & pour notre mémoire
Souffrir les traits d'un ſévere Cenſeur ;

Qu'être réduits, avorton Janſéniſte,
De nos vertus fade Panégyriſte,
A t'avouer pour notre défenſeur.

Monſieur du Savel mon Compatriote, homme d'eſprit, & d'ailleurs grand partiſan de Deſpréaux, envoya à M. de Nantes un Sonnet de ſa façon fabriqué ſur les mêmes rimes que le ſien.

Qui pourroit en douter ? la Muſe qui t'inſpire,
Deſpreaux, du menſonge abhorrant les noirceurs,
T'a dicté cette noble & derniere Satyre,
La gloire de ſon pere, & l'amour de ſes ſœurs.

Non-ſeulement on a du plaiſir à la lire ;
Mais on t'y voit de force entraînant tes Lecteurs,
Promener d'âge en âge & d'Empire en Empire
L'Equivoque ſemant ſes maux & ſes erreurs.

Dans ces jours de loiſir ſur les rivages ſombres,
Boileau, ſi tu daignois en régaler les Ombres,
Tu verrois Port-Royal charmé de ſa beauté ;

Rapin & Petau même avouer qu'elle eſt belle,
Et fronder un ami de la Société,
Qui compare tes vers à ceux de la Pucelle.

Comme M. du Savel, en prenant ainſi la défenſe de Deſpréaux, ne diſoit rien qui pût offenſer M. de Nantes, celui-ci crut devoir lui répondre honnêtement & en détail. Il compoſa donc la piéce ſuivante, & la lut à M. du Savel; mais il ne lui en donna point de copie, & juſqu'ici perſonne n'en a eu communication.

Critique de la Satyre de l'Equivoque.

A M. du Savel, Grand-Prieur de Saint André le Bas à Vienne en Dauphiné.

Monſieur le Grand-Prieur, l'œuvre n'eſt pas
Chrétienne;
Vous inſultez aux malheureux:
Eh, le moyen que je ſoutienne
Tant d'aſſauts & ſi dangereux?
Encor tout étourdi des coups qu'un Anonyme
Dans un grand Sonnet m'a portés,
Je me releve à peine, & vous me combattez
Sans pitié par ma propre rime.
Sur quoi donc me frondez-vous?
De mon Sonnet trop fort l'expreſſion vous choque,
Indigne, *opprobre*, *horreur*: eh bien je les révoque
Tous ces termes ſi durs; & pour filer plus doux,
C'eſt votre Muſe que j'invoque.
Diſons donc avec elle: O béni ſoit le jour

Que parut cette noble & derniere Satyre,
La gloire de ſon pere & de ſes ſœurs l'amour !
Mais vous riez, m'allez-vous dire;
Ne rions pas, je le veux fort.
Voyons, en reliſant l'Ouvrage,
Qui de vous ou de moi peut être dans ſon tort.
Déja vous paroiſſez avoir tout l'avantage:
Deſpreaux, c'eſt tout dire, & dans le monde entier
Jamais faiſeur de vers ne ſçut mieux ſon métier.
Je le veux: laiſſons-lui le ſceptre du Parnaſſe.
Homere qui l'avoit, s'il en faut croire Horace,
Dormoit pourtant
Quelquefois tant,
Qu'encor ces derniers jours l'Iliade divine
En a paſſé par l'étamine,
Et ſi bien qu'après deux mille ans
De gloire ou bien ou mal acquiſe,
Malice ou vérité, ſelon certaines gens,
On y voit plus d'une ſottiſe.
Le mot eſt fort, mais expreſſif;
Souffrez que plus modeſte & bien moins déciſif,
Je diſe de notre grand homme,
Qu'il dort auſſi d'aſſez bon ſomme.
Il voit dans un long ſonge un monſtre furieux,
Hermaphrodite, à taille énorme,
A cœur double, à corps tout difforme,
L'Equivoque en un mot, la terreur de ſes yeux.
Si-tôt qu'il l'apperçoit; mon Dieu! qu'eſt-il? qu'eſt-elle?

Es-tu, dit-il, mâle ou femelle ?
Parle ; *tu ne me répons rien ?*
Sors d'ici, laiſſe-moi, fuis donc. Mais non, demeure ;
Un Démon qui m'inſpire, & que j'entens trop bien,
Veut qu'en mon Livre tout à l'heure,
Encore une Satyre exprimant tes noirceurs,
Se vienne en nombre pair joindre à ſes onze ſœurs.
De la perverſe créature
Il ſuivit la ſuggeſtion ;
Et par l'âge affoibli, ſon indignation
Vint au ſecours de la nature.
Un ton plus ſérieux ſuit ce début badin :
Prêtez l'oreille, il va ſans meſure & ſans fin
Pouſſer ſa critique boutade.
Il court à toute bride ; & ſur Pegaſe aſſis,
Eclabouſſe en paſſant Voiture & Benſerade :
Il laiſſe loin de lui le pavé de Paris,
Le voilà droit en Paradis.
Là par ſon Equivoque en ſerpent traveſtie,
Se fit d'un bec à bec la premiere partie,
Non, comme il le raconte, avec le jeune Adam,
Mais avec ſa folle de femme.
Que ne lui chantoit-il ſa gamme ?
C'eſt d'elle, non de lui, qu'eſt venu notre dam.
Pourquoi feindre que dans l'Arche,
Quand tout l'Univers périt,
Un fils du bon Patriarche
Sauva ce Serpent maudit ?

'e cette fiction le mélange coupable
'evoit-il altérer un texte reſpectable ?
: peut-on pardonner ces monſtrueux ſermons,
Qu'aſſis dans ſa chaire infernale
Lucifer, prêchant ſa morale,
Débite aux novices Démons ?
'enthouſiaſme ici la doſe eſt un peu forte :
Mais on ſe ſatisfait ; qu'importe ?
On veut & de taille & d'eſtoc,
Frappant ſur certains Journaliſtes,
Et ſur leurs freres Caſuiſtes,
Se ſignaler d'après Vendroch.
e me trompe. Boileau n'en veut qu'à l'Equivoque.
la ſuit à la piſte, en tous tems, en tous lieux,
Juſqu'à devenir ennuyeux.
'eſt ce phantôme ſeul qu'en ſes vers il provoque.
Selon lui, l'Equivoque rend
L'homme ſot, impie, ignorant,
Superſtitieux, idolâtre,
Crédule, aveugle, opiniâtre.
Par elle il croit voir ſans voir rien,
Adore un bouc, un chat, un chien.
Elle opere de faux miracles,
Parle en Normand dans les oracles,
Habille le vice en vertu,
Rend tout ce qui fut droit tortu,
Corrompt la vertu de Socrate,
Fait de la gent Juive une ingrate,

Lui livre ſon propre Sauveur,
Accuſe l'Homme-Dieu d'erreur,
Fait mourir l'Auteur de la vie,
Tire des Enfers l'héréſie,
De l'Orthodoxe arme la main,
En fait un lion inhumain,
Et par l'opinion probable
Met dans le Ciel même le Diable.
Sçavez-vous d'autres maux & de plus noirs forfaits ?
L'Equivoque les aura faits.
Un Poëte eſt colere ; & quand ſa Muſe éclate,
Il venge avec fureur des affronts prétendus.
Qu'eſt-ce donc contre lui qu'a fait la ſcélérate ?
Ne vous le dit-il pas ? quoi ? par des mots confus
Tenant ſa plume embarraſſée,
Elle lui fait chercher vainement ſa penſée ?
N'eſt-ce rien ? mais voici bien pis.
Elle s'efforce encor de ſon ombre groſſiere
D'envelopper ſon ſtyle ami de la lumiere.
Il ſouffrira cela ſans froncer les ſourcils ?
Elle oſera noircir ſon ſtyle ?
Plutôt il n'écriroit jamais.
C'eſt un invulnérable Achille :
Seul entre les mortels il échappe à ſes traits.
Mais auſſi-bien que lui la verve me tranſporte ;
Revenons ſur ſes vers : peut-être étant relus,
Nous raiſonnerons d'autre ſorte.
Chez les mortels reſtans encor tout éperdus :
Reſtans regarde-t-il ou devant ou derriere ?

hez toi dans mes diſcours. Ici de la lumiere.
uelque fineſſe aiguë. Un pareil adjectif
ſt-il fait pour la rime ou pour le ſubſtantif?
)ue deviendront ces *chez* que Vaugelas cenſure?
hez toi, chez ſoi, chez eux, chez Satan, chez
les Grands,
)ouze fois pour le moins reviennent ſur les rangs
Faire aſſez mauvaiſe figure.
:es *par, par toi, par lui, par eux,* bien plus fré-
quens.
Ion moins ſouvent encor dans un ſtyle uniforme
Jn gérondif appelle un verbe qui le ſuit.
Qu'eſt-ce que ce refrein produit?
'eſt un Lecteur qu'on berce; il faut bien qu'il
s'endorme.
Preſque partout ces gérondifs
Ne ſont que des termes oiſifs.
Jn ſeul entre pluſieurs ici trouvera place:
Voyons, malgré l'âge & ſa glace,
i ma Muſe aujourd'hui, ſortant de ſa langueur,
'ourra trouver encor un reſte de vigueur.
)ue diroit il lui-même en ſon humeur criti-
que,
i facile à franchir les prudentes leçons
Qu'il donne dans ſa Poëtique,
J'allois m'exprimer par ces ſons?
'oyons ſi dans ce jour ſortant de maladie,
Enfin je pourrai me guérir.
Quelle incorrecte pſalmodie!
Apprenez à mieux diſcourir,

Or, Grand Prieur, ſentez avec votre goût fin:
Parcourez encor la Satyre,
Si vous pouvez juſqu'à la fin.
Que la vérité ſeule ici vous intéreſſe.
Oubliez pour un tems Trevoux & Port-Royal:
En fils du grand Benoît parlez d'un cœur loyal.
Dans tout ce long diſcours n'eſt-il rien qui vous bleſſe?
Tout eſt-il net, vif, varié?
Y reconnoiſſez-vous ce ſtyle châtié,
Qu'avoit de cet Auteur la Muſe printaniere;
Et n'y tend-elle point à ſon heure derniere?
Il n'eſt pas bon toujours d'écouter ſon dépit;
Encor moins un Démon qui dit:
Il eſt beau d'augmenter une illuſtre famille;
Rempliſſez la douzaine, allez au nombre pair.
Onze étoit bien aſſez. Avec ſon mauvais air,
On ſe ſeroit paſſé d'une douzieme fille.
Pour notre honneur & pour le ſien,
Notre pere chez lui devoit la tenir cloſe.
Voilà ce qu'en leur entretien
Diſent les onze Sœurs. *Et que dis-je autre choſe?*
Continuez, ne bâillez pas:
Allez voir, mais ſans rire, à la derniere page,
Un curieux Aréopage
Dont tous les Sénateurs ſont autant de Midas.
C'eſt-là qu'on va juger ſon Hydre allégorique,
Sûre d'y gagner ſon procès.
C'eſt là qu'avec moins de ſuccès
Se va borner auſſi ſa courſe ſatyrique,

Après

Après tant de travaux. Quoi ! vous attendiez-vous
A le voir tomber à Trevoux ?
L'y voilà cependant. Pegaſe y prend haleine,
Efflanqué, fatigué, ſi jamais il le fut.
Le courſier immortel ſe remit avec peine,
Et le Cavalier en mourut.
Trop heureux, que déja par plus d'une eſcalade,
Au faîte de la gloire il eût ſçû ſe porter !
Cette derniere cavalcade
N'auroit pû que l'en écarter.
Mais c'eſt trop vous tenir, le ſouper vous appelle.
Allez, digne Supérieur,
A table comme au chœur ſignaler votre zele ;
Bon ſoir, Monſieur le Grand-Prieur.

Cette piéce de M. de Nantes n'eſt qu'une cenſure générale de la Satyre de Deſpréaux ; qu'il me ſoit permis d'y joindre quelques remarques particulieres. L'Auteur de l'Equivoque y dit,

℣. 60. *Comblé de tout ſçavoir, à Dieu ſe rendre égal.*

Pour exprimer qu'une perſonne ſçait tout, peut-on dire qu'elle eſt *comblée de tout ſçavoir* ?

℣. 80. *Chez les mortels reſtans encor tout éperdus.*

Ce *reſtans* eſt une conſtruction louche,

qui paroît appartenir également au premier & au ſecond hémiſtiche. L'Auteur s'en apperçut, comme l'obſerve M. Broſſette; mais ſa maniere de prononcer n'y remédioit pas.

℣. 86. *Qu'impiété ſans borne en ſon extravagance.*

C'eſt ſans doute pour trouver l'éliſion avec *en ſon extravagance*: car il auroit fallu dire *ſans bornes.*

℣. 95. *On vit le peuple fou, qui du Nil bois les eaux.*

Ce vers eſt dur, & quelque choſe de pire.

℣. 113. *Par toi l'humilité devint une baſſeſſe.*

Dans le tems dont parle l'Auteur, on ne connoiſſoit point de vertu qui s'appellât *humilité.* Elle eſt de la nouvelle Loi, & J. C. en a été le premier modele.

℣. 122. *Que tyranniques Rois cenſés grands politiques.*

Je doute qu'on puiſſe dire, un Roi, un Prince tyrannique; mais ces mots, *tyranniques, politiques*, placés dans le même vers, forment un ſon qui ne flatte guéres l'oreille.

℣. 138. *Concluons. L'homme enfin perdit toute lumiere.*

Ce *concluons* ne dit rien du tout: car l ſemble amener la fin de la Satyre, & 'on n'eſt pas encore à la moitié.

v. 140. *Ne vit, ne ſçut plus rien, ne put plus rien ſçavoir.*

On ne peut diſconvenir que ce vers ne oit d'une dureté extrême.

v. 150. *Très-équivoque ami du jeune Alcibiade.*

Le plaiſir de rendre ſuſpecte & douteuſe la vertu de Socrate, a ſéduit le Poëte, & lui a fait envelopper une obſcénité ſous ces termes; tant il eſt difficile à un Auteur de réprimer ſes ſaillies.

v. 155. *Et par un ſage altier, au ſeul faſte attaché,*
Le bien même accompli fut ſouvent un péché.

Ces vers ne ſont point nets. Le ſens en peut être chicané de plus d'une maniere, & les trois tours que l'on y a donnés reviennent au même, & font voir combien l'Auteur étoit embarraſſé à exprimer nettement ſa penſée.

v. 181. *On vit en mille endroits leurs honteuſes ſtatues,*
Pour le plus bas uſage utilement fondues,

Et gémir vainement Mars, Jupiter, Vénus,
Urnes, Vaſes, Trépiés, vils meubles devenus.

Quel enthouſiaſme poëtique, de faire gémir Mars, Jupiter, Venus, quand ils ſont devenus urnes, vaſes, trépiés! Etoient-ils alors en état de gémir, puiſqu'ils n'étoient plus Dieux? Mais les urnes, les trépiés & les vaſes en général n'étoient pas de vils meubles, ni deſtinés à un bas uſage. Dans Homere & dans Virgile on ſe fait des préſens de trépiés; ainſi les pauvres Divinités n'avoient que faire de tant ſe lamenter. Le grand Jupiter s'étoit métamorphoſé en taureau, en cheval, en lion; il ne devoit pas ſe trouver ſi changé, étant traveſti en urne ou en quelqu'autre vaſe. D'ailleurs ces deux derniers vers ſont durs & forcés.

℣. 204. *Quelque tems égaré ne ſe reconnut plus;*
Et dans plus d'un aveugle & ténébreux Concile.

Reconnut *plus*, *& dans plus.* Petite négligence où tombent les plus grands hommes.

℣. 225. *De cette erreur dans peu naquirent plus de ſectes,*
Qu'en Automne on ne voit de bourdonnans inſectes, &c.

Ces comparaiſons, que Deſpréaux appelle de froids ornemens quand il veut décrier Chapelain, conviennent bien au Poëme Epique. Homere & Virgile en fourniſſent peut-être un plus grand nombre que la Pucelle. L'eſſentiel eſt d'en employer de nobles & qui ayent du rapport au ſujet. Les deux que met ici Deſpréaux ſont ingénieuſes & réjouiſſent le lecteur; mais ſont-elles à leur place; & dans une matiere auſſi ſérieuſe que le dénombrement des diverſes ſectes d'Hérétiques, contre leſquelles on déclame avec tant de véhémence, eſt-il permis de les comparer aux guêpes, ou aux affiches des carrefours, & de faire d'une idée ſi propre à exciter la terreur, une idée riſible, pour avoir occaſion de tomber ſur le Mercure-galant? Cela auroit fait merveille dans le Lutrin, mais non dans un ſujet tel que l'Héreſie, qui ne permet pas que l'on s'abbaiſſe à des comparaiſons ſi badines.

℣. 250. Il falloit que le Ciel parût les approuver.

Ce vers & les ſoixante qui ſuivent, paroiſſent l'endroit le mieux travaillé de tout l'Ouvrage. Le Poëte n'y attaque plus des morts, mais des vivans. C'eſt, comme il le dit, le chef-d'œuvre de l'adreſſe & de la ſoupleſſe de l'Equivoque. Son Démon l'a bien ſervi. Les vers y ſont plus châ-

tiés, & ſoutiennent l'attention du Lec
peut-être déja fatigué par la longue
précédens. C'eſt apparemment ce q
Arnaud récitoit avec plus d'emphaſ
ombres charmées de l'entendre. C'
triomphe de l'Equivoque. Auſſi Deſp
va immédiatement après la faire co
ner à Trévoux.

¥. 342. Ou ſi plus ſûrement tu veux gag
cauſe,
Porte-la dans Trevoux, à ce bea
bunal,
Où de nouveaux Midas un Sénat mon
Tous les mois, appuyé de ta ſœur
rance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, ſa

Un Sénat *monachal.* Cette épithet
que pour rimer à Tribunal : car e
convient point à des Religieux qui n
pas Moines. *Un Sénat de nouveaux A*
A-t-on vû jadis un Sénat d'anciens M
Midas, dans la Fable, s'eſt érigé un
en Juge, & décida mal ; mais cela
jamais fait un Sénat de Midas ? Un
appuyé tous les mois de l'Ignora
ſœur de l'Equivoque. Quoi ! toujou
ger en ignorans, & juger Apollon m
Pour le moins falloit-il laiſſer croir
l'on jugeoit quelquefois bien, ne
que par hazard ; car il eſt impoſſil

ne pas rencontrer juſte quelquefois, quand on juge ſi ſouvent. Mais que penſer de cet hémiſtiche, *tient, dit-on, ſa ſéance?* *Dit-on* ne peut ſervir là que de cheville. Si le Poëte n'eſt pas aſſûré de la choſe, puiqu'il en parle douteuſement, pourquoi renvoyer l'Equivoque à ce Tribunal? Et ſi l'ignorance, ſœur de l'Equivoque, y préſide, pourquoi l'y renvoie-t-il encore? On ne conviendra pas d'une ſœur, pour juger ſa propre ſœur.

J'ajoûte que dans cette Satyre le Poëte ramene trop ſouvent les mêmes tours de phraſes, les mêmes expreſſions; ce qui fait une eſpéce de monotonie déſagréable, que je n'oſerois cependant imputer à ſtérilité ou à foibleſſe, lorſqu'il eſt queſtion d'un Auteur ſi juſtement eſtimé. Pour concluſion, ſi l'on ne peut nier qu'il ne ſe trouve de grandes beautés dans ce dernier Ouvrage de Deſpréaux, on m'avouera auſſi qu'il y a bien des endroits qui ne ſont pas dignes de lui. Je reviens à M. de Nantes. Un adverſaire plus dangereux que M. du Savel s'éleva contre notre Critique. Ce fut un de ſes meilleurs amis, M. Broſſette, qui travailloit dans ce tems-là à ſon Commentaire ſur Deſpréaux. J'ai une de ſes lettres à M. de Nantes, où après lui avoir inſinué poliment, que le déſir de ſe faire un nom & la jalouſie de métier ſi commune parmi les Poëtes, &

même parmi tous les Ecrivains, ont pû armer ſa plume contre Deſpréaux, il ajoûte : [Faites attention, que vous vous confondez avec les S. Sorlin, les Pradon, les Cotin, & les autres malheureux Cenſeurs d'un homme incomparable, qui n'ont fait que relever ſa gloire par leurs attaques. Il vaudroit mieux pour vous demeurer dans le parti victorieux de ceux qui l'admirent ſincérement, & qui groſſit tous les jours.] Des reproches de cette nature mettoient M. de Nantes dans la néceſſité de ſe juſtifier. Il fit une eſpéce d'Apologie, & l'envoya à M. Broſſette. Parlant de Deſpréaux, il diſoit : » Obſervez, je vous prie, que je n'ai placé » cet inimitable Auteur qu'au deſſous de » lui-même. Je ne lui ravis nulle-part le » ſceptre poëtique; je ne lui donne ni ſupérieur, ni concurrent. Je n'oſe attaquer que quelques endroits de ſa dernière Satyre; je laiſſe tout le reſte à la » foule innombrable, mais trop délicate, » de ſes admirateurs. Pourquoi ne ſont-» ils pas contens, & pourquoi me forcent-» ils à entrer dans des diſcuſſions, qui ne » peuvent que leur déplaire ? » M. de Nantes faiſoit enſuite l'Analyſe du Sonnet contre l'Equivoque, & il tâchoit d'en juſtifier toutes les expreſſions. Il terminoit ſa défenſe par le Sonnet ſuivant, intitulé : *Excuſe à M. Broſſette ſur le Sonnet*

Broſſette, es tu content ? Ni l'orgueil ne m'inſpire,
Ni d'un cœur envieux les malignes noirceurs.
Qu'ai-je fait ? j'ai repris une ſeule Satyre,
Qui ne reſſemble point à ſes charmantes ſœurs.

Deſſille-moi les yeux : je ne ſçaurois la lire
Comme fille d'un pere adoré des Lecteurs.
Partout ailleurs divin, je lui laiſſe l'empire ;
Je le crois homme ici ſujet à nos erreurs.

Pourquoi donc me ranger avec ces Rimeurs ſombres,
Les Cotins, les Pradons, qui de leurs noires ombres
Vouloient de ce Soleil obſcurcir la beauté ?

Il a percé la nue ; & ſa gloire plus belle,
Malgré les traits malins de leur ſociété,
A l'Equivoque près eſt encore pucelle.

Une choſe aſſez ſinguliere dans cette diſpute, c'eſt que M. Broſſette, ſi mécontent en apparence du Sonnet contre Deſpréaux, l'adopta pour ainſi dire, en l'inſérant à la fin de ſon édition enrichie d'un commentaire ; & on a prétendu qu'il l'avoit publié comme une ſorte de correctif à la Satyre de l'Equivoque. Quelques motifs qui ayent pû le déterminer,

j'ai appris de lui-même, qu'il s'attira de violens reproches de la part d'une infinité de gens, admirateurs outrés de Deſpréaux, & qui auroient voulu que l'on encenſât juſqu'à ſes défauts, ſuppoſé qu'il fût permis d'en chercher dans un ſi parfait modele. C'étoit, diſoit-on, des éloges de ſon illuſtre ami, que le Commentateur devoit groſſir ſon ſecond volume, & non pas du Sonnet ſatyrique de M. de Nantes, ni des diſſertations de M. Huet & de M. le Clerc. Le fameux Rouſſeau s'expliquoit là-deſſus avec beaucoup de vivacité. [Je ne croirai jamais, *écrivoit-il à M. Broſſette*, (*a*) auſſi honnête homme que vous l'êtes, que vous ayez eu part à la publication de ces miſérables écrits, ni que vous ayez pû vous réſoudre à profaner la mémoire d'un grand homme qui étoit votre ami, & dont vous avez même illuſtré les Ouvrages par des commentaires.] Deux lettres de Rouſſeau ſont remplies de ces plaintes ameres, & d'autant-mieux fondées, qu'indépendamment de l'intérêt qu'il pouvoit prendre à la gloire de Deſpréaux, il ſe voyoit lui-même très-maltraité dans un de ces écrits, qui ſert de réponſe à l'Avertiſſement que l'Abbé Renaudot avoit mis à la tête de la dixiéme

(*a*) Lettres de Rouſſeau, tom. II. pag. 125, édit. *in*-12.

Réflexion de Deſpréaux ſur Longin. L'Auteur anonyme de cette réponſe s'exprimoit ainſi : » Monſieur de Montauſier » diſoit ſouvent & publiquement, qu'il » ſe levoit tous les matins avec le deſſein » de châtier le Satyrique de la peine or» dinaire des gens de ſon métier, *& qui a* » *été pratiquée depuis peu avec éclat ſur un* » *de ſes imitateurs, à la ſatisfaction de tous* » *les gens de bien.* . . . . mais comme M. de » Montauſier avoit de la pieté & de la » bonté, il avouoit que ſa colere du ma» tin ſe trouvoit amortie après ſa priere. » Les paroles que j'ai marquées d'Italique, déſignoient ſi clairement Rouſſeau, qu'il étoit preſque impoſſible de le méconnoître. C'eſt pourquoi il employoit dans ſes deux lettres les termes les plus forts & les plus propres à peindre ſon chagrin & ſon reſſentiment. M. Broſſette lui fit réponſe, qu'il n'avoit aucune part à *ces maudites additions*, c'eſt l'épithete dont il ſe ſert ; que les Libraires de Geneve les avoient faites contre ſon gré, & nonobſtant les raiſons les plus fortes qu'il avoit pû leur dire. Il proteſta même qu'il n'avoit jamais lû la piéce ſatyrique, dont Rouſſeau ſe plaignoit. Enfin il mit tout en œuvre pour juſtifier ſa bonne foi, & pour détruire des ſoupçons fâcheux, qui ſe trouvoient autoriſés par les apparences. M. Broſſette me paroît ſe défendre aſſez mal,

& on ne peut guéres s'imaginer qu'un homme auſſi exact dans la recherche de toutes les éditions de ſon Auteur, eût négligé de lire celle de Hollande (1713) où les trois piéces dont ſe plaignoit Rouſſeau, ſe trouvent imprimées en caractère très-liſible. Quoi qu'il en ſoit, M. Broſſette mit ſur le compte de ſes Libraires l'addition *monſtrueuſe* des Diſſertations de M. Huet & de Jean le Clerc, & de la réponſe à l'Avertiſſement de l'Abbé Renaudot; mais il garda un profond ſilence ſur cet article de la lettre de Rouſſeau: (*a*) [Vos Libraires diſent à qui veut l'entendre, & jurent leurs grands Dieux, que c'eſt vous qui leur avez envoyé le pitoyable Sonnet de je ne ſçai quel Avocat de campagne contre la Satyre douziéme.] Après une pareille déciſion, il n'étoit pas naturel que M. Broſſette convint d'avoir publié le Sonnet, & encore moins qu'il oſât avouer qu'un de ſes amis l'avoit compoſé. Peut-être Rouſſeau ſe ſeroit exprimé plus durement, s'il avoit ſçu que le prétendu Avocat de campagne étoit l'Auteur de ces vers ſur le Factum de M. Saurin:

Un jour Satan, qui ſe mêle de tout,
Lut le *Factum* de Saurin juſqu'au bout,

(*a*) Lettres de Rouſſeau, tom. II. pag. 134.

Tant il goûtoit de cette Apologie
Le tour heureux, l'élégante énergie.
Mais un endroit réveilla ſon dépit :
C'eſt quand l'Auteur raconte comme il fit
Pour s'échapper avec ſon Euridice.
J'en garde au cœur profonde cicatrice,
Ce dit Satan ; tout l'Enfer en trembla,
Plus d'une fois le Conſeil s'aſſembla.
Comment venger un ſi cruel outrage ?
Chacun opine ; & l'avis du plus ſage
Fut qu'on iroit chez Rouſſeau notre ami,
Homme entendu, dans le vice affermi,
Malin en diable, & ſçavant à mal faire ;
Bien mieux que nous il conduira l'affaire.
Cela fut vrai : tant de trames mena,
Qu'en ſon panneau la Juſtice donna ;
Adroitement ſema la zizanie,
De traits perçans arma la calomnie,
Si que Saurin en la chartre fut mis.
Or comme on doit du retour aux amis,
Du cher Rouſſeau je veux plaider la cauſe.
Je ſoutiens donc que le *Factum* impoſe.
Rouſſeau, dit-il, *renia ſes parens*,
Et les Couplets qui ſont ſes vrais enfans ;
Eſt fils ingrat, *domeſtique infidele*,
Traître. Saurin, tu le connois bien mal :
Oncques je n'eus ſerviteur plus loyal,
Meilleur ami ; le reſte eſt un myſtere.
Il renia le mari de ſa mere,
Son pere, non. A l'égard des Couplets,
Certainement c'eſt moi qui les ai faits.

Quoique M. de Nantes ſçût que Rou
ſeau avoit jugé peu favorablement
Sonnet contre l'Equivoque, il ne la
pas de le flatter dans ces vers adreſſé
M. Broſſette.

Mon Sonnet dans ton livre eſt mis :
Eh bien ! n'étoit-ce pas ſa place,
Broſſette ? & ceux de tes amis
Qui t'en grondent, ont bonne grace.
Entr'autres l'envieux Rouſſeau
Qui voudroit l'avoir fait, je gage.
Voyez le malin perſonnage,
Qu'il ménage bien mieux Boileau !
Sur ſa moins parfaite Satyre
Je n'ai fait qu'un peu le pincer ;
Et lui par les ſons de ſa lyre
Ne cherche en tout qu'à l'effacer.

Au reſte il eſt vrai, comme l'ont
ſervé l'Abbé Archimbaud & M. du M
teil, que le Sonnet critique de M. de N
tes & ſon éloge de Deſpréaux fi
beaucoup de mécontens. C'eſt ſur la
ficulté de plaire aux deux partis oppoſ
qu'il adreſſa à M. l'Abbé Drouet de M
pertuy la piéce ſuivante, où régne d
bout à l'autre une plaiſanterie fine &
licate.

J'abjure mon double Sonnet,
Tant celui qui crie : ô merveille !

Que l'autre où le Lecteur ſommeille,
Et je conviens que j'ai mal fait.
Le plus sûr ſeroit de ſe taire :
Le moyen de ne pas mal faire,
Et de contenter tant de gens
Par ma critique ou mon encens ?
Quand du Poëte ſatyrique
J'ai fait un Saint de Paradis,
Je m'y ſuis ſans doute mal pris.
Je n'avois pas vû l'œuvre inique,
Où des gens par nous reſpectés
Sont cruellement maltraités.
Ces gens du Ciel gardent la porte ;
Loin d'y placer en dépit d'eux
L'Auteur de cet Ouvrage affreux,
J'aurois dit, le Diable l'emporte.
Abbé, diſons-le donc tous deux ;
Et je crois que la Compagnie,
Sans faire de cérémonie,
Ni demander d'autre examen,
Répondra de bon cœur, *Amen*.

ARTICLE XV.

Fragment d'un Manuſcrit intitulé : Relation du Parnaſſe.

EN 1739. je fis imprimer une brochure, intitulée : *Relation de ce qui s'eſt paſſé dans une Aſſemblée tenue au bas*

du Parnaſſe pour la réforme des Belles-*Lettres, Ouvrage curieux, & compoſé de pieces rapportées, ſelon la méthode des beaux-eſprits de ce tems*, avec cette Epigraphe : *Purpureus, latè qui ſplendeat, unus & alter aſſuitur pannus* ; Horat. Art Poët. ℣. 15. Ce petit Ouvrage ayant été mieux reçu que je ne l'eſpérois, j'entrepris d'en donner une ſeconde Edition corrigée, refondue & augmentée d'un volume. Je propoſai à l'Imprimeur des Lettres Juives de s'en charger. Cet homme de bien accepta ſans balancer toutes les conditions. Je lui envoyai mon manuſcrit, dont j'eus l'imprudence de ne conſerver que quelques morceaux détachés: il m'en accuſa la réception ; mais il ne daigna pas remplir aucun de ſes engagemens, & je n'entendis plus parler ni du manuſcrit, ni du Libraire. M. du Sauzet à qui je m'étois plaint d'un pareil brigandage, n'oublia rien pour engager le Sieur Paupie à me donner quelque ſatisfaction. Tous ſes ſoins furent inutiles. L'infidele Libraire traita de mon manuſcrit avec le Sieur Jean Neaulme, Imprimeur à la Haye : celui-ci l'a gardé dix ans ſans en faire uſage ; & ce n'eſt qu'en 1750. qu'il en a publié la premiere Partie dans un Recueil intitulé : *Petit Réſervoir, contenant une variété de faits Hiſtoriques & Critiques, &c. in*-8°. 5 vol. Le Compilateur,

qui a voulu apparemment me flatter par une diſtinction à laquelle je ne peux manquer d'être fort ſenſible, m'a placé à la tête de ſon premier tome. Il parle dans un *Avant-propos* de la premiere Edition de ma *Relation du Parnaſſe*, & dit *qu'on en a déterré un manuſcrit nouveau, corrigé, augmenté & refondu, lequel depuis l'année* 1740. *eſt reſté dans l'état d'oubli, d'où* il voudroit *le tirer aujourd'hui.* Je lui tiens compte de ſes bonnes intentions, & en même tems de la peine qu'il a eue à déterrer un Ouvrage, qui depuis dix ans étoit entre ſes mains. J'approuve encore les motifs qui l'ont déterminé à cacher le nom de l'Auteur de cette brochure. Il ne pouvoit pourtant pas l'ignorer, puiſque dans le quatriéme tome de ſon Recueil il cite le premier volume de mes *Nouveaux Mémoires*, & l'article même où je me ſuis plaint du vol qu'on m'avoit fait en Hollande ; mais c'eſt trop inſiſter ſur un incident auquel le Public ne peut prendre aucun intérêt. Il eſt bon ſeulement qu'on ſçache que dans les fragmens que je vais reproduire, il y a un grand nombre d'additions & de corrections, qui ne ſe trouvent point dans le Recueil de la Haye.

Relation du Parnasse.

Epître Dédicatoire.

Au très-illuſtre, très-docte & ſçavantiſſime Docteur MATANASIUS, Recteur Magnifique de l'Univerſité de Pédanſtadt, Aſſocié vétéran de toutes les Académies de l'Europe, &c. &c. &c. *Phœnix & Gloire de nos jours, Prince des Critiques Anciens & Modernes.*

Voici un Ouvrage digne de vous, que j'ai l'honneur de vous préſenter. Interrompez pour quelques momens ces travaux Littéraires, qui vous ont élevé à un rang ſi diſtingué dans la République des Lettres, qu'on peut dire de vous ce que François de Roſſet *dit de ſa belle & généreuſe Princeſſe* Philis, *qu'elle étoit l'ornement de ſon ſiecle, la honte des ſiécles paſſés, & l'envie des ſiécles futurs. J'oſe vous aſſurer, avec cette noble hardieſſe que l'amour-propre inſpire d'ordinaire aux Auteurs qui ſont au-deſſus du commun, que vous lirez cette Relation avec plaiſir. Vous y découvrirez à chaque page une érudition choiſie, des penſées neuves, des graces, des fleurs qui ne le cédent peut-être qu'à celles que vous avez ſçu répandre ſi à propos dans vos excellentes Remarques ſur le* Chef-d'œuvre d'un Inconnu. *Je ne crains point qu'après avoir*

achevé la lecture de mon Ouvrage, vous diſiez, à l'exemple de cet Empereur qui fit les délices du genre humain, Amici, diem perdidi. *Vous jugerez au contraire, qu'une production de cette force ne peut qu'attirer ſur moi tous les regards, & que je ſuis bien éloigné de reſſembler à ces Ecrivains infortunés, les* R. R. P. P. Alexandre & Thomaſſin, *qui, ſelon la remarque judicieuſe d'un Critique célébre (a), n'ont de l'eſprit qu'au bout des doigts. Ce mot* d'eſprit *me rappelle que je devois faire ici l'éloge du vôtre; mais en me permettant de vous dédier mon Livre, vous avez preſcrit les bornes étroites dans leſquelles je dois me renfermer. Sans des ordres auſſi abſolus, j'aurois moins conſulté votre modeſtie que mon cœur. J'avois trop de motifs & trop de ſujet de parler pour me taire.* D'autres *ſuppléeront à mon ſilence.* Gamaliel Acoſta, Mahalaleel Ben-Juda, Chriſologos Caritides, Henricus de Bolinbroke, Franciſcus Rudolphus, Aſtreolides Elephantius, Chilperic Aſiatides, Satiriac, *tous Littérateurs du premier ordre, apprendront à l'Univers étonné, que vous êtes non-ſeulement une Bibliothéque entiere, mais encore une parfaite* Encyclopédie. *J'ajoute que ſi la Nature n'eût par un dernier effort produit l'illuſtre M.* Maſſon, *ce fameux Auteur de*

(a) M. l'Abbé Lenglet.

de louer, quand on ne craint pas
ſé de flatterie.

Je ſuis avec un reſpect & une
ſans bornes,

Docteur incomparable,

Votre très-huml
obéiſſant ſ
D *

Discours preli mi

Tout le monde ſçait qu'en
briel Gueret, célébre Avocat
ment de Paris, fit imprimer
vre, intitulé : *Le Parnaſſe Réfo*
ans après il en donna la ſecon
ſous le titre de *Guerre des Aut*
un ſonge tout de Littérature

caſion du Poëme de Charles Perrault, intitulé : *Le ſiécle de Louis le Grand*, François de Callières, Sécretaire du cabinet du Roi, & l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, publia ſon *Hiſtoire Poëtique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens & les Modernes.* S'il ſuivit l'idée de Gueret, il ne l'exécuta pas ſur le même ton; il ne put jamais attraper l'enjouement répandu dans le *Parnaſſe Réformé.* Son livre ſe fait néanmoins lire avec plaiſir. On y reconnoît l'Homme poli, l'Auteur délicat, le Critique judicieux, l'Académicien inſtruit de toutes les regles & de toutes les beautés de notre Langue. Dix-ſept ans après l'Abbé de la Bizardiere, connu par ſon *Hiſtoire des Diétes & de la Sciſſion de Pologne*, donna les *Caractères des Auteurs Anciens & Modernes*, Satyre pleine d'un ſel piquant, ſurtout contre Jurieu, Burnet, le Vaſſor, Jean le Clerc & l'Abbé Faydit. Struvius, Littérateur Allemand, en fait une mention honorable au huitiéme Chapitre de ſon *Introductio in Notitiam Rei Litterariæ;* mais il s'eſt trompé en l'attribuant aux Révérends Peres Jéſuites, qui travailloient alors au Journal de Trévoux.

L'inimitable Auteur du *Chef-d'œuvre de l'Inconnu*, a inſéré dans une Edition de ce fameux Ouvrage faite à la Haye

chez Pierre Huſſon en 1732. une longue piéce, qu'il a intitulée : *Déification du Docteur Ariſtarchus Maſſo.* Dans cette fiction, où le ſérieux & le burleſque marchent d'un pas égal, le Profeſſeur Matanaſius, en étalant un ſçavoir auſſi étendu que bien ménagé, fait paroître beaucoup d'eſprit, une critique légere, polie, judicieuſe, déſintereſſée, & une grande connoiſſance du tour de génie & du caractère diſtinctif des gens de Lettres, des Sçavans & des Artiſtes célébres dont il parle.

J'ai travaillé ſur le plan de ces Hiſtoriens du Parnaſſe, & je me flatte d'avoir réuſſi. L'idée riante que j'ai ſuivie, l'agréable variété des objets, la fineſſe des penſées, le tour de l'expreſſion, la chaleur & la rapidité du ſtyle, tout plaira à un Lecteur éclairé. Ce qui ſurprendra le plus, c'eſt la vaſte érudition qui regne dans mon Ouvrage. Pour s'en convaincre, il ſuffira de jetter les yeux ſur la *Table des Matieres*, qui ſera miſe en ordre par un très-habile Correcteur; on y verra avec étonnement plus de 800 *noms propres*, parmi leſquels ſe trouvent des Dieux, des Déeſſes, des Héros, des Souverains, & des perſonnes illuſtres en tout genre. Heureux l'Ecrivain qui ſçait faire un ſi bon uſage de ſes talens! Urbain Chevreau nous dit dans *l'A-*

vertiſſement qui eſt à la téte de ſon Hiſtoire du monde : *On pourra juger par mes Réflexions & par mes Remarques, ſi j'ai du diſcernement & de la lecture.* Qu'auroit donc penſé ce modeſte Ecrivain, s'il eût vécu aſſez longtems pour voir un tréſor de Littérature tel que celui-ci ? Vraiſemblablement il ſe ſeroit épuiſé à groſſir ſon Hiſtoire, par de nouvelles citations de Rabbins & d'Auteurs ſans nombre ; encore n'auroit-il jamais acquis la réputation que je vais m'établir parmi les Burmans, & autres Porte-faix de la République des Lettres.

On me reprochera peut-être que ce livre n'eſt qu'un tiſſu de ce que pluſieurs ont écrit avant moi. L'objection eſt puérile ; & un Auteur célebre, M. Rollin, y a répondu, premierement dans ſa *Maniere d'étudier & d'enſeigner les Belles-Lettres*, & enſuite dans ſon *Hiſtoire Ancienne*. Ce ſçavant Profeſſeur avoue de bonne foi, qu'il ne ſe fait point un ſcrupule ni une honte de piller par-tout, ſouvent même ſans citer les Ecrivains qu'il copie, parce que quelquefois il ſe donne la liberté d'y faire quelques changemens. J'ai ſuivi ſon exemple. Ceux qui ont beaucoup de lecture, reconnoîtront aiſément où j'ai pris divers morceaux, que j'ai enchâſſés avec une adreſſe qu'on ne trouve guéres dans nos Four-

rageurs modernes. Les ignorans voyant que les marges de mon livre ne ſont point noircies de citations, me feront honneur de tout, admireront ma fécondité, & contenteront mon amour-propre en m'accordant leur ſuffrage.

Il y a une autre difficulté plus réelle; qu'il eſt bon de prévenir. Pourquoi, dira-t-on, faire un livre ſi court, lorſqu'on eſt en état d'enrichir le Public de mille choſes curieuſes & intéreſſantes? Le reproche eſt obligeant, & mérite bien que je me juſtifie. Voici donc ma réponſe. Comme je prévois que cette premiere Edition ſera bientôt enlevée, j'en donnerai inceſſamment une autre, revûe, corrigée, & augmentée d'une ſeconde Partie. Tout cela ſera accompagné d'excellentes Remarques, & d'une Réponſe anticipée aux cenſures qu'on pourroit faire ſur mon Ouvrage. Cette petite ſupercherie n'eſt que pour les demi-Sçavans. Ils ont ſouvent oui dire qu'on ne critique que les bons livres; ils ne manqueront pas de redoubler leur eſtime pour le mien, dès que je pourrai leur perſuader qu'on a eu la hardieſſe de l'attaquer. Si cela ne ſuffit pas, j'écrirai moi-même contre la *Relation du Parnaſſe*. Ce n'eſt point une choſe rare. Les *Dialogues des morts* & le *Jugement de Pluton* ſont de M. de Fontenelle. Le Littérateur à qui nous ſommes redevables

du

du Traité *de l'Uſage des Romans*, a fait l'*Hiſtoire juſtifiée contre les Romans*. Je pourrois encore citer l'Abbé Richard, Auteur des deux *Vies du Pere Joſeph*; Gatien Sandras de Courtilz, Grimarêt, & quantité d'Ecrivains; mais je réſerve ce détail pour une autre occaſion.

Ordinis hæc virtus erit & Venus, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici
Pleraque differat, & præſens in tempus omittat.
Horat. de Art. Poët. ℣. 43. & ſeq.

Préface pour la ſeconde Edition.

Lorſque cette Relation parut en 1739. j'eus ſoin de prévenir mes Lecteurs par une Préface ſoumiſe & reſpectueuſe. Ce n'eſt pas que je cruſſe avoir beſoin d'une pareille précaution. Il eſt aſſez inutile de demander grace pour un Ouvrage marqué au coin de l'immortalité; mais j'avois appris du ſpirituel Auteur des *Lettres Serieuſes & Badines*, qu'un homme qui aſpire à l'eſtime du Public, doit en agir comme celui à qui un Seigneur libéral offriroit une bourſe pleine d'or, en lui permettant d'y prendre ce qu'il voudroit. Si ce dernier eſt effronté, il prendra une ſomme ſi conſidérable, qu'il excitera l'indignation de ce Seigneur. S'il eſt tant ſoit peu modeſte, il ne prendra que peu de choſe.

S'il eſt ſage, il laiſſera le préſent à la diſcrétion de ſon protecteur, & ce protecteur lui donnera dix fois davantage qu'il n'auroit oſé ou dû prendre. Cette importante leçon, que les bons Ecrivains ne devroient jamais perdre de vûe, m'empêcha de ſuccomber au doux plaiſir qu'il y a de ſe louer impunément. Le Public toujours équitable & généreux à propos, m'a tenu compte d'un ſi grand ſacrifice. Il m'a prodigué les éloges les plus flatteurs; & je peux dire, ſans bleſſer la modeſtie, que mon livre a eu un ſuccès dont il n'y a point d'exemple depuis le rétabliſſement des Belles-Lettres en Occident. On me permettra à cette occaſion d'entrer dans un détail auſſi honorable pour moi, qu'il eſt intéreſſant pour ceux qui aiment les ſingularités Littéraires.

Pierre Paupie avoit tiré ſeize mille exemplaires de la *Relation du Parnaſſe*; en moins de trois ſemaines ils ont été enlevés. L'édition a été contrefaite à Avignon, à Rouen, à Lauſanne, à Straſbourg, à Francfort, à Berlin, & même à Cracovie.

On a inſéré dans l'édition de Berlin une lettre adreſſée à M. des Maizeaux, où M. Proſper Marchand & ſa belle *Hiſtoire de l'origine de l'Imprimerie* ſont extrêmement maltraités. Comme je ſerois au

deſeſpoir qu'on m'attribuât une pareille Satyre, ſeule capable de déshonorer celui qui en eſt l'Auteur, je déclare hautement que je n'y ai non plus de part, que M. la Barre de Beaumarchais en a eu aux *Lettres ſur les Hollandois*, & M. de Voltaire à l'Abrégé de l'Hiſtoire Univerſelle qui paroît ſous ſon nom; que je ſuis en état de le démontrer à chaque inſtant par les preuves les plus claires & les plus fortes; que je défie ſolennellement qui que ce ſoit de prouver un peu paſſablement le contraire; & que juſques-là je tiens pour dûement atteints & convaincus de calomnie ceux qui ont eu l'inſolence de faire imprimer cette Lettre ſous mon nom.

Après cet éclairciſſement, qui m'a paru néceſſaire, je dirai un mot des Traductions qu'on a faites de la *Relation du Parnaſſe*. Pluſieurs Sçavans anonymes l'ont trouvée aſſez bonne, pour ſe croire obligés de la faire connoître à leurs compatriotes; de ſorte qu'au commencement de l'année 1740. on a eu le plaiſir de la lire en Hollandois, en Anglois, en Italien & en Eſpagnol.

L'Auteur de la Traduction Hollandoiſe m'eſt abſolument inconnu. S'il m'étoit permis de hazarder une conjecture, je croirois volontiers que c'eſt le même qui a traduit en vers Hollandois *le Paradis perdu* de Milton.

Il ne m'a pas été difficile de découvrir le nom du Traducteur Anglois. Pour peu qu'on ait d'uſage de la critique, on reconnoît d'abord celui qui a traduit & commenté un ouvrage du Docteur Richard Bentley, ſous le titre de *Friponnerie laïque des prétendus Eſprits-forts d'Angleterre, ou Remarques ſur le Diſcours de la liberté de penſer.*

La Verſion Italienne a été imprimée à Mantouë. Quelques-uns l'attribuent à M. le Marquis Maffei, l'ornement de Vérone, & la gloire de l'Italie. Un Sçavant qui a fourni pendant pluſieurs années les meilleurs extraits de la *Bibliothéque Italique*, m'a fait dire que cette Verſion étoit inconteſtablement de l'Abbé Paolo Rolli, très-connu par ſa belle Edition du *Décameron* de Bocace, publiée à Londres en 1535. & conforme à celle de Florence 1327. grand *in*-8°. qui eſt ſi rare & ſi recherchée, qu'un exemplaire fut vendu 371 livres en Juillet 1729. à l'encan de la Bibliothéque de l'Abbé Brochard, dont j'ai le catalogue avec les prix de la vente marqués à côté de chaque article.

Quant au Traducteur Eſpagnol, c'eſt ſans difficulté l'habile homme, qui dans une autre occaſion s'eſt déguiſé ſous le nom d'*Hercule Raſiel de Selva.*

Je ne peux que me louer de ces quatre Traductions. Elles ſont claires, exactes,

élégantes, & rendent preſque les beautés de l'original. Mais une choſe à laquelle je ne me ſerois jamais attendu, eſt qu'on m'a écrit d'Oxfort, que le célébre Monſieur Gagnier, Profeſſeur des Langues Orientales, ci-devant Chanoine Régulier de Sainte Genevieve à Paris, avoit entrepris de mettre en vers Arabes la Relation du Parnaſſe. Ce laborieux Ecrivain s'eſt chargé d'un travail ſi pénible à la ſollicitation de Méhemet Effendi & du Baſſa Bonneval. On ajoûte qu'il a été ſtipulé par ces deux Muſulmans, que le manuſcrit autographe de la Traduction ſeroit dépoſé dans les Archives de la Bibliothéque du Grand-Seigneur.

Meſſieurs les Auteurs de la *Nouvelle Bibliothéque*, Journal qui s'imprimoit à la Haye chez Pierre Paupie, ont donné un extrait de la *Relation du Parnaſſe* dans leur mois de *Septembre* 1739. pag. 35 & ſuiv. Je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de mieux prendre l'eſprit d'un Livre, & d'en faire une Analyſe plus complette & en même-tems plus ſuccinte. Ces judicieux Journaliſtes, en me louant avec excès, ont trouvé peut-être le ſeul & unique moyen de ſe diſtinguer de la foule des Auteurs d'écrits périodiques, qui diſtribuent ſi peu équitablement l'éloge & la cenſure, qu'on devient indifférent, & même inſenſible pour l'un & pour l'autre.

Je ne dois pas laiſſer ignorer au Public, que Monſieur l'Abbé Goujet m'a fait l'honneur de me citer comme *Critique moderne* dans le premier volume de ſa *Bibliothèque Françoiſe*, page 260. de la premiere Edition. C'eſt une preuve de ſon bon goût & de la juſteſſe de ſon diſcernement. Je ne doute point que dans la ſuite de cet Ouvrage immenſe, il ne tire parti des Anecdotes Littéraires que je viens de rapporter, puiſqu'il ſe fait un devoir de recueillir précieuſement tout ce qui peut ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres dans la République des Lettres.

Je viens actuellement à ce qu'il peut y avoir de particulier dans cette nouvelle édition. Elle eſt non-ſeulement revûe, corrigée en une infinité d'endroits, mais encore augmentée d'un Volume entier, où régne d'un bout à l'autre une Littérature exquiſe. La ſeule choſe dont on pourra ſe plaindre, c'eſt de ne point trouver ici les remarques critiques qu'avoit annoncées le Diſcours préliminaire de la premiere Edition. Je n'ignore pas qu'un Auteur eſt obligé de remplir à la lettre les engagemens qu'il a pris envers le Public toujours ſi reſpectable, & néanmoins ſi peu reſpecté. Mais comme c'eſt un uſage aſſez généralement établi, de faire acheter trois ou quatre fois le même Livre, j'ai crû devoir réſerver ces Remar-

ques, ou cette espéce de commentaire perpétuel, pour la magnifique édition *in-fol.* que l'on vient de commencer à Glascow.

Cette Edition, qui surpassera infiniment celle du *Telemaque in-fol.* publiée en 1734. par les Westeins & Smith, sera imprimée dans des cadres rouges sur papier Impérial, & décorée d'un grand nombre de Planches en taille-douce, de Fleurons & de Lettres grises, de Vignettes & de Culs-de-lampe, avec mon Portrait à la tête, le tout gravé & dessiné par un disciple du célébre Bernard Picart. Pour rendre la lecture de l'Ouvrage plus amusante & plus instructive, on aura soin d'y joindre une Table des Matieres aussi étendue, que celle dont M. Prosper Marchand a surchargé son Edition des *Lettres de Bayle*, & des *Lettres Juives.* Et comme les intérêts du Public me sont tout au moins aussi chers que les miens propres, j'ai eu l'attention d'exiger de mon Imprimeur deux choses très-essentielles : la premiere, de ne point recevoir de souscriptions, genre de commerce un peu trop suspect ; l'autre de se contenter de 87 florins pour chaque exemplaire. Par ce moyen, les Amateurs presque toujours mal partagés des biens de la fortune, pourront se procurer à peu de frais un Livre, qui sera désormais l'ornement de toutes les Bibliothéques.

PREMIERE PARTIE.

Hæc ſit propoſiti noſtri ſumma, quod ſentimus loquamur, quod loquimur ſentiamus.
Seneca, Epiſt. 75.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction à cet Ouvrage. On envoie des Députés à Delphes. Comment reçus par Eſope. Ils ſont préſentés à Apollon. Leur Harangue. Deſcription d'une Fête donnée ſur le Parnaſſe.

L'Aſſemblée qui s'étoit tenue dans le Château de Delphes en 1702. pour la réforme des Belles-Lettres, avoit eu des ſuites toutes contraires à celles qu'on en pouvoit eſpérer. Ce qui du tems de Louis le Grand n'étoit que démangeaiſon d'écrire, s'étoit changé en fureur ſous le régne de Louis XV. chacun vouloit être Auteur à quelque prix que ce fût. Le Public accablé de mauvais Livres, avoit beau ſe plaindre; on ne reſpectoit plus ſes déciſions.

Des Ecrivains affamés mettoient à contribution les Gazettes & le Mercure, compiloient une ſuite de faits mille fois rebattus, & donnoient effrontément ces triſtes avortons ſous le titre pompeux

d'*Anecdotes*, de *Mémoires*, ou de *Vies d'Hommes illuſtres.*

D'autres n'ayant ni aſſez d'habileté pour écrire l'Hiſtoire, ni aſſez de génie pour travailler à des Ouvrages moraux, publioient chaque mois un tiſſu d'Aventures groſſierement imaginées, où il n'y avoit nul uſage du monde, nulle connoiſſance des paſſions, des mœurs, des caractéres, point de pureté ni d'élégance dans le ſtyle; & ces miſérables rapſodies étoient au gré de leurs Auteurs des Contes, des Romans agréables, inſtructifs, & préférables à tous égards aux productions qu'ont données en ce genre Marivaux, Crébillon, du Clos, Prévoſt d'Exilles, Mademoiſelle de Luſſan & le Chevalier de Mouhy.

On voyoit une foule de Verſificateurs, à qui des Recueils d'Epithetes, un Dictionnaire de rimes ſervoient d'Apollon. Ces vils inſectes du Parnaſſe avoient à peine enfanté une Ode proſaïque, un mauvais Madrigal, une Enigme puérile, ou quelque froide Epigramme, qu'ils ſe regardoient comme des Poëtes du premier ordre, régloient les rangs ſur le Parnaſſe, critiquoient impitoyablement les meilleures piéces de Voltaire, & ne trouvoient ni feu ni délicateſſe dans celles des Piron, des le Franc, des Bernis, des Greſſet.

Le Théatre François ſi floriſſant au-

trefois par la force du génie de Corneille, de Racine, de Moliere, & du petit nombre de leurs ſucceſſeurs, étoit en proie à une infinité d'Ecrivains ſubalternes, auſſi féconds que Scuderi, & dont les prétendues Œuvres Dramatiques tomboient ſans retour dès la premiere repréſentation.

La véritable érudition avoit perdu tout l'éclat dont elle brilloit ſous le régne de Louis XIV. & dans le Siécle qui l'avoit précédé. L'étude des Langues ſçavantes & des grands modéles de l'Antiquité, paſſoit pour un eſclavage honteux, & pour un Pédantiſſime ridicule & barbare. Les gens habiles n'oſoient plus faciliter l'intelligence des Auteurs Grecs & Latins, ni donner des inſtructions ſur l'Hiſtoire, ſurle s mœurs, les uſages & les manieresd e s'exprimer. Matanaſius avoit décidé ſouverainement,

Que l'excellence d'un Auteur
Dépend de ſon Commentateur.

Les petits-Maîtres en bel-eſprit n'admiroient que ſon Livre, & en prenoient occaſion de perſiſter dans leur ignorance & dans leur pareſſe. Ils concluoient que l'étude des Anciens étoit inutile; ils ſe félicitoient de n'avoir pas perdu leur tems à les lire; ils adoptoient les railleries

qu'on a faites des Sçavans qui les ont commentés, & combloient d'éloges l'Auteur du *Temple du Goût*, parce qu'il a dit que Saumaiſe eſt un pédant, & que Dacier connoît tout dans les Anciens, hors la grace & la fineſſe.

Mais la dépravation du goût pouvoit être quelque choſe de tolérable, ſi l'on n'y eût pas joint la corruption des mœurs. Chaque jour, pour ainſi dire, voyoit éclorre des Ouvrages remplis d'obſcénités, telles que Catulle, Pétrone, Martial, l'Aretin n'en ont jamais écrit de plus groſſieres, & dont la mémoire doit ſubſiſter, tant qu'il y aura des ſcélerats & des Femmes de joie. A ces abominables Brochures ſuccédoient les Satyres pleines de traits injurieux, de médiſances brutales, de calomnies atroces; & l'impudence étoit parvenue juſqu'à ce point, qu'après n'avoir rien reſpecté ſur la terre, on exerçoit ſa plume criminelle contre la Divinité même.

Les gens de bien, les perſonnes éclairées gémiſſoient de tous ces déſordres, ſans pouvoir en arrêter le cours. Apollon irrité du mépris qu'on faiſoit de ſes Réglemens, ſe diſpoſoit à abandonner le Parnaſſe, qu'il ne regardoit plus que comme un ſéjour indigne de lui. Les Muſes ſe prêtoient à ſon reſſentiment; & on étoit à la veille de voir retomber dans la bar-

barie les Sciences & les Beaux-Arts; lorſque pluſieurs Sçavans de différentes Nations s'aſſemblerent au Caffé de Procope, pour y conférer ſur l'état actuel de la République des Lettres. On convint d'abord qu'une nouvelle réforme étoit abſolument néceſſaire; mais on ne s'accordoit pas ſur la nature des moyens les plus propres à faire réuſſir une ſi grande entrepriſe. Après beaucoup de raiſonnemens inutiles & ſouvent contradictoires, il fut décidé à la pluralité des voix, qu'on enverroit des Députés à Eſope, Gouverneur de Delphes, pour le prier au nom des véritables Sçavans d'engager le Dieu de la Littérature à permettre qu'on tint dans ſa Capitale une Aſſemblée des Etats généraux du Parnaſſe, où l'on pût remédier aux abus qui deshonoroient ce vaſte Empire.

Le projet étoit bon; il ne s'agiſſoit que de l'exécuter. Par malheur il ne ſe trouvoit perſonne dans la compagnie qui connût Eſope, ou qui eût été à Delphes. On auroit bien choiſi Bruzen de la Martiniere pour ſervir de guide; mais les fautes de Géographie qui lui étoient échappées dans ſon *grand Dictionnaire*, faiſoient craindre qu'il ne s'égarât en chemin.

L'arrivée imprévûe de cinq Auteurs très-habiles tira tout le monde d'embarras. C'étoient Furetiere, Gueret, de

Callieres, la Bizardiere & Themiſeuil de S. Hyacinthe, qui au retour d'un aſſez long voyage aux Champs Elyſées, avoient eu la curioſité de revoir Paris. Comme ils connoiſſoient parfaitement le fort & le foible du Parnaſſe, témoin la Relation exacte & curieuſe qu'ils en ont donnée chacun en particulier, on leur fit part des motifs & du réſultat de la conférence; on les invita en même-tems à ſe charger d'une Ambaſſade deſtinée à prévenir les malheurs qui menaçoient la République des Lettres. L'amour du bien public, plûtôt que l'appas d'une vaine gloire, détermina ces grands hommes à accepter cette importante & honorable commiſſion. Ils partirent pour la Grece, & eurent le bonheur de ſe rendre à Delphes, après avoir évité deux embuſcades que leur dreſſerent des Auteurs vagabonds, qui ne vivent que de larcin. Lorſque Bourſault, Capitaine des Gardes, ſçut que les Députés étoient arrivés, il les alla prendre dans ſon caroſſe, qui eſt une eſpéce de char de triomphe, & les conduiſit au Palais. Ils trouverent le Gouverneur avec Rhodope ſon épouſe, Locman, Phédre, Gelli & la Fontaine. Rhodope leur parut d'une beauté à éblouir La Fontaine cherchoit à lui plaire, & ſembloit avoir oublié pour elle toutes ſes diſtractions. On ne lui voyoit plus cet air

ſtupide, ce ſourire niais, & ces rêveries continuelles qu'on lui a reprochées. Sa phiſionomie étoit fine & ſpirituelle ; le feu brilloit dans ſes yeux ; ſa converſation étoit animée, & on voyoit le véritable la Fontaine. Rhodope n'étoit pas inſenſible à ſes empreſſemens ; mais gênée par la préſence de ſon époux, elle tâchoit de couvrir ſous quelque autre prétexte la joie de ſon cœur, qui éclatoit malgré elle ſur ſon viſage.

Eſope reçut les Députés avec des careſſes & des diſtinctions extraordinaires. On leur avoit fait un portrait ſi hideux de ſa perſonne, qu'ils ne pouvoient conſidérer ſans étonnement la régularité de ſes traits, la fineſſe & la beauté de ſa taille, ſon port noble & ſa démarche majeſtueuſe. Le Philoſophe s'en apperçut, & leur dit en ſouriant : Je ſuis ſurpris que d'habiles gens comme vous ayent adopté toutes les ſottiſes que Planudes a débitées ſur mon compte dans une miſérable Rapſodie, qu'il a oſé intituler la *Vie d'Eſope.* Il me repréſente comme un monſtre affreux, qui n'étoit propre qu'à ſervir d'épouvantail. Sur la bonne foi de cet Ecrivain on me peint partout d'une figure horrible, & le nom d'Eſope eſt devenu une injure. Si la Fontaine & d'autres Auteurs parcils avoient fait quelque uſage de la Critique, ils auroient obſervé que les

Anciens ne parlent point de cette difformité, que Planudes n'a imaginée après dix-huit siécles, que pour égayer son discours. Au contraire les Athéniens m'érigerent une Statue, afin, dit Phédre, de laisser en même-tems cette instruction à la postérité, qu'un si grand honneur appartient à la vertu, & non pas à la naissance :

Patere honoris scirent ut cuncti viam,
Nec generi tribui, sed virtuti gloriam.

Il n'y a point d'apparence que les Athéniens eussent élevé une statue si burlesque, & moins propre à instruire qu'à faire rire la postérité. Ils n'auroient point donné un spectacle si divertissant, ni voulu poser un monument si ridicule, sous prétexte d'honorer ma vertu. Cette réflexion, continua le Gouverneur, n'a pas échappé au Docteur Bentley. Il a sérieusement averti les Peintres de ne me défigurer plus désormais, & de ne pas suivre à l'avenir les grotesques imaginations de Planudes. Oserois je vous demander, dit alors la Bizardiere, ce que vous pensez d'une *Histoire des Sept Sages*, où l'Auteur vous fait raconter vos aventures. Il y a plus de 40 ans, répondit le Philosophe, que je connois cet Ouvrage de Larrey, augmenté depuis d'un fatras

de *Notes* par la Barre de Beaumarchais. Cette Hiſtoire, ſi on peut lui donner ce nom, eſt écrite d'une maniere languiſſante, & ne contient rien d'ailleurs que de très-commun. L'Auteur des Notes ne manque ni d'eſprit ni d'érudition, il en a donné des preuves dans d'autres Ouvrages ; mais j'aurois voulu ..... Attendez, Seigneur Eſope, interrompit bruſquement Furetiere ; j'apperçois ſur cette table un livre intitulé : *Bibliothéque Françoiſe* ; eſt-ce que vous liriez les Ouvrages de Sorel ? Sa *Bibliothéque*, reprit le Gouverneur, eſt meilleure que vous ne penſez : elle a été louée & approuvée des Cenſeurs les plus judicieux, quelque ſuperficielle, quelque défectueuſe même qu'elle ſoit ; mais il n'en eſt point queſtion. Le titre du livre vous a trompé ; celui que vous voyez eſt le commencement d'une *Hiſtoire* complette *de la Littérature Françoiſe*. L'Abbé Goujet, le Continuateur de du Pin & de Moreri, en eſt l'Auteur. Je puis vous aſſurer que c'eſt un des plus habiles Critiques & un des plus laborieux qu'il y ait actuellement en Europe. La politeſſe, la douceur, la modération forment ſon caractère : qualités bien rares dans ce ſiécle, où l'on diroit que la médiſance & la férocité ſont inſéparables de la profeſſion d'Ecrivain. Le Sçavant dont je vous parle, a conſervé tout

ſon ſang-froid en répondant à certains Journaliſtes qui lui ont prodigué les duretés les plus groſſieres. Il ſuffit qu'un habile homme s'éleve au deſſus de ſes Contemporains, pour ſe voir bientôt expoſé à tous les traits de l'envie. L'Auteur de la Henriade, ce génie preſqu'univerſel, en a fait une triſte expérience. J'ai été aſſez patient pour lire toutes les brochures qui ont paru contre lui depuis 20 ans : elles formeroient une bibliothéque entiere. Telles ſont les miſérables productions d'un tas de barbouilleurs de papier, dont la République des Lettres fourmille ; mais il doit ſçavoir que :

Summa petit livor, perflant altiſſima venti.

Gueret ſe diſpoſoit à parler des *Eſſais de Critique ſur les Ecrits de M. Rollin*, lorſqu'Eſope ſe leva, & fit paſſer les Députés dans un ſalon où Rhodope les attendoit. Des Nimphes Grecques avec les cheveux treſſés & des habits blancs, ſervirent d'abord un repas ſimple, mais exquis pour le goût & pour la propreté. On n'y voyoit aucune autre viande, que celle des oiſeaux qu'elles avoient pris dans les filets, ou des bêtes qu'elles avoient percées de leurs fléches à la chaſſe. Un vin plus doux que le nectar couloit des grands vaſes d'argent dans des taſſes d'or

couronnées de fleurs. On apporta dans des corbeilles tous les fruits que le Printems promet, & que l'Automne répand ſur la terre. En même tems quatre jeunes Grecques ſe mirent à chanter; Rhodope joignit les accords de ſa lyre à leurs douces voix. Les Convives ſe croyoient tranſportés dans l'Iſle de Calypſo.

Quand le repas fut fini, on ſe mit à examiner les peintures dont le ſalon étoit orné. On appercevoit dans le premier tableau la *Pompe funebre* de Voiture, telle que l'a décrite Saraſin. Le ſecond repréſentoit l'*Apothéoſe de Madeleine de Scuderi*, ſuivant les idées de Mademoiſelle l'Héritier. *L'Apothéoſe du Dictionnaire de l'Académie*, & ſon *Expulſion de la Région céleſte*, faiſoient le ſujet de la troiſiéme piéce. Dans la quatriéme, on avoit expoſé la *Déification du Docteur Ariſtarchus Maſſo.* C'étoit-là que le Peintre avoit épuiſé tout le feu de ſon imagination, pour bien repréſenter ce qui ſe paſſa ſur le Mont ſacré, lorſque l'incomparable Auteur de l'*Hiſtoire Critique de la République des Lettres* fut mis au rang des Immortels, & choiſi entre toutes les Divinités pour partager avec Apollon la gloire de préſider aux Sciences & aux Arts.

On voyoit d'abord toute la Cour céleſte aſſemblée ſur le ſommet du Parnaſſe. Tous les Dieux & toutes les Déeſſes for-

moient plus de deux tiers d'un cercle, au fond duquel paroiſſoit le grand Jupiter & la ſuperbe Junon, un peu élevés ſur un nuage doré, qui faiſoit une eſpéce de ſopha ou plûtôt de trône. Jupiter avoit à ſes pieds l'aigle tenant dans ſes ſerres le foudre redoutable. Le paon étoit aux pieds de Junon, placée à la droite de Jupiter. A côté du trône, un peu derriere le Maître des Dieux, étoit Mercure debout, ſon caducée à la main. La brillante Iris étoit de l'autre côté auprès de Junon, dans la même ſituation que Mercure. Le prudent Conſus étoit aſſis au pied du trône, au devant de Jupiter & de Junon; & derriere le trône étoient Perſée, Caſtor, l'indomptable Hercule, Pollux, Indigete, Quirinus, Juturne, Lucine, Myrtil, Ægé, Hélice.

A la gauche de Jupiter, & un dégré moins élevé, étoit aſſiſe Thetys. On voyoit à côté de cette Déeſſe Pontus, enſuite Cybelle, la grande Amphitrite, le fougueux Neptune, Eole, Fornax, Cérès au viſage ſec & hâlé, & ſon fils Bacchus au gros ventre, l'éclatante Flore, Vertumnus, Pomone, Palès, la grande Iſis, Priape, Pan aux pieds de chevre, Iphtime, Plutus, la chaſte Diane, Phœbé, l'affreux Pluton, Summanus, Janus, Poſtverta, Cautius, Opis, Vagitanus, Rumina, Stellinus, Volumna,

Honorinus, Æſculanus, Victoria, Pellonia, Runcina, Jugatinus, Vallonia, Forculus ; derriere leſquels on voyoit Batia, Leucothoé, Palemon, Pſammate, Nérée, Protée, Doris, Lyriope, Cyrene, Silene, Alphoé, Sibée, Soſa.

A la droite de Junon paroiſſoit le vieux Saturne au même niveau que Thetys : à côté de ce Dieu étoit la ſage Thémis, Mnémoſyne, l'aimable Aſtrée, la courageuſe Bellone, Apollon aux blonds cheveux, Venus aux yeux verds, Cupidon, Hymenée avec ſa robe nuptiale, la folâtre Hébé, Momus, Comus, le terrible Mars, le grave Harpocrate, la triſte Proſerpine, le boiteux Vulcain, Latone, Eſculape, Carna, Adeona, Spinienſis, Limentinus, Proma, Patula, Nodutus, Orbonna, Lucrius, Libentina, Volupia, Feſſonia, Potua, Eduſa, Fatua, Laverna, derriere laquelle on voyoit Porrima ; & enſuite en remontant vers le trône, Canbiro, Diomedes, Chiron, Ophiucus, Circé, Calypſo, Virbius, Pſyché, Egérie, Corycia, Loris, Omphale & pluſieurs autres. Les Muſes avec les Héros du Pinde, faiſoient un troiſiéme cercle derriere les Dieux & les demi-Dieux.

Tout cela étoit exécuté avec une ſi grande liberté de pinceau, & avec des expreſſions ſi fortes, qu'on pouvoit facilement reconnoître tous ceux qui compo-

ſoient cette auguſte Aſſemblée; mais ce qu'il y avoit de plus admirable, c'étoit de voir le divin Maſſo, lorſque s'élevant du bucher où il s'étoit purifié de tout ce qu'il avoit de terreſtre, il venoit ſe préſenter devant Jupiter, pour prêter le ſerment en qualité de Directeur de la Littérature. Le nouveau Dieu n'avoit plus cet air foible & caduc qui s'augmente avec le nombre des années; les rides qui ſillonnoient ſon viſage, avoient diſparu. Il n'avoit plus ces yeux rouges & ténébreux, cette mine préſomptueuſe & refrognée. L'agilité & la force étoient ſubſtituées à ſa caducité, la ſérénité paroiſſoit ſur ſon front auguſte, ſes yeux étincelloient d'un feu céleſte, la Majeſté divine éclatoit dans toute ſa perſonne; il paroiſſoit tel, qu'on auroit dit qu'en lui la force d'Hercule s'étoit jointe à la beauté d'Apollon.

Au-deſſous de ces quatre tableaux, dont l'Abbé du Bos auroit rendu ſenſibles toutes les beautés, s'il en avoit eu connoiſſance, on voyoit pluſieurs eſtampes gravées par les meilleurs Maîtres.

La premiere repréſentoit François Bruys, l'Auteur de l'*Hiſtoire des Papes*, monté ſur deux trétaux, & diſtribuant ſon Ouvrage à la populace Hollandoiſe. L'habile Deſſinateur, en lui donnant la figure d'un Satyre, avoit ſçu lui conſerver tous ſes traits & ſa phiſionomie na-

turelle. Au bas étoit écrit en caractère Italique : *La Barre de Beaumarchais invenit, Picart ſculpſit.*

On voyoit dans une autre eſtampe les Auteurs des *Voyages de Jacques Maſſé*, des *Princeſſes Malabares*, des *Lettres d'un Sauvage dépayſé*, de l'*Homme machine*, &c. Quatre Freres de Saint Lazare forts & vigoureux chaſſoient à coups de verges ces ſacriléges Ecrivains. Au deſſous on liſoit cette Inſcription :

Procul ô procul eſte, profani.
Diſcite juſtitiam moniti, & non temnere Divos.

La troiſiéme eſtampe repréſentoit le fameux Locke placé dans une eſpéce de tribune, d'où il ſembloit haranguer avec beaucoup de chaleur & de véhémence. Quoi qu'il ne diſconvint pas d'avoir enſeigné que l'Etre Souverain peut communiquer à la matiere la faculté de penſer, il rejettoit avec indignation les conſéquences impies que de prétendus Philoſophes ont oſé tirer de ſon ſyſtême. L'Auditoire étoit nombreux ; mais on y reconnoiſſoit ſans peine les nouveaux Phyſiciens, qui ont avancé tant d'abſurdités ſur la nature de l'ame, ſur le matérialiſme, & ſur la maniere dont le ciel & la terre ſe ſont formés. Des Garçons Apoticaires alloient dans tous les rangs préſenter des bouteilles d'ellébore. Les plus

opiniâtres de cette troupe Philoſophique étoient forcés d'en boire, & on leur diſoit pour les conſoler : *Sapientia prima ſtultitiâ caruiſſe.*

On examina enſuite avec attention la quatriéme eſtampe, où paroiſſoit un homme prêt à monter dans ſa chaiſe de poſte. La triſteſſe & la douleur étoient peintes ſur ſon viſage pâle & exténué. On voyoit auprès de lui un domeſtique chargé de livres, & qui en laiſſoit tomber d'autres à moitié brûlés. Dans le lointain on avoit repréſenté Clio & Melpoméne, toutes deux fondant en larmes. Un Satyre hideux ſembloit inſulter à leur douleur, & montroit de la main le bas de l'eſtampe, où étoit gravé en gros caractère :

Undique pulſo
Licuit impunè vagari,
Et fatis aperire modum.

Il y avoit quantité d'autres piéces, dont le ſujet étoit tiré *de la Charlatanerie des Sçavans*, par Menkenius.

Pendant que les Députés regardoient ces différentes décorations, Boileau, Grand-Prévôt du Parnaſſe, entra d'un air empreſſé, & leur dit qu'Apollon informé du deſſein qui les amenoit à Delphes, étoit prêt à leur donner audience. L'occaſion paroiſſoit trop belle pour n'en

pas profiter. Ils ſe mirent donc en chemin, ayant le Gouverneur à leur tête; traverſerent les riantes prairies qui ſont au pied de l'Hélicon, & gagnerent enfin le ſommet de ce Mont ſacré, les délices des favoris des Muſes, & le déſeſpoir des méchans Ecrivains. La vûe d'Apollon, tout éclatant de gloire & environné d'une Cour nombreuſe, intimida Gueret qui devoit porter la parole; mais ſon ami, l'Abbé des Roches, lui ayant fait ſigne d'avoir bon courage, il s'approcha gravement du trône, & au lieu de lire ſa harangue, ſecret preſque infaillible pour endormir des Auditeurs, il la prononça d'un ton de voix modeſte, mais aſſuré. Il débuta par des réflexions générales ſur les déſordres qui régnoient dans la République des Lettres. Il prouva avec la derniere évidence, que dès qu'un homme ſçavoit écrire, il s'imaginoit être capable de compoſer des livres, & en compoſoit; que l'art de faire des livres étoit devenu une manufacture, que les Libraires entretenoient en vûe d'un intérêt ſordide, & non pas par l'amour des Sciences, auſquelles ils n'entendoient rien; que c'étoit un commerce où l'on ne cherchoit qu'à donner du nouveau, comme l'on fait chez les Marchands d'étoffes ou de galanterie; que même le mal alloit ſi loin, que ceux qui

qui ne pouvoient inventer des choſes nouvelles, portoient des mains ſacriléges ſur les meilleurs Ouvrages de l'Antiquité, & que par un aſſortiment bizarre de miſérables Préfaces, de fades Critiques, de faux & inſipides commentaires, on donnoit des Editions nouvelles, dont le déteſtable accompagnement ſouilloit ou défiguroit les Auteurs Claſſiques les plus eſtimés ; qu'indépendamment du triſte état où la Littérature étoit réduite, on voyoit, à la honte du ſiécle, une infinité d'Auteurs, qui étant animés par le conſeil que donne Juvenal :

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum,
Si vis eſſe aliquis.

regardoient la Baſtille d'un œil intrépide, & publioient des livres uniquement deſtinés à autoriſer le libertinage d'eſprit & la corruption du cœur. L'Orateur entra ſur tous ces points dans un détail très-inſtructif ; & il conclut qu'étant d'une abſolue néceſſité de réformer de ſi grands abus, les Sçavans ſupplioient très-humblement Apollon de convoquer une Aſſemblée générale de tous les Auteurs, afin que l'on pût prendre des meſures contre des déſordres capables de faire tomber les Belles-Lettres dans une confuſion, d'où il ſeroit déſormais impoſſible de les retirer.

Ce diſcours fut généralement applaudi. On trouva qu'il pouvoit ſervir de modéle dans le genre démonſtratif, c'eſt-à-dire, dans l'éloquence la plus vive & la plus animée, la plus noble & la plus majeſtueuſe qu'on eût vûe juſqu'à ce jour. Apollon même en parut ſatisfait. Il répondit à Gueret d'une maniere obligeante, & avec un grand air de bonté; mais il voulut que Themiſeul de Saint Hyacinthe eût l'honneur de lui baiſer la main : faveur extraordinaire, qui excita la jalouſie & les murmures de la plûpart des aſſiſtans.

Le Dieu dédaignant l'approbation de ces eſprits brouillons & naturellement Républicains, n'en fut que plus favorable aux Députés; & pour leur faire concevoir une haute idée des plaiſirs toujours nouveaux que l'on goûte ſur le Parnaſſe, il ordonna à Orphée & à Lulli d'exécuter le Motet que les plus habiles Muſiciens, anciens & modernes, avoient compoſé ſous la direction de l'Empereur Léopold, à l'honneur du divin Maſſo.

Alors Orphée & Lulli, à la tête de tous leurs Diſciples, s'avancerent au milieu de l'Aſſemblée. Une longue, mais raviſſante ſymphonie inſtrumentale, de la façon du célébre Rameau, précéda les voix admirables qui chanterent ces paroles :

Sub pedibus vides nubes & ſydera Maſſo,
Plaudite, plaudite.
Cantate, Io, cantate,
O felix! ô fauſta dies!
Cœli fit hoſpes,
Fit Deus & Præſes
Orbi erudito.
Vivat, Io, vivat Ariſtarchus Maſſo.

On n'oublia pas le Vaudeville que Silene, appuyé nonchalamment ſur ſon âne, avoit entonné au grand jour de la Déification du Héros de la Littérature.

A la ſanté de Maſſo,
A la ſanté de Maſſo,
Buvons à tirlarigo,
Buvons à tirlarigo:
Il ſçait en Littérature
Plus qu'Apollon & Mercure.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

Tremblez, Meſſieurs les Auteurs,
Traducteurs, Commentateurs,
Editeurs, Compilateurs,
Imprimeurs & Réviſeurs:
Car ſes jugemens critiques
Doivent paſſer ſans répliques.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

C'eſt pourquoi vous ferez bien (bis)
De ne compoſer plus rien. (bis)
Laiſſez-là votre écritoire;
Ne vous occupez qu'à boire.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

Ce Refrain donna lieu à une eſpéce de charivari le plus joyeux & le plus mélodieux du monde. Toutes les voix s'unirent aux inſtrumens, & tous répéterent plus de vingt fois de ſuite:

Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

Tout le Parnaſſe le répéta de même. Voiture ſeul refuſa de partager l'allégreſſe publique. La plûpart des Poëtes ont de l'humeur. Il n'eut pas plûtôt entendu ces paroles, *buvons à tirlarigo*, qu'il s'alla cacher de dépit dans une forêt voiſine, & y bouda le reſte du jour; ce qui fit dire aux railleurs, qu'il étoit ſurprenant que ce bel-eſprit eût réuſſi dans ſes Poëſies, puiſqu'il n'avoit jamais bû que de l'eau. Mais Apollon prenant la choſe plus ſérieuſement, dit tout haut que ſi Voiture étoit aſſez hardi pour reparoître dans l'Aſſemblée avant la fin du mois, il le renverroit à l'Hôtel de Rambouillet, où

l'on avoit la complaiſance de lui paſſer ſes fantaiſies : paroles qui firent autant de plaiſir à Balzac qu'elles chagrinerent Coſtar ; mais ce dernier étoit trop bon Courtiſan, pour riſquer une nouvelle *Défenſe* en faveur d'un ami qui avoit encouru la diſgrace de ſon Souverain.

ARTICLE XVI.

Suite de la Relation du Parnaſſe.

CHAPITRE II.

Digreſſion curieuſe. Hiſtoire de l'Abbé de Villars. Son entretien avec le Comte de Gabalis. Hiſtoire de Daphné. Converſation de l'Abbé de Villars & de M. le Sage. Apparition du Diable Boiteux. Deſcription du Château de Luperce, Princе des Cabaliſtes. Mort de l'Abbé de Villars. Concluſion de l'Epiſode.

ON ne peut ſe diſpenſer d'interrompre ici le fil de cette Hiſtoire, pour raconter la fin tragique de l'Abbé de Villars, Auteur du *Comte de Gabalis.* Cet Abbé, homme d'eſprit, mais d'une ambition démeſurée, s'étoit flatté que par le crédit du Pere Bouhours, il pourroit être du nombre des Députés

qu'on envoyoit à Delphes : il n'eſpéroit pas moins que de remporter tout l'honneur de cette Ambaſſade. Plein de ces grandes idées, il ſe hâta de finir une aſſez mauvaiſe ſuite de ſon Apologie des *Entretiens d'Ariſte & d'Eugène*, & prit la poſte pour Paris. Malheureuſement lorſqu'il y arriva, les Députés en étoient partis depuis huit jours. Ce fâcheux contretems le ſurprit, mais ne lui ôta pas l'eſpérance de pouvoir les joindre. Il alla trouver le Comte de Gabalis, & le conjura par le ſouvenir de leur ancienne amitié, de lui donner un Sylphe qui pût en 24 heures ſe tranſporter auprès de Delphes. Mon fils, lui dit le Comte en ſoupirant, ce que vous me demandez eſt ſi difficile, que le Grand Paracelſe même n'oſeroit l'entreprendre. Eh quoi ! s'écria l'Abbé de Villars étonné d'un pareil début, ne m'avez-vous pas dit cent fois que vous aviez un pouvoir abſolu ſur tous les peuples élémentaires ? Cela eſt vrai, répondit le Comte ; mais nous ne ſommes pas des Tyrans. Voudriez-vous qu'en récompenſe de tous les ſervices que nous rendent ces Génies, nous les expoſaſſions à une mort certaine ? N'aurions-nous rien à craindre de leur déſeſpoir ? Je ne vous comprends pas, interrompit l'Abbé. Vous ne me comprenez pas, reprit le Comte ; je le crois. C'eſt

ici une anecdote des plus recherchées; mais je n'ai rien de caché pour des gens d'un esprit aussi droit & aussi bien tourné que le vôtre. *Sermonem habes non publici saporis, & quod rarissimum est, amas bonam mentem: non fraudabo te arte secretâ.* Répondez maintenant aux questions que je vais vous faire. Je vous demande; sçavez-vous l'Histoire d'Apollon & de Daphné? Et qui peut l'ignorer, répondit brusquement l'Abbé de Villars? Fort bien, répartit le Comte; mais sçavez-vous pourquoi cette belle Nymphe ne daigna jamais répondre aux empressemens du Dieu qui la poursuivoit? C'est sans doute, dit l'Abbé de Villars, par la raison qu'en donne Fontenelle dans ces jolis vers:

Je fuis, crioit jadis Apollon à Daphné,
Lorsque tout hors d'haleine il couroit après elle,
Et lui contoit pourtant la longue kirielle
Des rares qualités dont il étoit orné;

Je fuis le Dieu des vers, je fuis bel-esprit né.
Mais les vers n'étoient point le charme de la Belle.
Je sçai jouer du luth, arrêtez: bagatelle,
Le luth ne pouvoit rien sur ce cœur obstiné.

Je connois la vertu de la moindre racine:
Je fuis, n'en doutez point, Dieu de la Médecine.
Daphné couroit plus fort à ce nom si fatal.

Mais s'il eût dit: voyez quelle est votre conquête;

Je ſuis un jeune Dieu, beau, galant, libéral, Daphné, ſur ma parole, auroit tourné la tête.

Il y a là beaucoup d'eſprit & de naturel, reprit le Comte, mais peu de ſolidité; voici le vrai de l'Hiſtoire. Je vois bien que vous ne le trouveriez jamais de vous-même. Sçachez donc que Daphné étoit fille, non de Pénée Roi de Theſſalie, ainſi que l'ont écrit mal-à-propos tous les Mytologiſtes, & d'après eux l'Abbé Banier; mais d'un Philoſophe nommé Abukibak, deſcendu des anciens Rois de Saba dans l'Arabie heureuſe.

Daphné ne fut pas plûtôt venue au monde, que ſon pere ſçavant dans l'Aſtrologie, tira ſa figure, & y reconnut tant de grandeur par un Saturne rétrograde, un Mars au haut du Ciel, & un Jupiter à la pointe de ſon aſcendant regardé par Vénus d'un ſextile, qu'il réſolut dès ce moment de donner à ſa fille l'éducation qui lui étoit néceſſaire pour qu'elle pût remplir ſon heureuſe deſtinée. Son premier ſoin fut de l'inſtruire dans tous les ſecrets de la Cabale. Vous n'ignorez pas que de tout tems les Arabes ont excellé dans les Sciences, & qu'ils ont été comme les Docteurs de l'Univers; en ſorte que tous les Sages du monde ſe ſont fait un honneur d'emprunter d'eux toutes leurs connoiſſances.

Ainſi Daphné, avec un naturel heureux & fortifié par une ſi bonne éducation, poſſéda toutes les ſciences des Arabes dans le dernier dégré de perfection. Outre ces grands avantages, la nature l'avoit douée d'une beauté extraordinaire ; ce qui ajoûtoit un nouvel éclat à ſes rares qualités. Tant de vertus ne pouvoient reſter dans l'obſcurité. La Renommée..... Cette Daphné vécut-elle longtems, interrompit l'Abbé de Villars? Pourquoi me faites-vous cette queſtion, dit le Comte un peu ſurpris : eſt-ce que je commence à vous ennuyer? Ce n'eſt pas cela, répondit l'Abbé, quoique votre façon de narrer ſoit un peu languiſſante ; mais je prévois que pour peu que l'Hiſtoire ſoit longue, je n'aurai jamais le tems de joindre les Députés. Vous avez raiſon, reprit le Comte. Il eſt vrai que je ſuis un peu diffus. Je viens à la concluſion.

Daphné ennuyée de la converſation des foibles mortels, ne ſe plaiſoit plus qu'avec les Sylphes. Un de ces Génies en devint amoureux ; il s'appelloit Oromaſis. Duſſiez-vous vous impatienter, je ne puis me diſpenſer de faire ici ſon portrait. Ses cheveux d'un blond doré flottant ſur ſes épaules, tomboient par boucles juſqu'à ſa ceinture ; ſes yeux jettoient un feu dont on avoit de la peine à ſoûtenir l'éclat ; ſon teint étoit un peu bazané, mais fort

uni ; il avoit un grand front, le nez aquilin, la bouche aſſez petite, vermeille, les plus belles dents du monde, une foſſette au menton, & tous ces agrémens étoient renfermés dans un demi-ovale parfait. Sa taille répondoit à la grandeur de la majeſté qu'il faiſoit paroître ; & l'air brillant qui animoit toute ſa perſonne, faiſoit bien voir qu'il étoit d'une nature au-deſſus de l'homme. J'oubliois de vous dire que pluſieurs perſonnes avoient déja demandé Daphné en mariage ; mais ſans ſe ſoucier de l'hymen ni de l'amour, elle ne ſongeoit qu'à ſe perfectionner l'eſprit, & à paſſer une vie douce & tranquille. Cependant ſon pere lui diſoit ſouvent : Ma fille, vous devez me donner un gendre ; c'eſt de vous ſeule que j'attends des petits-fils. Ce diſcours la faiſoit rougir ; & regardant le mariage même comme un crime, elle ſe jettoit entre les bras de ſon pere : permettez-moi, mon pere, lui diſoit-elle, de garder toujours ma virginité ; accordez-moi la même grace que Jupiter a accordée à Diane.

Malgré tous ces beaux ſentimens, Daphné ne put réſiſter aux preſſantes ſollicitations d'Oromaſis. Elle devint groſſe, fit croire à ſon pere qu'elle ſe marioit par obéiſſance, & eut le bonheur de mettre au monde un fils auſſi beau que l'époux de Pſyché. Vous voyez que j'abrége autant

qu'il m'eſt poſſible. Ce fut alors que la paſſion du tendre Sylphe parut augmenter. C'étoient chaque jour de nouveaux plaiſirs pour Daphné. Elle vivoit en Reine : elle avoit tout ce qu'elle pouvoit ſouhaiter, des habits magnifiques, des pierreries ſans nombre & ſans prix, des meubles de toutes ſaiſons ; ſa table étoit ſervie, & toujours diverſement, de tout ce qu'il y avoit de plus délicat & de plus rare dans l'air, ſur la terre & dans les eaux. Les Peuples qui habitoient ces élémens, lui envoyoient ce qu'ils avoient de meilleur. Un grand nombre de Courtiſans s'empreſſoient à lui plaire. Elle donnoit des loix auſquelles on ſe ſoumettoit ſans répugnance ; & avec tous ces honneurs, elle jouiſſoit de l'amour d'un époux, qui s'étudioit ſans ceſſe par ſes empreſſemens à lui faire trouver quelques nouveautés dans ſa tendreſſe .... Oh ! Monſieur le Comte, lui dit l'Abbé de Villars en l'interrompant pour la ſeconde fois, il n'y a point de patience que vous ne mettiez à bout. Je renonce de bon cœur à toutes vos anecdotes, s'il faut que je paſſe la journée à écouter une Hiſtoire plus ennuyeuſe encore que *Pamela*, & qui n'a pas plus de rapport avec les aventures d'Apollon qu'avec celles du *Mandarin Fumoham*. Si j'étois auſſi impoli que vous, dit le Comte piqué juſqu'au vif, je pour-

rois répondre par ce vers de Moliere:

Vous donnez ſottement vos qualités aux autres.

Car perſonne n'ignore que dans le *Traité de la Délicateſſe* dont vous êtes l'Auteur, il n'y a pas une page, pas un raiſonnement, pas une ligne qui ſe rapporte à ce titre: c'eſt là ce qu'on appelle perdre ſon ſujet de vûe; auſſi Cléante vous l'a-t-il vivement reproché. Vous êtes du nombre de ces Ecrivains qui n'eſtiment que leurs productions; mais les fautes d'autrui ne juſtifient pas les nôtres: je vais donc paſſer rapidement ſur les principaux événemens de mon Hiſtoire, quelqu'intéreſſans qu'ils puiſſent être, afin de vous conduire tout d'un coup au dénouement.

Daphné attendoit avec impatience le retour d'Oromaſis, qui étoit alors dans le fond de la Laponie, où les Sylphes s'aſſemblent une fois chaque année pour régler les affaires de leur République. Un jour qu'elle ſe promenoit ſeule ſur les gazons fleuris dont un Printems éternel bordoit ſon Iſle de Saba, elle apperçut un Berger revêtu d'une longue robe blanche, & qui tenoit une lyre d'ivoire à la main. Les tygres, les ours, les lions venoient le flatter & lécher ſes pieds. Les Satyres ſortoient des forêts pour danſer autour de lui, les arbres mêmes paroiſſoient émûs, & vous auriez crû que les

rochers attendris alloient deſcendre du haut des montagnes aux charmes de ſes doux accens. La Sylphide dont le premier coup d'œil ne la trompoit jamais, comprit d'abord que c'étoit Apollon; & effectivement c'étoit lui, qui chaſſé de l'Olympe & dépouillé de tous ſes rayons, avoit été contraint de ſe faire Berger, & de garder les troupeaux de Salatis, Roi d'une partie de l'Arabie. Effrayée du danger où elle ſe trouve avec un Dieu dont elle connoît l'humeur entreprenante, elle veut éviter ſa rencontre; mais pendant qu'elle délibere ſur la route qu'elle doit prendre pour regagner ſon Palais, Apollon la voit, l'aime & ſouhaite de la poſſéder. Il s'approche d'elle avec précipitation, & lui dit d'un air tendre: Cédez, belle Nymphe, aux déſirs d'un Dieu qui veut devenir votre époux. Je ne ſuis point de ces Bergers ruſtiques, qui conduiſent leurs troupeaux ſur ces montagnes. Vous ignorez le prix de votre conquête. Si vous le connoiſſiez, vous ne me fuiriez peut-être pas. Delphes, Claros, Tenedos & Patare me rendent les honneurs qui me ſont dûs; fils de Jupiter, je découvre le paſſé & l'avenir; c'eſt à moi qu'eſt dû l'art ingénieux d'accorder la voix au ſon de la lyre; mes fléches portent toujours des coups aſſurés; mais hélas! celle qui m'a percé le cœur

eſt bien plus dangereuſe. Inventeur de la Médecine, l'Univers me regarde comme un Dieu ſecourable & bien-faiſant : je connois la vertu de toutes les plantes ; mais en eſt-il quelqu'une qui puiſſe guérir de l'amour ? Non ſans doute ; & mon art ſi favorable à tous les mortels, devient pour moi ſeul un art inutile.

Apollon en auroit dit davantage ; mais Daphné ayant redoublé ſes pas, l'obligea d'interrompre ſes plaintes. Elle fuit, & ſa fuite la fait paroître encore plus belle. Ses habits en déſordre qui flottent au gré des vents, ſes cheveux qui ſemblent jouer avec les Zéphirs, tout augmente ſa beauté. Enfin le Dieu amoureux voyant qu'il n'y a point de tems à perdre, ſe met à courir après elle de toute ſa force. Imaginez-vous un levrier qui pourſuit un liévre dans une plaine ; vous voyez l'un courir avec une extrême légereté, l'autre employer toutes ſes ruſes pour l'éviter : quelquefois le chien ſemble tenir ſa proie, & ouvre la gueule pour la ſaiſir ; le liévre lui-même ſe croyant pris, fait un nouvel effort pour s'échapper. Voilà l'image d'Apollon & de Daphné. L'eſpérance & la crainte augmentent également leur légéreté. Apollon ſoutenu par les aîles de l'amour, paroît voler ; il ne lui donne aucun relâche ; il la touche preſque, & ſon haleine fait voltiger ſes cheveux.

La Sylphide épuiſée par une courſe ſi violente, voit enfin ſes forces l'abandonner; elle pâlit, & ſe tournant vers le Nord: *cher Epoux*, dit-elle, *s'il eſt vrai que vous m'aimiez encore, venez à mon ſecours; ou vous, Terre, engloutiſſez-moi: puiſque j'ai eu le malheur de plaire, effacez cette beauté qui me devient ſi funeſte.* A peine ſa priere eſt-elle finie, qu'une voix terrible ſe fait entendre. Apollon tourne la tête, & apperçoit un Géant armé de toutes piéces qui le défie au combat. Déſeſpéré de ce contre-tems, le Dieu leve une pierre d'une groſſeur & d'un poids énorme, & la jette ſur le Géant avec tant d'impétuoſité, que les murailles & les tours les plus fortes en auroient été ébranlées. Oromaſis, car c'étoit lui même, ſe détourna pour éviter le coup; mais il en reçut une partie ſur ſon bouclier. Il fut contraint de mettre un genou en terre, & ſa maſſue lui échappa d'entre les mains. Apollon la ramaſſe avec une viteſſe incroyable; & s'approchant d'Oromaſis, il le frappe au-deſſus de ſon caſque enchanté, le fait reculer trois ou quatre pas, & ſans lui donner le tems de mettre la main à ſon large cimeterre, lui porte un ſecond coup au milieu de la cuiraſſe, & le fait encore reculer. Voyant ſon ennemi troublé, il veut le joindre de plus près; mais le Sylphe

qui n'a pas ſon pareil au monde en fait de Chevalerie, ſe tourne promptement ſur le pied gauche, & de ſon bras étendu avec le poing fermé, donne un ſi grand coup ſur l'eſtomac du Dieu, qu'il le renverſe ſans force & ſans mouvement ſur la pouſſiere.

Le ſage Lirgande qui a décrit ce furieux combat, n'a pas oſé entreprendre de repréſenter la rage & le déſeſpoir d'Apollon, lorſque revenu de ſon étourdiſſement, il ne vit plus ni le Géant ni Daphné. Il ſoupçonna d'abord que c'étoit le Dieu Mars qui l'avoit ainſi maltraité ; mais un Gnome, amant malheureux de Daphné, & qui avoit vû de loin ce duel mémorable, lui expliqua tout le myſtère. Apollon étoit trop prudent pour divulguer une aventure qui lui faiſoit ſi peu d'honneur. Il eut ſoin ſeulement au retour de ſon exil, de faire chanter par les Bergers & par les Poëtes, que Daphné en le fuyant avoit été changée en laurier. Dans la ſuite il ſuppoſa que des Sylphes lui avoient manqué de reſpect à un Exercice littéraire ; & ſur ce prétexte il obtint de Jupiter un Arrrêt contre toute leur Nation, & les fit bannir à perpétuité non ſeulement de la Ville, Prévôté & Vicomté de Delphes, mais encore de toute la Phocide, avec défenſe d'en approcher de vingt lieuës, à peine d'être pendus &

étranglés par la main de Gacon ou de Scioppius, les deux Bourreaux du Parnaſſe.

Voilà, dit le Comte d'un air ſatisfait, voilà l'Anecdote que je vous avois promiſe. Si vous ne m'aviez pas interrompu ſi ſouvent mal-à-propos, je vous aurois raconté toute l'hiſtoire de Daphné, telle que je vais inceſſamment la donner au public. Vous qui avez de l'eſprit & du véritable, vous auriez été ſurpris de la grandeur des événemens, & charmé tout-à-la fois des traits brillans & des penſées ſublimes dont j'ai ſçu l'orner.

Vous voyez que j'ai aſſez bien profité de la lecture du Télémaque & des autres Ouvrages de cette force. C'eſt ainſi qu'on ſe forme le ſtyle. Je me ſuis fait une gloire d'imiter les bons Ecrivains; mais de les imiter comme M. de Fenelon a imité Virgile, comme celui-ci a imité Homere, comme un Peintre de l'Ecole Romaine imite Raphaël. Ce n'eſt point en copiant ſes Figures, ſes Payſages; c'eſt en tâchant d'allumer dans ſon eſprit à la vûe de ſes ouvrages, ce même feu qui a fait concevoir à Raphaël tant de beautés dans l'ordonnance de ſes Tableaux, tant de vérité dans les expreſſions, tant d'élégance dans le deſſein. Enfin c'eſt en l'imitant, non ſervilement & méchaniquement, mais par ce goût, ce génie qui conduit la main, & que la vûe des Ta-

bleaux de ce grand modele a fait naître en lui. C'eſt peut-être une conformité de naturel, lequel ne peut réſiſter à l'impreſſion que font ſur lui de ſemblables ouvrages.

Le Comte s'arrêta-là un moment, & puis levant les yeux au Ciel : heureux Fulbert ! s'écria-t-il avec tranſport ; parmi quatre-cens de tes Confreres qui ſont à la Haye, je t'ai choiſi pour mon Imprimeur : tu n'envieras pas long-tems leur fortune. L'Auteur du *Siécle de Louis XIV.* a beau avoir infiniment d'eſprit & d'erudition, tous ſes ouvrages vont tomber. On ne lira plus déſormais que ma Daphné, ou bien la *Vie de Madame de M.* Ouvrage admirable, tant pour l'étendue des recherches que pour la délicateſſe du ſtyle, la fineſſe & la ſolidité des réflexions.

Le Comte ſe livroit ainſi à ſon enthouſiaſme, lorſque l'on apperçut tout à coup dans la chambre un homme d'une grandeur extraordinaire. Par-deſſus un juſte-au-corps dont il étoit vêtu, il avoit une robe de chambre griſe faite à la Baniane. Sa tête étoit couverte d'un bonnet de peau, qui par le retrouſſé qui lui tomboit ſur les épaules, & venoit ſe boutonner ſous ſon menton, reſſembloit à un caſque ouvert. Il avoit aux jambes de groſſes bottes de Cavalier, dont les vaſtes genouilleres faiſoient ſous ſa robe de cham-

bre le même effet que les paniers ſous les jupes des Dames. Il s'approcha de l'Abbé de Villars ſans rien dire, lui remit une lettre, après quoi il diſparut par la porte de la chambre, qu'il avoit laiſſée entrouverte en entrant.

L'Abbé de Villars ne douta point que ce ne fût là le Génie, dont le Marquis de Louvois ſe ſervoit pendant ſon miniſtère pour envoyer ou recevoir des nouvelles de Rome en moins de ſix heures, ainſi que l'a démontré le Profeſſeur Matanaſius; il ouvrit la lettre avec précipitation, & y lut ces mots: *Veux-tu joindre les Députés qui vont à Delphes? adreſſe-toi à l'Auteur du Diable Boiteux; c'eſt le conſeil que te donne le Gnome Salmankar.* L'Abbé de Villars fut tranſporté de joie à cette lecture. Il quitta bruſquement le Comte de Gabalis, & courut chez M. le Sage.

Cet agréable Ecrivain travailloit alors à une ſuite de ſa *Journée des Parques*. Sçavez-vous, lui dit l'Abbé de Villars d'un air empreſſé, qu'on a envoyé des Députés à Delphes? Oui, répondit le Sage, en l'embraſſant: on vient d'annoncer leur départ dans *l'Abeille du Parnaſſe*. Je ſuis ſurpris qu'on n'ait pas jetté les yeux ſur vous pour une pareille commiſſion; perſonne n'étoit plus en état de ſoutenir la réputation de nos beaux-Eſprits de Paris.

Vous êtes trop obligeant, répartit l'Abbé; il me paroît que vous n'êtes point ſuſceptible de cette baſſe jalouſie qui rend ſi mépriſables la plûpart des Auteurs. La nobleſſe de vos ſentimens me perſuade que vous ne me refuſerez pas votre ſecours dans une occaſion capable de m'immortaliſer. En même-tems il lui fit lire la lettre de Salmankar.

Il y a ici une lacune dans l'original.

Il me ſemble, répliqua l'Abbé de Villars, que vous devriez vous ſervir du *Vinculum Spirituum*, que Wierus diſciple du fameux Agrippa a inſéré à la fin de ſon Traité *de Præſtigiis Dæmonum*. Il n'eſt aucun Génie qui puiſſe réſiſter à la force des conjurations dont il eſt rempli. Salomon en fit un jour l'expérience. Il prit une bouteille de verre. . . . Laiſſez-là votre Hiſtoire, interrompit M. le Sage. Il y a long-tems que je l'ai lue dans le *Vinculum Spirituum* dont vous faites tant d'eſtime, & qui n'eſt cependant qu'un tiſſu de puérilités. Je vois bien que vous n'avez qu'une légere connoiſſance des livres qui traitent des *Sciences occultes*. Tenez, ajouta-t-il, en lui montrant un vieux Manuſcrit Eſpagnol; connoiſſez-vous *l'Art d'évoquer les Eſprits, ou la maniere de commercer avec les habitans du Monde ſou-*

rain ? Non, lui répondit l'Abbé de illars, à moins que ce ne ſoit un livre P. Kirker, intitulé... N'achevez pas, prit M. le Sage; je vois que vos idées ſe ouillent. L'Ouvrage dont je vous parle : peut-être le livre le plus rare qui ſoit Europe. Je n'en excepte pas même la *rgine Venetiana* de Poſtel, dont le ſeul emplaire connu ſe trouvoit dans le ri- e & précieux cabinet de l'illuſtre M. Boze. Le Manuſcrit que vous voyez a é tiré de la Bibliothéque de du Cange. Je i communiqué à D. Mabillon, au ſça- nt la Croze, & même au P. Germon. m'ont aſſuré qu'il avoit au moins douze- ns ans d'antiquité. Il ſuffiroit lui-ſeul ur renverſer de fond en comble tous paradoxes du P. Hardouin. Je veux en voyer un extrait à l'Auteur poli & in- nieux des *Lettres Caballiſtiques*; cela lui urnira de nouvelles preuves contre ce lheureux ſyſtême inventé de nos jours ur la deſtruction des monumeus les plus ciens & les plus reſpectables. Mais pour us convaincre, ajouta-t-il, que je poſ- le un tréſor digne d'un Souverain, chez que lorſque le grand Zermès eut vagé toutes les vaſtes contrées qui ſont tre la Phénicie & la Mer Rouge, ce fa- eux Conquérant fit tranſporter à Baby- ne le tombeau de Salomon, dans l'eſpoir y trouver des richeſſes immenſes. Mais

quand on en eut fait l'ouverture, on n'apperçut au milieu des cendres de ce Monarque vénérable qu'un petit coffre de cédre, qui renfermoit le précieux Ecrit dont il eſt queſtion. Comme il étoit rempli d'Hieroglyphes, on fit appeller les plus célébres d'entre les Philoſophes Chaldéens pour en pénétrer le ſens; mais toutes leurs peines furent inutiles: ils n'en purent pas déchiffrer la moindre choſe. Alors un ſage Arabe, que l'on croit être le triſaïeul du fameux Calyphe Aaron Raſchild, prononça qu'il falloit remettre ce divin Livre dans le tombeau, & qu'un tems viendroit auquel ces ſécrets ſeroient révélés aux Hommes. Pluſieurs ſiécles après le Sylphe Amaſis eut le bonheur de mettre à mort un horrible Géant, qui gardoit le ſépulchre de Salomon dans l'Ile défendue: il s'empara du Livre, & le laiſſa à ſon Diſciple Zoès ami intime de Géofroy à la grand'dent, ſixiéme fils de Méluſine, & Prince de Luſignan. Ce Zoès, pour complaire à Géofroy, le traduiſit de l'Arabe en Eſpagnol, & y ajoûta une clef; & c'eſt des Archives de la Maiſon de Luſignan, que ce Manuſcrit avoit paſſé dans la Bibliothéque de du Cange.

Mais, Monſieur, lui dit l'Abbé de Villars, d'où tirez-vous ces particularités? Je les tire, répondit M. le Sage, d'une Remarque critique qui eſt à la tête

de mon Manuſcrit ; elle finit par ces mots ſinguliérement abbrégés : *Platon, Pythagore, Celſe, Pſellus, Proclus, Porphyre, Jamblique, Plotin, Triſmegiſte, Nollius, Dornée, Flud, Philippe-Aureole Théophraſte, Bombaſt, Paracelſe de Honeinhem, & le grand Comte de Gabalis, n'ont eu aucune connoiſſance de ce Livre.*

Si cela eſt, reprit l'Abbé de Villars, il ne vous ſera pas difficile de me faire voir votre Diable Boiteux. Non ſûrement, dit M. le Sage ; & pour vous en donner le plaiſir. . . . Il alloit continuer, lorſque l'on vit ſe former dans le Cabinet un nuage épais, lequel venant à ſe diſſiper, montra à leurs yeux étonnés le Génie qui faiſoit le ſujet de leur converſation. Ah ! Seigneur Aſmodée, s'écria M. le Sage, en le preſſant entre ſes bras, par quel bonheur avez-vous pû vous dérober à la tyrannie d'un perfide Négromant... C'eſt une avanture, interrompit le Boiteux, que je vous conterai à mon retour. Tout ce que je puis vous dire en général, c'eſt qu'à préſent nous ſommes les meilleurs amis du monde. Je lui ai donné un ſecret pour immortaliſer la Sylphide, dont vous ſçavez qu'il eſt éperduement amoureux. Ma liberté a été la récompenſe d'un ſi grand ſervice. Je vais maintenant vous apprendre le ſujet qui m'amene. J'ai mille remercimens à vous faire

de l'Ouvrage où vous me faites parler avec tant d'eſprit & de bon ſens. Il a excité la jalouſie de tous mes Confreres. Je vous dirai même en confidence, que vous avez ſçu donner à mes penſées & à mes expreſſions un tour original, dont je ne me ſerois jamais crû capable. Il y a long-tems que je cherchois l'occaſion de vous témoigner ma reconnoiſſance; heureuſement elle ſe préſente aujourd'hui. Je ſçai que vous vous intéreſſez pour l'Abbé de Villars. Eh bien, je veux à votre conſidération le tranſporter ſur le chemin de Delphes. Ce n'eſt pas tout. Comme je prévois qu'il y aura bientôt une Aſſemblée de tous les Auteurs, je veux que par un chef-d'œuvre de mon art, votre ami apperçoive diſtinctement tout ce qui ſe paſſe ſur le Mont ſacré. Je lui ferai connoître le génie & le caractère dominant des Ecrivains qui ont fait du bruit dans la République des Lettres; & je pourrai bien entrer dans le détail de certaines particularités qui regardent perſonnellement les Sçavans.

Hé quoi! Seigneur Aſmodée, s'écria l'Abbé de Villars, vous qui avez tant d'autres occupations, la critique eſt encore de votre reſſort? Ah! vraiment, M. le Sage ne nous avoit pas dit toutes vos bonnes qualités. Vous en pourrez juger, répliqua le Boiteux. Je ne me donne

pas

pas pour un grand Ariſtarque ; mais quoique Dieu de la galanterie, je me pique de n'être pas tout-à-fait novice en matiere de Littérature. Finiſſons cet entretien. Les Députés ne ſont plus qu'à deux journées de Delphes : il eſt tems de les ſuivre. A ces mots il déboucha une petite bouteille, qui renfermoit une liqueur raréfiée au dernier dégré. C'eſt l'*Elixir univerſel*, dont les Sages ſe ſervent ſi utilement dans la néceſſité, qu'ils paſſent des années entieres ſans boire ni manger. Il en verſa cinq gouttes ſur la langue de l'Abbé de Villars, & après lui avoir fait prendre un bout de ſon manteau, ils embraſſerent M. le Sage, & dans un inſtant diſparurent à ſes yeux.

Quelque intrépide que fût l'Abbé de Villars, il ne pouvoit s'empêcher de trembler lorſqu'il ſe voyoit ſi élevé, & ſoutenu ſeulement par le bout d'un manteau. Il penſoit, pour ſe raſſurer, que ſon conducteur étoit un Dieu, & un Dieu, qui quoique le plus petit & le plus foible de tous en apparence, eſt néanmoins le plus fort & le plus terrible. Ainſi s'abandonnant à ſon deſtin, il commença de ſe remettre, & d'examiner avec attention tous les lieux qui s'offroient à ſa vûe. Les Royaumes, les Villes, les mers, les fleuves, les campagnes, les déſerts, les bois, les terres inconnues, les Peuples dif-

férens; tous ces objets le jettoient dans une admiration qui lui ôtoit l'uſage de la voix. Aſmodée l'informoit du nom & des mœurs de tous les habitans de ces vaſtes contrées.

Ils commençoient à découvrir le ſommet des montagnes de la Phocide, lorſque le Boiteux s'apperçut que l'Abbé de Villars avoit de la peine à reſpirer. Aſmodée lui-même ſe ſent troublé. Une pâleur de défaillance & une ſueur froide ſe répand dans tous ſes membres. Il craint de ne pouvoir ſe ſoutenir plus longtems. Son courage ſe diſſipe, comme la lumiere du jour diſparoît quand le ſoleil ſe couche dans le ſein des ondes, & que la terre s'enveloppe des ombres de la nuit.

Au-deſſous d'eux paroiſſoit une Iſle, qui n'eſt qu'à ſix milles de Pella, Ville célébre par la naiſſance d'Alexandre de Macédoine. La beauté du lieu les engagea à y deſcendre pour ſe repoſer. C'étoit-là que le ſage Luperce, le Prince des Cabaliſtes, avoit établi ſa demeure avec 300 Nymphes qui compoſoient ſon ſerrail.

Le Château de ce redoutable Négromant étoit bâti au milieu d'une vaſte plaine. Une grande riviere, qui couloit ſur de la nacre de perles, luiſervoit de foſſé. Ses bords étoient ombragés d'arbres fruitiers de toute eſpéce, toujours chargés de

fruits exquis, & dont les Voyageurs pouvoient cueillir en toute assurance, parcequ'il en reparoissoit davantage à mesure qu'on en détachoit. On pouvoit passer la riviere sur différens ponts, qui conduisoient aux portes par lesquelles on entroit dans le Château. Ces ponts étoient bâtis de bois incorruptible & d'une odeur délicieuse : des figures d'or de rapport en ornoient les arches & les parapets ; un nombre infini de petits vaisseaux peints & dorés étoient toujours prêts à mettre à la voile, quand il plaisoit aux Nymphes de s'aller promener sur l'eau. Les portes étoient d'émeraudes, & leurs ferrures d'or. Chacune d'elles étoit gardée par quatre animaux ; & s'il se présentoit quelques téméraires capables d'inspirer de la jalousie à l'Enchanteur, quatre éléphans qui faisoient la garde d'une des portes, les enlevoient avec leurs trompes par dessus l'édifice, & les faisoient trouver justement sur la corne d'une des licornes qui étoient à une autre porte : celle-ci, avec une adresse inconcevable, les faisoit sauter avec la même légereté, pour les livrer à des sangliers, gardes de la troisieme porte, qui leur enfonçoient leurs défenses dans la main, d'une maniere à en demeurer marqués toute leur vie. Alors l'excès de la douleur les forçoit à fuir d'un lieu si

dangereux ; mais voulant éviter le chemin qu'ils avoient pris d'abord, ils paſſoient au bout du pont, que quatre lions traverſoient auſſitôt avec impétuoſité, pour aller imprimer leurs ongles formidables ſur le front des malheureux criminels : ainſi ſans faire mourir ces audacieux, on les mettoit en état de ſe ſouvenir éternellement de leur entrepriſe infortunée.

Lorſqu'on étoit entré dans le Château, l'œil déja ſurpris de tant beautés, ne pouvoit qu'à peine ſupporter l'éclat & la majeſté de cette place incomparable. Chacune de ſes faces étoit compoſée de cent pavillons, tous bâtis d'or émaillé de verd ; les croiſées ouvertes juſqu'au parquet étoient de criſtal, plus tranſparent que du verre, & qui ne caſſoit jamais : le ſecret s'en eſt abſolument perdu, depuis qu'un cruel Empereur fit mourir l'excellent Artiſte qui l'avoit renouvellé ſous ſon régne.

Les baluſtres des fenêtres étoient alternativement de turquoiſe, de rubis, d'emeraudes, d'ametyſtes, de topaſes & de Saphirs, travaillés à jour avec grand art ; des pavillons étoient couvers d'or bruni, & couronnés par des figures de cornaline blanche, qui repréſentoient les plus belles Princeſſes de l'Antiquité. Pour les arcades, ſous leſquelles on ſe promenoit à couvert, elles étoient ſoutenues par de

grandes colonnes d'or enrichies de diamans ; on voyoit dans des bas-reliefs au-deſſus des cintres les plus mémorables actions des Héros, depuis Séſoſtris juſqu'à Charles XII. Le terrein ſur quoi on marchoit, étoit un ouvrage de rapport qui ne repréſentoit que des fleurs ; mais quelles fleurs ! les yeux s'y trompoient ſouvent, & on ſe baiſſoit pour en cueillir comme dans un parterre. En ſortant des arcades, on trouvoit un eſpace qui les ſéparoit d'une baluſtrade, derriere laquelle étoit le jardin. Cet eſpace étoit pavé d'un compartiment d'avanturine & de lapis : la grille étoit excellemment travaillée avec de la porcelaine de diverſes couleurs, & des cordons de fleurs inflétriſſables, ſi on peut parler ainſi ; mille vaſes de porcelaine remplis de ces mêmes fleurs ornoient le haut de cette galante grille. Rien de ſi brillant, rien de ſi frais ne parut jamais aux yeux, pas même la grille du Palais des Fées, dont la ſpirituelle Madame Durand a fait une ſi agréable deſcription dans ſes *Petits Soupers de l'été.*

La grille de Luperce n'avoit point de portes ; ce qu'elle renfermoit pouvoit s'appeller l'intérieur du ſerrail. C'étoit un jardin délicieux, où les Nymphes ſe divertiſſoient enſemble. On les voyoit imparfaitement à travers la baluſtrade ; ſes jours étoient fort étroits, & le pouvoir de l'En-

chanteur ſouverain de cette charmante demeure ôtoit même aux yeux leur pénétration naturelle ; mais on voyoit aſſez de leurs beautés & de leurs plaiſirs pour déſirer d'y entrer.

Au-deſſus de ce jardin qui renfermoit tant de merveilles, le Ciel par un prodige étonnant paroiſſoit toujours couleur de feu : jamais les ardeurs du ſoleil ne s'y faiſoient ſentir ; mais jamais auſſi la ſombre nuit n'y avoit déployé ſes voiles. Les étoiles plus brillantes que partout ailleurs dans ce bel eſpace, jettoient un éclat plus doux que celui du grand jour, & bien plus lumineux que quatre mille bougies. C'étoit une clarté qui rendoit belle ; quelques-unes des Nymphes avoient beſoin de ce ſecours : il y en avoit d'autres à qui il étoit inutile. Ce Ciel couleur de feu n'étoit jamais obſcurci par des nuages ; l'air y étoit pur, & la pluie qui rafraîchiſſoit quelquefois les dehors du jardin, ne s'y faiſoit jamais ſentir.

Nos deux Voyageurs ne trouvant pas à propos de paſſer la riviere, entrerent dans un cabinet de chevre-feuil, dont le ſoleil ne pouvoit diſſiper la charmante obſcurité. Ce fut en ce lieu que couchés ſur un tapis de gazon qui entouroit une fontaine, ils tâcherent de ſe délaſſer des fatigues de leur voyage. Aſmodée qui étoit naturellement grand parleur, fit la

deſcription du Palais de Luperce telle qu'on vient de la lire ; l'Abbé bâilla vingt fois pendant ſon récit, & ne manqua pas de ſe rappeller les vers de Boileau :

S'il rencontre un Palais, il m'en dépeint la face.
Il me promene après de terraſſe en terraſſe.
Ici s'offre un perron : là regne un corridor ;
Là ce balcon s'enferme en un baluſtre d'or.
Il compte des plafons les ronds & les ovales.
Ce ne ſont que feſtons, ce ne ſont qu'aſtragales.
Je ſaute vingt feuillets pour en trouver la fin ;
Et je me ſauve à peine au travers du jardin.

Le Boiteux, quoique foible & languiſſant, auroit volontiers raconté toute l'Hiſtoire de Luperce ; mais voyant que l'Abbé s'étoit endormi, il ſe laiſſa ſurprendre à ſon tour aux douceurs du ſommeil.

Il étoit près de midi, lorſque le Ciel ſe couvrit tout-à-coup d'une groſſe nuée accompagnée d'éclairs & de tonnerres ſi épouventables, qu'on eût dit que toute la machine du firmament & celle du globe terreſtre alloient être détruites & renverſées. Les Faunes & les Sylvains tremblent de frayeur, la belle Oréade s'enfuit, les Dryades éperdues ſe cachent dans le fond des bois. Aſmodée troublé par des ſonges funeſtes, ſe leve & veut s'appuyer ſur ſes deux béquilles ; mais il n'en

trouve qu'une. Sa ſurpriſe redouble lorſqu'il ne voit plus ſon compagnon. Il ſort du cabinet ; & regardant de tous côtés, il apperçoit un ſuperbe tombeau ſoutenu par quatre lions d'albâtre, & fait d'un cryſtal ſi tranſparent, qu'il étoit facile d'y reconnoître le corps de l'Abbé de Villars, ayant les yeux ouverts comme s'il eût été plein de vie. D'une main il tenoit la béquille d'Aſmodée, & de l'autre un parchemin vierge, ſur lequel étoit écrit avec des caractères de ſang : *Le grand Luperce, Seigneur de l'Iſle inconnue, s'eſt enfin vengé du traître qui a révélé les ſecrets de la cabale. La béquille de celui qui porte un turban de crépon rouge, relevé d'un bouquet de plumes de coq & de paon, reſtera en ce lieu juſqu'à ce qu'elle ſoit conquiſe par le Chevalier de la boucle de cheveux enlevée, ou par le Roi du Belier, après s'être engagé par ſerment à donner la mort au malheureux Comte de Gabalis.*

Tout autre qu'Aſmodée ſe fût expoſé aux plus grands périls, afin de ravoir ſa béquille ; mais il n'étoit pas fait pour les entrepriſes d'éclat : il n'avoit plus que des mouvemens paſſagers de valeur. D'ailleurs ſon malheureux combat avec Pillardoc, le long ſéjour qu'il avoit fait dans une bouteille, lui avoient ſi fort amolli le courage, qu'il auroit volontiers cédé ſon manteau même, quelque admi-

rable qu'il fût, plûtôt que de riſquer un duel avec le ſage Luperce. Ainſi bien loin de vouloir faire le Paladin, il ne reprit ſes forces que pour s'éloigner avec plus de vîteſſe de l'Iſle inconnue. Comme il craignoit cependant qu'on ne le ſoupçonnât d'avoir uſé de trahiſon envers l'Abbé de Villars, il eut ſoin, lorſqu'il paſſa au-deſſus du Parnaſſe, de laiſſer tomber des tablettes où étoit détaillée cette triſte avanture, aimant mieux être convaincu de lâcheté, que de ſe rendre ſuſpect à ceux qui voudroient déſormais voyager ſous ſa conduite.

Ainſi périt d'une maniere tragique l'Auteur du Comte de Gabalis, au milieu des plus vaſtes projets qu'un Ecrivain ait jamais formés. Preſque toutes ſes actions, juſqu'à celles de ſa vie privée & unie, ont été bien loin au-delà du vraiſemblable. C'eſt peut-être le ſeul de tous les hommes, & juſqu'ici le ſeul de tous les Sçavans, qui ſoit allé plus fiérement à la gloire. Il n'aimoit que les voies éclatantes; les précautions & les ſûretés lui paroiſſoient une eſpéce de foibleſſe & de timidité : hardi, bouillant & impétueux, il auroit heurté directement toutes les Puiſſances qui ſe feroient oppoſées à lui, plûtôt que de les ménager, ou de les diviſer par adreſſe. Cette ame hautaine & impérieuſe ne ſçavoit point céder à la né-

ceſſité, ni s'accommoder au tems. C'eſt ce caractère d'héroïſme qui lui fit entreprendre une mauvaiſe *Critique* des deux *Bérénices*. Il oſa encore attaquer les *Sentimens de Cléante ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugène*. Cette entrepriſe n'ayant pas eu tout le ſuccès qu'il s'en étoit promis, il chercha à ſe dédommager par ſon *Comte de Gabalis, ou entretiens ſur les Sciences ſecrettes*, Ouvrage bien écrit, & qui fut reçu avec des applaudiſſemens d'autant plus flatteurs, que c'étoit alors le régne du bon goût. Enfin ſon courage pouſſé juſqu'à la témérité, lui fit pénétrer comme un foudre les vaſtes régions de l'air, dans le ſeul eſpoir de prononcer un diſcours ſur la décadence des Belles-Lettres capable d'inſpirer de la jalouſie au Dieu même de l'Eloquence. Homme unique plûtôt que grand homme, & admirable plûtôt qu'à imiter. Sa fin tragique doit apprendre aux Sçavans préſomptueux, combien un état de vie paiſible & paſſée dans la médiocrité, eſt au-deſſus de tant de gloire.

ARTICLE XVII.

Suite de la Relation du Parnaſſe.

CHAPITRE III.

Apollon fait des préſens aux Députés. Sermon de Marot. Approuvé par Luther. Diſcours du P. Garaſſe. Il eſt maltraité par Nicolas Paſquier. Apollon rompt l'aſſemblée. Entretien de Furetiere & de Deſpreaux.

NOus pourrions pouſſer plus loin ces réflexions, qui naiſſent naturellement du fond de notre ſujet; mais il eſt tems de revenir aux Députés que nous avons laiſſés ſur le Parnaſſe comblés des bienfaits d'Apollon. Ce Dieu ne s'étoit pas contenté de leur faire boire à longs traits de l'eau de l'Hippocrêne; il leur fit encore préſent à chacun de deux bouteilles d'un excellent vin du Cap, qu'il avoit reçu depuis peu de l'Amiral Anſon, qui s'eſt rendu célébre par ſon *Voyage autour du monde.* A l'occaſion d'un préſent ſi magnifique, Marot prononça le diſcours ſuivant, dont Boiſſy fut chargé de prendre une copie pour être dépoſée dans les Archives du Parnaſſe.

SERMON DE MAROT.

O vous, amis, qui des bords de la Seine
Venez ici boire l'eau d'Hippocrene,
Si déſirez qu'elle puiſſe opérer,
Pas ne faudrez de la bien colorer
Du meilleur vin ; après Dame Nature,
Grecs & Latins d'efficace lecture,
Pas ne connois plus habile Docteur :
Ainſi que moi vous l'apprend un Auteur
Très-orthodoxe en fait d'Art poëtique ;
Puis le précepte eſt de douce pratique.
Or c'eſt Flaccus qui dit en termes clairs,
Que le bon vin enfante les bons vers.
Et dit bien vrai ; ma Muſe Maroſine
En a ſouvent fait épreuve divine.
Qui veut rimer, boire de grand matin
N'eſt rien de tel ; plus dur que Chapelain,
J'ai fredonné cent fois un air Gothique,
Voulant à jeun prendre le ton lyrique.
Cent fois auſſi m'humectant à propos,
Comme le vin qui couloit à longs flots,
J'ai vû les vers, doux enfans de ma veine,
Qui par dixain couloient alors ſans peine.
Il n'eſt, amis, pour un jeune Rimeur
De meilleur lait que la rouge liqueur.
Quant au caffé, ſuivant l'ancienne trace,
Le laiſſerez à la moderne race,
Comme jadis le bon Frere Lubin
Laiſſoit toujours l'eau claire à ſon mâtin ;

Et de Chaulieu, l'Anacreon du Temple,
Si m'en croyez, imiterez l'exemple;
Lui qui du Grec a ſçû ſuivre les pas,
Et qui s'illuſtre en faiſant bons repas.
Heureux qui court à la gloire ſuprême
Par le chemin de la volupté même!
Partant, amis, chantons & buvons frais.
Si me direz que c'eſt à peu de frais
S'éterniſer, & ſi l'on doit m'en croire,
Que tout Grimaud va courir à la gloire.
Mais revenons au principe avancé,
Qu'il faut qu'en nous Nature ait commencé.
Je ſçai trop bien que quand elle fabrique
Un eſprit faux, une tête Arcadique,
Le meilleur vin y blanchit comme l'eau,
Et d'un Gacon ne peut faire un Rouſſeau.
De plus Nature eſt rarement portée
A fabriquer cervelle bien montée.
Mais lorſqu'enfin ſa libérale main
Nous fait préſent d'un eſprit droit & ſin,
Propre à tourner noble & belle écriture,
Je dis qu'alors pour aider la nature,
Il faut au vin avoir ſouvent recours;
Et pour mieux faire y joindre les amours.
Venus languit ſans le fils de Sémele;
Mais à ſon tour ce Dieu languit ſans elle.
Hommes & Dieux trop bien doivent toujours
S'entreprêter leur mutuel ſecours.
Partant Phebus en vain échauffe une ame,
Si de ſes feux Cupidon ne l'enflamme;

Et ſi Bacchus n'abreuve ſon troupeau,
Cette fontaine envain répand ſon eau.

Cet agréable Sermon fut fort applaudi, ſurtout par le Satyre Regnier, qui devint Poëte dans une cave, comme il le dit lui-même :

Je n'ai, comme le Grec des grands Dieux Interprete,
Dormi ſur l'Hélicon, où les doctes mignons
Naiſſent en une nuit comme des champignons;
Si ce n'eſt que ces jours allant à l'avanture,
Révant comme un oiſon allant à la pâture,
A Vanvres j'arrivai, où ſuivant maint diſcours,
On me fit au jardin faire cinq ou ſix tours.
Et comme un Conclaviſte entre dans le Conclave,
Le Sommelier me prit & m'enferme en la cave,
Où buvant & mangeant je fis mon coup d'eſſai,
Et où ſi ne ſçai rien, j'appris ce que je ſçai.
Voilà ce qui m'a fait & Poëte & Satyrique,
Réglant la médiſance à la façon antique.

Il étoit aſſez naturel que la plûpart des Poëtes qui étoient dans l'Aſſemblée, fiſſent vœu de ſuivre la morale qu'avoit prêchée Marot; mais on fut ſurpris que Luther y eût donné ſon approbation. Ce prétendu Réformateur pouſſa même l'imprudence juſqu'à faire un grand éloge du vin, & répéta à ce ſujet une partie de ce qu'il en avoit dit dans ſes *Colloquia Menſalia.*

Le Pere Garaſſe, Auteur cauſtique & malin, ne laiſſa pas échapper une ſi belle occaſion. Il commença par reprocher à Luther d'avoir compoſé ce couplet ſur le modele des Hymnes qu'il chantoit autrefois dans le cloître :

Si vino te impleveris,
Statim dormire poteris;
Et poſt ſomnum, venriculum
Mero implere iterum:
Nam Alexandri regula
Præſcribit hæc remedia.

Après quoi adreſſant la parole à Juncker & à Seckendorf, les Apologiſtes de Luther, votre gros bufle de Martin, leur dit-il, étant à table, ſe faiſoit ordinairement apporter ſon grand gobelet, lequel il appelloit *Poculum Cathechiſticum*, qui ne tenoit qu'environ deux pintes, & lequel il avaloit d'une ſeule haleinée, ſe vantant de ce qu'il n'y avoit perſonne qui le pût faire que lui ſeul. Or quand il s'étoit échauffé de vin, ayant conſumé trois ou quatre fois ſon Gobelet Catéchiſtique, il en contoit les plus plaiſantes du monde, ainſi que le rapportent en ſa vie Henri-Pierre Robenſtok & Jean Mathois: car ſe jettant ſur la draperie des anciens Docteurs, il les enluminoit de belles couleurs. Certes on ne doit être émerveillé, ſi avec

ſemblables armes on a vû entreprendre de conquérir l'Allemagne à ce nouveau Béat tout compoſé de lard, dont la couleur eſt enluminée du vermillon de Septembre, & qui eſt pâle comme une écuelle de vandange. Si jamais on réimprime ma *Doctrine curieuſe*, ou mon *Rabelais réformé*, je promets de blazonner ce *Poculum Catechiſticum*, avec traits & pointes d'eſprit qui réveilleront l'attention de mes Lecteurs, ſans qu'on puiſſe cependant m'accuſer d'avoir une humeur bouffoneſque, mais bien la vertu nommée *Eutrapelie*, qui eſt entre la bouffonnerie & la trop grande ſévérité.

Luther qui avoit un calepin d'injures tout prêt, ſe diſpoſoit à répondre à cette violente déclamation; mais il fut prévenu par l'Auteur de l'*Anti-Garaſſe*. Il faut, dit Nicolas Paſquier, que je réjouiſſe cette Aſſemblée, en lui racontant un gentil & plaiſant Apologue, dont nous tirerons ci-après la morale qu'il convient.

Un jour un vieux ſinge tout pelé par dehors, mais fourré de malice au dedans, afficha par tous les carrefours de la République des guenons & des magots, que quiconque déſiroit voir un beau ſpectacle, ſe trouvât à l'heure préciſe en tel endroit, & qu'il ſe promettoit de leur donner du paſſe-tems. Le jour arrivé, chacun ſe prépare; de tous côtés ſinges, pe-

tits & grands, guenons, guenones, magots, arrivent à foule au lieu deſtiné : jamais on n'avoit vû un tel concours.

Conveniunt omnes, Cercopitheci, Simiæ,
Clurinæ pecudes, omne genus Cercopium:
Quæ ſunt caudatæ, quæ ſine caudis ambulant,
Similes hominibus beſtiæ turpiſſimæ.
Tunc Simiorum cœtus cum eſſet maximus,
Erat inter illos ingens expectatio,
Quidnam edituras, & miri novi foret
Tam grandium minator ille Simius.

Chacun prend ſa place, & fut long-tems à attendre le farceur. Enfin après les avoir tenus en ſuſpens l'eſpace de quatre ou cinq heures, il arrive & monte ſur un arbre qui devoit lui ſervir de théatre, ſe promène de branche en branche, redeſcend, remonte, va au faîte de l'arbre, retourne en bas, & enfin après avoir fait ſes quinze tours, il commença à tourner le dos à l'Aſſiſtance, & leur montra ſon derriere, ſe mocquant par cet acte de ceux qui ſe fioient aux promeſſes d'un ſinge.

Poggius dit qu'un certain Hiſtrion joua le même trait en la Ville de Boulogne ; mais nous en avons un exemple tout nouveau en Garaſſe. Ce bouffon releve le titre de ſes livres avec de ſi belles couleurs, que voyant le frontiſpice de ce bâtiment, on diroit quelque ſuperbe Pa-

lais; mais quand on vient à regarder là-dedans, il ſe plante en un coin, fait la mouë, & par ſes grimaces de ſinge, il vous fait montre de ſes ſottiſes ridicules. Qui ne s'attendroit à trouver de rares & excellentes choſes dans le *Banquet des ſept Sages*, le *Rabelais Réformé*, la *Recherche des Recherches*, la *Doctrine curieuſe*? Au lieu cependant d'imiter une infinité de braves Ecrivains qui ſont ſortis de ſon Ordre, il a été le premier qui ſe ſoit ſervi d'une nouvelle forme d'eſcrime, ayant non-ſeulement farci ſes libelles de toutes ſortes de quolibets du Pont-Neuf, de locutions tavernieres, & de mots de cabarets, mais encore fait des Traités exprès de gueuſerie & de cette friponnaille que nous voyons dans les rues. Telles ſont les doctes & ſubſtantifiques Obſervations & Recherches de F. Garaſſus; en ſorte que ſi vous voulez apprendre à connoître les Gibelins d'Italie, les Bribantins d'Allemagne, les Gueux de Flandre, les Turlupins & Caignards de Lyon; ſi vous voulez ſçavoir quelque choſe de la faction des Coupeurs de bourſe, des Bohémiens, des Biſcayens, leurs maximes, leurs loix, leur police & leur ſoupleſſe; ſi vous voulez voir un Dictionnaire de Belitrerie, de quoi eſt faite l'armure complette des Gueux, leurs haillons, leurs meubles, qu'eſt-ce qu'un Ar-

chibelitre, un Coquin, un Caymant, un Faquin, un Fainéant, un Maraut ; d'où vient le mot de Friponnaille, Gueuſaille, Maraudaille, Cabler, Ringer : liſez la *Doctrine curieuſe*, & le ſecond livre de la *Recherche*, vous y découvrirez toute la Cabale Gueuſaïque. Voilà comment ce ſinge trompettant en tous les frontiſpices de ſes livres qu'il a de la ſcience à vendre, comme les premiers Docteurs qui vinrent enſeigner en l'Univerſité, monte, deſcend, & va de branche en branche ; enfin après nous avoir rendus attentifs, il nous tourne le dos & nous montre ce qu'il eſt, *ubique Sicophanta, ubique Hiſtrio.*

Paſquier en finiſſant regarda le Prieur Ogier, comme pour l'inviter à faire une ſortie ſur le Pere Garaſſe. Ce dernier s'en apperçut, & ayant appellé à ſon ſecours l'Auteur du *Démocrite des Réformés*, il alloit commencer ſon Apologie, lorſqu'Eſope repréſenta au Dieu du Parnaſſe, que tous les honnêtes gens étoient ſcandaliſés de ce qu'il laiſſoit tenir en ſa préſence des diſcours qui n'étoient propres qu'à faire rire des Porte-faix ; qu'il s'expoſoit par-là à des railleries auſſi groſſieres que les invectives qu'on venoit d'entendre ; que ſi ce déſordre continuoit, il étoit à craindre qu'on ne vint à publier que la Cour de Delphes parloit le langage des Halles,

& que ſon Roi traveſti étoit devenu un Tabarin. Sur cette remontrance, Apollon ſe leva & rompit l'Aſſemblée, après avoir fait expédier un ordre pour les Journaliſtes, afin qu'ils invitaſſent les Auteurs à ſe trouver à Delphes le premier de Mai de l'année 1754.

Avant que l'on ſe ſéparât, Deſpréaux prit Furetiere en particulier, & lui fit lecture d'une ancienne lettre que lui avoit adreſſée l'Auteur de l'*Elève de Terpſicore*; elle étoit conçûe en ces termes : » Puiſque vous avez toujours été un des plus » zélés défenſeurs des Anciens, peut-être » ne ſerez-vous pas fâché d'apprendre que » la Troupe Moderne ſe voyant bannie des » Etats d'Apollon, vient d'établir un » nouveau Parnaſſe. Comme le lieu qu'elle » a choiſi eſt naturellement aride, & que » les Aquilons, peres des frimats, y ſouffient en toute ſaiſon, cette Colonie travaille à y faire venir à force d'artifice » des fleurs, qui vraiſemblablement ne » produiront jamais de fruits. Les caffés, » où ils ſont preſque toujours renfermés, » leur ſervent d'aſyles contre le froid qui » les aſſiége ; c'eſt-là qu'à la faveur d'un » poële ils tâchent de réchauffer leur veine » glacée, & de ranimer leur Muſe engourdie. C'eſt-là qu'ils couronnent la » Motte d'un laurier bâtard, & qu'ils lui » rendent un culte encore plus reſpectueux

» que celui qu'Homere & Virgile reçoi-
» vent des plus zélés Commentateurs.
» C'eſt-là que ce Poëte leur rend encens
» pour encens, & leur diſtribue à ſon tour
» des bouquets qui ſéchent entre leurs
» mains. C'eſt enfin dans ces lieux qu'ils
» ſiflent impunément les Grecs & les La-
» tins, avec tous ceux qui ſe forment ſur
» leur goût, ou qui les admirent, & qu'ils
» prêchent avec emphaſe le dogme erro-
» né de Saint Sorlin, de l'Abbé d'Aubi-
» gnac & de Perrault. Cyrus & Cléo-
» pâtre y ſont mis au-deſſus de l'Iliade &
» de l'Énéide; les Contes des Fées au-
» deſſus de l'Odyſſée; les Viſionnaires &
» l'Eſprit de contradiction (*a*), au-deſſus
» des Comédies de Térence: les Opéras
» même de Pic y ſont préférés aux Tra-
» gédies de Sophocle & d'Euripide, les
» Odes de la Motte & de Roi aux Odes
» de Pindare & d'Horace; toutes celles
» d'Anacréon ne valent pas au gré de ces
» beaux eſprits deux chanſons de Roche-
» brune, & les Eglogues de Théocrite &
» de Virgile n'approchent point des pré-
» tendues Eglogues de Fontenelle. Les
» rangs ſont réglés au Parnaſſe Moderne,
» ainſi qu'il eſt marqué dans les vers ſui-
» vans :

Du Pinde enfin Houdart ſe voit banni
Pour avoir crû le peigné Fontenelle,

(*a*) Comédie de du Freni.

Qui fronde Homère & vante du Freni.
Tous deux élus par la ſecte nouvelle
Gouvernent ſeuls le moderne Hélicon.
Au deſſous d'eux le fade la Chapelle,
Saurin le docte, & le fier Terraſſon,
Le rauque Roi, le fade Rochebrune,
Le froid Deſtouche & l'enflé Crébillon,
Boindin, la Grange, & l'Auteur de la Rhune (a)
Du nouveau mont occupent le ſommet;
Et du Jarri, le Traducteur d'Horace, (b)
Pons l'accroupi, l'inſipide Carlet,
Le plat Villiers & le ruſtre Bachet,
Rampent encor au bas de ce Parnaſſe.

Deſpréaux ayant achevé de lire, je ſuis charmé, dit-il à Furetiere, que l'Auteur de cette lettre, qu'on m'aſſure être un homme de beaucoup d'eſprit, & auſſi eſtimable par ſon mérite que par ſes talens, prenne avec chaleur le parti des Anciens; mais je n'approuve point que ſous ce prétexte il veuille rabaiſſer des Modernes, dont les Ouvrages ſeront eſtimés auſſi longtems que le bon goût regnera en France. Sans parler de du Fréni & de Marivaux, à qui on pourroit appliquer ce que la Marquiſe de Sévigné diſoit du Pere Bouhours, que l'eſprit lui ſortoit de tous les côtés, peut-on ſans injuſtice refuſer à Crébillon la gloire d'avoir ſuivi de près

(a) Le P. du Cerceau. (b) L'Abbé Pellegrin.

Corneille & Racine ? Et dans ces derniers tems où la Comédie s'eſt ſi mal ſoutenue parmi nous, n'a-t-on pas admiré avec raiſon la plûpart des piéces de Néricault-Deſtouches ? Peut-on diſconvenir qu'il n'y ait de grandes beautés dans les Poëſies de Roi & de la Grange ? Quel génie que Fontenelle ! Philoſophe auſſi ſpirituel que profond, Hiſtorien inimitable des Sciences & des Beaux-Arts, Poëte fleuri & délicat, dans quelque claſſe qu'on le mette, il peut tenir le premier rang. Il ne doit être permis qu'à l'Auteur des *Obſervations ſur les Ecrits modernes*, de mépriſer un ſi grand homme.

Ce n'eſt point, continua Deſpréaux, en décriant les Modernes, qu'on releve la gloire des Anciens. Ce n'eſt pas non plus en déchirant les Auteurs Grecs & Latins, qu'on peut prouver que le ſiécle de Louis le Grand eſt non-ſeulement comparable, mais encore ſupérieur à tous les plus fameux ſiécles de l'Antiquité, ſans en excepter même le ſiécle d'Auguſte. Ce ſont-là deux extrémités qu'on doit éviter également, pour bien décider la queſtion qui s'eſt élevée de mon tems, touchant la préférence qu'on doit donner aux Anciens & aux Modernes : il faut examiner chaque nation & chaque ſiécle l'un après l'autre ; & après avoir mûrement péſé en quoi ils ſont au-deſſus de nous, & en quoi nous

les ſurpaſſons, je ne crois pas qu'il ſoit difficile de prouver que l'avantage eſt de notre côté.

J'avoue, dit Furetiere, que cela ne ſeroit pas difficile; mais avant que d'entrer dans une pareille diſcuſſion, il faudroit commencer par ſe dépouiller des préjugés qu'a pû faire naître la lecture de tout ce qui s'eſt écrit de part & d'autre ſur cette importante matiére. En effet ſi on vouloit s'en tenir à vos *Réflexions critiques ſur Longin*, au *Diſcours ſur les Anciens* de Longepierre, au *Traité des Cauſes de la corruption du goût* par Madame Dacier, ſans parler de l'*Apologie d'Homere*, & du *Bouclier d'Achille* par Boivin, on ſe croiroit obligé d'avoir pour les Anciens un reſpect qui iroit juſqu'à l'Idolâtrie. Madame Dacier n'a-t-elle pas voulu faire paſſer pour ignorans, pour gens ſans goût, ſans pénétration, gens bouffis d'orgueil, ſots, impudens, ridicules, téméraires, vanteurs d'eux-mêmes, ceux qui ont oſé trouver quelques défauts dans l'Auteur de l'Iliade & de l'Odyſſée? Elle a pouſſé la choſe juſqu'à ſoutenir qu'ils étoient les ſéducteurs de la Jeuneſſe, les peſtes publiques d'un Etat, & qu'ils ruinoient tout bon Gouvernement. Sur ce principe il faudra conclure que les défauts des Anciens ſont des perfections.

D'un autre côté, ſi l'on s'en rapporte

à

à l'impertinent *Parallele* que Perrault a fait des Anciens & des Modernes, aux *Diſſertations* du Néologique Abbé de Pons, & à d'autres ſemblables Ouvrages, qui n'ont pû être goûtés que d'un Auteur célébre acharné contre Homere & Virgile, on ſera ſi prévenu en faveur des Ecrivains de notre tems, qu'on n'approuvera rien ni on ne trouvera rien de beau & de bon parmi les Anciens. Il faut être fou & exceſſivement ignorant pour donner dans ces excès. Les Anciens ont eu leurs défauts; mais ils ont eu auſſi de grandes beautés. Il en eſt même que les Modernes n'ont encore pû égaler. C'eſt ce qu'un Juif, bel eſprit, & dont les déciſions valent celles de bien des Académiciens, a prouvé avec autant de bon ſens que d'érudition. Je vais vous lire ſon Mémoire; il eſt court, & dit beaucoup de choſes en peu de mots: je ſuis perſuadé qu'il ne vous ennuyera pas.

[Ariſtote, Platon, Epicure, & les autres Philoſophes anciens, ont été de très-mauvais Phyſiciens, eû égard à Gaſſendi, Deſcartes, Newton, & de médiocres Métaphyſiciens, comparés à Loke. & à Mallebranche. Ils ont eu des idées ſur la morale auſſi parfaites que les nôtres; & les Offices de Ciceron ſont une preuve invincible de la vérité de ce fait. Les Anciens étoient des ignorans, ou

peu s'en faut, dans l'Aſtronomie, la Navigation, & la Géographie; mais ils l'ont emporté ſur nous pour l'Hiſtoire. Frapaolo, de Thou, Rapin-Thoiras, ſont encore éloignés de la perfection qui regne dans les morceaux qui nous reſtent de Salluſte & de Tacite; & ils ſont au-deſſous de Tite-Live, de Thucidide, & de Xénophon.

Les beautés du Taſſe, de Milton, de Voltaire, n'égalent point celles d'Homere & de Virgile. Ce n'eſt pas que les Poëmes anciens n'ayent des défauts, ainſi que les modernes; mais le bon, le ſublime, & le merveilleux dont ils ſont remplis, font qu'on apperçoit peu certaines fautes, ou du moins qu'on les pardonne aiſément. Le Paſtor-Fido de Guarini, les Eglogues de Fontenelle, & quelques-unes de celles de Segrais, ſont peut-être préférables aux Œuvres de Théocrite; mais elles ont dans Virgile des rivales qui les balancent, & les effacent peut-être.

Les Tragédies de Sophocle & d'Euripide ont de grandes beautés; mais pour quiconque n'eſt point idolâtre de l'Antiquité, elles n'ont ni autant de brillant ni autant de charmes, de douceur, & de ſublime en même tems, que celles de Corneille & de Racine. Il eſt même des Poëtes François qui n'approchent que de loin de ces deux illuſtres Modernes, qui

cependant peuvent balancer les Tragiques Grecs. L'Ariane de Thomas Corneille, le Rhadamiſte de Crébillon, les trois derniers Actes de l'Œdipe de Voltaire, & le Brutus du même Auteur, valent peut-être l'Electre d'Euripide, & l'Œdipe de Sophocle. Quant aux Latins, leurs piéces de théâtre ſont déteſtables. Il ſemble que l'Italie n'ait jamais pû produire aucun génie capable de traiter comme il faut un ſujet tragique. Les piéces de Sénéque, qui nous reſtent aujourd'hui, valent moins que celles de Pradon. Nous aurions beaucoup plus d'obligation à nos Peres, s'ils nous avoient conſervé quelque meilleur Ouvrage à la place de celui-là.

La Comédie eſt aſſez égale chez les Anciens & les Modernes. Ariſtophane, Ménandre, Plaute, Térence, peuvent bien aller de pair avec Dom Lopez de Vega, Moliere, & quelques bons Auteurs Anglois dans ce genre. Je crois cependant que ſi l'on examinoit la choſe avec un eſprit critique & déſintéreſſé, après une mûre réflexion, on ſe détermineroit peut-être pour les Modernes.

Pluſieurs Auteurs ont fait de fort belles Elégies & quelques piéces galantes dans ces derniers tems. La Comteſſe de la Suze a peut-être mieux réuſſi que tous les autres; mais ſes Ouvrages n'approchent point de ceux d'Ovide, de Tibulle & de

Properce. L'Ode, chez les Grecs & chez les Romains, fut portée à un point de perfection auquel on n'a point encore atteint. Il n'eſt aucune comparaiſon entre Pindare, Horace & Anacréon, & Malherbe, Rouſſeau & la Motte. Ce n'eſt pas que ces derniers n'ayent bien des beautés. Rouſſeau ſur-tout avoit commencé d'une maniere à donner eſpérance à ceux qui ſoutiennent le parti des Modernes qu'il égaleroit un jour Horace; mais il ſemble que le même Arrêt qui flétrit ſa réputation, éteignit ſon génie. Il n'a plus fait, dès qu'il a été banni de la France, que des Ouvrages dignes de la vivacité & de la pénétration des Brabançons. Sa Muſe applaudie à Bruxelles, eſt ſifflée actuellement en Europe par quiconque a la moindre notion de la Poëſie Françoiſe.

Quant à l'Eloquence, nous ſommes fort au-deſſous des Anciens. Boſſuet, Fléchier, Patru, le Maître, Bourdaloue, n'ont eu ni la force, ni le feu, ni le ſublime de Démoſthène, & n'ont point atteint la majeſté, la grandeur & la dignité de Cicéron. L'Italie moderne n'a fourni aucun Orateur diſtingué; tous ſes Prédicateurs ſont plûtôt des Scaramouches, des Pantalons & des Arlequins, qui divertiſſent leurs Auditeurs par des pointes & par des jeux de mots, que des gens qui ſe piquent d'aller au cœur, &

de ravir l'eſprit par leur éloquence.]

Je vous ſçai bon gré, dit Deſpreaux à Furetiere, de m'avoir rappellé ce morceau de Littérature d'Aaron Monceca, ou plutôt de celui qui en a pris le nom. Quoique je ne l'approuve pas en tout, le jugement & la préciſion qui y regnent, me donnent une haute idée du *Diſcours ſur l'Erudition*, que le même Auteur a promis de mettre à la tête de ſes *Lettres Cabaliſtiques*. Une ſeule choſe me ſurprend, c'eſt qu'il n'ait pas oppoſé mes Satyres à celles d'Horace, de Perſe & de Juvenal. Il auroit pû dire deux mots de nos Romans, de nos Cantates & de nos Opera; mais peut-être n'a-t-il eu deſſein de parler que des choſes que les Anciens connoiſſoient comme nous. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on joint les réflexions de cet habile homme avec deux Lettres que M. Huet & moi avons écrites à Perrault, on pourra ſe flatter d'avoir un aſſez bon recueil de tout ce qui s'eſt dit de plus ſenſé ſur le parallele des Anciens & des Modernes. Ce recueil ſeroit encore meilleur, dit Furetiere, ſi l'on y ajoutoit deux Diſcours du P. Brumoy, l'un *ſur le Théâtre des Grecs*, l'autre *ſur le Parallele du Théâtre ancien & moderne*. Dans le premier, il prouve que les jugemens extrêmes qu'on a portés des Poëtes Tragiques Grecs doivent être également rejet-

tés, & qu'à leur égard il faut ſe tenir auſſi-bien en garde contre l'eſtime exceſſive, que contre le mépris ſans bornes; que pour bien juger, il faut ſe tranſporter au tems & au lieu où ces Poëtes ont écrit: car il eſt certain, ajoute-t-il, » que » la peinture de leurs mœurs, de leurs » coutumes & de leurs vertus, (biſarres » ſi l'on veut,) ne doit pas plus nous » offenſer, que la réalité n'a choqué les » Grecs; ou du moins que nous devons » faire grace aux Poëtes Tragiques, pour » avoir imité la Nature telle qu'ils la » voyoient de leur tems, ſi nous voulons » que la poſtérité ait pour nous les mê- » mes égards: enfin que par équité nous » ſommes obligés de nous mettre, s'il eſt » poſſible, dans le point de vûe où les » Auteurs ont voulu nous placer en tra- » vaillant leurs Tragédies. C'eſt une ju- » ſtice qu'on ne refuſe point à la Pein- » ture, qui eſt une imitation de la nature » pour les yeux, comme la Poëſie l'eſt » pour l'eſprit. Un autre endroit qui m'a beaucoup plû dans ce même diſcours, & que j'ai auſſi retenu mot pour mot, c'eſt lorſque le P. Brumoy fait voir juſqu'à quel point on déguiſeroit les anciens Poëtes, ſi on vouloit les traduire avec une exactitude trop ſcrupuleuſe. [J'appelle déguiſer un Auteur, *dit-il*, l'expoſer dans une langue étrangere avec une fidé-

lité, ou folle, ou maligne, ou ſuperſtitieuſe. Toute langue a ſes arrangemens d'idées, ſes tours & ſes mots, nobles ou bas, énergiques ou foibles, vifs ou languiſſans. C'eſt un principe qu'on ne ſçauroit nier. Qui voudroit traduire les Anciens mot pour mot en *François*, & ſuivant le tour *Grec*, les traveſtiroit ſans doute, & les rendroit ridicules à peu de frais. Voilà le premier dégré de cette fauſſe fidélité dont je parle. Le ſecond & le plus malin, qu'on peut appeller Parodie, eſt de changer les expreſſions reçûes dans le bel uſage de l'Antiquité en termes bas & populaires, comme le faiſoit M. Perrault. Le troiſieme dégré c'eſt de s'aſſervir ſcrupuleuſement à exprimer toutes les épithetes, & à faire d'un beau *Grec* une méchante phraſe *Françoiſe*, ou un allongement vicieux qui amortit le feu des Poëtes, malgré tout le ſoin qu'ils ont eu d'animer leur Poëſie ..... Le feu ſoutient juſqu'aux défauts, & la langueur fait expirer les graces mêmes.]

Ne trouvez-vous pas ces réflexions bien judicieuſes, & ne ſeroit-il pas à ſouhaiter que nos Traducteurs modernes ne les euſſent jamais perdues de vûe? Oui, ſans doute, répondit Deſpreaux; mais la plûpart nous ont donné des verſions ſi mauvaiſes & ſi éloignées de la beauté des originaux, que quantité de perſonnes qui

ont du goût pour les Ouvrages d'eſprit, & qui n'entendent ni le Grec ni le Latin, ſe ſont imaginées que notre entêtement pour les Anciens nous faiſoit trouver dans leurs Ouvrages des beautés qui n'y ſont pas ; qu'avec la même prévention qu'un Amant a pour ſa Maîtreſſe, nous admirions en eux chaque mot, chaque penſée, & juſqu'aux choſes les plus triviales. Ces méchantes plaiſanteries ne finiront pas ſi-tôt ; l'ignorance & le mauvais goût ſont parvenus à un tel point, qu'on tourne impunément en ridicule le petit nombre de ceux qui s'appliquent à l'étude ſi négligée du Grec & du Latin. *O l'heureux ſiecle* ! dira la poſtérité, en parlant du ſiecle de Louis XIV. & peut-être dira-t-elle de celui-ci : *O ſæclum inſipiens & inficetum* ! Que pourra-t-on lui reprocher, s'écria Furetiere d'un ton moqueur ? Sera-ce de n'être pas aſſez laborieux ? mais n'écrit-on pas tous les jours ſur l'Hiſtoire Ancienne & Moderne, ſur la Théologie, les Mathématiques, la Médecine, la Chirurgie, la Phyſique ? Jamais on ne vit tant d'Orateurs, de Poëtes, de faiſeurs de Romans, de Grammairiens, & de Philoſophes de toute eſpece ? Demandez aux Journaliſtes & à l'Auteur du Mercure de France, s'ils n'ont pas de la peine à tenir un compte exact des productions qui paroiſſent chaque mois ?

Il en eſt de la République des Lettres comme des autres Etats, qui ne peuvent devenir floriſſans que par l'abondance. Mais une choſe qui ne ſçauroit être aſſez admirée, c'eſt l'expédient dont on s'eſt aviſé depuis peu pour rendre habile tout le monde, ſans qu'il en coûte beaucoup d'argent ni d'application d'eſprit. On a ſagement penſé que la vie de l'homme étant trop courte, & ſes connoiſſances trop bornées, il falloit lui épargner ce travail opiniâtre & ſoutenu, qui abrege les jours, & auquel ſe livroient mal à propos les Sçavans des trois derniers ſiecles. On a donc cherché le ſecret d'applanir & de rendre facile le chemin des études : on l'a trouvé ; c'eſt de faire des *Dictionnaires Portatifs* d'Hiſtoire, de Géographie, de Poëſie, de Peinture, de Sculpture, de Mythologie ; pour la Géométrie, l'Aſtrologie, la Navigation, la Tactique ; en un mot pour toutes les Sciences & pour tous les Beaux-Arts. Il faut eſpérer qu'on abrégera ainſi les *Dictionnaires Critiques* de Bayle & de Chauffepié ; l'*Encyclopédie*, la grande *Hiſtoire Univerſelle* des Anglois, l'*Hiſtoire des Inſectes* par M. de Reaumur, l'*Hiſtoire Naturelle avec la Deſcription du Cabinet du Roi*, & d'autres Ouvrages de cette importance. Quelle obligation n'aura-t-on pas à ces nouveaux Peintres en minia-

ture ! Un particulier qui voudra devenir ſçavant, ſera diſpenſé déſormais de pâlir ſur les Livres, & de paſſer une vie triſte & laborieuſe dans les grandes Bibliotheques. Qu'il ſe fourniſſe ſeulement de trente ou quarante *Dictionnaires Portatifs*, & qu'il les étudie bien ; je vous ſuis caution qu'au bout de quelques années il laiſſera derriere lui, & à une diſtance infinie, les Petau, les Grotius, les Saumaiſe. Tels ſont les avantages ineſtimables que va procurer au genre humain le génie inventif, qui domine dans ce ſiecle raffiné. Devoit-on s'attendre à une ſi heureuſe découverte ? Qu'en penſez-vous ?

Il me ſemble, répondit Deſpreaux, qu'il y a beaucoup d'exagération, & peu de ſolidité dans ce que vous venez de dire ; paſſez-moi le terme. Vous ſuppoſez aux Auteurs de ces petits *Dictionnaires* des vûes qu'ils n'ont point, & vous ne leur rendez pas juſtice. Ils annoncent leur travail comme quelque choſe de commode, d'utile, de néceſſaire même aux jeunes gens, pour les mettre ſur la voie, & leur donner une légere idée des bons Livres, & des choſes les plus importantes à ſçavoir ; & à cet égard ils ne diſent rien de trop. Mais ils ne prétendent nullement qu'on puiſſe devenir habile par la ſeule lecture de ces abrégés. Bien loin de-là, ils ſoutiennent qu'on ne ſera ja-

mais véritablement inſtruit & ſçavant, ſi l'on ne fait d'abord une étude réglée des Belles-Lettres Grecques, Latines & Françoiſes, & ſi l'on ne s'applique enſuite entierement à un genre particulier de quelque ſcience. C'eſt l'avis ſenſé que j'ai lû avec plaiſir dans la Préface manuſcrite d'un *Dictionnaire Hiſtorique Portatif*, que le Bibliothécaire de Sorbonne a dû mettre au jour. Vous avez donc pris l'allarme mal à propos, & votre déclamation ſatyrique eſt en pure perte. Après tout, quand il ſeroit vrai que ces ſortes d'Abrégés peuvent nuire au progrès des Etudes, ce que je ne crois pas, il ſuffit que le Public les approuve, pour que l'on doive les tolérer; & vouloir les décrier, c'eſt faire le procès à ſon goût & à ſon diſcernement.

Furetiere ſe diſpoſoit à répliquer, quand on vint l'avertir que ſes compagnons s'impatientoient, & n'attendoient plus que lui pour retourner à Delphes. Ainſi quittant Deſpreaux à la hâte, il eſt bien ſingulier, lui dit-il, qu'un homme qui lamentoit il n'y a qu'un moment ſur la décadence des Lettres, ſoit devenu tout à coup l'Apologiſte du frivole, du puérile & des colifichets en tout genre, qui aviliſſent la Littérature. Mais je vous rejoindrai dans peu, & nous reprendrons cet entretien. En attendant, je vous laiſſe

une copie de certains vers que vous m'avez ſi ſouvent demandés, & dont perſonne ne m'a pû dire qui étoit l'Auteur. Tout ce que je ſçai, c'eſt qu'ils parurent dans le tems que Rouſſeau ſe flattoit d'avoir la conſolation de mourir dans ſa patrie.

Cette Piece ſatyrique, que Furetiere remit à Deſpreaux, étoit intitulée : *Réconciliation de Rouſſeau avec ſes ennemis.* Quelques-uns l'ont fauſſement attribuée au P. Brumoy, qui fut toujours la politeſſe & la douceur même. On pourra juger de toute la piece par les douze derniers vers :

A propos du bon goût, qu'eſt devenu le Sire,
Qui dans le fort de ſon délire,
Des Auteurs les plus excellens
Voulut apprécier à ſon gré les talens,
Et s'érigeant en Maître du Parnaſſe,
A chacun aſſigna ſa place ?
Belle demande ! il court le loup-garou,
Et maintenant il eſt je ne ſçais où.
Dieu lui faſſe miſéricorde,
Et lui donne avec le bon ſens
Ainſi qu'à vous, mes chers enfans,
Repos, ſanté, joie & concorde.

Un Hiſtorien du commun ne manqueroit pas d'obſerver, que les Députés trouverent au bas du Parnaſſe une vaſte prai-

rie émaillée de fleurs, où ſerpentoient mille petits ruiſſeaux ; & qu'ils y paſſerent près d'une heure couchés ſur le gazon. Il oublieroit encore moins de remarquer, que n'ayant pû réſiſter à la tentation de faire l'eſſai de leur vin du Cap, il s'en trouva deux bouteilles de caſſées par la faute de l'eſclave qui les portoit. Mais un Ecrivain qui veut parvenir au grand & au pathétique, ne fait que trier, pour ainſi dire, & ramaſſer les grandes circonſtances, prenant garde à ne point inſérer dans ſon récit des particularités baſſes & ſuperflues, ou qui ſentent l'Ecole. En effet, de trop s'arrêter aux petites choſes, cela gâte tout, & c'eſt comme du moëlon ou des platras qu'on auroit arrangés & comme entaſſés les uns ſur les autres pour élever un bâtiment, ainſi que Longin l'a judicieuſement obſervé dans ſon *Traité du Sublime*, chap. VIII. *De la ſublimité qui ſe tire des circonſtances.*

FIN.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A

Agrippa. Son Diſcours *de Incertitudine & Vanitate ſcientiarum*, 179. Ce qu'il y dit de l'Auteur de l'Hiſtoire de l'Apparition de Sœur Alis de Teſieux, *ibid.*

Amelot de la Houſſaye. (M.) Ses Mémoires Hiſtoriques, Politiques, Critiques & Littéraires, 8. Additions à ce qui a été dit de cet Ouvrage dans le premier volume de ces Mémoires, *ibid. & ſuiv.*

Ana. Addition à l'Article des *Ana*, 1. *& ſuiv.*

Ancillon. Ses *Mémoires concernant les Vies & les Ouvrages de pluſieurs Modernes célebres dans la République des Lettres*, 103. Il paroît n'avoir pas connu les Lettres de Chevreau, *ibid.*

Ane. Note de la Proſe de l'Ane, 77

Anecdotes Littéraires, &c. Caractere de cet Ouvrage, 10. Auteur auquel on l'attribue, *ibid.*

Anſon. (l'Amiral) Son Voyage autour du Monde célébré, 467

Anticoton. (l') Anecdote au ſujet de l'Auteur de cet Ouvrage, 35

Anti-Garaſſe. (l') Addition à l'Article de ces Mémoires qui concerne ce Livre, 29. *& ſuiv.* Quel en eſt le véritable Auteur, *ibid.*

Arc. (Jeanne d') *Voyez* Orleans.

Archimbaud. (l'Abbé) Ouvrage qu'on lui attribue, 6. Son *Recueil de pieces fugitives* cité, 369

Arckenholtz. (M.) Ses titres, 12. Ouvrages dont il eſt l'Auteur, *ibid.* Bévûe qu'il y commet, 13. Louanges qu'il y donne à l'Auteur de ces Mémoires, & querelle qu'il lui fait, *ibid.* Réponſe à ſa critique, 14. *& ſuiv.* Sa partialité outrée, & ſon goût pour la ſatyre, 16. Reconnoiſſance que lui témoigne notre Auteur de ſes ſouhaits pour lui, & de ſes éloges, 17

Argens. (le Marquis d') Ses *Lettres Cabaliſtiques* citées, 9. Ce qu'il y dit des *Anecdotes Hiſtoriques* du Sieur de la Hode, *ibid. & ſuiv.* Son ſentiment ſur la Pucelle d'Orleans, 65. Ses *Lettres morales & critiques* citées, 84

Arnaldiana, & *Queſnelliana.* Remarque au ſujet de cet Ouvrage manuſcrit, 5. *& ſuiv.* A qui on l'attribue, *ibid.*

Aubignac. (l'Abbé d') Son *Hiſtoire du tems*, ou *Relation du Royaume de Coquetterie*, 42

Avrigni, (le Pere d') Jeſuite. Additions à l'Article de ces Mémoires qui le concerne, 20. *& ſuiv.* Ses *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique* mis fort au deſſus de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique du dix-ſeptieme ſiecle* de M. Dupin, *ibid.* Eſt un de nos meilleurs Ecrivains modernes, 21

Auvray. (Jean) Ses Lettres adreſſées à M. de Raconis Evêque de Lavaur, 265. N. (*a*) Autres Ouvrages de cet Ecrivain, *ibid. & ſuiv.*

B

Barat, (M.) Eleve de M. Simon, travaille avec lui à la *Nouvelle Bibliotheque choiſie*, 7

Barre. (M. de la) Ne doit pas être confondu avec M. de la Barre de Beaumarchais, 84. & ſuiv.

Baſnage de Beauval. (M.) S'il étoit Miniſtre ou non, 21. *& ſuiv.*
Baviere, (Iſabeau de) épouſe du Roi Charles VI. Maux qu'elle cauſa à la France, 350. *& ibid.* N. (*a*)
Bayle. Eclairciſſemens ſur l'Article de ces Mémoires qui le concerne, 46. *& ſuiv.* Origine de la haine de Jurieu contre lui, 47. *& ſuiv.* Particularité qui le regarde, 48. Lettre ſur ſes amours avec Madame Jurieu, 49. *& ſuiv.*
Beaumarchais. (M. de la Barre de) S'il y a eu une guerre ſcandaleuſe entre lui & le Sieur Rouſſet, 79. *& ſuiv.* Son *Hiſtoire de Pologne ſous le Roi Auguſte* publiée ſous le nom de l'Abbé de Parthenay, 83. N'eſt pas le même que M. de la Barre, 84. *& ſuiv.*
Bentley. (le Docteur Richard) Sa Friponnerie laïque des prétendus Eſprits-forts d'Angleterre, 412. Réflexion très-utile de cet Auteur, 423
Beſançon. Si ce Poëte eſt l'Auteur de la *Satyre du tems à Theophile*, 111. *& ſuiv.*
Bizardiere. (l'Abbé de la) Son *Hiſtoire des Dietes & de la ſciſſion de Pologne*, 405. Ses *Caracteres des Auteurs anciens & modernes*, *ibid.* Eſt député à Delphes par l'aſſemblée des Sçavans, 421
Bougeant, (le Pere) Jeſuite. Ouvrages qui doivent préſerver ſon nom de l'oubli, 21
Boulay. (M. du) Ouvrages de cet Auteur, 95
Bourbon. (Nicolas) Epoque de la mort de ce Poëte, 2. Ses *Fragmens d'Hiſtoire & de Littérature* par qui publiés, *ibid.*
Broſſette. (M.) Ce qu'il écrivoit à M. de Nantes au ſujet de ſa critique de la Satyre de Deſpreaux ſur l'Equivoque, 391. *& ſuiv.* Singularité de ſa conduite à ce ſujet, 393. *& ſuiv.* *& 395. & ſuiv.*

Brumoi, (le Pere) Jeſuite. Eloge de ſon *Théatre des Grecs*, & de ſon *Parallele du Théatre ancien & moderne*, 485. *& ſuiv.* Piece ſatyrique qu'on lui attribue, 492

Bruys. (M.) S'il eſt l'Auteur de l'*Hiſtoire des Papes*, 88. *& ſuiv. & 95. & ſuiv.* Abjure le Calviniſme, 92. Epoque de ſa mort, *ibid.* Eſtampe où il eſt repréſenté, 429. *& ſuiv.*

C

Callieres. (François de) Ses qualités, 405. Son *Hiſtoire Poëtique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens & les Modernes*, *ibid.* Caractere de ce Livre, *ibid.* Eſt député à Delphes par l'aſſemblée des Sçavans, 421

Camouſlet, (Hiſtoire de) Souverain Potentat de l'Empire d'Equivopolis. Début ridicule de ce mauvais Livre, 41. *& ſuiv.*

Camuſat. (M.) Son *Hiſtoire critique des Journaux*, 8. Il y maltraite M. Martel, *ibid.*

Carneau. (le Pere) Qui il étoit, 358. *& ſuiv.* Catalogue de ſes Ouvrages, 359. *& ſuiv.* Son Panégyrique de la belle Maani, 360

Caſtille, (D. Joſeph-Fernandez de Velaſco Connétable de) Ambaſſadeur Extraordinaire d'Eſpagne auprès de Philippe V. 37. *& ſuiv.* Mauvais compliment qu'on lui fait faire à ce Prince, 38

Chavigni, Commentateur de Noſtradamus. Addition à l'Article de ces Mémoires qui le concerne, 22. *& ſuiv.*

Chavanes. (Jacques-Auguſte de) Qui il étoit, 3. Fragment de ſes *Mélanges* par qui publié, *ibid.*

Chevreau. (Urbain) Eclairciſſemens ſur ce que l'Auteur de ces Mémoires a dit de ſes Lettres, 100. *& ſuiv.* Deux Lettres extraites d'un Recueil qu'on a bien voulu lui attribuer, 106. *& ſuiv.* Gaſconnade qui ſe trouve dans l'A-

vertiſſement de ſon *Hiſtoire du Monde*, 406. *& ſuiv.*
Chrétiens de Saint Jean. (les) *Voyez* Sabéens.
Chriſtiade. (la) Juſqu'à quel point l'Auteur de cet Ouvrage s'eſt oublié, 46
Chriſtine, Reine de Suede. Addition à l'Article de ces Mémoires qui concerne cette Princeſſe, 11. *& ſuiv.*
Colomiés. Sa *Bibliotheque choiſie*, 7. Caractere de cet Ouvrage, *ibid.* Quelle en eſt la meilleure édition, *ibid.*
Courval-Sonnet. S'il eſt l'Auteur de la *Satyre du tems à Theophile*, 111. *& ſuiv.* Sa *Satyre Ménippée contre les femmes*, *&c.* 116. Son orgueil & ſa préſomption, 119. *& ſuiv.*
Cramail (Adrien de Monluc Comte de) Mauvais Livre dont il eſt l'Auteur, 40. Echantillon de ce bel Ouvrage, *ibid. & ſuiv.* Anecdote fort ſuſpecte à ce ſujet, 42

D

Daphné, Sonnet de M. de Fontenelle ſur cette Nymphe, 439. *& ſuiv.* Son Hiſtoire, 440. *& ſuiv.*
Debure l'aîné, Libraire. Fragment d'une Lettre qu'il écrit à l'Auteur de ces Mémoires, au ſujet d'une Vie de la Pucelle d'Orleans par Edmond Richer, 324. *& ſuiv.*
Deſpréaux. Réponſe au trait ſatyrique lancé par ce Poëte contre M. de Raconis Evêque de Lavaur, 278. *& ſuiv.* Recueil de Pieces ſur ſa Satyre contre l'Equivoque, 369. *& ſuiv.* Deux Sonnets compoſés ſur ce ſujet, *ibid.* En quel tems cette Satyre fut compoſée, 372. Quand elle parut, *ibid.* Tems que le Poëte mit à la compoſer & à la corriger, *ibid.* Critique en vers de cette Satyre, 376. *& ſuiv.* Sa critique en proſe par l'Auteur de ces Mémoires, 385.

& ſuiv. Entretien de ce Poëte au Parnaſſe avec Furetiere, 476. *& ſuiv.*
Dijon. (l'Egliſe de Saint Etienne de) Commencement d'une Vie de Saint Etienne, qui s'y chantoit autrefois le jour de la Fête de ce Saint, 73. *& ſuiv.*
Dupin. (M.) Critique de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique du dix-ſeptieme ſiecle, 20. *& ſuiv.*
Durant, (Jean-Etienne) Premier Préſident au Parlement de Toulouſe. Son Ouvrage *de Ritibus Eccleſiæ Catholicæ*, 8. Sa vie & ſon apologie, *ibid.*

E

Eſope. Reçoit au Parnaſſe les Députés de l'aſſemblée des Sçavans, 422. Digreſſion ſur ſa figure, *ibid.*
Eſternod. (le Sieur d') *Voyez* Fourquevaux.

F

Favi. (le Seigneur Jacques-Marie) But qu'il ſe propoſa dans ſes voyages, 361. Note importante à ſon ſujet, 366. *& ſuiv.* Epoque de ſa mort, *ibid.* Ses belles qualités & ſes talens, *ibid.* Son attention extrême à tout remarquer, 367. Son admiration en arrivant à Paris, 368. Cauſe de ſa mort, *ibid.*
Fontaine. (la) Ce qu'on lui a reproché, 421. *& ſuiv.*
Fontenelle. (M. de) Eſt également l'Auteur des *Dialogues des Morts* & du *Iugement de Pluton*, 408. Son Sonnet de Daphné, 439. *& ſuiv.*
Fourquevaux. (le Baron de) Eſt le même que le Sieur d'Eſternod, 113. *& ſuiv.* Recueil de Satyres dont il eſt l'Auteur, *ibid.*
Foux. (la Fête des) Addition à ce qui la concerne, 73. *& ſuiv.*
Froger, (M.) Curé de Saint Nicolas du Char-

donnet. Sa Lettre au P. Garaſſe au ſujet de l'Auteur de l'Anti-Garaſſe, 29. *& ſuiv.*
Furetiere. Eſt député à Delphes par l'aſſemblée des Sçavans, 420. *& ſuiv.* Son entretien au Parnaſſe avec Deſpreaux, 476. *& ſuiv.*
Fuſi. (Antoine) Son *Franc Archer de la vraie Egliſe*, 75. Trait curieux qu'il contient, *ibid. & ſuiv.*

G

Garaſſe, (le Pere) Jeſuite. Lettres qui lui ſont écrites au ſujet de l'Auteur de l'Anti-Garaſſe, 29. *& ſuiv.* Titre d'un Ouvrage de ce Pere d'où elles ſont tirées, 32. *& ſuiv.* Anecdote qu'il contient au ſujet de l'Auteur de l'Anticoton, 33. Reproches que ce Pere fait à Luther & à ſes Apologiſtes, 471. *& ſuiv.*
Gaya. (Louis de) Son *Traité des Armes*, 74. Remarque qu'il y fait, *ibid. & ſuiv.*
Goujet. (M. l'Abbé) Eloge de cet Ecrivain & de ſa Bibliotheque Françoiſe, 424. *& ſuiv.*
Gramont. (le Duc de) Jolie Lettre de ce Seigneur au Duc de Berry pendant le voyage des Princes, 38. *& ſuiv.*
Granet. (l'Abbé) Auteur du *Launoiana*, 4. Ce que c'eſt que ce Livre, *ibid.* Eſt Editeur des Œuvres de M. de Launoy, *ibid.*
Gueret. (Gabriel) Son *Parnaſſe Réformé*, & ſa *Guerre des Auteurs*, 404. Caractere de cet Ouvrage, *ibid.* Eſt député à Delphes par l'aſſemblée des Sçavans, 420. *& ſuiv.*

H

Hebreux. (les anciens) Leur ſyſtême par rapport aux *Aſtres*, 145. N. (*a*)
Hiſtoire des Papes. (l') Qui en eſt l'Auteur, 88. *& ſuiv.* Caractere de cet Ouvrage, 93. *& ſuiv.*

'ode. (le Sieur de la) Ses *Anecdotes Hiſtoriques, Galantes & Littéraires*, 9. Eſt maltraité à ce ſujet par le Marquis d'Argens, *ibid. & ſuiv.* Son Hiſtoire de la vie & du regne de Louis XIV. *ibid.*
'yacinthe. (Themiſeul de Saint) Eſt député à Delphes de la part de l'aſſemblée des Sçavans, 421. Diſtinction qu'il reçoit d'Apollon, 434

J

[*Aniçon.* (M.) Son *Etat préſent des Provinces-Unies*, 79. Démêlé que cauſe la publication de cet Ouvrage, 80. *& ſuiv.*
:ſus, (le Pere Ignace de) Carme déchauſſé. Son Mémoire ſur les Sabéens modernes, ou Chrétiens de Saint Jean, 125
ly. (M. l'Abbé) *Ana* dont il eſt l'Editeur, 2. *& ſuiv.* Ses Obſervations ſur l'Auteur de l'Anti-Garaſſe, 29. *& ſuiv.* Addition de cet Ecrivain au ſujet de la Fête des Foux, 73. *& ſuiv.* Remarque de cet Abbé au ſujet de l'Auteur de l'Hiſtoire des Papes, 95. *& ſuiv.* Autre ſur le Recueil des Lettres de Chevreau, 101. *& ſuiv.* Autre ſur l'Auteur de la *Satyre du Tems à Theophile*, 111. *& ſuiv.*
tifs. (les) Ce qu'ils s'imaginent au ſujet des Aſtres, 145. N. (*a*) Extravagance des Juifs Cabaliſtes au ſujet de la Lune, 146. N. (*a*)
rieu. (Monſieur & Madame) *Voyez* Bayle.

L

[*Lancelot.* (M.) Auteur des additions faites à la ſeconde édition du *Naudæana & Patiniana*, 3. *& ſuiv.*
arrey. Son *Hiſtoire des ſept Sages*, 423. Jugement de l'Auteur de ces Mémoires ſur cet Ouvrage, *ibid. & ſuiv.*

Launoy. (M. de) Titre ſous lequel on a publié ſa Vie & l'Hiſtoire de ſes Ouvrages, 4. Cité au ſujet de M. de Raconis Evêque de Lavaur, 262. *& ſuiv.* & 276. *& ſuiv.*

Lenglet. (M. l'Abbé) Repris un peu légerement, 72. Réflexion très-judicieuſe de ce Sçavant, 96. Soupçonné ſans preuves d'avoir profité d'un avis donné à propos, 177. Son *Recueil de Diſſertations, &c. ſur les Apparitions* trop décrié, *ibid* & N. (c) Son *Plan de l'Hiſtoire générale & particuliere de la Monarchie Françoiſe*, 326. Son ſentiment ſur les viſions & apparitions de la Pucelle d'Orleans, 351

Lettres. Recueil de Lettres badines, 280. *& ſuiv.*

Lille. (la Ville de) Si le Fou de la Ville y aſſiſte à la Proceſſion de la Fête-Dieu, 68. *& ſuiv.* Deſcription de cette cérémonie, 69. Autre Proceſſion qui s'y fait, *ibid. & ſuiv.* Ce qu'on y nomme le Fou de la Ville, & ſon origine, 71

Liron. (le Pere) Sa *Bibliotheque Chartraine*, 256. Mépriſes dans leſquelles il y eſt tombé, *ibid. & ſuiv.* Faits qu'il y a omis touchant M. de Lavaur, 257. *& ſuiv.* Son peu d'exactitude en parlant des Ouvrages de ce Prélat, 259. *& ſuiv.* Le caractériſe d'une maniere contradictoire, 261. *& ſuiv.* Article plus eſſentiel où il a manqué d'exactitude, 264. *& ſuiv.*

Locke. Tableau où ce Philoſophe eſt repréſenté au Parnaſſe, 430

Longuerue. (M. Louis du Four Abbé de) Recueil publié ſous ſon nom, 5. Caractere prétendu de ce Sçavant, *ibid.* Ouvrage dont il eſt ſoupçonné d'être l'Auteur, *ibid.*

Louis XV. (le Roi) Pitoyable état du Parnaſſe au commencement de ſon regne, 416. *& ſuiv.*

Luther. Ses *Sermones Menſales*, ou *Colloquia Menſalia*, 2. Pourroient faire partie des *Ana*, *ibid.* Leur vrai titre, *ibid.* Nom de l'Editeur, *ibid.*

M

Maani. Hiſtoire de cette Belle, épouſe de Pietro de la Valle, 360. *& ſuiv* Son portrait & ſon caractere, 363. Paſſion qu'elle avoit de voir Rome, *ibid.* Sa mort dans le voyage, *ibid.* Oraiſon funebre que lui fit ſon époux, 364. Age auquel elle mourut, *ibid.*
Magdeleine. (la) Mauvais vers faits à ſon honneur par un Récollet, 43. *& ſuiv.* Confondue par les Myſtiques & les Prédicateurs avec la Péchereſſe de l'Evangile, 46
Maimonide. (Moiſe) Particularités qui le regardent, 123. N. (*a*) Son Abrégé de la Théologie des Juifs, *ibid.* Caractere de ce qu'il a écrit des Sabéens, 124
Manichéens. (les) Idée qu'ils avoient du Soleil & de la Lune, 145. *& ſuiv.* N. (*a*)
Marchand. (M. Proſper) Son édition des *Lettres de Bayle* & des *Lettres Juives*, 415
Marot. Son Sermon à l'aſſemblée du Parnaſſe, 468. *& ſuiv.*
Martel. (M.) Ses *Mémoires Hiſtoriques & Littéraires*, 8. Caractere de cet Ouvrage, *ibid.* Maltraité par Camuſat, *ibid.*
Martene (Dom) Son Traité *De antiquâ Eccleſiæ diſciplinâ in celebrandis Officiis*, 74. Remarque qu'il y fait, *ibid.*
Martiniere. (Bruzen de la) Fautes répandues dans ſon Dictionnaire Géographique, 420
Maſſo. Déification du Docteur Ariſtarchus de ce nom, 406. Caractere de cet Ouvrage, *ibid.* Deſcription d'un tableau qui la repréſente, 426. *& ſuiv.* Motet & Vaudeville chantés en ſon honneur, 435. *& ſuiv.*
Mélanges Hiſtoriques & Philologiques. Auteur de cet Ouvrage. 11. Son éloge, *ibid.*
Menkenius. Son Traité *de la Charlatannerie des Sçavans*, 431

Menot, (le bon Cordelier) cité fort à propos; à quelle occaſion, 175

Mercier. (Nicolas) Qui il étoit, 352. Epoque de ſa mort, *ibid.* Idée générale de ſes Ouvrages, 353 *& ſuiv.* Eſt flatté d'avoir l'approbation de Colletet, 354. Le Traité *de conſcribendo Epigrammate* eſt de lui, *ibid.* Autres Ouvrages douteux, 358

Michault. (M.) Eloge de ſes *Mélanges Hiſtoriques & Philologiques*, 11. Ses réflexions au ſujet des Lettres de Chevreau, 102. *& ſuiv.*

Monnerie. (M. de la) Connu par quelques-uns ſous le nom de Vermont, 89. & *ibid.* N. (*a*) Ses Ouvrages, *ibid.* Jugement que l'on en porte, *ibid.*

Monnoye. (M. de la) Addition à l'Article de ſes Noëls Bourguignons, 17. *& ſuiv.* Conte mis par ce Sçavant en vers François & Latins, 18. *& ſuiv.* Remarque où il a bien rencontré, 31. N. (*a*) Auteur du Sonnet intitulé *Apoſtrophe à l'Eſpagnol*, 34. Autre Sonnet de ſa façon, *ibid. & ſuiv.*

Montalembert. (Adrien de) Auteur de l'Hiſtoire de l'Apparition de Sœur Alis de Teſieux, 176. Comment traité par Agrippa, 179. But qu'il s'eſt propoſé dans ce mauvais Ouvrage, *ibid. & ſuiv.*

Monteil. (M. du) Editeur des Œuvres de Deſpreaux en Hollande, 371. Anecdote intéreſſante qu'il nous apprend au ſujet de deux Sonnets compoſés ſur la Satyre de ce Poëte contre l'Equivoque, *ibid.*

N

Nantes, (M. de) Avocat de Vienne en Dauphiné. Deux Sonnets de ſa façon ſur la Satyre de Deſpreaux contre l'Equivoque, 169. *& ſuiv.* A quelle occaſion il les compoſa, 372.

372. Querelle que l'un d'eux lui ſuſcita, 373. *& ſuiv.* Sa critique de cette Satyre, 376. *& ſuiv.* Ce que lui écrivit M. Broſſette à ce ſujet, 391. *& ſuiv.* Réponſe qu'il lui fait, 392. *& ſuiv.* Ses vers ſur le *Factum* de Saurin, 396. *& ſuiv.* Vers dans leſquels il flatte Rouſſeau qui le mépriſoit, 398. Piece de vers d'une plaiſanterie fine & délicate qui fait la clôture de ſon éloge, *ibid. & ſuiv.*

Naudæana & Patiniana. Remarque au ſujet des additions faites à la ſeconde édition de cet Ouvrage, 3. *& ſuiv.*

Niceron. (le Pere) Erreur de cet Ecrivain au ſujet de la ſeconde édition du *Naudæana & Patiniana*, 3. Ce qu'il dit au ſujet des *Mémoires Hiſtoriques* d'Amelot de la Houſſaye, 8

Noſtradamus. Extrait & caractere d'un Livre contenant une explication de ſes Centuries, 23. *& ſuiv.*

O

Orleans. (Jeanne d'Arc dite la Pucelle d') Examen des remarques de l'Auteur de ces Mémoires ſur cette Héroïne, 57. *& ſuiv.* Le merveilleux de ſon Hiſtoire diminué par les Politiques, *ibid.* Fut ſous la direction de Frere Richard, Cordelier, 58. *& ibid.* N. (*b*) En quel tems, 59. *& ſuiv.* Si elle avoit connu ce Moine avant ſon arrivée en France, 60. *& ſuiv. & ibid.* N. (*a*) Ce que quelques Ecrivains ont penſé de ſes liaiſons avec lui, 63. *& ſuiv.* N. (*a*) Si elle étoit de bonne foi, 65. *& ſuiv.* Sa Vie compoſée par Edmond Richer, 323. *& ſuiv.* Jugemens ſur ſes viſions & apparitions, 351. *& ſuiv.*

Oudin, (le Pere) Jeſuite. Epoque de ſa mort, 11. Sa *Bibliotheque des Ecrivains de la Société*, *ibid.*

P

Panagiana Panurgica. Auteur & éloge de l'Ouvrage qui porte ce titre, 4
Parnaſſe. (le) Fragment d'un Manuſcrit intitulé *Relation du Parnaſſe*, 390. *& ſuiv.* Son impreſſion, *ibid. & ſuiv.* Embarras où ſe trouve l'Auteur de ces Mémoires pour en donner une nouvelle édition, 400. *& ſuiv.* Epître dédicatoire de cet Ouvrage, 402. *& ſuiv.* Son Diſcours préliminaire, 404. *& ſuiv.* Préface deſtinée à la ſeconde édition, 409. *& ſuiv.*
Parthenay. (l'Abbé de) *Voyez* Beaumarchais.
Paſquier. (Nicolas) N'eſt point Auteur de l'Anti-Garaſſe, 29. *& ſuiv.* Apologue qu'il raconte au Parnaſſe, 472. *& ſuiv.* Sortie qu'il y fait contre le P. Garaſſe, 473. *& ſuiv.*
Patin. (Guy) Caractere du Recueil intitulé *l'Eſprit de Guy Patin*, 4
Perrault. (Charles) Schiſme que cauſe dans la République des Lettres ſon Poëme intitulé *Le Siecle de Louis le Grand*, 404. *& ſuiv.*
Petitpied. (M.) Sa réponſe au premier Avertiſſement de M. de Soiſſons citée, 75. Obſervation qu'il y fait, *ibid.*
Philippe, (le Pere) Carme déchauſſé. Ses *Voyages d'Orient*, 125. Eloge de cet Ouvrage, *ibid.*
Pietro della Valle. Qui il étoit, 361. Relation de ſes voyages qui a paru, *ibid.* But qu'il s'y propoſa, *ibid. & ſuiv.* Occaſion qui l'engagea à paſſer à Bagdad, 362. Son mariage en ce pays, *ibid. & ſuiv.* Perd ſa femme, & fait lui-même ſon Oraiſon funebre, 363. *& ſuiv.* Epouſe une de ſes parentes, 364. Caractere de ſes voyages, 365. Minuties qu'on peut négliger par rapport à l'année & à la forme de leur édition, *ibid.* N. (*a*)
Poëſies Chrétiennes & Morales, 154. *& ſuiv.*

Pelluche, (M.) de la Société Littéraire d'Orleans, 57. Examen qu'il fait des Remarques de l'Auteur de ces Mémoires sur Jeanne d'Arc, *ibid. & suiv.*

Premonval, (M. de) Titre sous lequel il a publié une critique du Livre intitulé *les Mœurs*, 4. Caractere de cet Ouvrage, *ibid.*

R

Raconis, (M. de) Evêque de Lavaur. Remarques sur sa Vie & ses Ouvrages, 256. *& suiv.* Epoque de sa naissance & de sa mort, 257. *& suiv.* Particularités remarquables qui le regardent, 258. Si on peut l'accuser de non-résidence, 264. S'il est vrai qu'il se perdit de réputation, & encourut l'indignation de ses Confreres, *ibid. & suiv.* Réponse au trait satyrique lancé contre lui par Despreaux, 278. *& suiv.*

Rebenstock, (Henri-Pierre) Ministre Luthérien, Editeur des *Sermones Mensales* de Luther, 2

Recueil de particularités Historiques & Littéraires. Addition à cet Article de ces Mémoires, 34. *& suiv.*

Réformation. (la) Si elle a servi à tirer l'Europe des ténebres de l'ignorance, 14. *& suiv.*

Regnier, devient Poëte dans une cave, 470

Remy. (Antoine) Est Auteur de l'Anti-Garasse, 29. *& suiv.* Sa Lettre au P. Garasse à ce sujet, 31. *& suiv.* Réponse qu'il en reçut, 33.

Richard, (le Frere) Cordelier. Son caractere, 58. *&* 62. *& suiv.* Si la Pucelle d'Orleans fut sous sa direction, & en quel tems, *ibid. & suiv.* Prêche à Paris, 59. Est obligé d'en sortir, & suit le parti du Roi, *ibid. & suiv.* Est très-propre à conduire une intrigue, 63

Richelieu, (Alphonse Cardinal de) Archevê-

que de Lyon. Epoque de ſa mort, 353. Eſt Proviſeur du College de Navarre, *ibid.*

Richer. (Edmond) Projet formé pour donner une Vie de la Pucelle d'Orleans compoſée par ce Docteur, 323. *& ſuiv.* Préface & commencement de la premiere Partie de cet Ouvrage, 328. *& ſuiv.*

Rolli. (l'Abbé Paolo) Son édition du Décameron de Bocace, 412

Rollin. (M.) Aveu humiliant qu'il fait dans quelques-uns de ſes Ouvrages, 407

Rouſſeau. Comment il s'exprimoit au ſujet de quelques petits Ecrits répandus contre Deſpreaux & contre lui, 394. *& ſuiv.*

Rouſſet. (M.) Ses qualités, 78. Réflexions ſur une Lettre de cet Ecrivain adreſſée à l'Auteur de ces Mémoires, *ibid. & ſuiv.* S'il y a eu une guerre ſcandaleuſe entre lui & M de Beaumarchais, 79. *& ſuiv.*

S

Sabéens. (les) Mémoire ſur les Sabéens modernes, vulgairement appellés Chrétiens de Saint Jean, 121. *& ſuiv.* D'où ils ont tiré leur nom & leur origine, *ibid.* N. (*a*) *&* 125. *& ſuiv. & ibid.* N. (*a*) Auteurs qui ont parlé des Sabéens modernes, 122. D'où nous eſt venu le détail de leurs coutumes & de leurs ſuperſtitions, 125. Pourquoi appellés Chrétiens de Saint Jean, 126. Un de leurs principaux uſages, 127. Leur dévotion extraordinaire envers Saint Jean, *ibid. & ſuiv.* Leur principale demeure, 129. *& ſuiv.* Leurs coutumes contraires au Chriſtianiſme, 130. *& ſuiv.* Leur Baptême, 131. *& ſuiv.* Leur Meſſe, 132. *& ſuiv.* Leur maniere de conférer l'Epiſcopat & la Prêtriſe, 134. *& ſuiv.* Leurs Mariages, 135. & ſuiv. Leur vénération pour la Croix, 137. Fables qu'ils débitent à ce ſu-

jet, *ibid. & ſuiv.* Leurs Livres ſacrés, 138. *& ibid.* N. (*a*) Idée qu'ils ont de l'autre vie, 139. *& ſuiv.* Article fondamental de leur croyance, 140. *& ſuiv.* Leurs idées par rapport à l'Ange Gabriel, 142. *& ſuiv.* Comment ils racontent l'Hiſtoire de la création, 143. *& ſuiv.* Leur croyance par rapport au Soleil & à la Lune, 145. *& ſuiv.* Leur averſion pour la couleur bleue, 146. *& ſuiv.* Leur haine pour les Mahometans, 148. *& ſuiv.* Projet de leur réunion au ſein de l'Egliſe, 149. *& ſuiv.* Comment il échoue, 153.

Sage. (M. le) Converſation qu'il a avec l'Abbé de Villars, 451. *& ſuiv.*

Saint Aignan. (le Duc de) Paſſe pour un prodige de mémoire, 16. Bouts-rimés qu'il remplit ſur le champ, *ibid.* Autre Sonnet *impromptu* qu'il fait ſur le même ſujet, 37

Saint Jacques de l'Hôpital à Paris. Fête qui s'y célébroit autrefois, 75. *& ſuiv.*

Saint Jore. (M. de) *Voyez* Simon.

Savel. (M. du) Son éloge, 375. Prend la défenſe de Deſpreaux au ſujet de ſa Satyre contre l'Equivoque, *ibid. & ſuiv.* Critique qui lui fut adreſſée à ce ſujet, 376. *& ſuiv.*

Seldon. Entretiens de table qui lui ſont attribués, 1. Titre qu'on pourroit leur donner, *ibid.* Ne lui font point d'honneur, 2

Siecle de Louis XIV. (le) Critique du Catalogue des Ecrivains qui ſe trouve à la ſuite de cet Ouvrage, 21. *& ſuiv.* Ridiculité, 26. *&* 85. *& ſuiv.* N. (*b*)

Simon. (M.) Sa *Bibliotheque critique* publiée ſous le nom de M. de Saint Jore, 7. Caractere de cet Ouvrage, *ibid.* Sa *Nouvelle Bibliotheque choiſie*, *ibid.*

Sorbiere. Extrait d'une de ſes Lettres, 361. *& ſuiv.*

Seiniere. (Mr de la) Lettre Apologétique de ce Sçavant au ſujet des amours de Bayle & de Madame Jurieu, 48. *& ſuiv.* Eloge qu'il y fait de l'Auteur de ces Mémoires, 49. *& ſuiv.* Raiſonnemens concluans ſur leſquels il fonde ſa juſtification, 50. *& ſuiv.* Juge charitablement de la vertu de l'Impératrice Fauſtine, 55

Struvius. Son *Introductio in notitiam Rei Litterariæ*, 405. Ouvrage dont il y fait une mention honorable, *ibid.*

T

Teſieux. (Sœur Alis de) Hiſtoire de ſon Apparition, 175. *& ſuiv.* Auteur de ce bel Ouvrage, 176. C'eſt une piece unique, & qui mérite de paſſer à la poſtérité, 177

Theophile. (Satyre du tems à) Eclairciſſemens ſur ce que l'Auteur de ces Mémoires a dit de cette Piece, 100. *&* 111. *& ſuiv.* Recherches ſur ſon Auteur, 111. *& ſuiv.*

Tricault de Belmont. (M. l'Abbé) Ses *Eſſais de Littérature*, 5. Ouvrage manuſcrit qu'il a entre les mains, *ibid.* Querelle qu'il a à ce ſujet avec l'Auteur de ces Mémoires, 6

V

Valory. (M. l'Abbé de) Ses qualités, 67. Sa Lettre à l'Auteur de ces Mémoires au ſujet du Fou de la ville de Lille, *ibid. & ſuiv.*

Variétés Hiſtoriques, Phyſiques & Littéraires, &c. Ce qu'on doit penſer de cet Ouvrage, 10. *& ſuiv.*

Venier. (Pierre le) N'eſt point Auteur du Traité *de Conſcribendo Epigrammate*, 354. Qui il étoit, 355. Ses Ouvrages connus, *ibid.*

Vermont. (l'Abbé de) *Voyez* la Monnerie.

Villars. (l'Abbé de) Son Hiſtoire 437. *& ſuiv.* Son entretien avec le Comte de Gabalis, 438.

& ſuiv. Son Traité de la Délicateſſe, 444. Sa converſation avec M. le Sage, 451. *& ſuiv.* Sa mort tragique, 463. *& ſuiv.* Son caractere, 465. *& ſuiv.*

Villefore. (M. de) Ses Anecdotes de la Conſtitution, 5. Préface & remarques dont on le croit Auteur, *ibid.*

Vitry. (le Pere de) Jeſuite. N'eſt point l'Auteur des additions faites à la ſeconde édition du *Naudæana* & *Patiniana*, 3. Part qu'il y a eüe, *ibid.*

Fin de la Table des Matieres.

Fautes à corriger.

Page 3. *ligne* 5. Vaudæana, *liſez* Naudæana.

Pag. 4. *lig.* 25. qui eſt très-eſtimée, *ajoutez* Les *Origeniana* de M. Huet, & les *Gerſoniana* de M. Dupin, ont vraiſemblablement ſervi de modele à M. l'Abbé Granet.

Ibid. lig. dern. de pluſieurs Ouvrages, *ajoutez* à la ligne, *Maupertuiſiana*, avec cette épigraphe : *Diſcite juſtitiam moniti*, *in*-8°. d'environ 740 pages, Hambourg, 1753. Edition magnifique, tant pour le papier que pour les caracteres. C'eſt un recueil de Pieces concernant le fameux procès Littéraire de M. de Maupertuis, Directeur de l'Académie de Berlin, avec M. Koënig, Profeſſeur de la Haye, célebre Géometre, & membre de la même Académie de Berlin ; procès mêlé d'incidens très-ſinguliers, & qui a eu des ſuites fâcheuſes pour les adverſaires de M. de Maupertuis.

Pag. 25. *lig.* 3. m'eſtr'en France, *liſ.* neſtr'en France.
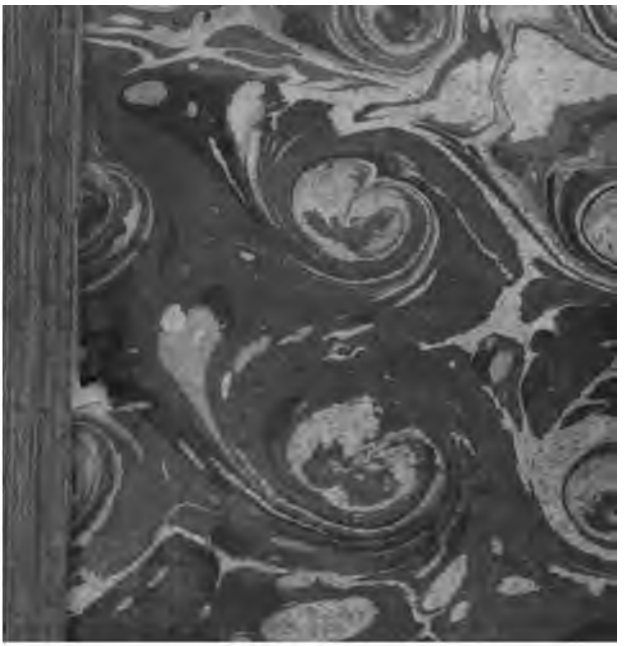
Pag. 125. *N.* (*a*) *lig.* 2. Gnoſſiques, *liſ.* Gnoſtiques.